FONDS COMMUNS DE PLACEMENT MACKENZIE

Notice annuelle

Datée du 29 septembre 2021

Tous les Fonds offrent des parts des séries A, D, F, FB, O, PW, PWFB et PWX, sauf indication contraire. Les autres séries offertes sont mentionnées ci-après.

FONDS

Fonds du marché monétaire

Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie^{2,6,8,9,13,14,15,22,28,32}

Fonds de titres à revenu fixe

Fonds mondial à rendement élevé Anti-Benchmark Mackenzie³³

Fonds canadien d'obligations Mackenzie^{6,13,15,22,28,32}

Fonds de revenu à court terme canadien Mackenzie^{6,13,15,22,32}

Fonds canadien d'obligations durables Mackenzie³³

Fonds d'obligations de sociétés Mackenzie^{6,13,15,32}

Fonds de revenu à taux variable Mackenzie^{6,10,22,26,27,32}

Fonds mondial d'obligations vertes Mackenzie^{6,22,32}

Fonds d'obligations durables mondial Mackenzie^{6,22,32}

Fonds d'obligations tactique mondial Mackenzie^{6,10,22,26,27,32}

Fonds d'obligations de catégorie investissement tactique mondial Mackenzie^{6,22,32}

Fonds de titres de catégorie investissement à taux variable Mackenzie^{6,22,32}

Fonds d'obligations de sociétés nord-américaines Mackenzie^{6,10,22,23,26,27,32}

Fonds d'obligations stratégique Mackenzie^{6,10,22,23,26,27,32}

Fonds de revenu fixe sans contraintes Mackenzie^{6,11,19,21,22,24,32}

Fonds de revenu fixe sans contraintes en dollars US Mackenzie^{5,22,34}

Fonds de revenu à duration ultra-courte en dollars US Mackenzie^{5,22}

Fonds équilibrés

Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie^{6,10,11,12,13,15,16,19,20,23,24,27,29,32}

Fonds multi-actifs Mackenzie ChinaAMC^{6,10,11,12,19,20,23,24,27,29,32}

Fonds canadien équilibré Mackenzie Cundill6,10,11,12,13,15,16,19,20,23,24,27,29,32

Fonds mondial équilibré de l'environnement Mackenzie

Greenchip^{6,10,11,12,19,20,23,24,27,29,32,35}

Fonds équilibré mondial de croissance Mackenzie^{6,10,11,12,19,20,23,24,27,29,32}

Fonds de revenu stratégique mondial Mackenzie^{6,11,16,19,20,23,24,27,32}

Fonds équilibré de durabilité mondiale Mackenzie^{6,10,11,12,19,20,23,24,27,29,32,36}

Fonds de revenu Mackenzie^{6,11,13,19,20,24,32}

Fonds canadien équilibré Mackenzie Ivy6,10,11,12,13,15,16,19,20,23,24,27,29,32

Fonds mondial équilibré Mackenzie Ivy6,10,11,12,15,19,20,23,24,27,29,32

Fonds de revenu stratégique Mackenzie^{6,7,11,19,20,24,25,32}

Fonds de revenu stratégique mondial en dollars US Mackenzie^{5,11,19,20,24}

Fonds d'actions canadiennes

Fonds d'actions canadiennes Mackenzie^{11,15,19,24,28}

Fonds canadien de croissance Mackenzie^{6,10,11,12,13,15,19,20,23,24,27,29,32}

Fonds de dividendes canadiens Mackenzie^{6,10,11,12,13,16,19,23,24,27,29,32}

Fonds de petites capitalisations canadiennes Mackenzie²⁸

Fonds canadien sécurité Mackenzie Cundill^{6,10,11,12,13,15,19,23,24,27,29,32}

Fonds canadien Mackenzie lvy6,10,11,12,13,15,19,20,23,24,27,29,32

Mandats Patrimoine privé

Mandat privé ciblé d'actions canadiennes Mackenzie^{1,2,3,4,17,18,19,20,29,30,31}

Mandat privé équilibré de revenu mondial prudent Mackenzie1,2,3,4,18,19,20,30 Mandat privé d'actions mondiales Mackenzie1,2,3,4,17,18,19,20,29,30,31

Mandat privé de revenu fixe mondial Mackenzie^{1,2,3,4,17,18,19,20,29,30,31}

Mandat prive de revenu lixe mondial Mackenzier, 3,4,4,4,4,0,20,2

Mandat privé équilibré de revenu mondial Mackenzie1.2,3.4,18,19,20,30 Mandat privé équilibré de revenu Mackenzie1.2,3.4,18,19,20,30

Mandat privé d'actions américaines Mackenzie1,2,3,4,17,18,19,20,29,30,31

Fonds d'actions américaines

Fonds de croissance toutes capitalisations américaines Mackenzie^{6,10,11,12,19,20,23,24,27,29,32}

Fonds américain de dividendes Mackenzie^{6,10,11,12,19,20,23,24,27,29,32}

Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Mackenzie – Devises neutres 6,10,11,12,19,20,23,24,27,29,32

Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines

Mackenzie^{6,10,11,12,19,20,23,24,27,29,32}

Fonds d'actions mondiales

Fonds toutes actions Chine Mackenzie ChinaAMC^{6,10,11,12,19,20,23,24,27,29,32,38}

Fonds de valeur Mackenzie Cundill^{6,10,11,12,13,15,16,19,20,23,24,27,29,32}

Fonds des marchés émergents Mackenzie^{6,32}

Fonds mondial de dividendes Mackenzie^{6,11,12,15,16,19,20,23,24,27,29,32}

Fonds d'actions mondiales Mackenzie^{6,10,11,12,15,19,20,23,24,27,29,32}

Fonds mondial de leadership féminin Mackenzie^{6,10,11,12,19,20,23,24,27,29,32}

Fonds de petites et moyennes capitalisations mondiales

Mackenzie^{6,10,11,12,13,19,20,23,24,27,29,32}

Fonds mondial toutes capitalisations environnementales Mackenzie

Greenchip^{6,10,11,12,19,20,23,24,27,29,32,37}

Fonds d'actions mondiales de l'environnement Mackenzie Greenchip³³

Fonds international de dividendes Mackenzie^{6,10,11,12,19,20,23,24,27,29,32}

Fonds d'actions étrangères Mackenzie Ivy6,10,11,12,13,15,16,19,20,23,24,27,29,32

Fonds international Mackenzie lvy6,10,11,12,15,19,20,23,24,27,29,32

Fonds sectoriel

Fonds mondial de ressources Mackenzie¹³

Portefeuilles de gestion de l'actif

Portefeuille équilibré de revenu mensuel Mackenzie^{6,11,19,20,24,32}

Portefeuille prudent de revenu mensuel Mackenzie^{6,11,19,20,24,32}

Portefeuille croissance de revenu mensuel Mackenzie^{6,11,19,20,24,32}

Portefeuille équilibré Symétrie^{6,10,11,12,13,16,19,20,23,24,27,29,32}

Portefeuille revenu prudent Symétrie^{6,10,11,12,13,16,19,20,23,24,27,29,32}

Portefeuille prudent Symétrie^{6,10,11,12,13,19,20,23,24,27,29,32}

Portefeuille revenu fixe Symétrie^{6,10,23,27,32}

Portefeuille croissance Symétrie^{6,10,11,12,13,19,20,23,24,27,29,32}

Portefeuille croissance modérée Symétrie^{6,10,11,12,13,16,19,20,23,24,27,29,32}

Portefeuilles FNB

Portefeuille FNB équilibré Mackenzie^{6,10,11,12,17,19,23,24,29,32}

Portefeuille FNB prudent Mackenzie^{6,10,11,12,17,19,23,24,29,32}

Portefeuille FNB revenu prudent Mackenzie^{6,10,11,12,17,19,23,24,29,32}

Portefeuille FNB croissance Mackenzie^{6,10,11,12,17,19,23,24,29,32}

Portefeuille FNB croissance modérée Mackenzie^{6,10,11,12,17,19,23,24,29,32}

Fonds alternatif

Fonds de stratégies alternatives diversifiées Mackenzie^{6,10,11,12,17,19,20,23,24,29,32}

Fonds Diversification maximale

Fonds indiciel Diversification maximale Marchés émergents

Mackenzie^{6,10,11,12,17,19,23,24,29,32}

Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés européens

Mackenzie^{6,10,11,12,17,19,23,24,29,32}

Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux

Mackenzie^{6,10,11,12,17,19,23,24,29,32}

Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux ex-Amérique du Nord

Mackenzie6,10,11,12,17,19,23,24,29,32

Fonds Diversification maximale Multi-actifs mondiaux Mackenzie^{6,10,11,12,17,19,23,24,29,32}

Fonds indiciel Diversification maximale États-Unis Mackenzie^{6,10,11,12,17,19,23,24,29,32}

Veuillez consulter le verso de la page couverture où se trouvent les notes en bas de page.

Aucune autorité en valeurs mobilières ne s'est prononcée sur la qualité de ces titres et toute personne qui donne à entendre le contraire commet une infraction. Les Fonds et les titres des Fonds offerts aux termes de la présente notice annuelle ne sont pas inscrits auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis. Les titres offerts aux présentes ne peuvent être vendus aux États-Unis qu'aux termes d'une dispense d'inscription.



NOTES EN BAS DE PAGE: 1) N'offre aucun titre de série A. 2) N'offre aucun titre de série P. 4) N'offre aucun titre de série P. 5) N'offre aucun titre de série P. 5) N'offre aucun titre de série P. 5) N'offre aucun titre de série P. 6) Offre également des titres de série P. 8) Offre également des titres de série P. 10) Offre également des titres de série P. 11) Offre également des titres de série P. 12) Offre également des titres de série P. 13) Offre également des titres de série P. 15) Offre également des titres de série P. 16) Offre également des titres de série P. 16) Offre également des titres de série P. 17) Offre également des titres de série P. 18) Offre également des titres de série P. 19) Offre également des titres de série P. 19) Offre également des titres de série P. 19) Offre également des titres de série P. 20) Offre



TABLE DES MATIÈRES

Désignation, constitution et genèse des Fonds	
Introduction	4
Adresse des Fonds et de Placements Mackenzie	4
Constitution des Fonds	
Changements importants au cours des dix dernières années	. 7
Restrictions et pratiques en matière de placement1	
Règlement 81-1021	1
Dispenses de l'application des dispositions du	
Règlement 81-1021	1
Information sur les créances hypothécaires à l'égard du	
Fonds de revenu à court terme canadien Mackenzie1	ļ
Restrictions et pratiques ordinaires en matière de placement 1	(
Approbation du comité d'examen indépendant1	(
Changement des objectifs et des stratégies de placement1	6
Description des parts1	
Séries de parts1	7
Distributions1	
Évaluation des titres en portefeuille1	
Différences par rapport aux IFRS2	
Calcul de la valeur liquidative2	
Souscriptions et échanges de parts2	
Souscription de parts2	
Comment échanger des parts entre les Fonds2	
Comment faire racheter des parts2	(
Rachat de parts	26
Responsabilité des activités du Fonds2	
Services de gestion	
Services de gestion de portefeuille3	
Dispositions en matière de courtage4	
Fiduciaire4	
Dépositaire4	
Mandataires d'opérations de prêt de titres4	
Prêteurs4	
Administrateur des fonds4	
Comité d'examen indépendant4	

Conflits d'intérêts	42
Principaux porteurs de parts	42
Entités membres du groupe	82
Gouvernance des Fonds	
Placements Mackenzie	84
Comité d'examen indépendant des Fonds Mackenzie	85
Suivi relatif aux opérations de prêt, aux mises en pension et	
aux prises en pension de titres	
Surveillance des opérations sur dérivés	
Modalités et politiques applicables au vote par procuration	87
Politiques et procédures relatives aux opérations à court	
terme	
Modalités et politiques applicables aux ventes à découvert	
Frais et charges et remises sur les frais de gestion	
Échanges entre les séries Au détail et les séries Patrimoine	
privé	
Frais de gestion applicables aux séries Patrimoine privé	
Incidences fiscales	
Régime fiscal des Fonds	
Imposition de votre placement dans le Fonds	94
Rémunération des administrateurs, des dirigeants et des	
fiduciaires	97
Contrats importants	97
Déclarations de fiducie	97
Conventions de gestion principales	97
Convention de dépositaire principale	98
Conventions de gestion de portefeuille	98
Litiges et instances administratives	99
Amendes et sanctions	
Attestation des Fonds et du gestionnaire et promoteur des	
Fonds	. 100

DÉSIGNATION, CONSTITUTION ET GENÈSE DES FONDS

Introduction

La présente notice annuelle contient des renseignements sur les organismes de placement collectif (OPC) énumérés à la page de présentation (chacun étant individuellement un « Fonds » et tous étant, collectivement, les « Fonds »). Tous les Fonds sont gérés par la Corporation Financière Mackenzie, qui agit également à titre de promoteur, d'agent chargé de la tenue des registres et d'agent des transferts, de même que de fiduciaire des Fonds, le cas échéant. Sont inclus dans les Fonds, à moins d'indications à l'effet contraire, les Mandats Patrimoine privé Mackenzie, quelquefois appelés les « Mandats ».

Nous avons utilisé des pronoms personnels dans la majeure partie de ce document afin qu'il soit plus facile à lire et à comprendre. Par « Placements Mackenzie », « Mackenzie », « notre », « nos » ou « nous », on entend généralement Corporation Financière Mackenzie, en sa qualité de fiduciaire ou de gestionnaire des Fonds. Par « votre », « vos » ou « vous », on entend le lecteur qui est un investisseur existant ou éventuel des Fonds.

Dans le présent document, tous les organismes de placement collectif (« OPC ») que nous gérons, y compris les Fonds, sont collectivement appelés les « Fonds Mackenzie » et individuellement un « Fonds Mackenzie ». Tous les Fonds, y compris les Mandats, sont des organismes de placement collectif assujettis aux dispositions du Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement (le « Règlement 81-102 »).

Les Fonds ont été établis sous forme de fiducie d'investissement à participation unitaire et émettent des parts aux investisseurs. Les parts des Fonds ne sont vendues que par l'intermédiaire de représentants de courtiers inscrits indépendants (les « conseillers financiers »).

Les régimes suivants sont collectivement appelés les « **régimes enregistrés** » :

- les régimes enregistrés d'épargne-retraite (« REER »), y compris :
 - des comptes de retraite immobilisés (« CRI »);
 - des régimes d'épargne-retraite immobilisés (« RERI »);
 - des régimes d'épargne immobilisés restreints (« REIR »);
- des fonds enregistrés de revenu de retraite (« FERR »), y compris :
 - des fonds de revenu viager (« FRV »);
 - des fonds de revenu de retraite immobilisés (« FRRI »);
 - des fonds de revenu de retraite prescrits (« FRRP »);
 - des fonds de revenu viager restreints (« FRVR »);

- les comptes d'épargne libre d'impôt (« CELI »);
- des régimes enregistrés d'épargne-études (« REEE »);
- les régimes enregistrés d'épargne-invalidité (« REEI »);
- des régimes de participation différée aux bénéfices (« RPDB »).

Adresse des Fonds et de Placements Mackenzie

Notre siège et unique bureau de chacun des Fonds, ainsi que son adresse commerciale est situé au 180, rue Queen Ouest, Toronto (Ontario) M5V 3K1.

Constitution des Fonds

Les Fonds sont actuellement régis par les modalités de leur déclaration de fiducie. Certaines de ces modalités ont été regroupées sous une déclaration de fiducie principale. La déclaration de fiducie pertinente est modifiée chaque fois qu'une nouvelle série ou qu'un nouveau fonds est créé, afin d'y inclure les objectifs de placement et toute autre information pertinente sur le nouveau Fonds Mackenzie.

Le tableau 1 présente le nom de chaque Fonds et la date de sa création, sauf indication contraire, et les notes afférentes au tableau contiennent une description des modifications importantes qui ont été apportées aux déclarations de fiducie au cours des 10 dernières années relativement aux parts offertes aux termes du prospectus simplifié.

Tableau 1 : Fonds constitués en fiducie

Fonds constitué en fiducie ^{1,2}	Date de constitution	Date de la déclaration de fiducie
Les « Fonds constitués en fiducie du groupe A » :		19 octobre 1999
Fonds mondial à rendement élevé Anti-Benchmark Mackenzie	29 septembre 2021	
Portefeuille FNB équilibré Mackenzie	15 janvier 2018	
Fonds canadien d'obligations Mackenzie	12 janvier 1989	
Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie	4 janvier 1991	
Fonds de revenu à court terme canadien Mackenzie	7 janvier 1994	
Fonds canadien d'obligations durables Mackenzie	29 septembre 2021	
Fonds toutes actions Chine Mackenzie ChinaAMC	29 septembre 2017	
Fonds multi-actifs Mackenzie ChinaAMC	29 septembre 2021	
Portefeuille FNB prudent Mackenzie	15 janvier 2018	
Portefeuille FNB revenu prudent Mackenzie	15 janvier 2018	
Fonds d'obligations de sociétés Mackenzie	19 octobre 1999	
Fonds de stratégies alternatives diversifiées Mackenzie	29 septembre 2015	
Fonds des marchés émergents Mackenzie	9 mars 2018	
Fonds de revenu à taux variable Mackenzie	30 avril 2013	
Fonds mondial d'obligations vertes Mackenzie	29 septembre 2021	
Fonds équilibré mondial de croissance Mackenzie	15 janvier 2019	
Fonds mondial de leadership féminin Mackenzie	29 septembre 2017	
Fonds de petites et moyennes capitalisations mondiales Mackenzie	31 janvier 2020	
Fonds de revenu stratégique mondial Mackenzie	29 septembre 2006	
Fonds d'obligations durables mondial Mackenzie	19 mars 2021	
Fonds équilibré de durabilité mondiale Mackenzie	29 septembre 2017	
Fonds d'obligations tactique mondial Mackenzie	8 avril 2014	
Fonds d'obligations de catégorie investissement tactique mondial Mackenzie	1er mai 2015	
Fonds mondial toutes capitalisations environnementales Mackenzie Greenchip	29 septembre 2018	
Fonds mondial équilibré de l'environnement Mackenzie Greenchip	19 mars 2021	
Fonds d'actions mondiales de l'environnement Mackenzie Greenchip	29 septembre 2021	
Portefeuille FNB croissance Mackenzie	15 janvier 2018	
Fonds de croissance Mackenzie	2 octobre 1967	
Fonds indiciel Diversification maximale Marchés émergents Mackenzie	13 juin 2016	
Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés européens Mackenzie	13 juin 2016	
Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux Mackenzie	13 juin 2016	
Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux ex-Amérique du Nord Mackenzie	13 juin 2016	
Fonds Diversification maximale Multi-actifs mondiaux Mackenzie	29 septembre 2021	
Fonds indiciel Diversification maximale États-Unis Mackenzie	13 juin 2016	
Fonds de revenu Mackenzie	12 juillet 1974	
Fonds international de dividendes Mackenzie	9 février 2017	
Fonds de titres de catégorie investissement à taux variable Mackenzie	8 avril 2014	
Portefeuille FNB croissance modérée Mackenzie	15 janvier 2018	
Portefeuille équilibré de revenu mensuel Mackenzie	25 novembre 2014	
Portefeuille prudent de revenu mensuel Mackenzie	25 novembre 2014	

Fonds constitué en fiducie ^{1,2}	Date de constitution	Date de la déclaration de fiducie
Portefeuille croissance de revenu mensuel Mackenzie	29 septembre 2021	
Fonds d'obligations de sociétés nord-américaines Mackenzie	20 mai 2009	
Mandat privé ciblé d'actions canadiennes Mackenzie	20 novembre 2015	
Mandat privé équilibré de revenu mondial prudent Mackenzie	20 novembre 2015	
Mandat privé d'actions mondiales Mackenzie	20 novembre 2015	
Mandat privé de revenu fixe mondial Mackenzie	20 novembre 2015	
Mandat privé équilibré de revenu mondial Mackenzie	20 novembre 2015	
Mandat privé équilibré de revenu Mackenzie	20 novembre 2015	
Mandat privé d'actions américaines Mackenzie	20 novembre 2015	
Fonds d'obligations stratégique Mackenzie	30 avril 2013	
Fonds de revenu stratégique Mackenzie	30 novembre 2005	
Fonds de revenu fixe sans contraintes Mackenzie	25 novembre 2014	
Fonds de revenu stratégique mondial en dollars US Mackenzie	1er mai 2015	
Fonds de revenu fixe sans contraintes en dollars US Mackenzie	1er mai 2015	
Fonds de revenu à duration ultra-courte en dollars US Mackenzie	1er mai 2015	
Fonds américain de dividendes Mackenzie	8 avril 2014	
Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Mackenzie – Devises neutres	25 septembre 2020	
Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Mackenzie	11 mai 2020	
es « Fonds constitués en fiducie du groupe B » :		1er juin 1995
Fonds canadien équilibré Mackenzie Cundill	28 septembre 1998	
Fonds canadien sécurité Mackenzie Cundill	26 mars 1979	
Fonds de valeur Mackenzie Cundill	7 octobre 1998	
Les « Fonds constitués en fiducie du groupe C » :		16 novembre 1993
Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie	20 novembre 1996	
Fonds canadien de croissance Mackenzie	15 avril 1965	
Fonds mondial de ressources Mackenzie	3 janvier 1978	
Fonds d'actions mondiales Mackenzie	14 septembre 1998	
Fonds mondial de dividendes Mackenzie	21 juin 2007	
Fonds international Mackenzie Ivy	9 octobre 1985	
Les « Fonds constitués en fiducie du groupe D » :		21 novembre 2000
Fonds d'actions canadiennes Mackenzie	10 décembre 1985	
Fonds de petites capitalisations canadiennes Mackenzie	10 décembre 1985	
Les « Fonds constitués en fiducie du groupe E » :		7 janvier 1994
Fonds d'actions de petites et moyennes capitalisations mondiales Mackenzie	24 mai 1973	
Fonds canadien équilibré Mackenzie Ivy	13 octobre 1992	
Fonds canadien Mackenzie Ivy	13 octobre 1992	
Fonds d'actions étrangères Mackenzie lvy	16 octobre 1992	
Fonds mondial équilibré Mackenzie Ivy	29 novembre 1993	
Les « Fonds constitués en fiducie du groupe F » :		2 février 2004
Portefeuille équilibré Symétrie	19 novembre 2008	
Portefeuille revenu prudent Symétrie	30 décembre 2011	
Porteledille revenu prudent Symethe	OU GOODIIIDIO ZUTT	

Fonds constitué en fiducie ^{1,2}	Date de constitution	Date de la déclaration de fiducie
Portefeuille revenu fixe Symétrie	2 février 2004	
Portefeuille croissance Symétrie	19 novembre 2008	
Portefeuille croissance modérée Symétrie	19 novembre 2008	
Les « Fonds constitués en fiducie du groupe G » :		
Fonds de dividendes canadiens Mackenzie	15 octobre 1986	31 juillet 1996
Fonds de croissance toutes capitalisations américaines Mackenzie	5 janvier 1995	17 novembre 2020

NOTES

- Les déclarations de fiducie de tous les Fonds constitués en fiducie ont été modifiées le 15 mai 2014 pour tenir compte des modifications apportées à la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) de façon à ce que du revenu et des gains en capital suffisants soient distribués en cas de fin réputée de l'année d'imposition aux fins de l'impôt, avec prise d'effet le 23 mars 2013.
- 2. Veuillez vous reporter à la rubrique « Tableau 18 : Conventions de gestion principales » pour voir comment les Fonds constitués en fiducie sont groupés.

Changements importants au cours des dix dernières années

Le tableau 2 énumère les événements majeurs qui sont survenus ainsi que d'autres modifications qui ont été apportées concernant la dénomination, les objectifs et stratégies de placement ou encore les gestionnaires de portefeuille ou sous-conseillers des Fonds depuis août 2011.

Tableau 2 : Changements importants apportés aux Fonds au cours des dix dernières années

Fonds	Date d'entrée en vigueur	Changement
Fonds d'actions canadiennes Mackenzie	15 juillet 2013	Changement de nom; auparavant le Fonds d'actions Mackenzie Saxon
	27 septembre 2019	Changement de nom; auparavant le Fonds de valeur toutes capitalisations canadiennes Mackenzie
	30 juillet 2021	Fusion de la Catégorie Mackenzie Actions canadiennes avec le Fonds
Fonds canadien d'obligations Mackenzie	15 juillet 2013	Changement de nom; auparavant le Fonds d'obligations Mackenzie Sentinelle
	2 août 2013	Fusion de la Catégorie Mackenzie Sentinelle Rendement géré avec le Fonds
	25 novembre 2016	Fusion du Fonds d'obligations à rendement réel Mackenzie avec le Fonds
Fonds équilibré canadien de croissance	1er octobre 2011	Mackenzie commence à offrir des services de gestion de placement au Fonds
Mackenzie	15 juillet 2013	Changement de nom; auparavant le Fonds canadien équilibré Mackenzie Universal
	4 janvier 2016	Bluewater n'est plus un sous-conseiller du Fonds
	6 juillet 2018	Fusion du Fonds équilibré toutes capitalisations canadiennes Mackenzie avec le Fonds
	30 juillet 2021	Fusion de la Catégorie Mackenzie Équilibré canadien de croissance avec le Fonds
Fonds canadien de croissance Mackenzie	15 juillet 2013	Changement de nom; auparavant le Fonds canadien de croissance Mackenzie Universal
	4 janvier 2016	Bluewater n'est plus un sous-conseiller du Fonds
	25 novembre 2016	Modification des objectifs de placement en vue d'éliminer les mentions titres à revenu fixe et titres émis par des organismes gouvernementaux
		Fusion du Fonds concentré d'actions canadiennes Mackenzie avec le Fonds
	6 juillet 2018	Fusion du Fonds de croissance de dividendes toutes capitalisations canadiennes Mackenzie et du Fonds de croissance grandes capitalisations canadiennes Mackenzie avec le Fonds
	30 juillet 2021	Fusion de la Catégorie Mackenzie Canadien de croissance avec le Fonds
Fonds de dividendes canadiens Mackenzie	15 juillet 2013	Changement de nom; auparavant le Fonds de dividendes Mackenzie Maxxum
	8 février 2019	Fusion du Fonds de dividendes toutes capitalisations canadiennes Mackenzie avec le Fonds

Fonds	Date d'entrée en vigueur	Changement
	27 septembre 2019	Changement de nom; auparavant le Fonds de dividendes grandes capitalisations canadiennes Mackenzie
	30 juillet 2021	Fusion de la Catégorie Mackenzie Dividendes canadiens avec le Fonds
Fonds du marché monétaire canadien	15 juillet 2013	Changement de nom; auparavant le Fonds du marché monétaire Mackenzie Sentinelle
Mackenzie	6 décembre 2013	Acquisition de l'actif du Fonds de gestion de l'encaisse Mackenzie Sentinelle
	6 juillet 2018	Fusion de la Catégorie Mackenzie Marché monétaire canadien et du Mandat privé de marché monétaire canadien Mackenzie avec le Fonds
Fonds de revenu à court terme canadien	15 juillet 2013	Changement de nom; auparavant le Fonds de revenu à court terme Mackenzie Sentinelle
Mackenzie	16 août 2013	Fusion du Fonds d'obligations d'État à court terme Mackenzie Sentinelle avec le Fonds
Fonds de petites capitalisations canadiennes Mackenzie	15 juillet 2013	Changement de nom; auparavant le Fonds de sociétés à petite capitalisation Mackenzie Saxon
	29 septembre 2017	Changement de nom; auparavant le Fonds de valeur petites capitalisations canadiennes Mackenzie
	30 juillet 2021	Fusion de la Catégorie Mackenzie Petites capitalisations canadiennes avec le Fonds
Fonds toutes actions Chine Mackenzie ChinaAMC	29 septembre 2021	Changement de nom; auparavant le Fonds toutes actions Chine Mackenzie
Fonds d'obligations de sociétés Mackenzie	31 mai 2013	lvy Investment Management Company n'est plus un sous-conseiller et The Putnam Advisory Company, LLC demeure l'unique sous-conseiller
	15 juillet 2013	Changement de nom; auparavant le Fonds d'obligations de sociétés Mackenzie Sentinelle
	27 septembre 2019	The Putnam Advisory Company, LLC a cessé d'être sous-conseiller
Fonds canadien équilibré Mackenzie Cundill	1er mai 2013	Modification de la stratégie pour que le style de placement du volet à revenu fixe du Fonds devienne un style de placement axé sur la valeur
	2 août 2013	Fusion du Fonds mondial équilibré Mackenzie Cundill avec le Fonds
Fonds canadien sécurité Mackenzie Cundill	30 juillet 2021	Fusion de la Catégorie Mackenzie Cundill Canadien sécurité avec le Fonds
Fonds de valeur Mackenzie Cundill	21 septembre 2018	Fusion du Fonds renaissance Mackenzie Cundill avec le Fonds
Fonds mondial toutes capitalisations	1er janvier 2021	Greenchip n'est plus sous-conseiller
environnementales Mackenzie Greenchip	29 septembre 2021	Changement de nom; auparavant le Fonds d'actions mondiales de l'environnement Mackenzie
Fonds mondial équilibré de l'environnement Mackenzie Greenchip	29 septembre 2021	Changement de nom; auparavant le Fonds mondial équilibré Mackenzie Greenchip
Fonds d'actions mondiales Mackenzie	27 janvier 2012	Modification des objectifs de placement pour permettre au Fonds d'investir directement dans des titres à revenu fixe ou des titres de capitaux propres axés sur le revenu n'importe où dans le monde
		Changement de nom; auparavant le Fonds mondial d'infrastructures Mackenzie Universal
	15 juillet 2013	Changement de nom; auparavant le Fonds Focus Mackenzie
	25 novembre 2016	Modification des objectifs de placement afin de pouvoir investir n'importe où dans le monde, et non uniquement en Amérique du Nord, et de ne plus utiliser une approche de placement à gestionnaires multiples
		Fusion de la Catégorie Mackenzie Concentré d'actions mondiales avec le Fonds
	29 septembre 2017	Changement de nom; auparavant le Fonds concentré d'actions mondiales Mackenzie
	16 novembre 2020	Mackenzie Investments Corporation, sous-conseiller, remplace Mackenzie, le gestionnaire de portefeuille
Fonds mondial de dividendes Mackenzie	15 juillet 2013	Changement de nom; auparavant la Catégorie Mackenzie Universal Croissance mondiale

le Fonds Fonds de revenu stratégique mondial 30 avril 2014 Modification des objectifs de placement pour permettre au Fonds d'investir directement dans	Fonds	Date d'entrée en vigueur	Changement
Properties Pro		26 juillet 2013	dans des titres de capitaux propres de sociétés partout dans le monde qui versent ou
Fusion de la Catégorie Mackenzie Universal Mondial immobilier avec le Fonds Fusion du Fonds d'actions diversité Mackenzie avec le Fonds Fusion du Fonds d'actions diversité Mackenzie avec le Fonds Fusion du Fonds d'actions diversité avec le Fonds Fusion du Fonds d'actions diversité avec le Fonds Fusion du Fonds d'actions diversité avec le Fonds Changement de nom, auparavant le Fonds de ressources anadiennes Mackenzie Universal Modification des objectifs de placement pour permettre au Fonds d'investir dans des actions de sociétés situées partout dans le monde et exerçant leurs activités dans les secteurs de l'énergie et des ressources naturelles Fonds de petites et moyennes capitalisations mondiales Mackenzie Fonds de revenu stratégique mondial Mackenzie Fonds d'actions de petites et moyennes capitalisations mondiales Mackenzie avec le Fonds Fonds d'actions de petites et moyennes capitalisations mondiales Mackenzie Fonds d'actions de petites et moyennes capitalisations mondiales Mackenzie Fonds d'actions de petites et moyennes capitalisations mondiales Mackenzie Fonds de revenu stratégique mondial Mackenzie Fonds d'actions de petites et moyennes capitalisations mondiales Mackenzie Fonds de revenu stratégique propres axés sur le revenu n'importe où d'ans le monde, et modification des objectifs de placement pour permettre au Fonds d'investir directement dans des titres à revenu five ou des titres de capitau propres axés sur le revenu n'importe où d'ans le monde, et modifications connexes apportées aux stratégies de placement Fonds de fonds developés mondiale Mackenzie Fonds indiciel Diversification maximale Fonds indi			
Fonds mondial de ressources Mackenzie Fonds de petites et moyennes capitalisations mondiales Mackenzie Fonds de petites et moyennes capitalisations mondiales Mackenzie Fonds de revenu stratégique mondial Mackenzie Fonds de stratégique mondial Fonds de durabilité mondiale Mackenzie Fonds fondigations tactique mondial Fonds de fonds mondial depulitéré diversifié Mackenzie avec le Fonds Fonds de durabilité mondiale Mackenzie Fonds mondial de leadership féminin Mackenzie Fonds mondial de leadership féminin Mackenzie Fonds indiciel Diversification maximale Fonds indiciel Diversific		2 août 2013	Fusion du Fonds mondial de dividendes Mackenzie Cundill avec le Fonds
Fusion de la Catégorie Mackenzie Mondial d'actions diversifié avec le Fonds Fonds mondial de ressources Mackenzie 15 juillet 2013 16 août 2019 Modification des objectifs de placement pour permettre au Fonds d'investir dans des actions de sociétés situées partout dans le monde et exerçant leurs activités dans les secleurs de l'énergie et des ressources naturelles Changement de nom, auparavant le Fonds de ressources canadiennes Mackenzie d'investir dans des actions de sociétés situées partout dans le monde et exerçant leurs activités dans les secleurs de l'énergie et des ressources naturelles Changement de nom, auparavant le Fonds de ressources canadiennes Mackenzie Fonds de revenu stratégique mondial Mackenzie Fonds et revenu stratégique mondial Mackenzie Fonds équilibré de durabilité mondiale Mackenzie Fonds mondial de leadership féminin Mackenzie Fonds d'obligations tactique mondial Mackenzie Fonds mondial de leadership féminin Mackenzie Fonds mondiale Mackenzie Fonds mondiale Mackenzie Fonds mondiale de leadership féminin Mackenzie Fonds mon			Fusion de la Catégorie Mackenzie Universal Mondial immobilier avec le Fonds
Fonds mondial de ressources Mackenzie 15 juillet 2013 Changement de nom, auparavant le Fonds de ressources canadiennes Mackenzie Universal floaût 2019 Modification des objectifs de placement pour permettre au Fonds d'investir dans des actions de cociétés studes partout dans le monde et exerçant leurs activités dans les secteurs de l'énergie et des ressources naturelles Changement de nom, auparavant le Fonds de ressources canadiennes Mackenzie 201		25 novembre 2016	Fusion du Fonds d'actions diversifié Mackenzie avec le Fonds
Todo to the control of the control			Fusion de la Catégorie Mackenzie Mondial d'actions diversifié avec le Fonds
de sociétés situées partout dans le monde et exerçant leurs activités dans les secteurs de l'énergie et des ressources naturelles Changement de nom; auparavant le Fonds de ressources canadiennes Mackenzie Fonds de petites et moyennes capitalisations mondiales Mackenzie avec le Fonds 17 septembre 2021 Fusion de la Catégone Mackenzie Actions de petites et moyennes capitalisations mondiales avec le Fonds Fonds de revenu stratégique mondial Mackenzie Fonds de revenu stratégique mondial Mackenzie 8 avril 2014 Modification des objectifs de placement pour permettre au Fonds d'investir directement dans des tires à revenu fixe ou des titres de capitaux propres axés sur le revenu n'importe où dans le monde, et modifications connexes apportées aux stratégies de placement Changement de nom; auparavant le Fonds mondial de revenu diversifié Mackenzie 25 novembre 2016 Fusion du Fonds de stratégie de l'actif mondiale Mackenzie avec le Fonds Fusion du Fonds mondial équilibré diversifié Mackenzie avec le Fonds Fonds d'obligations tactique mondial Mackenzie Fonds mondial de leadership féminin Mackenzie Fonds mondial de leadership féminin Mackenzie Fonds mondial de leadership féminin Mackenzie Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux Mackenzie Fonds mondial de leadership féminin Mackenzie Fonds indiciel Diversification maximale Etats-Unis Mackenzie Fonds mondial de leadership d'impact Mackenzie Mackenzie Fonds mondial de leadership d'impact Mackenzie Mackenzie TOBAM S.A. S. n'est plus un sous-conseiller du Fonds Fonds de revenu Mackenzie S aforte diversification Mackenzie Fonds de revenu Mackenzie Fonds international Mackenzie S aforte diversification Mackenzie Fonds internationa	Fonds mondial de ressources Mackenzie	15 juillet 2013	Changement de nom; auparavant le Fonds de ressources canadiennes Mackenzie Universal
Fonds de petites et moyennes capitalisations mondiales Mackenzie 17 septembre 2021 Fusion du Fonds d'actions de petites et moyennes capitalisations mondiales avec le Fonds Fonds de revenu stratégique mondial Mackenzie Fonds mondial de leadership féminin Mackenzie Fonds équilibré de durabilité mondiale Fonds mondial de leadership féminin Mackenzie Fonds mondial de leadership féminin Mackenzie Fonds indiciel Diversification maximale Marchenzie Fonds indiciel Diversification maximale Etals-Unis Mackenzie Fonds de revenu Mackenzie Fonds de revenu Mackenzie Fonds de revenu Mackenzie Fonds indiciel Diversification maximale Etals-Unis Mackenzie Fonds de revenu Mackenzie Fonds de revenu Mackenzie Fonds Mackenzie Fonds Mackenzie Fonds mondial de leadership féminin Mackenzie Fonds indiciel Diversification maximale Etals-Unis Mackenzie Fonds Mackenzie Fonds Mackenzie Fonds Mackenzie Fonds Mackenzie Fonds mondial de leadership feminin Mackenzie Fonds indiciel Diversification maximale Etals-Unis Mackenzie Fonds Macke		16 août 2019	de sociétés situées partout dans le monde et exerçant leurs activités dans les secteurs de
capitalisations mondiales Mackenzie 17 septembre 2021 17 septembre 2021 17 septembre 2021 17 septembre 2021 18 resptembre 2021 19 resptembre 2021 19 resptembre 2021 10 septembre 2016 25 novembre 2016 25 novembre 2016 25 novembre 2016 16 août 2019 16 août 2019 17 septembre 2021 18 resptembre 2021 19 septembre 2020 20 s			Changement de nom; auparavant le Fonds de ressources canadiennes Mackenzie
Fonds de revenu stratégique mondial Mackenzie 80 avril 2014 Modification des objectifs de placement pour permettre au Fonds d'investir directement dans des titres à revenu fixe ou des titres de capitaux propres axés sur le revenu n'importe où dans le monde, et modifications connexes apportées aux stratégies de placement Changement de nom, auparavant le Fonds mondial de revenu diversifé Mackenzie Fusion du Fonds de stratégie de l'actif mondiale Mackenzie avec le Fonds Fusion du Fonds mondial équilibré diversifié Mackenzie avec le Fonds Fusion du Fonds mondial d'obligations Mackenzie avec le Fonds Fusion du Fonds mondial d'obligations Mackenzie avec le Fonds Fusion du Fonds mondial d'obligations Mackenzie avec le Fonds Fonds équilibré de durabilité mondiale Mackenzie Fonds d'obligations tactique mondial Mackenzie Fonds mondial de leadership féminin Mackenzie Fonds mondial de leadership féminin Mackenzie Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux Mackenzie Fonds indiciel Diversification maximale Efats-Unis Mackenzie Fonds indiciel Diversification maximale Efats-Unis Mackenzie Fonds Mackenzie TOBAM S.A.S. n'est plus un sous-conseiller du Fonds Fonds d'actions américaines à forte diversification Mackenzie TOBAM S.A.S. n'est plus un sous-conseiller du Fonds Fonds de revenu Mackenzie Fonds de revenu Mackenzie ty 15 juillet 2013 Changement de nom, auparavant, le Fonds d'actions américaines à forte diversification Mackenzie TOBAM S.A.S. n'est plus un sous-conseiller du Fonds Fonds de revenu Mackenzie Fonds de revenu Mackenzie Fonds de revenu Mackenzie ty 15 juillet 2013 Changement de nom, auparavant le Fonds international d'actions Mackenzie Universal Fonds international Mackenzie ty Changement de nom, auparavant le Fonds international d'actions Mackenzie Universal		30 juillet 2021	
Mackenzie Mackenzie des titres à revenu fixe ou des titres de capitaux propres axés sur le revenu n'importe où dans le monde, et modifications connexes apportées aux stratégies de placement Changement de nom; auparavant le Fonds mondial de revenu diversifié Mackenzie Ze novembre 2016 Fusion du Fonds de stratégie de l'actif mondiale Mackenzie avec le Fonds Fusion du Fonds mondial équilibré diversifié Mackenzie avec le Fonds Fusion du Fonds mondial équilibré diversifié Mackenzie avec le Fonds Fusion du Fonds mondial équilibré diversifié Mackenzie avec le Fonds Fusion du Fonds mondial équilibré diversifié Mackenzie avec le Fonds Fusion du Fonds mondial équilibré diversifié de durabilité mondiale et d'impact Mackenzie Fonds équilibré de durabilité mondiale Septembre 2021 Changement de nom; auparavant le Fonds équilibré de durabilité mondiale et d'impact Mackenzie Fonds mondial de leadership féminin Mackenzie Fonds mondial de leadership féminin Mackenzie Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux Mackenzie Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux Mackenzie Fonds indiciel Diversification maximale Etats-Unis Mackenzie Fonds de revenu Mackenzie Fonds de		17 septembre 2021	Fusion du Fonds d'actions de petites et moyennes capitalisations mondiales Mackenzie avec le Fonds
Evision du Fonds de stratégie de l'actif mondiale Mackenzie avec le Fonds		30 avril 2014	des titres à revenu fixe ou des titres de capitaux propres axés sur le revenu n'importe où dans
Fusion du Fonds mondial équilibré diversifié Mackenzie avec le Fonds 25 novembre 2016 Fusion du Fonds mondial d'obligations Mackenzie avec le Fonds Fonds équilibré de durabilité mondiale Mackenzie Fonds équilibré de durabilité mondiale Mackenzie Fonds d'obligations tactique mondial Mackenzie Fonds d'obligations tactique mondial Mackenzie Fonds mondial de leadership féminin Mackenzie Fonds mondial de leadership féminin Mackenzie Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux Mackenzie Fonds indiciel Diversification maximale États-Unis Mackenzie Fonds indiciel Diversification maximale Etats-Unis Mackenzie ToBAM S.A.S. n'est plus un sous-conseiller du Fonds Fonds de revenu Mackenzie ToBAM S.A.S. n'est plus un sous-conseiller du Fonds Fonds de revenu Mackenzie ToBAM S.A.S. n'est plus un sous-conseiller du Fonds Fonds international Mackenzie lvy 15 juillet 2013 Changement de nom; auparavant, le Fonds d'actions américaines à forte diversification Mackenzie TOBAM S.A.S. n'est plus un sous-conseiller du Fonds Fonds international Mackenzie lvy 15 juillet 2013 Changement de nom; auparavant le Fonds international d'actions Mackenzie Universal Changement de nom; auparavant le Fonds international de croissance Mackenzie Universal Changement de nom; auparavant le Fonds international de croissance Mackenzie Universal			Changement de nom; auparavant le Fonds mondial de revenu diversifié Mackenzie
Ends indiciel Diversification maximale Etats-Unis Mackenzie Diversification maximale Etats-Unis Mackenzie Diversification maximale Etats-Unis Mackenzie Ends Ends (Diversification Mackenzie Ends (Diversification Ends (Diversi		25 novembre 2016	Fusion du Fonds de stratégie de l'actif mondiale Mackenzie avec le Fonds
Fonds équilibré de durabilité mondiale Mackenzie Fonds équilibré de durabilité mondiale Mackenzie Fonds d'obligations tactique mondial Mackenzie Fonds mondial de leadership féminin Mackenzie Fonds indiciel Diversification maximale États-Unis Mackenzie Fonds indiciel Diversification maximale Etats-Unis Mackenzie Fonds de revenu Mackenzie Fonds de revenu Mackenzie Fonds de revenu Mackenzie Fonds international Mackenzie ly Fusion du Fonds mondial à faible volatilité Mackenzie avec le Fonds Fusion du Fonds mondial à faible volatilité Mackenzie avec le Fonds Fusion du Fonds américain à faible volatilité Mackenzie avec le Fonds Fusion du Fonds américain à faible volatilité Mackenzie avec le Fonds Changement de nom; auparavant, le Fonds d'actions mondiales à forte diversification Mackenzie TOBAM S.A.S. n'est plus un sous-conseiller du Fonds Changement de nom; auparavant, le Fonds de revenu Mackenzie Sentinelle Changement de nom; auparavant, le Fonds d'actions américaines à forte diversification Mackenzie TOBAM S.A.S. n'est plus un sous-conseiller du Fonds Fonds international Mackenzie Fonds international Mackenzie lvy Fonds international d'actions Mackenzie Universal Changement de nom; auparavant le Fonds international d'actions Mackenzie Universal Changement de nom; auparavant le Fonds international de croissance Mackenzie Universal Changement de nom; auparavant le Fonds international de croissance Mackenzie			Fusion du Fonds mondial équilibré diversifié Mackenzie avec le Fonds
Fonds équilibré de durabilité mondiale Mackenzie Fonds d'obligations tactique mondial Mackenzie Fonds d'obligations tactique mondial Mackenzie Fonds mondial de leadership féminin Mackenzie Fonds mondial de leadership féminin Mackenzie Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux Mackenzie Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux Mackenzie Fonds indiciel Diversification maximale États-Unis Mackenzie Fonds indiciel Diversification maximale Etats-Unis Mackenzie Fonds de revenu Mackenzie Fonds de revenu Mackenzie Fonds de revenu Mackenzie Fonds international Mackenzie Fonds international Mackenzie Ity Fonds international Mackenzie Ity Changement de nom; auparavant le Fonds de durabilité mondiale et d'impact Mackenzie Fonds mondial à faible volatilité Mackenzie avec le Fonds Fonds américain à faible volatilité Mackenzie avec le Fonds Changement de nom; auparavant, le Fonds d'actions mondiales à forte diversification Mackenzie TOBAM S.A.S. n'est plus un sous-conseiller du Fonds Changement de nom; auparavant, le Fonds d'actions américaines à forte diversification Mackenzie TOBAM S.A.S. n'est plus un sous-conseiller du Fonds Fonds de revenu Mackenzie Fonds international Mackenzie lvy 15 juillet 2013 Changement de nom; auparavant le Fonds international d'actions Mackenzie Universal Changement de nom; auparavant le Fonds international de croissance Mackenzie Changement de nom; auparavant le Fonds international de croissance Mackenzie Changement de nom; auparavant le Fonds international de croissance Mackenzie		25 novembre 2016	Fusion du Fonds mondial d'obligations Mackenzie avec le Fonds
MackenzieMackenzieFonds d'obligations tactique mondial Mackenzie6 juillet 2018Fusion du Fonds mondial à faible volatilité Mackenzie avec le FondsFonds mondial de leadership féminin Mackenzie25 septembre 2020Changement de nom; auparavant le Fonds mondial de leadership d'impact MackenzieFonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux Mackenzie6 juillet 2018Fusion du Fonds américain à faible volatilité Mackenzie avec le FondsMackenzieChangement de nom; auparavant, le Fonds d'actions mondiales à forte diversification Mackenzie TOBAM S.A.S. n'est plus un sous-conseiller du FondsFonds indiciel Diversification maximale États-Unis Mackenzie15 juillet 2013Changement de nom; auparavant le Fonds de revenu Mackenzie SentinelleÉtats-Unis MackenzieChangement de nom; auparavant, le Fonds d'actions américaines à forte diversification Mackenzie TOBAM S.A.S. n'est plus un sous-conseiller du FondsFonds de revenu Mackenzie5 août 2011Henderson Global Investors Limited cesse d'agir à titre de sous-conseiller du FondsFonds international Mackenzie lvy15 juillet 2013Changement de nom; auparavant le Fonds international d'actions Mackenzie Universal29 septembre 2017Changement de nom; auparavant le Fonds international de croissance Mackenzie		16 août 2019	Fusion du Fonds de revenu stratégique américain Mackenzie avec le Fonds
Fonds mondial de leadership féminin Mackenzie Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux Mackenzie Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux Mackenzie Fonds indiciel Diversification maximale États-Unis Mackenzie Fonds indiciel Diversification maximale Etats-Unis Mackenzie Fonds de revenu Mackenzie Fonds de revenu Mackenzie Fonds de revenu Mackenzie Fonds international Mackenzie Fonds international Mackenzie Fonds international Mackenzie Tobal Changement de nom; auparavant, le Fonds de revenu Mackenzie Sentinelle Changement de nom; auparavant, le Fonds d'actions américaines à forte diversification Mackenzie Tobal Investors Limited cesse d'agir à titre de sous-conseiller du Fonds Fonds international Mackenzie lvy 15 juillet 2013 Changement de nom; auparavant le Fonds international d'actions Mackenzie Universal 29 septembre 2017 Changement de nom; auparavant le Fonds international de croissance Mackenzie		29 septembre 2021	
Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux Mackenzie Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux Mackenzie Fonds indiciel Diversification maximale États-Unis Mackenzie Fonds indiciel Diversification maximale États-Unis Mackenzie Fonds de revenu Mackenzie Fonds international Mackenzie Fonds international Mackenzie lvy [15] juillet 2013 [5] juillet 2020 [6] juillet 2013 [7] Changement de nom; auparavant, le Fonds d'actions américaines à forte diversification Mackenzie Fonds international Mackenzie lvy [7] Juillet 2013 [8] Juillet 2013 [8] Juillet 2013 [9] septembre 2017 [9] Changement de nom; auparavant le Fonds international d'actions Mackenzie Universal [9] Septembre 2017 [9] Changement de nom; auparavant le Fonds international de croissance Mackenzie		6 juillet 2018	Fusion du Fonds mondial à faible volatilité Mackenzie avec le Fonds
Marchés développés mondiaux Mackenzie TOBAM S.A.S. n'est plus un sous-conseiller du Fonds Fonds indiciel Diversification maximale États-Unis Mackenzie TOBAM S.A.S. n'est plus un sous-conseiller du Fonds Changement de nom; auparavant le Fonds de revenu Mackenzie Sentinelle Changement de nom; auparavant, le Fonds d'actions américaines à forte diversification Mackenzie TOBAM S.A.S. n'est plus un sous-conseiller du Fonds Fonds de revenu Mackenzie TOBAM S.A.S. n'est plus un sous-conseiller du Fonds Henderson Global Investors Limited cesse d'agir à titre de sous-conseiller du Fonds Changement de nom; auparavant le Fonds international d'actions Mackenzie Universal Changement de nom; auparavant le Fonds international de croissance Mackenzie		25 septembre 2020	Changement de nom; auparavant le Fonds mondial de leadership d'impact Mackenzie
Fonds indiciel Diversification maximale États-Unis Mackenzie TOBAM S.A.S. n'est plus un sous-conseiller du Fonds Changement de nom; auparavant le Fonds de revenu Mackenzie Sentinelle Changement de nom; auparavant, le Fonds d'actions américaines à forte diversification Mackenzie TOBAM S.A.S. n'est plus un sous-conseiller du Fonds Fonds de revenu Mackenzie TOBAM S.A.S. n'est plus un sous-conseiller du Fonds Fonds de revenu Mackenzie TOBAM S.A.S. n'est plus un sous-conseiller du Fonds Changement de nom; auparavant le Fonds international d'actions Mackenzie Universal Changement de nom; auparavant le Fonds international d'actions Mackenzie Universal Changement de nom; auparavant le Fonds international de croissance Mackenzie			Fusion du Fonds américain à faible volatilité Mackenzie avec le Fonds
Fonds indiciel Diversification maximale États-Unis Mackenzie 15 juillet 2013 Changement de nom; auparavant le Fonds de revenu Mackenzie Sentinelle Changement de nom; auparavant, le Fonds d'actions américaines à forte diversification Mackenzie TOBAM S.A.S. n'est plus un sous-conseiller du Fonds Fonds de revenu Mackenzie Fonds de revenu Mackenzie TOBAM S.A.S. n'est plus un sous-conseiller du Fonds Henderson Global Investors Limited cesse d'agir à titre de sous-conseiller du Fonds Changement de nom; auparavant le Fonds international d'actions Mackenzie Universal 29 septembre 2017 Changement de nom; auparavant le Fonds international de croissance Mackenzie	Marchés développés mondiaux Mackenzie	15 juillet 2020	Mackenzie
États-Unis Mackenzie 15 juillet 2020 Changement de nom; auparavant, le Fonds d'actions américaines à forte diversification Mackenzie TOBAM S.A.S. n'est plus un sous-conseiller du Fonds Fonds de revenu Mackenzie Fonds international Mackenzie lvy 15 juillet 2011 Henderson Global Investors Limited cesse d'agir à titre de sous-conseiller du Fonds Changement de nom; auparavant le Fonds international d'actions Mackenzie Universal 29 septembre 2017 Changement de nom; auparavant le Fonds international de croissance Mackenzie	Fonds indicial Diversification maximale	15 juillet 2013	
Fonds de revenu Mackenzie 5 août 2011 Henderson Global Investors Limited cesse d'agir à titre de sous-conseiller du Fonds Fonds international Mackenzie Ivy 15 juillet 2013 Changement de nom; auparavant le Fonds international d'actions Mackenzie Universal 29 septembre 2017 Changement de nom; auparavant le Fonds international de croissance Mackenzie	,		Changement de nom; auparavant, le Fonds d'actions américaines à forte diversification Mackenzie
Fonds international Mackenzie lvy 15 juillet 2013 Changement de nom; auparavant le Fonds international d'actions Mackenzie Universal 29 septembre 2017 Changement de nom; auparavant le Fonds international de croissance Mackenzie	Fonds de revenu Mackenzie	5 août 2011	
29 septembre 2017 Changement de nom; auparavant le Fonds international de croissance Mackenzie			
	The state of the s		

Fonds	Date d'entrée en vigueur	Changement
Fonds canadien équilibré Mackenzie lvy	1 ^{er} mai 2013	Modification de la stratégie de sorte que le style de placement du volet à revenu fixe du Fonds ne soit plus une approche passive et conservatrice, mais un style de placement axé sur la valeur
	15 juillet 2013	Changement de nom; auparavant le Fonds de croissance et de revenu Mackenzie Ivy
	14 août 2014	Modification de l'objectif de placement pour donner de la flexibilité afin d'optimiser le profil de risque du Fonds par rapport au rendement dans toutes les conditions de marché
	30 juillet 2021	Fusion de la Catégorie Mackenzie Ivy Canadien équilibré avec le Fonds
Fonds d'actions étrangères Mackenzie lvy	30 juillet 2021	Fusion de la Catégorie Mackenzie Ivy Actions étrangères avec le Fonds
Fonds mondial équilibré Mackenzie lvy	14 août 2014	Modification de l'objectif de placement pour donner de la flexibilité afin d'optimiser le profil de risque du Fonds par rapport au rendement dans toutes les conditions de marché
	30 juillet 2021	Fusion de la Catégorie Mackenzie Ivy Mondial équilibré avec le Fonds
Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux ex-Amérique du Nord Mackenzie	15 juillet 2020	Changement de nom; auparavant, le Fonds d'actions internationales à forte diversification Mackenzie TOBAM S.A.S. n'est plus un sous-conseiller du Fonds
Fonds indiciel Diversification maximale Marchés émergents Mackenzie	15 juillet 2020	Changement de nom; auparavant, le Fonds d'actions de marchés émergents à forte diversification Mackenzie TOBAM S.A.S. n'est plus un sous-conseiller du Fonds
Fonds d'obligations de sociétés nord-américaines Mackenzie	28 septembre 2012	Changement de nom; auparavant, le Fonds enregistré d'obligations de sociétés nord-américaines Mackenzie Sentinelle
	15 juillet 2013	Changement de nom; auparavant le Fonds d'obligations de sociétés nord-américaines Mackenzie Sentinelle
	26 juin 2015	Acquisition de l'actif de la Catégorie Mackenzie Obligations de sociétés nord-américaines
	27 septembre 2019	The Putnam Advisory Company, LLC a cessé d'être sous-conseiller
	4 juin 2021	Fusion du Fonds d'opportunités en titres de créance mondiaux Mackenzie avec le Fonds
Mandat privé ciblé d'actions canadiennes Mackenzie	30 juillet 2021	Fusion de la Catégorie mandat privé ciblé d'actions canadiennes Mackenzie avec le Fonds
Mandat privé équilibré de revenu Mackenzie	30 juillet 2021	Fusion de la Catégorie mandat privé équilibré de revenu Mackenzie avec le Fonds
Mandat privé d'actions mondiales Mackenzie	30 juillet 2021	Fusion de la Catégorie mandat privé d'actions mondiales Mackenzie avec le Fonds
Mandat privé d'actions américaines Mackenzie	30 juillet 2021	Fusion de la Catégorie mandat privé d'actions américaines Mackenzie avec le Fonds
Fonds de revenu stratégique Mackenzie	15 juillet 2013	Changement de nom; auparavant le Fonds de revenu stratégique Mackenzie Sentinelle
	19 janvier 2018	Fusion du Fonds équilibré Trimark Quadrus avec le Fonds
	16 août 2019	Fusion du Fonds canadien équilibré Mackenzie avec le Fonds
	30 juillet 2021	Fusion de la Catégorie Mackenzie Revenu stratégique avec le Fonds
Fonds de croissance toutes capitalisations américaines Mackenzie	15 juillet 2013	Changement de nom; auparavant le Fonds croissance maximale États-Unis Mackenzie Universal
	15 septembre 2014	Putnam Advisory Company, LLC remplace Ivy Investment Management Company à titre de sous-conseiller
		Modification des stratégies de placement du Fonds de sorte à tenir compte du remplacement du mandat grandes capitalisations par un mandat toutes capitalisations
		Changement de nom; auparavant le Fonds de croissance grandes capitalisations américaines Mackenzie

Fonds	Date d'entrée en vigueur	Changement	
Fonds de revenu fixe sans contraintes en dollars US Mackenzie	4 juin 2021	Changement de l'objectif de placement afin de permettre au Fonds de viser à offrir un rendement total positif sur un cycle de marché en dollars américains, peu importe la conjoncture du marché, en investissant principalement dans des titres à revenu fixe d'émetteurs situés n'importe où dans le monde et dans des dérivés	
		Changement de nom; auparavant le Fonds d'obligations tactique mondial en dollars US Mackenzie	
Portefeuille équilibré Symétrie	28 septembre 2012	Changement de nom; auparavant le Fonds Portefeuille enregistré équilibré Symétrie Un	
	2 août 2013	Fusion du Fonds équilibré canadien tous secteurs Mackenzie avec le Fonds	
	30 juillet 2021	Fusion de la Catégorie Portefeuille équilibré Symétrie avec le Fonds	
Portefeuille revenu prudent Symétrie	28 septembre 2012	Changement de nom; auparavant, la Catégorie Portefeuille ultra prudent Symétrie Un	
	30 juillet 2021	Fusion de la Catégorie Portefeuille revenu prudent Symétrie avec le Fonds	
Portefeuille prudent Symétrie	28 septembre 2012	Changement de nom; auparavant le Fonds Portefeuille enregistré prudent Symétrie Un	
	30 juillet 2021	Fusion de la Catégorie Portefeuille prudent Symétrie avec le Fonds	
Portefeuille revenu fixe Symétrie	28 septembre 2012	Changement de nom; auparavant le Fonds enregistré revenu fixe Symétrie	
		Modification des objectifs de placement afin de permettre au Fonds d'avoir accès aux titres à revenu fixe en investissant directement dans des titres à revenu fixe ou au moyen d'autres OPC	
		Modifications connexes apportées aux stratégies de placement	
		Retrait de Beutel, Goodman & compagnie Ltée, de Goodman & Company, Conseil en placements Ltée, d'Ivy Investment Management Company, de The Putnam Advisory Company, LLC et de Manulife Asset Management (US) LLC à titre de sous-conseillers	
	16 octobre 2015	Fusion de la Catégorie Portefeuille revenu fixe Symétrie avec le Fonds	
Portefeuille croissance Symétrie	28 septembre 2012	Changement de nom; auparavant le Fonds Portefeuille enregistré croissance Symétrie Un	
	30 juillet 2021	Fusion de la Catégorie Portefeuille croissance Symétrie avec le Fonds	
Portefeuille croissance modérée Symétrie	28 septembre 2012	Changement de nom; auparavant le Fonds Portefeuille enregistré croissance modérée Symétrie Un	
	30 juillet 2021	Fusion de la Catégorie Portefeuille croissance modérée Symétrie avec le Fonds	

RESTRICTIONS ET PRATIQUES EN MATIÈRE DE PLACEMENT

Règlement 81-102

Le prospectus simplifié renferme une description détaillée des objectifs et des stratégies de placement de chacun des Fonds, de même que des risques auxquels ils sont exposés. En outre, les Fonds sont assujettis à certaines restrictions et pratiques contenues dans la législation en valeurs mobilières, y compris le Règlement 81-102, qui visent notamment à faire en sorte que les placements des OPC soient diversifiés et relativement liquides et que les OPC soient gérés de façon adéquate. Nous entendons gérer les Fonds conformément à ces restrictions et pratiques ou obtenir une dispense auprès des autorités en valeurs mobilières avant de mettre en œuvre tout changement.

Dispenses de l'application des dispositions du Règlement 81-102

Le texte qui suit fournit une description des dispenses que certains Fonds ont reçues à l'égard de l'application des dispositions du Règlement 81-102 et/ou une description de l'activité générale de placement.

Dispense relative aux contrats à terme standardisés portant sur le pétrole et le gaz naturel

Un contrat à terme standardisé sur marchandises est un contrat conclu entre deux parties et visant à acheter ou à vendre des marchandises à un prix convenu à une date ultérieure. La valeur du contrat est fondée sur la valeur de la marchandise sous-jacente.

Chacun des Fonds énumérés ci-après a obtenu des organismes de réglementation une dispense de l'application de certaines

obligations du Règlement 81-102 leur permettant de conclure des contrats à terme standardisés sur marchandises ayant pour élément sous-jacent le pétrole brut non corrosif ou le gaz naturel (les « contrats à terme standardisés portant sur le pétrole ou le gaz naturel ») afin de couvrir les placements en portefeuille du Fonds dans des titres dont la valeur peut fluctuer en même temps que les prix du pétrole ou du gaz naturel. Le tableau 3 énumère ces Fonds et donne la limite d'exposition applicable à chaque Fonds.

Tableau 3 : Limites d'exposition pour les contrats à terme standardisés portant sur le pétrole et le gaz naturel

Fonds	Plafond
Fonds canadien équilibré Mackenzie Cundill	10 %
Fonds canadien sécurité Mackenzie Cundill	10 %
Fonds de dividendes canadiens Mackenzie	20 %
Fonds de croissance Mackenzie	20 %
Fonds de revenu stratégique Mackenzie	20 %
Fonds mondial de ressources Mackenzie	75 %

Un Fonds n'achètera pas de contrats à terme standardisés portant sur le pétrole ou le gaz naturel si, immédiatement après l'achat, la valeur totale de ces placements dépassait le pourcentage indiqué par rapport à la valeur totale de l'actif net du Fonds à ce moment-là.

En plus du plafond établi dans le tableau qui précède, la conclusion par chaque Fonds de contrats à terme standardisés portant sur le pétrole ou le gaz naturel est assujettie à certaines conditions. Les opérations doivent être réalisées par ailleurs conformément aux règlements sur les valeurs mobilières régissant l'utilisation de dérivés à des fins de couverture. Un Fonds ne peut conclure des contrats à terme standardisés portant sur le pétrole ou le gaz naturel qu'en contrepartie d'espèces, et il doit liquider sa position dans des contrats à terme standardisés portant sur le pétrole ou le gaz naturel en concluant une opération de liquidation sur ces contrats à terme standardisés avant la première date à laquelle le Fonds serait tenu de livrer le sous-jacent ou d'en prendre livraison. Le sous-conseiller et/ou le gestionnaire de portefeuille qui prend les décisions concernant les achats et les ventes pour le Fonds doit être inscrit comme directeur des placements de produits dérivés aux termes de la Loi sur les contrats à terme sur marchandises (Ontario) (« LCTM ») ou avoir été dispensé de cette obligation d'inscription. Les contrats à terme standardisés portant sur le pétrole ou le gaz naturel seront négociés sur les marchés du New York Mercantile Exchange ou à la Bourse ICE Futures Europe.

Dispense relative aux métaux précieux

Tous les Fonds, sauf les fonds du marché monétaire, peuvent acheter et détenir de l'argent, des certificats d'argent autorisés et des dérivés dont l'élément sous-jacent est l'argent sans facteur d'endettement (les « produits de l'argent ») aux conditions suivantes :

 le placement d'un Fonds dans des produits de l'argent est effectué conformément aux objectifs de placement du Fonds: un Fonds ne peut acheter des produits de l'argent si, immédiatement après l'opération, l'exposition de la valeur marchande totale du Fonds (directe ou indirecte par le truchement de FNB de marchandises, selon la définition à la sous-rubrique « Dispense relative aux FNB cotés aux États-Unis » ci-après) à l'ensemble des marchandises (dont l'or) représente plus de 10 % de la VL, selon la valeur marchande au moment de l'opération.

Dispense relative aux placements dans des titres de créance d'États étrangers

Les organismes de réglementation ont accordé aux Fonds suivants une dispense de l'application de certaines obligations du Règlement 81-102 qui leur permet d'investir dans des titres de créance d'États étrangers.

- 1. Le Fonds équilibré de durabilité mondiale Mackenzie, le Fonds d'actions étrangères Mackenzie Ivv. le Fonds mondial équilibré Mackenzie Ivy, le Fonds de revenu stratégique mondial Mackenzie, le Fonds d'obligations tactique mondial Mackenzie, le Fonds canadien d'obligations durables Mackenzie, le Fonds mondial d'obligations vertes Mackenzie, le Fonds mondial à rendement élevé Anti-Benchmark Mackenzie, le Mandat privé équilibré de revenu mondial prudent Mackenzie, le Mandat privé de revenu fixe mondial Mackenzie, le Mandat privé équilibré de revenu mondial Mackenzie. le Fonds d'obligations tactique mondial en dollars US Mackenzie, le Fonds de revenu stratégique mondial en dollars US Mackenzie. le Fonds d'obligations de catégorie investissement tactique mondial Mackenzie et tous les futurs fonds lancés après le 16 septembre 2021 dont les objectifs et les stratégies de placement permettent d'investir majoritairement dans des titres à revenu fixe ont obtenu une dispense permettant à chacun d'investir :
 - a) jusqu'à 20 % de son actif net, calculé à la valeur marchande au moment de l'acquisition, dans des titres de créance de tout émetteur émis ou garantis par un gouvernement ou un organisme supranational qui se sont vu attribuer une note d'au moins « AA »:
 - b) jusqu'à 35 % de son actif net, calculé à la valeur marchande au moment de l'acquisition, dans des titres de créance émis ou garantis par un même gouvernement ou organisme supranational qui s'est vu attribuer une note d'au moins « AAA ».

Cette dispense comprend les conditions suivantes :

- les dispositions a) et b) qui précèdent ne peuvent être combinées à l'égard d'un émetteur donné;
- les titres achetés doivent être négociés sur un marché mature et liquide;
- l'acquisition des titres achetés doit être conforme aux objectifs de placement du Fonds.

Les conditions supplémentaires suivantes s'appliquent au Fonds d'actions étrangères Mackenzie Ivy et au Fonds mondial équilibré Mackenzie Ivy :

- l'acquisition de titres de créance en vertu de la dispense doit être restreinte à l'acquisition de titres de créance émis par le gouvernement d'un État souverain qui sont admissibles à titre de « quasi-espèces » aux termes du Règlement 81-102;
- le Fonds ne peut acquérir des titres de créance supplémentaires notés « AA » émis par un gouvernement étranger si, immédiatement après l'opération, plus de 20 % de son actif net, calculé à la valeur marchande au moment de l'opération, était investi dans des titres de créance émis par ce même gouvernement étranger, et le Fonds ne peut acquérir des titres de créance supplémentaires notés « AAA » émis par un gouvernement étranger si, immédiatement après l'opération, plus de 35 % de son actif net, calculé à la valeur marchande au moment de l'opération, était investi dans des titres de créance émis par ce même gouvernement étranger.
- Le Fonds de revenu stratégique Mackenzie a obtenu des organismes de réglementation l'autorisation d'investir :
 - a) jusqu'à 20 % de la tranche de son actif net alors investie dans des titres de créance, calculée à la valeur marchande au moment de l'acquisition, dans des titres de créance de tout émetteur émis ou garantis par un gouvernement ou un organisme supranational qui se sont vu attribuer une note d'au moins « AA »;
 - b) jusqu'à 35 % de la tranche de son actif net alors investie dans des titres de créance, calculée à la valeur marchande au moment de l'acquisition, dans des titres de créance de tout émetteur émis ou garantis par un gouvernement qui se sont vu attribuer une note d'au moins « AAA ».

Cette dispense comprend les conditions suivantes :

- les dispositions a) et b) qui précèdent ne peuvent être combinées à l'égard d'un émetteur donné;
- les titres achetés doivent être négociés sur un marché mature et liquide;
- l'acquisition des titres achetés doit être conforme aux objectifs de placement du Fonds.

Dispense relative aux créances hypothécaires

Le Fonds de revenu à court terme canadien Mackenzie peut acheter des créances hypothécaires résidentielles d'une société membre de notre groupe, à condition que ces créances hypothécaires soient conformes aux lignes directrices de la Société canadienne d'hypothèques et de logement et assurées en vertu de la Loi nationale sur l'habitation (la « LNH »). Le Fonds de revenu à court terme canadien Mackenzie peut également acheter des créances hypothécaires assurées en vertu de la LNH et des créances hypothécaires non assurées à des institutions prêteuses avec lesquelles il n'a pas de lien de dépendance. Le portefeuille de créances hypothécaires sera évalué quotidiennement.

Le Fonds de revenu à court terme canadien Mackenzie a obtenu une dispense qui lui permet de ne pas se conformer :

- aux restrictions énoncées aux paragraphes 2.3b) et 2.3c) du Règlement 81-102 (qui portent sur l'acquisition de créances hypothécaires), dans les cas où les dispositions énoncées dans le Règlement C-29 s'appliquent;
- aux pratiques énoncées au paragraphe 2.4 du Règlement 81-102 (qui porte sur les liquidités), dans les cas où les dispositions énoncées dans le Règlement C-29 s'appliquent;
- aux pratiques énoncées au paragraphe 4.2(1) du Règlement 81-102 (qui porte sur l'achat et la vente de titres en portefeuille avec des personnes apparentées) dans les cas où le Fonds suivra les pratiques exposées à la rubrique « Achat et vente de créances hypothécaires » dans ses opérations avec des personnes liées.

Malgré le paragraphe 2.6a) du Règlement 81-102, le Fonds de revenu à court terme canadien Mackenzie peut, conformément à la disposition 1b) de la partie III du Règlement C-29, emprunter un montant qui n'excède pas 10 % de son actif net pour s'assurer qu'il dispose de liquidités à des fins de rachat seulement. Veuillez vous reporter à la rubrique « Information sur les créances hypothécaires à l'égard du Fonds de revenu à court terme canadien Mackenzie » pour obtenir de plus amples renseignements.

Dispense relative aux FNB cotés aux États-Unis

Compte tenu de l'inclusion des fonds communs alternatifs dans le Règlement 81-102, la présente dispense relative aux FNB ne s'applique qu'aux fonds négociés en bourse cotés aux États-Unis.

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières ont accordé aux Fonds, sauf les fonds du marché monétaire, une dispense qui leur permet d'acheter et de détenir des titres dans les types de FNB suivants (collectivement, les « FNB sous-jacents ») :

- a) des FNB qui tentent de procurer des résultats quotidiens qui reproduisent le rendement quotidien d'un indice boursier largement représentatif (l'« indice sous-jacent » du FNB) selon un multiple de jusqu'à 200 % (des « FNB haussiers à effet de levier »), selon l'inverse d'un multiple de jusqu'à 100 % (des « FNB à rendement inverse ») ou selon l'inverse d'un multiple de jusqu'à 200 % (des « FNB baissiers à effet de levier »);
- b) des FNB qui tentent de reproduire le rendement de l'or ou de l'argent ou la valeur d'un dérivé visé dont l'or ou l'argent est l'élément sous-jacent sans effet de levier (l'« élément or ou argent sous-jacent ») ou selon un multiple de jusqu'à 200 % (collectivement, les « FNB d'or et d'argent à effet de levier »);
- c) des FNB qui investissent directement, ou indirectement au moyen de dérivés, dans des marchandises, y compris, notamment, des produits de l'agriculture ou du bétail, l'énergie, les métaux précieux et les métaux industriels, sans effet de levier (les « FNB de marchandises sans effet de levier » et, collectivement avec les FNB d'or et d'argent à effet de levier, les « FNB de marchandises »).

La dispense est assortie des conditions suivantes :

- le placement d'un Fonds dans les titres d'un FNB sous-jacent doit être conforme à ses objectifs de placement fondamentaux:
- les titres du FNB sous-jacent doivent être négociés à une bourse au Canada ou aux États-Unis:
- un Fonds ne peut acheter de titres d'un FNB sous-jacent si, immédiatement après l'achat, plus de 10 % de la VL du Fonds, selon la valeur marchande au moment de l'opération, est composée de titres de FNB sous-jacents;
- un Fonds ne peut acheter des titres de FNB à rendement inverse ou de FNB baissiers à effet de levier ni vendre à découvert des titres de tels FNB si, immédiatement après l'opération, l'exposition de la valeur marchande totale que représente l'ensemble des titres achetés et/ou vendus à découvert correspond à plus de 20 % de la VL du Fonds, selon la valeur marchande au moment de l'opération;
- immédiatement après la conclusion d'un achat, d'une opération sur dérivés ou d'une autre opération en vue d'obtenir une exposition à des marchandises, l'exposition de la valeur marchande totale du Fonds (directe ou indirecte, y compris au moyen de FNB de marchandises) à l'ensemble des marchandises (dont l'or), ne peut représenter, dans l'ensemble, plus de 10 % de la VL du Fonds, selon la valeur marchande au moment de l'opération.

Dispense relative à la couverture de certains dérivés

Tous les Fonds, à l'exception des fonds du marché monétaire, ont obtenu une dispense qui leur permet d'utiliser, comme couverture, un droit ou une obligation de vendre une quantité équivalente du sous-jacent d'un contrat à terme standardisé, d'un contrat à terme de gré à gré ou d'un swap lorsque :

- le Fonds ouvre ou maintient une position acheteur sur un titre assimilable à un titre de créance dont une composante est une position acheteur sur un contrat à terme de gré à gré, ou sur un contrat à terme standardisé ou un contrat à terme de gré à gré; ou
- le Fonds conclut ou maintient une position de swap, et au cours des périodes où il a le droit de recevoir des paiements aux termes du swap.

La dispense est assujettie aux conditions suivantes :

- lorsque le Fonds conclut ou maintient une position de swap et au cours des périodes où il a le droit de recevoir des paiements aux termes du swap, le Fonds détient l'un ou l'autre des éléments suivants :
 - une couverture en espèces qui, avec la couverture constituée pour le swap et la valeur du marché du swap, est au moins égale, selon une évaluation quotidienne à la valeur marchande, à l'exposition au marché sous-jacent du swap;
 - un droit ou une obligation de conclure un swap de compensation d'une quantité et d'une durée équivalentes et une couverture en espèces qui, avec la couverture constituée pour la position, est au moins

- égale au montant total des obligations du fonds aux termes du swap, moins les obligations du fonds aux termes du swap de compensation:
- une combinaison des positions mentionnées aux deux alinéas qui précèdent qui, sans recours à d'autres actifs du Fonds, est suffisante pour permettre au Fonds de faire face à ses obligations selon le swap;
- lorsque le Fonds ouvre ou maintient une position acheteur sur un titre assimilable à un titre de créance dont une composante est une position acheteur sur un contrat à terme de gré à gré ou sur un contrat à terme standardisé ou un contrat à terme de gré à gré, le Fonds détient l'un ou l'autre des éléments suivants :
 - une couverture en espèces qui, avec la couverture constituée pour le dérivé visé et la valeur du marché du dérivé visé, est au moins égale, selon une évaluation quotidienne à la valeur marchande, à l'exposition au marché sous-jacent du dérivé visé;
 - un droit ou une obligation de vendre une quantité équivalente de l'intérêt sous-jacent du contrat à terme standardisé ou du contrat à terme de gré à gré et une couverture en espèces qui, avec la marge sur compte pour la position, est au moins égale au montant, le cas échéant, dont le prix d'exercice du contrat à terme standardisé ou du contrat à terme de gré à gré, est en excédent du prix d'exercice du droit ou de l'obligation de vendre l'intérêt sous-jacent;
 - une combinaison des positions mentionnées aux deux alinéas qui précèdent qui, sans recours à d'autres actifs du Fonds, est suffisante pour permettre au Fonds d'acquérir le sous-jacent du contrat à terme standardisé ou de gré à gré;
- le Fonds s'abstiendra de faire ce qui suit :
 - d'acheter un titre assimilable à une créance assorti d'une composante d'option ou d'une option;
 - d'acheter ou de vendre une option afin de couvrir quelque position que ce soit en vertu des alinéas 2.8(1)b), c), d), e) et f) du Règlement 81-102 si, immédiatement après l'achat ou la vente d'une telle option, plus de 10 % de la valeur liquidative du Fonds, au moment de l'opération, prendrait la forme i) de titres assimilables à des titres de créance achetés qui sont dotés d'une composante d'option ou d'options achetées détenus, dans chaque cas, par le Fonds à des fins autres que de couverture, ou ii) d'options utilisées afin de couvrir quelque position que ce soit en vertu des alinéas 2.8(1)b), c), d), e) ou f) du Règlement 81-102.

Dispense relative aux porteurs de titres importants

Tous les Fonds ont obtenu des autorités canadiennes en valeurs mobilières une dispense qui leur permet d'investir jusqu'à 10 % de leur valeur liquidative dans des fonds de capital d'investissement privé et de crédit privés qui sont offerts par Northleaf Capital Partners

(Canada) Ltd. (« **Northleaf** »), malgré le fait que la Great-West Lifeco Inc., un membre de notre groupe, puisse être un investisseur important dans un instrument privé de Northleaf. La dispense est assortie des conditions suivantes :

- l'achat ou la détention de titres d'un fonds de capital d'investissement privé ou de crédit privé offert par Northleaf (un « Fonds Northleaf ») correspond aux objectifs et aux stratégies de placement du Fonds, ou est nécessaire pour les atteindre:
- au moment de l'engagement de capital dans un Fonds Northleaf, le CEI du Fonds a approuvé l'opération.

Information sur les créances hypothécaires à l'égard du Fonds de revenu à court terme canadien Mackenzie

Achat et vente de créances hypothécaires

Le Fonds de revenu à court terme canadien Mackenzie est un Fonds régi par le Règlement C-29 et le Règlement 81-102. Il peut acquérir les créances hypothécaires de deux façons :

- il peut acheter les créances hypothécaires assurées en vertu de la LNH auprès de personnes non indépendantes de lui et de Mackenzie;
- après avoir remis un avis de 60 jours aux porteurs de titres, il peut acheter les créances hypothécaires assurées ou non en vertu de la LNH auprès de personnes indépendantes de lui et de Mackenzie.

En date du 23 septembre 2021, le Fonds ne détenait pas de créances hypothécaires assurées en vertu de la LNH.

Méthodes de fixation du prix d'acquisition des créances hypothécaires

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières ont établi, dans le Règlement C-29, qu'il existe quatre méthodes différentes permettant de fixer le prix auquel les créances hypothécaires peuvent être acquises.

Lorsqu'il achète des créances hypothécaires auprès d'une personne non indépendante de lui et de Mackenzie, le Fonds peut seulement acquérir des créances hypothécaires à un montant en capital qui produit au moins le rendement que les principaux prêteurs hypothécaires offrent généralement lors de la vente de créances comparables non administrées, dans des conditions semblables (la méthode « rendement de l'investisseur »).

Lorsqu'il achète des créances hypothécaires auprès d'une personne indépendante de lui et de Mackenzie, l'une des trois méthodes peut être utilisée afin d'établir le montant en capital auquel le Fonds peut acquérir les créances hypothécaires :

- le Fonds peut acquérir les créances hypothécaires à un montant en capital qui lui procure un rendement égal au taux d'intérêt auquel l'institution prêteuse fait, au moment de l'achat par le Fonds, des engagements de prêts sur la garantie d'hypothèques comparables (la méthode « taux du prêteur »);
- le Fonds peut acquérir les créances hypothécaires à un montant en capital qui lui procure le même rendement que

le taux d'intérêt exigé par l'institution prêteuse du débiteur hypothécaire à la date de l'engagement, pourvu que cette date ne soit pas plus éloignée que 120 jours de la date d'acquisition de la créance hypothécaire par le Fonds et que ce taux d'intérêt soit égal au taux auquel l'institution prêteuse a fait des engagements de prêts sur la garantie d'hypothèques comparables à la date de l'engagement (la méthode « taux de l'engagement financier à terme »);

le Fonds peut acquérir les créances hypothécaires à un montant en capital qui procure au Fonds un rendement qui n'est pas inférieur de plus de ½ de 1 % au taux d'intérêt auquel l'institution prêteuse fait des engagements de prêts, au moment de l'achat, sur la garantie d'hypothèques comparables, pourvu que l'institution qui vend des créances hypothécaires au Fonds ait conclu un accord pour racheter ces créances dans des circonstances où cela est avantageux pour le Fonds et que les Autorités canadiennes en valeurs mobilières considèrent que cet accord justifie la différence de rendement pour le Fonds (la méthode « taux du prêteur modifié »).

La méthode adoptée aux fins de l'établissement du prix auquel les créances hypothécaires sont acquises influe sur le rendement que le Fonds en tire. Le rendement que le Fonds tire des créances hypothécaires achetées à des institutions prêteuses indépendantes de lui et de Mackenzie est généralement inférieur à celui qui provient des créances hypothécaires acquises par l'intermédiaire d'un tiers avec lequel il a un lien de dépendance, étant donné que le prix versé à des institutions prêteuses inclut une compensation de leurs frais. Cependant, ceci peut être compensé par les frais de gestion facturés au Fonds par le gestionnaire.

On prévoit que les répercussions de l'utilisation des méthodes décrites ci-dessus, en ce qui concerne les opérations conclues entre les personnes non indépendantes, seront comme suit :

- selon la méthode taux du prêteur, le rendement pour le Fonds serait habituellement plus élevé que le rendement aux termes de la méthode taux du prêteur modifié, quelle que soit la tendance des taux d'intérêt;
- l'utilisation de la méthode taux de l'engagement financier à terme, plutôt que de la méthode taux du prêteur, donnerait lieu à des rendements plus élevés pour le Fonds lorsque les taux d'intérêt fléchissent, à des rendements inférieurs lorsque les taux d'intérêt sont à la hausse et à des rendements semblables lorsque les taux d'intérêt sont stables:
- aux termes de la méthode taux du prêteur modifié, comparativement à la méthode taux de l'engagement financier à terme, le rendement pour le Fonds serait habituellement inférieur lorsque les taux d'intérêt fléchissent ou sont stables, ainsi que supérieurs, inférieurs ou équivalents lorsque les taux d'intérêt augmentent, selon l'étendue de l'augmentation.

Le Fonds de revenu à court terme canadien Mackenzie se servira de la méthode taux de l'engagement financier à terme lorsqu'il achètera des créances hypothécaires auprès de personnes indépendantes de lui et de Mackenzie.

Restrictions et pratiques ordinaires en matière de placement

Les autres restrictions et pratiques ordinaires en matière de placement énoncées dans le Règlement 81-102 sont réputées faire partie intégrante de la présente notice annuelle. Vous pouvez vous procurer un exemplaire des restrictions et pratiques ordinaires en matière de placement adoptées par les Fonds en nous écrivant à l'adresse indiquée à la rubrique « Adresse des Fonds et de Placements Mackenzie ».

Comme le permet le Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement (« Règlement 81-107 »), les Fonds peuvent participer à des opérations entre fonds, sous réserve du respect de certaines conditions, y compris, en ce qui concerne les titres cotés, que les opérations soient réalisées au cours du marché d'un titre plutôt qu'au dernier cours vendeur avant l'exécution de l'opération. Par conséquent, les Fonds ont obtenu une dispense les autorisant à réaliser des opérations entre fonds si le titre est un titre coté et que l'opération est réalisée au dernier cours vendeur immédiatement avant la réalisation de l'opération, sur une bourse à la cote de laquelle le titre est inscrit ou coté.

Approbation du comité d'examen indépendant

Le comité d'examen indépendant des Fonds Mackenzie (« CEI »), formé aux termes du Règlement 81-107, a approuvé une instruction permanente visant à permettre aux Fonds d'acquérir les titres émis par des entités qui nous sont apparentés, comme il est prévu au Règlement 81-107. Les entités qui nous sont apparentées sont des émetteurs ayant le contrôle de Mackenzie ou des émetteurs contrôlés par les mêmes personnes que Mackenzie. Malgré les dispositions du Règlement 81-107 et l'instruction permanente adoptée par le CEI, nous estimons qu'il est inapproprié pour les Fonds d'investir dans des titres émis par la Société financière IGM Inc., laquelle détient indirectement en propriété la totalité des actions ordinaires en circulation de Mackenzie. Le CEI vérifie au moins chaque trimestre les opérations de placement effectuées par les Fonds lorsque celles-ci visent des titres émis par des entités

apparentées. Plus précisément, le CEI s'assure de ce qui suit à l'égard de chacune des décisions de placement :

- qu'elle n'a pas été influencée d'aucune façon que ce soit, ni prise dans l'intérêt d'un émetteur apparenté ou d'autres entités liées au Fonds ou à Placements Mackenzie;
- qu'elle reflète notre jugement commercial, compte tenu uniquement de l'intérêt du Fonds;
- qu'elle est conforme à nos politiques et à l'instruction permanente du CEI:
- qu'elle donne lieu à un résultat juste et raisonnable pour le Fonds.

Le CEI est tenu d'aviser les autorités en valeurs mobilières de tout manquement de notre part dont il a connaissance à l'une des conditions susmentionnées.

Le CEI a approuvé le remplacement de l'auditeur des Fonds Saxon existants au plus tard le 31 mars 2009 et donc PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. sera remplacé par Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. avec prise d'effet le 31 mars 2009 et, en ce qui concerne certains Fonds qui existaient avant le 30 juin 2008, Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. a remplacé KPMG s.r.l./s.E.N.C.R.L., PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. ou Ernst & Young s.r.l./s.E.N.C.R.L. avec prise d'effet à cette date.

Veuillez consulter la rubrique « Comité d'examen indépendant des Fonds Mackenzie » pour obtenir de plus amples renseignements sur le CEI.

Changement des objectifs et des stratégies de placement

Les objectifs de placement d'un Fonds ne peuvent être modifiés qu'après obtention du consentement des investisseurs de ce Fonds au cours d'une assemblée spécialement convoquée à cette fin. Les stratégies de placement indiquent comment le Fonds entend atteindre ses objectifs de placement. À titre de gestionnaire des Fonds, nous pouvons modifier les stratégies de placement à l'occasion; nous vous aviserons toutefois de notre intention, au moyen d'un communiqué, s'il s'agit d'un changement important au sens du Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement (le « Règlement 81-106 »). Rèalement 81-106. Selon le « changement important » s'entend d'un changement dans l'activité, l'exploitation ou les affaires d'un Fonds qui serait considéré comme important par un investisseur raisonnable au moment de décider s'il doit souscrire des parts du Fonds ou les conserver.

DESCRIPTION DES PARTS

Chaque Fonds est lié à un portefeuille de placement précis et à des objectifs et des stratégies de placement précis et peut offrir de nouvelles séries, à tout moment sans vous en aviser ni obtenir votre approbation.

Chaque Fonds a droit au rendement total (y compris les gains réalisés ou non) des actifs de son portefeuille, déduction faite de la tranche des frais de gestion, des frais d'administration et des charges du fonds (comme il est indiqué dans le prospectus simplifié des Fonds) qui lui est attribuable.

Les porteurs de titres de chaque série de chaque Fonds ont droit à une part proportionnelle du rendement net de ce Fonds. Ils ont aussi le droit de toucher des distributions, s'il en est déclaré, et de recevoir, au moment du rachat, la VL de la série.

Séries de parts

Les frais de chacune des séries de chaque Fonds sont comptabilisés séparément et une VL est calculée pour les parts de chaque série. Même si l'argent que d'autres investisseurs et vous affectez à la souscription de parts et aux dépenses afférentes à toute série est comptabilisé par série dans les registres administratifs de votre Fonds, les actifs de toutes les séries de votre Fonds sont regroupés pour créer un seul portefeuille aux fins de placement.

Il y a actuellement 37 séries de parts offertes aux termes du présent prospectus simplifié, notamment les parts des séries A, AR, B, C, D, DA, DF, F, F5, F8, FB, FB5, G, GP, I, O, O5, PW, PWR, PWB, PWF, PWF5, PWF8, PWFB, PWFB5, PWT5, PWT8, PWX, PWX5, PWX8, S5, S8, SC, T5, T8 et R ainsi que de série Investisseur. Les séries offertes par chaque Fonds aux termes de la présente notice annuelle sont précisées à la page couverture. La mise de fonds minimale et les critères d'admissibilité pour la souscription de titres des séries sont présentés en détail dans le prospectus simplifié.

Certains Fonds offrent des séries supplémentaires aux termes de prospectus simplifiés distincts. Les parts de série R et de série S (le cas échéant) ne sont offertes que par voie de placements dispensés. Certains Fonds ont des séries qui n'acceptent aucune nouvelle souscription. Ces séries ne figurent généralement pas à la page couverture de la notice annuelle et ne sont généralement pas offertes aux termes du prospectus simplifié.

Distributions

On prévoit que chacun des Fonds versera suffisamment de distributions de revenu net et de gains en capital nets annuellement à ses investisseurs pour qu'il ne soit pas tenu de payer de l'impôt sur le revenu ordinaire en vertu de la partie I de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) (la « Loi de l'impôt »). Il peut également verser des remboursements de capital. Les Fonds peuvent verser des distributions de revenu net ou de gains en capital nets ou des remboursements de capital, à tout moment que nous pouvons, en qualité de gestionnaire, déterminer à notre appréciation.

Le revenu net et les gains en capital nets d'un Fonds seront premièrement distribués aux investisseurs qui ont droit à une réduction des frais de gestion en vue de payer toute distribution sur ceux-ci. Veuillez vous reporter à la rubrique « Frais et charges et remises sur les frais de gestion » pour obtenir de plus amples renseignements. Un Fonds peut attribuer des gains en capital nets sous forme de distribution de rachat à un investisseur qui fait racheter des parts du Fonds, y compris à un investisseur qui fait racheter des parts de ce Fonds dans le cadre d'un échange contre des titres d'un autre Fonds Mackenzie. Tout solde du revenu net ou des gains en capital nets d'un Fonds devant être distribué sera attribué aux séries de parts de ce Fonds, en fonction de la VL relative des séries et des frais de chaque série pour compenser le revenu net ou les gains en capital nets au plus tard à la date de la distribution et sera distribué proportionnellement aux investisseurs de chacune des séries à la date de paiement des distributions. Une telle distribution aura lieu autour du jour ouvrable suivant la date ou les dates de clôture des registres pour les distributions, à notre gré.

Notre chef des placements et les gestionnaires de portefeuille principaux qui effectuent des placements dans les Fonds qu'ils gèrent ne paient pas de frais de gestion à l'égard des placements effectués dans les parts de série F, de série O ou de série O5. Ils peuvent avoir droit à des distributions spéciales à partir d'un Fonds afin de profiter de la remise sur les frais de gestion. En ce qui a trait aux titres de série F, ces personnes recevront une distribution spéciale des Fonds qu'elles gèrent, de sorte que l'attribution des frais de gestion soit ramenée à zéro.

Liquidation et autres droits de résiliation

Si un Fonds venait à être dissous (ou si une série de parts d'un Fonds était annulée), chaque part que vous possédez donnerait droit à parts égales avec chaque autre part de la même série à l'actif du Fonds, après que toutes les dettes du Fonds (ou celles attribuées à la série de parts annulée) auront été réglées ou que des sommes auront été mises de côté à cet égard.

Droits de conversion et de rachat

Les parts de la plupart des Fonds peuvent être échangées contre d'autres parts de ce Fonds ou d'un autre Fonds Mackenzie (un « échange »), comme le décrit la rubrique « Souscriptions et échanges de parts » et elles peuvent faire l'objet d'un rachat, tel qu'il est décrit à la rubrique « Comment faire racheter des parts ».

Droits de vote et changements soumis à l'approbation des investisseurs

Vous avez droit à une voix pour chaque part que vous détenez à toute assemblée des investisseurs de votre Fonds et à toute assemblée convoquée uniquement pour les investisseurs de cette série de parts. Nous sommes tenus de convoquer une assemblée des investisseurs d'un Fonds afin que soient étudiés et approuvés, par au moins la majorité des voix exprimées à l'assemblée (en personne ou

par voie de procuration), les changements importants suivants, s'ils sont proposés :

- un changement à la base de calcul des frais de gestion ou autres dépenses qui sont facturés au Fonds ou à vous, qui pourrait entraîner une augmentation des charges du Fonds ou pour vous, à moins i) que le contrat ne soit négocié sans lien de dépendance avec une partie autre que nous ou un membre de notre groupe ou avec qui nous avons des liens et ne se rapporte à des services liés à l'exploitation du Fonds et ii) que vous ne receviez un avis écrit d'au moins 60 jours avant la date de prise d'effet du changement proposé, ou, à moins i) que l'OPC puisse être désigné comme étant offert « selon le mode de souscription sans frais d'acquisition » et ii) que les investisseurs ne reçoivent un avis écrit d'au moins 60 jours avant la date de prise d'effet du changement proposé. Dans le même ordre d'idées, l'instauration par nous de certains nouveaux frais pour le Fonds qui pourraient être payables par le Fonds ou les investisseurs du Fonds nécessiterait également l'approbation d'une majorité des voix exprimées à une assemblée des investisseurs du
- un changement de gestionnaire d'un Fonds (sauf s'il s'agit d'un membre de notre groupe);
- un changement des objectifs de placement d'un Fonds;
- une diminution de la fréquence de calcul de la VL pour chaque série de parts;
- certaines restructurations importantes d'un Fonds;
- toute autre question qui doit être soumise au vote des investisseurs d'un Fonds aux termes des documents constitutifs de ce dernier, des lois applicables ou d'un contrat quelconque.

Autres changements

Vous recevrez un préavis écrit d'au moins 60 jours à l'égard de ce qui suit :

- un changement d'auditeur d'un Fonds;
- le Fonds entreprend une restructuration avec un autre OPC ou lui cède son actif, à condition qu'un Fonds cesse d'exister suivant la restructuration ou la cession de son actif et que

vous deveniez un porteur de titres d'un autre Fonds (autrement, un vote sera requis).

Pour la majorité des Fonds, à l'exception de ce qui est indiqué ci-après, nous vous remettons un préavis d'au moins 30 jours (à moins qu'un préavis plus long ne soit exigé aux termes de la législation en valeurs mobilières) pour modifier la déclaration de fiducie applicable dans les circonstances suivantes :

- lorsque la législation en valeurs mobilières exige qu'un avis écrit vous soit remis avant l'entrée en vigueur du changement;
- lorsque la modification serait autorisée aux termes de la législation en valeurs mobilières, mais que nous croyons raisonnablement que la modification proposée est susceptible de porter atteinte à vos intérêts financiers ou à vos droits, de sorte qu'il est équitable de vous donner un préavis sur la modification proposée.

Les porteurs de titres du Fonds de dividendes canadiens Mackenzie doivent recevoir un préavis écrit de 20 jours.

Sauf pour le Fonds de dividendes canadiens Mackenzie, nous pouvons également modifier la déclaration de fiducie d'un Fonds sans vous envoyer de préavis et sans obtenir votre approbation, si nous croyons que la modification proposée n'est pas raisonnablement susceptible de vous porter atteinte ou :

- afin d'assurer la conformité aux lois, aux règlements ou aux politiques qui s'appliquent;
- afin d'assurer votre protection;
- afin de supprimer les conflits ou les incohérences entre la déclaration de fiducie et toute loi, tout règlement ou toute politique applicable au Fonds, au fiduciaire ou à ses mandataires;
- afin de corriger les erreurs typographiques, les erreurs d'écriture ou autres;
- afin de faciliter l'administration du Fonds ou de tenir compte des modifications de la Loi de l'impôt qui sont susceptibles d'avoir une incidence défavorable sur le régime fiscal d'un Fonds ou le vôtre, si aucun changement n'est apporté.

ÉVALUATION DES TITRES EN PORTEFEUILLE

Les titres en portefeuille de chacun des Fonds sont évalués à la fermeture (l'« heure d'évaluation ») de la Bourse de Toronto (la « TSX ») chaque jour de bourse. Un « jour de bourse » correspond à tout jour au cours duquel la TSX est ouverte. La valeur des titres en portefeuille et des autres actifs de chaque Fonds est établie comme suit :

 La valeur de toute encaisse détenue ou déposée, de tous les effets, billets et comptes clients, frais payés d'avance, dividendes en espèces et intérêts déclarés ou accumulés, mais non encore reçus, est généralement établie selon leur

- montant intégral, à moins que nous ayons décidé que ces actifs ont une valeur moindre que ce montant intégral, auquel cas leur valeur sera celle que nous jugeons de façon raisonnable être juste.
- Les métaux précieux (certificats ou lingots) et les autres produits de base sont évalués à leur juste valeur marchande, généralement établie selon les cours publiés par les bourses ou d'autres marchés.
- Les titres en portefeuille cotés à une bourse sont évalués à leur cours de clôture ou au dernier cours vendeur déclaré avant l'évaluation ce jour de bourse ou, si aucun cours de

- clôture ni aucune vente ne sont déclarés avant l'évaluation ce jour de bourse, à la moyenne des derniers cours vendeur et acheteur déclarés avant l'évaluation ce jour de bourse.
- Les titres en portefeuille des Fonds non cotés à une bourse qui sont négociés sur le marché hors cote sont évalués au dernier cours vendeur déclaré avant l'évaluation ce jour de bourse ou, si aucune vente n'est déclarée avant l'évaluation ce jour de bourse, à la moyenne des derniers cours vendeur et acheteur déclarés avant l'évaluation ce jour de bourse.
- Malgré ce qui précède, si les titres en portefeuille sont intercotés ou négociés sur plus d'une bourse ou d'un marché, nous nous servirons du cours de clôture, du dernier cours vendeur ou de la moyenne des derniers cours vendeur et acheteur, selon le cas, qui ont été déclarés avant l'évaluation sur la bourse ou le marché que nous considérons être la principale bourse ou le principal marché pour ces titres.
- Les titres à revenu fixe inscrits à la cote d'une bourse seront évalués au cours de fermeture ou à leur dernier cours de vente déclaré avant l'évaluation ce jour de bourse ou, s'il n'y a pas de cours de fermeture et si aucune vente n'est déclarée avant l'évaluation ce jour de bourse, à la moyenne des derniers cours vendeur et acheteur déclarés avant l'évaluation ce jour de bourse.
- Les titres à revenu fixe non cotés en bourse des Fonds sont évalués à leur juste valeur établie selon les prix fournis par des établissements reconnus, des participants au marché ou selon des modèles d'établissement des prix établis avant l'évaluation ce jour de bourse.
- Lorsqu'un Fonds détient des titres émis par un autre OPC (un « Fonds sous-jacent »), les titres du Fonds sous-jacent sont évalués selon le cours calculé par le gestionnaire de cet OPC pour la série de titres applicables de cet OPC ce jour de bourse, conformément aux actes constitutifs de cet OPC.
- Les positions acheteur sur des options, des titres assimilables à un titre de créance et des bons de souscription sont évaluées à la valeur marchande courante de leurs positions.
- Lorsqu'un Fonds vend une option, la prime reçue par celui-ci est inscrite comme un crédit reporté. Ce crédit reporté correspond à la valeur marchande courante de l'option qui serait nécessaire pour liquider la position. Toute différence découlant d'une réévaluation sera considérée comme un gain non réalisé ou une perte non réalisée sur les placements. Le crédit reporté doit être déduit de la VL du Fonds. Les titres en portefeuille du Fonds qui sont l'objet de l'option vendue continueront d'être évalués à la valeur marchande courante, telle que nous l'avons établie.
- Les couvertures sur devises sont évaluées à leur valeur marchande ce jour de bourse et toute différence qui résulterait d'une réévaluation sera traitée comme un gain ou une perte non réalisé sur le placement.
- La valeur des contrats à terme de gré à gré ou des swaps est le gain ou la perte, le cas échéant, qui se dégagerait si,

- ce jour de bourse, la position sur les contrats à terme de gré à gré ou les swaps, selon le cas, était liquidée.
- La valeur d'un contrat à terme standardisé sera :
 - si les limites quotidiennes imposées par le marché à terme où le contrat à terme standardisé a été émis ne sont pas en vigueur, le gain ou la perte qui serait réalisé sur le contrat à terme standardisé si, ce jour de bourse, la position sur les contrats à terme standardisés était liquidée;
 - si les limites quotidiennes imposées par le marché à terme où le contrat à terme standardisé a été émis sont en vigueur, fondée sur la valeur marchande courante de l'élément sous-jacent du contrat à terme standardisé.
- La marge payée ou déposée pour des contrats à terme standardisés ou des contrats à terme de gré à gré est prise en compte comme débiteur et la marge composée d'actifs autres que des espèces est indiquée comme détenue à titre de marge.
- Les titres en portefeuille dont la revente fait l'objet de restrictions ou de limitations, par la loi ou par l'effet d'une déclaration, d'un engagement ou d'un contrat du Fonds, sont évalués à la moindre des valeurs suivantes :
 - leur valeur selon les cotations publiées d'usage commun ce jour de bourse;
 - la valeur marchande des titres en portefeuille de la même catégorie ou de la même série d'une catégorie, dont la revente ne fait pas l'objet de restrictions (les « titres correspondants »), réduite d'un escompte équivalant à la différence entre le coût d'acquisition des titres en question et la valeur marchande des titres correspondants à la date de la souscription. Ce montant diminue de façon proportionnelle au cours de la période de restriction jusqu'au moment où les titres ne font plus l'objet de restrictions.
- Pour ce qui est des titres en portefeuille dont le cours est donné en devise, le cours est converti en dollars canadiens au moyen d'un taux de change en vigueur à la fermeture des marchés nord-américains ce jour de bourse. Pour ce qui est des titres en portefeuille d'un Fonds en dollars américains dont le cours est donné dans une devise autre que le dollar américain, le cours est converti en dollars américains au moyen d'un taux de change en vigueur à la fermeture des marchés nord-américains ce jour de bourse.
- Malgré ce qui précède, les titres en portefeuille et les autres actifs pour lesquels aucune cote du marché, de notre avis, n'est exacte ou fiable ou dont la cote du marché ne tient pas compte des renseignements importants disponibles ou ne peut être obtenue facilement, sont évalués à leur juste valeur, telle que nous l'avons établie.

Si un titre en portefeuille ne peut être évalué selon les règles précitées ou selon toute autre règle en matière d'évaluation adoptée aux termes des lois sur les valeurs mobilières pertinentes ou si toute règle adoptée par nous mais non énoncée dans les lois sur les valeurs mobilières applicables n'est pas pertinente compte tenu des circonstances, nous utiliserons une évaluation que nous considérons

comme juste et raisonnable et qui est dans votre intérêt. Dans ces circonstances, nous reverrons généralement les communiqués concernant le titre en portefeuille, discuterons d'une évaluation appropriée avec d'autres gestionnaires de portefeuille, des analystes et l'Institut des fonds d'investissement du Canada et consulterons d'autres sources pour procéder à une évaluation juste et appropriée. Si les règles précitées sont en conflit avec les règles en matière d'évaluation adoptées conformément aux lois sur les valeurs mobilières pertinentes, nous utiliserons les règles en matière d'évaluation adoptées aux termes de ces lois.

Les actes constitutifs de chacun des Fonds contiennent les détails du passif qui doivent être inclus dans le calcul de la VL pour chaque série de parts des Fonds. Le passif d'un Fonds comprend, notamment, tous les effets, les billets et les comptes créditeurs, tous les frais de gestion, frais d'administration et charges du fonds payables ou courus, tous les engagements contractuels relatifs au paiement de fonds ou à des biens, toutes les provisions que nous autorisons ou approuvons pour les impôts (le cas échéant) ou les engagements éventuels et tout autre élément de passif du Fonds. Nous déterminerons, de bonne foi, si le passif constitue des frais

attribuables à la série en cause ou des frais courants des Fonds. Aux fins du calcul de la VL pour chaque série de parts, nous utiliserons les renseignements les plus récents publiés chaque jour de bourse. L'achat ou la vente de titres en portefeuille d'un Fonds sera pris en compte au plus tard lors du premier calcul de la VL pour chaque série de parts après la date où l'achat ou la vente devient irrévocable.

Au cours des trois (3) dernières années, nous n'avons pas fait le choix de nous écarter des pratiques d'évaluation des Fonds décrites ci-dessus.

Différences par rapport aux IFRS

Conformément aux modifications apportées au Règlement 81-106, la juste valeur d'un titre en portefeuille utilisée pour déterminer le cours quotidien des parts d'un Fonds pour les souscriptions et les rachats des investisseurs sera établie en fonction des principes d'évaluation d'un Fonds décrits ci-dessus, lesquels pourraient différer des exigences des Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Par conséquent, la valeur déclarée des titres détenus par un Fonds peut être différente de celle qui figure dans ses états financiers annuels et intermédiaires.

CALCUL DE LA VALEUR LIQUIDATIVE

La VL d'un Fonds, au moment d'une évaluation, est la valeur marchande de l'actif du Fonds moins son passif.

Après la fermeture des bureaux chaque jour de bourse, une VL distincte pour chacune des séries de parts de chaque Fonds sera calculée étant donné que les frais de gestion, les frais d'administration et les charges du fonds pour chaque série sont différents.

Veuillez noter que la VL des Fonds en dollars américains est calculée en dollars américains.

Pour les titres de chaque série de chaque Fonds, on calcule la VL par titre en :

- additionnant la quote-part des liquidités, des titres en portefeuille et de tous les autres actifs du Fonds attribués à cette série;
- soustrayant les dettes applicables à cette série de parts (ce qui comprend la quote-part des dettes communes attribuables à cette série et les dettes attribuables directement à la série);
- divisant l'actif net par le nombre total de parts de cette série détenus par les investisseurs.

En général, la VL par titre appliquée aux ordres de souscription ou de rachat de parts des Fonds (exception faite des indications du

paragraphe ci-après) augmentera ou diminuera chaque jour de bourse en raison des changements de la valeur des titres en portefeuille de ces Fonds. Lorsqu'une distribution à l'égard d'une série d'un Fonds est déclarée (autres que des distributions des frais de gestion), la VL par titre de cette série diminue du montant des distributions par titre à la date de versement.

Nous entendons faire en sorte que le prix des parts de chaque série du Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie demeure fixe à 10 \$ CA. Ce Fonds suit la méthode de l'amortissement du coût pour l'évaluation de ses titres en portefeuille et le revenu net du Fonds est affecté quotidiennement à chaque série de parts, puis distribué aux investisseurs chaque semaine ou chaque mois sous la forme de parts supplémentaires du Fonds, sauf si, avant la distribution, un investisseur demande un paiement par chèque.

Dans le cas des souscriptions et des rachats de parts des Fonds, la VL par titre est la première valeur établie une fois que nous avons reçu tous les documents relatifs à un ordre de souscription ou de rachat.

Toute personne peut obtenir gratuitement la VL de chaque Fonds et la VL par titre en composant le 1 800 387-0615 (service en français) ou le 1 800 387-0614 (service en anglais).

SOUSCRIPTIONS ET ÉCHANGES DE PARTS

Souscription de parts

Les parts des Fonds ne sont vendues que par l'intermédiaire des conseillers financiers indépendants. Le conseiller financier que vous choisissez est votre mandataire; il vous fera des recommandations de placement qui correspondent à votre tolérance au risque et à vos objectifs de rendement et passera des ordres pour votre compte. Nous ne sommes pas responsables des recommandations que vous fait votre conseiller financier. Vous pouvez faire racheter les parts des Fonds par l'intermédiaire de votre conseiller financier ou par notre intermédiaire.

Les parts des séries A, AR, B, C, DA, GP, SP, T5 ou T8 sont offertes aux termes des quatre modes de souscription suivants (sauf indication contraire ci-après) :

- le mode de souscription avec frais d'acquisition, aux termes duquel vous pouvez être tenu de verser à votre courtier des frais d'acquisition négociables;
- le mode de souscription avec frais de rachat, auquel cas nous verserons un courtage fixe à votre courtier, pour votre compte, lorsque vous souscrivez des titres, et vous pouvez être tenu de payer des frais pour nous rembourser ce courtage, si vous faites racheter vos parts au cours des sept (7) années suivantes:
- le mode de souscription avec frais modérés 2, aux termes duquel nous verserons un courtage fixe à votre courtier, pour votre compte, lorsque vous souscrivez des titres, et vous pourriez être tenu de payer des frais pour nous rembourser ce courtage, si vous faites racheter vos parts au cours des deux (2) années suivantes (ce mode de souscription n'est pas offert à l'égard des Fonds Diversification maximale):
- le mode de souscription avec frais modérés 3, aux termes duquel nous verserons un courtage fixe à votre courtier, pour votre compte, lorsque vous souscrivez des titres, et vous pourriez être tenu de payer des frais pour nous rembourser ce courtage, si vous faites racheter vos parts au cours des trois (3) années suivantes.

Chacun des trois derniers modes de souscription est appelé un « mode de souscription avec frais d'acquisition différés ». Veuillez noter que tous les modes de souscription avec frais d'acquisition différés ne seront plus offerts conformément à la proposition de règle intitulée Rule 81-502 Restrictions on the Use of the Deferred Sales Charge Option for Mutual Funds de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario qui devrait entrer en vigueur le 1er juin 2022.

Malgré ce qui précède :

- les parts de série DA du Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie ne peuvent être souscrites selon le mode de souscription avec frais modérés 2;
- les parts de série A du Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie, du Fonds canadien d'obligations Mackenzie, du Fonds de revenu à court terme canadien Mackenzie et du Fonds de revenu à duration ultra-courte en dollars US Mackenzie ne peuvent être souscrites que selon les modes de souscription avec frais d'acquisition différés;
- les parts des séries A et T5 du Fonds de revenu à taux variable Mackenzie, du Fonds d'obligations tactique mondial Mackenzie, du Fonds d'obligations de catégorie investissement tactique mondial Mackenzie, du Fonds de titres de catégorie investissement à taux variable Mackenzie, du Fonds d'obligations de sociétés nord-américaines Mackenzie, du Fonds d'obligations stratégique Mackenzie et du Fonds de revenu fixe sans contraintes en dollars US Mackenzie ne peuvent être souscrites que selon les modes de souscription avec frais d'acquisition différés;
- les parts des séries A et T8 du Fonds de revenu fixe sans contraintes Mackenzie ne peuvent être souscrites que selon les modes de souscription avec frais d'acquisition différés.

Si vous détenez des parts des séries A, B, C, T5 ou T8 qui ont été souscrites selon un mode de souscription avec frais d'acquisition différés (et si ces parts n'ont pas été souscrites dans le cadre de notre Programme philanthropique), nous les échangerons automatiquement contre des parts assorties du mode de souscription avec frais d'acquisition du même Fonds, le deuxième vendredi du mois suivant l'expiration du délai prévu dans le barème des frais de rachat, sous réserve de certaines exceptions décrites dans le paragraphe suivant. Dans tous les cas où nous échangerons vos titres contre des titres de la même série, vos frais de gestion demeureront inchangés.

Pour les séries de certains Fonds mentionnées dans le tableau ci-après qui n'offrent pas le mode de souscription avec frais d'acquisition différés ni le mode de souscription avec frais d'acquisition, nous échangerons vos parts contre des parts assorties du mode de souscription avec frais d'acquisition d'une série différente du même Fonds, le deuxième vendredi du mois suivant l'expiration du délai prévu dans le barème des frais de rachat. Dans tous les cas où nous échangerons vos titres contre des titres d'une série différente du même Fonds, vos frais de gestion seront réduits. Veuillez vous reporter à la rubrique « Frais et charges » du prospectus simplifié.

Tableau 4 : Fonds avec séries assorties du mode de souscription avec frais d'acquisition différés et du mode de souscription avec frais d'acquisition

Fonds	Série assortie du mode de souscription avec frais d'acquisition différés	Série assortie du mode de souscription avec frais d'acquisition
Fonds canadien d'obligations Mackenzie; Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie; Fonds de revenu à court terme canadien Mackenzie; Fonds d'obligations de catégorie investissement tactique mondial Mackenzie; Fonds de titres de catégorie investissement à taux variable Mackenzie; Fonds de revenu à duration ultra-courte en dollars US Mackenzie	Α	SC
Fonds de revenu à taux variable Mackenzie; Fonds d'obligations tactique mondial Mackenzie; Fonds d'obligations de sociétés nord-américaines Mackenzie; Fonds d'obligations stratégique Mackenzie; Fonds de revenu fixe sans contraintes en dollars US Mackenzie	A T5	SC S5
Fonds de revenu fixe sans contraintes Mackenzie	A T8	SC S8

Advenant un échange automatique par lequel vous obtenez des titres assortis du mode de souscription avec frais d'acquisition, la commission de suivi versée à votre courtier correspondra à celle indiquée à la rubrique « Rémunération du courtier » du prospectus simplifié. Veuillez noter que la commission de suivi facturée pour l'échange, comme il est indiqué à la rubrique « Rémunération du courtier » du prospectus simplifié, aurait de toute façon augmentée puisque, en règle générale, la commission de suivi augmente automatiquement une fois écoulé le délai prévu dans le barème des frais de rachat pour s'établir au montant équivalent de la commission de suivi versée à l'égard du mode de souscription avec frais d'acquisition du Fonds applicable.

Nous effectuerons cet échange sans frais.

Si vous avez initialement souscrit vos parts assorties de frais d'acquisition différés selon le mode de règlement en dollars américains et que vos parts font l'objet d'un échange automatique contre des parts assorties de frais d'acquisition, vous continuerez à détenir vos parts selon le mode de règlement en dollars américains après l'échange automatique. Veuillez vous reporter à la rubrique « Mode de règlement en dollars américains » de la section « Services facultatifs » du prospectus simplifié pour obtenir de plus amples renseignements sur ce service.

Le prix d'émission des parts est fondé sur la VL du Fonds pour la série de parts visée, calculée après la réception, en bonne et due forme, de votre ordre de souscription. Nous devons recevoir le formulaire de demande et l'argent dans les deux (2) jours de bourse suivant votre ordre de souscription (un (1) jour de bourse dans le cas du Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie).

Si nous n'avons pas reçu le paiement au plus tard le deuxième (2°) jour de bourse suivant la date à laquelle l'ordre de souscription a été passé (le premier jour de bourse dans le cas de fonds du marché monétaire), nous sommes tenus, aux termes de la loi, de racheter les parts le jour de bourse suivant. Si le montant reçu lors du rachat est supérieur au prix que vous auriez payé pour les parts, le Fonds doit conserver l'excédent. Toutefois, si votre obligation à la souscription est supérieure au montant reçu lors du rachat (situation qui se produira si la VL du Fonds visé a diminué depuis la date de votre ordre de souscription), vous ou votre courtier devrez verser au Fonds en question le montant de toute insuffisance, ainsi que tous les frais additionnels relatifs au traitement de l'ordre de rachat. Votre courtier peut exiger que vous payiez ce montant, si vous avez fait échouer l'ordre de souscription.

Vous trouverez des détails sur les modes de souscription et la marche à suivre pour présenter un ordre de souscription dans le prospectus simplifié, à la rubrique « Souscriptions, échanges et rachats ».

Les parts des séries D, DF, F, F5, F8, FB, FB5, G, I, O, O5, PW, PWB, PWF, PWF5, PWF8, PWFB, PWFB5, PWT5, PWT8, PWX, PWX5, PWX8, S5, S8 et SC de même que de série Investisseur, ne peuvent être souscrites selon les modes de souscription avec frais d'acquisition différés. Aucuns frais d'acquisition ne s'appliquent à la souscription de parts des séries DF, F, F5, F8, FB, FB5, PWF, PWF5, PWF8, PWFB ou PWFB5. Cependant, ces parts ne sont offertes que si vous avez déjà conclu une entente de services tarifés pour conseils avec votre courtier ou si vous participez à un programme de comptes intégrés avec lui, aux termes desquels vous versez une rémunération directement à votre courtier.

Rémunération du courtier

Les modes de souscription que vous choisissez auront une incidence sur la rémunération à laquelle votre courtier aura droit au moment de l'opération de souscription et par la suite, tant que vous détiendrez des parts des Fonds. Veuillez consulter la rubrique « Rémunération du courtier » du prospectus simplifié pour obtenir de plus amples renseignements sur la rémunération que nous versons aux courtiers en valeurs pour la vente des titres des Fonds.

Comment échanger des parts entre les Fonds

Vous pouvez échanger vos parts contre des parts des Fonds Mackenzie que vous êtes autorisé à détenir en communiquant avec votre conseiller financier, qui nous transmettra vos directives. Vous devez tenir compte de ce qui suit en ce qui concerne les échanges :

 Vous ne pouvez pas échanger des parts d'un Fonds contre des parts d'un OPC offert uniquement aux termes du prospectus simplifié des Fonds communs de placement Mackenzie Canada Vie.

- Si vous détenez vos parts dans un REEI de Placements Mackenzie, vous ne pouvez échanger les parts des séries AR ou PWR que contre des parts des séries AR ou PWR d'un autre Fonds.
- Votre courtier peut vous facturer des frais d'échange correspondant tout au plus à 2 % de la valeur des parts échangées en contrepartie des services qu'il vous fournit dans le cadre de l'échange.
- Si les parts que vous désirez échanger ont été souscrites selon le mode de souscription avec frais d'acquisition différés, les nouvelles parts seront assujetties au même barème des frais de rachat. Si les nouvelles parts ne peuvent être souscrites selon le mode de souscription avec frais d'acquisition différés, le cas échéant, vous devrez payer tous les frais de rachat pertinents à l'égard des parts que vous faites racheter avant l'émission des nouvelles parts.
- Les parts d'un Fonds Mackenzie que vous avez souscrites selon un mode de souscription particulier ne devraient être échangées que contre d'autres parts assorties du même mode de souscription (si ces parts sont offertes selon le même mode de souscription). Si les parts que vous avez souscrites selon un mode de souscription particulier ne sont pas offertes par le Fonds dont vous souhaitez acquérir les titres au moyen de l'échange, vous pouvez payer des frais d'acquisition. Si vous suivez ces règles, vous éviterez de payer inutilement des frais d'acquisition supplémentaires. Vous pouvez échanger vos parts souscrites aux termes d'un mode de souscription contre des parts assorties d'un autre mode, dans certaines circonstances. Veuillez consulter le prospectus simplifié des Fonds.
- Vous ne pouvez pas échanger des parts que vous avez souscrites selon un mode de souscription avec frais d'acquisition différés en particulier contre des parts souscrites selon un autre type de mode de souscription avec frais d'acquisition différés.
- Les parts que vous avez souscrites selon le mode de souscription avec frais collectifs ne peuvent être échangées que contre d'autres parts souscrites selon le même mode.
- Dans le cas d'un échange de parts, le prix est la première
 VL pour la série de parts du Fonds qui est établie après la réception en bonne et due forme de votre ordre d'échange.

Comment échanger des parts d'une série contre celles d'une autre série du même Fonds

Vous pouvez échanger vos parts d'une série d'un Fonds contre des parts d'une autre série du même Fonds en communiquant avec votre conseiller financier, qui nous transmettra sans tarder vos directives. Vous devez tenir compte de ce qui suit en ce qui concerne les échanges entre les séries d'un même Fonds :

Vous ne pouvez échanger des parts d'une autre série d'un Fonds contre des parts des séries D, DF, F, F5, F8, FB, FB5, G, PW, PWB, PWF, PWF5, PWF8, PWFB, PWFB5, PWR, PWT5, PWT8, PWX, PWX5 et PWX8 que si vous êtes un investisseur autorisé à souscrire des parts de ces séries. Veuillez consulter la rubrique « Souscriptions et échanges

- de parts » du prospectus simplifié pour connaître les catégories d'investisseurs ayant le droit de souscrire ces parts. Afin d'établir votre admissibilité, veuillez consulter votre conseiller financier.
- Vous ne pouvez échanger des parts d'une série d'un Fonds contre des parts des séries I, O, O5, PW, PWB, PWF, PWF5, PWF8, PWFB, PWFB5, PWR, PWT5, PWT8, PWX, PWX5 et PWX8 du même Fonds que si vous êtes autorisé à souscrire des parts de ces séries.
- Avant d'échanger des parts des séries A, AR, B, C, DA, GP, SP, T5 ou T8 contre des parts des séries D, DF, F, F5, F8, FB, FB5, G, I, O, O5, PW, PWB, PWF, PWF5, PWF8, PWFB, PWFB5, PWT5, PWT8, PWX5, PWX5, PWX8 ou SC ou des parts de série Investisseur, vous devrez payer tous les frais de rachat pertinents si vous avez souscrit ces parts selon le mode de souscription avec frais de rachat, étant donné que les parts des séries D, DF, F, F5, F8, FB, FB5, G, I, O, O5, PW, PWB, PWF, PWF5, PWF8, PWFB, PWFB5, PWR, PWT5, PWT8, PWX, PWX5, PWX8, S5, S8 et SC ainsi que les parts de série Investisseur, ne peuvent être souscrites que selon le mode de souscription avec frais d'acquisition.
- Si vous échangez des parts des séries A, AR, B, C, DA, GP, SP, T5 ou T8 souscrites selon un type de mode de souscription avec frais d'acquisition différés contre des parts des séries A, AR, B, C, DA, GP, SP, T5 ou T8 acquises selon le même mode de souscription, les nouvelles parts seront assujetties au même barème des frais de rachat. Si vous conservez le même mode de souscription, vous éviterez de payer inutilement des frais d'acquisition supplémentaires.
- Avant l'expiration du délai prévu dans le barème des frais d'acquisition différés, les échanges ne sont pas autorisés, au sein du même Fonds, entre les parts des séries A, AR, B, C, DA, GP, SP, T5 ou T8 souscrites (ou la série SC du Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie) selon le mode de souscription avec frais d'acquisition et les parts des séries A, AR, B, C, DA, GP, SP, T5 ou T8 souscrites selon un mode de souscription avec frais d'acquisition différés, sauf s'il s'agit de parts souscrites selon le mode de souscription avec frais de rachat admissibles au régime de rachat sans frais décrit à la rubrique « Comment faire racheter des parts ».
- En outre, vous pourrez, à l'expiration du délai prévu dans le barème des frais de rachat, échanger les parts que vous avez souscrites selon le mode de souscription avec frais de rachat contre des parts assorties du mode de souscription avec frais d'acquisition ou contre des parts de toute autre série offerte, sans frais supplémentaires. Votre courtier touche une commission de suivi plus élevée sur les parts souscrites selon le mode de souscription avec frais d'acquisition et pourrait toucher une commission de suivi plus élevée si vous échangez des parts souscrites selon le mode de souscription avec frais de rachat contre des parts d'une autre série offerte. Les échanges entre les parts des séries A, AR, B, C, DA, GP, SP, T5 ou T8 souscrites selon

le mode de souscription avec frais modérés 2 ou le mode de souscription avec frais modérés 3 et les parts des séries A, AR, B, C, DA, GP, SP, T5 ou T8 souscrites selon le mode de souscription avec frais de rachat ne sont pas autorisés non plus.

Vous pouvez également effectuer des échanges entre des titres souscrits selon des modes de souscription différents, conformément à nos politiques et procédures, ces échanges n'étant pas imposables.

Le tableau 5 suivant indique quels sont les échanges imposables dans votre situation si vous détenez vos parts à l'extérieur d'un régime enregistré.

Tableau 5 : Échanges imposables si les parts sont détenues hors d'un régime enregistré

Type d'échange	Imposable	Non imposable
Des parts d'une série ou d'un mode de souscription à des parts d'une autre série ou d'un autre mode de souscription du même Fonds		✓
Tous les autres échanges	✓	

Livraison des aperçus du fonds, des prospectus, des états et des rapports

Nous vous ferons parvenir les documents suivants et votre conseiller financier ou votre courtier peut également le faire :

- les aperçus du fonds, et toute autre modification, autres que celles décrites ci-après:
- les avis d'exécution pour les souscriptions, les échanges ou les rachats de parts de votre Fonds;
- les états de compte:
- à votre demande, le prospectus simplifié, les états financiers annuels audités ou les états financiers semestriels non audités d'un Fonds ainsi que les rapports annuels de la direction sur le rendement du fonds ou les rapports de la direction intermédiaires sur le rendement du fonds, ou les deux:
- si votre Fonds constitué en fiducie a effectué une distribution, les feuillets T3 tous les ans (les résidents du Québec recevront également un relevé 16), sauf si vos parts sont détenues dans un régime fiscal enregistré.

Vous devriez conserver tous les avis d'exécution et tous les états de compte, car ils vous aideront à préparer votre déclaration d'impôt et à calculer le prix de base rajusté de vos parts à des fins fiscales. Veuillez prendre note que chacun de ces documents est également disponible par voie électronique à l'adresse www.placementsmackenzie.com par l'intermédiaire d'AccèsClient (service auquel vous devez vous inscrire).

Dispense de l'obligation de remise de l'aperçu du fonds pour les participants aux programmes de prélèvement automatique

Avant d'adhérer à un programme de placement périodique, appelé programme de prélèvements automatiques (« PPA »), votre courtier vous transmettra un exemplaire de l'aperçu du fonds en vigueur des Fonds ainsi qu'un formulaire d'accord de PPA. Si vous en faites la demande, vous recevrez également un exemplaire du prospectus simplifié des Fonds.

Par suite de votre placement initial dans le cadre du PPA, vous ne recevrez pas d'autres aperçus du fonds pour les séries du ou des Fonds dans lesquels vous avez investi, à la condition que votre courtier vous envoie un avis vous informant de ce qui suit : i) vous ne recevrez pas les aperçus du fonds après la date de l'avis, à moins que vous en fassiez la demande par après; ii) vous pouvez obtenir sur demande et sans frais les derniers aperçus du fonds déposés en composant le 1800 387-0615 (service en français) ou le 1 800 387-0614 (service en anglais), en communiquant avec nous à l'adresse électronique service@mackenzieinvestments.com ou en envoyant votre demande par la poste à l'adresse indiquée dans les apercus du fonds ou dans le prospectus simplifié qui vous ont été remis; iii) vous pouvez également vous procurer des copies des aperçus du fonds à l'adresse www.sedar.com ou sur notre site Web, à l'adresse www.placementsmackenzie.com; iv) vous n'aurez pas de droit de résolution prévu par la loi à l'égard des souscriptions subséquentes faites dans le cadre du PPA, mais vous continuerez de bénéficier d'un droit d'action si le prospectus simplifié ou un document intégré par renvoi dans celui-ci contient des informations fausses ou trompeuses: et v) vous pouvez modifier ou fermer votre PPA en tout temps avant une date de placement prévu. On vous rappellera également chaque année comment vous pouvez demander les derniers apercus du fonds déposés.

Dispense de l'obligation de remise de l'aperçu du fonds pour les participants à notre service d'architecture de portefeuille

Avant d'adhérer à notre service d'architecture de portefeuille (« SAP »), votre courtier vous transmettra un exemplaire de l'aperçu du fonds des Fonds composant le modèle de portefeuille que vous avez choisi. Si vous en faites la demande, vous recevrez également un exemplaire du prospectus simplifié des Fonds.

Par suite de votre placement initial dans le cadre du SAP, vous ne recevrez pas d'autres apercus du fonds pour les séries du ou des Fonds dans lesquels vous avez investi, à la condition que votre courtier vous envoie un avis vous informant de ce qui suit : i) sauf lorsqu'un ou des nouveaux Fonds sont ajoutés à votre modèle de portefeuille, vous ne recevrez pas les aperçus du fonds après la date de l'avis, à moins que vous en fassiez la demande par après; ii) vous pouvez obtenir sur demande et sans frais les derniers aperçus du fonds déposés en composant le 1 800 387-0615 (service en français) ou le 1 800 387-0614 (service en anglais), en communiquant avec nous à l'adresse électronique service@mackenzieinvestments.com ou en envoyant votre demande par la poste à l'adresse indiquée dans les aperçus du fonds ou dans le prospectus simplifié qui vous ont été remis; iii) vous pouvez également vous procurer des copies des aperçus du fonds à l'adresse www.sedar.com ou sur notre site Web, à l'adresse www.placementsmackenzie.com; iv) vous n'aurez pas de droit de résolution prévu par la loi à l'égard des souscriptions faites en raison de changements apportés aux catégories d'actifs et aux fourchettes autorisées et d'opérations de rééquilibrage (chaque situation étant décrite dans la convention relative au SAP), mais vous continuerez de bénéficier d'un droit d'action si le prospectus simplifié ou un document intégré par renvoi dans celui-ci contient des informations fausses ou trompeuses; et v) vous pouvez fermer votre SAP en tout temps. On vous rappellera également chaque année comment vous pouvez demander les derniers aperçus du fonds déposés.

Dispense de l'obligation de transmission de l'aperçu du fonds aux investisseurs dont les parts de série A, de série T5 ou de série T8 ont été échangées contre des parts de série SC, de série S5 ou de série S8. selon le cas

Lorsque vous souscrivez des parts de série A, de série T5 ou de série T8 d'un des Fonds énumérés dans le tableau 4 à la page 22 selon les modes de souscription avec frais d'acquisition différés, vous recevez l'aperçu du fonds de cette série du Fonds. Cependant, suivant l'expiration du délai prévu dans le barème des frais de rachat, nous échangerons automatiquement vos parts contre des parts de série SC, de série S5 ou de série S8, selon le cas, assorties du mode de souscription avec frais d'acquisition, dont les frais de gestion sont plus bas, mais vous ne recevrez pas l'aperçu du fonds de votre nouvelle série de parts. Vous pourrez cependant demander de recevoir gratuitement le dernier aperçu du fonds de la série pertinente en composant sans frais le 1 800 387-0615 (service en français) ou le 1 800 387-0614 (service en anglais), en communiquant avec nous à l'adresse électronique service@mackenzieinvestments.com ou en envoyant votre demande par la poste à l'adresse indiquée dans l'aperçu du fonds ou dans le prospectus simplifié qui vous ont été remis. Vous pouvez également vous procurer une copie de l'aperçu du fonds à l'adresse www.sedar.com ou sur notre site Web, à l'adresse www.placementsmackenzie.com. Vous n'aurez pas, en vertu de la loi, de droit de résolution à l'égard d'un contrat de souscription qui porte sur la souscription de parts de série SC, de série S5 ou de série S8 dans le cadre d'un échange automatique visant à obtenir des parts assorties du mode de souscription avec frais d'acquisition. Toutefois. vous continuerez de bénéficier du droit d'action en nullité ou en dommages-intérêts si un apercu du fonds ou un document intégré par renvoi dans un prospectus simplifié de la série pertinente contient des informations fausses ou trompeuses, que vous ayez ou non demandé de recevoir l'apercu du fonds.

Dispense de l'obligation de transmission de l'aperçu du fonds aux investisseurs dont les parts des séries Au détail ont été échangées contre des parts de séries Patrimoine privé

L'aperçu du fonds de chaque série Au détail (au sens donné ci-après) a été consolidé avec l'apercu du fonds de la série Patrimoine privé correspondante (l'« apercu du fonds consolidé »). Chaque aperçu du fonds consolidé contient des renseignements sur la série Au détail et la série Patrimoine privé correspondante, y compris les réductions de frais applicables à la série Patrimoine privé. Lorsque vous souscrivez des parts de série Au détail ou Patrimoine privé d'un Fonds pour la première fois, vous recevez l'aperçu du fonds consolidé de cette série du Fonds. Cependant, si vous détenez des parts de série Au détail et devenez par la suite admissible à détenir des parts de série Patrimoine privé correspondantes, selon le cas, dont les frais de aestion et d'administration combinés sont plus bas, nous procéderons à un échange pour vous faire bénéficier de la série dont les frais sont plus bas, mais vous ne recevrez pas l'apercu du fonds consolidé de votre nouvelle série de parts. Si vous détenez des parts de série Patrimoine privé et que vous cessez par la suite d'être admissible à détenir cette série, nous procéderons à un échange pour vous faire bénéficier de la série Au détail correspondante, dont les frais de gestion et d'administration combinés sont plus élevés, mais vous ne recevrez pas l'apercu du fonds consolidé de votre nouvelle série de parts. Vous pourrez cependant demander de recevoir gratuitement le dernier aperçu du fonds de la série pertinente en composant sans frais le 1 800 387-0615 (service en français) ou le 1 800 387-0614 (service en anglais), en communiquant avec nous à l'adresse électronique service@mackenzieinvestments.com ou en envoyant votre demande par la poste à l'adresse indiquée dans l'aperçu du fonds ou dans le prospectus simplifié qui vous ont été remis. Vous pouvez également vous procurer une copie de l'aperçu du fonds à l'adresse www.sedar.com ou sur notre site Web, à l'adresse www.placementsmackenzie.com. Vous n'aurez pas, en vertu de la loi, de droit de résolution à l'égard d'une entente de souscription qui porte sur la souscription et la vente de parts de séries de Patrimoine privé dans le cadre d'un échange automatique. Toutefois, vous continuerez de bénéficier du droit d'action en nullité ou en dommages-intérêts si un aperçu du fonds ou un document intégré par renvoi dans un prospectus simplifié de la série pertinente contient des informations fausses ou trompeuses, que vous avez ou non demandé de recevoir l'aperçu du fonds.

COMMENT FAIRE RACHETER DES PARTS

Rachat de parts

La marche à suivre pour présenter un ordre de rachat est précisée dans le prospectus simplifié à la rubrique « Souscriptions, échanges et rachats ».

Le montant que vous recevrez pour votre ordre de rachat est fondé sur la prochaine VL du Fonds pour la série de parts visée qui est établie après la réception en bonne et due forme de votre ordre de rachat. Dans le cas d'un Fonds en dollars américains, le montant que vous recevrez sera en dollars américains. Votre ordre de rachat doit être fait par écrit ou, si vous avez conclu une entente avec votre courtier, par un moyen électronique, par l'intermédiaire de votre courtier. Si vous possédez un certificat de titres, vous devez le présenter au moment de faire votre demande de rachat. Afin de vous protéger contre les fraudes, dans les cas où les rachats dépassent un certain montant, votre signature sur la demande de rachat et, le cas échéant, sur le certificat, doit être avalisée par une banque, une société de fiducie, un membre d'une bourse reconnue ou tout autre organisme que nous jugeons satisfaisant.

Il peut parfois être plus rapide de nous téléphoner directement pour soumettre un ordre de rachat portant sur votre compte Placements Mackenzie. Nos numéros de téléphone sont le 1 800 387-0615 (service en français) ou le 1 800 387-0614 (service en anglais). Votre conseiller financier peut vous remettre notre formulaire de demande du service de rachat téléphonique. Le service de rachat téléphonique ne peut pas être utilisé pour le rachat des parts de l'ensemble des Fonds détenues dans un régime enregistré ou dans des comptes établis au nom de votre courtier ou d'un autre intermédiaire. Nous vous recommandons de toujours consulter votre conseiller financier avant de communiquer un ordre de rachat. Le produit de votre rachat sera transféré électroniquement à votre compte bancaire. Aucuns frais ne s'appliquent à l'utilisation du service de rachat téléphonique.

Si vous procédez à plus d'un rachat à la fois, vos ordres de rachat seront traités selon leur ordre de réception. Les ordres de rachat portant sur des transferts provenant de régimes enregistrés ou vers de tels régimes peuvent ne se réaliser qu'au moment où toutes les modalités administratives concernant les régimes enregistrés auront été exécutées.

Si nous ne recevons pas tous les documents nécessaires pour vendre vos titres dans les dix (10) jours de bourse suivant la date du rachat, aux termes des lois sur les valeurs mobilières, ce dixième (10°) jour de bourse, nous devons souscrire le même nombre de parts que celui que vous avez fait racheter. Nous affecterons votre produit de rachat au paiement de ces parts. Si la VL par titre a diminué depuis la date du rachat, le Fonds doit conserver l'excédent. Si la VL par titre a augmenté depuis cette date, vous ou votre courtier serez tenus de verser au Fonds la différence, plus tous les frais supplémentaires relatifs au traitement de l'ordre de rachat. Votre courtier pourrait exiger que vous payiez ce montant, si vous avez fait échouer l'ordre de rachat.

Si la valeur marchande de votre placement ne remplit plus la condition relative à la mise de fonds minimale requise parce que vous avez fait racheter des parts, nous pouvons, à notre discrétion, racheter vos parts, fermer votre compte et vous retourner le produit de rachat.

Nous ne rachèterons pas vos parts si leur valeur tombe en deçà de la mise de fonds minimale exigée par suite d'une baisse de la VL par titre plutôt qu'en raison d'un rachat de vos parts.

Mode de souscription avec frais d'acquisition

Si vous avez versé à votre courtier des frais d'acquisition au moment de l'achat, aucuns frais ne s'appliquent au rachat de vos parts.

Modes de souscription avec frais d'acquisition différés

Si vous avez souscrit vos parts des séries A, AR, B, C, DA, GP, SP, T5 ou T8 selon un mode de souscription avec frais d'acquisition différés, vous n'avez versé à votre courtier aucuns frais d'acquisition au moment de la souscription. Nous avons plutôt versé ces frais d'acquisition à votre courtier pour votre compte. Par conséquent, si vous faites racheter vos parts :

- au cours des sept (7) années suivant leur date d'émission dans le cas de parts souscrites selon le mode de souscription avec frais de rachat;
- au cours des deux (2) années suivant leur date d'émission dans le cas de parts souscrites selon le mode de souscription avec frais modérés 2;
- au cours des trois (3) années suivant leur date d'émission dans le cas de parts souscrites selon le mode de souscription avec frais modérés 3;

vous pourriez être tenu de nous payer des frais de rachat selon les pourcentages indiqués dans le prospectus simplifié, à la rubrique « Frais et charges », afin de nous rembourser ce paiement. Certains rachats peuvent être effectués sans que des frais de rachat ne soient facturés, tel qu'il est décrit ci-après à la rubrique « Rachat sans frais ».

Si vous détenez des parts des séries A, B, C, T5 ou T8 qui ont été souscrites selon un mode de souscription avec frais d'acquisition différés (et si ces parts n'ont pas été souscrites dans le cadre de notre Programme philanthropique), nous les échangerons automatiquement contre des parts assorties du mode de souscription avec frais d'acquisition du même Fonds, le deuxième vendredi du mois suivant l'expiration du délai prévu dans le barème des frais de rachat, sous réserve de certaines exceptions décrites dans le paragraphe suivant. Dans tous les cas où nous échangerons vos titres contre des titres de la même série, vos frais de gestion demeureront inchangés.

Pour les séries de certains Fonds mentionnées dans le tableau 4 à la page 22 qui n'offrent pas le mode de souscription avec frais d'acquisition différés ni le mode de souscription avec frais d'acquisition, nous échangerons vos parts contre des parts assorties du mode de souscription avec frais d'acquisition d'une série différente du même Fonds, le deuxième vendredi du mois suivant l'expiration du

délai prévu dans le barème des frais de rachat. Dans tous les cas où nous échangerons vos titres contre des titres d'une série différente du même Fonds, vos frais de gestion seront réduits. Veuillez vous reporter à la rubrique « **Frais et charges** » du prospectus simplifié.

Advenant un échange automatique par lequel vous obtenez des titres assortis du mode de souscription avec frais d'acquisition, la commission de suivi versée à votre courtier correspondra à celle indiquée à la rubrique « Rémunération du courtier » du prospectus simplifié. Veuillez noter que la commission de suivi facturée pour l'échange, comme il est indiqué à la rubrique « Rémunération du courtier » du prospectus simplifié, aurait de toute façon augmentée puisque, en règle générale, la commission de suivi augmente automatiquement une fois écoulé le délai prévu dans le barème des frais de rachat pour s'établir au montant équivalent de la commission de suivi versée à l'égard du mode de souscription avec frais d'acquisition du Fonds applicable.

Nous effectuerons cet échange sans frais.

Si vous avez initialement souscrit vos parts assorties de frais d'acquisition différés selon le mode de règlement en dollars américains et que vos parts font l'objet d'un échange automatique contre des parts assorties de frais d'acquisition, vous continuerez à détenir vos parts selon le mode de règlement en dollars américains après l'échange automatique. Veuillez vous reporter à la rubrique « Mode de règlement en dollars américains » de la section « Services facultatifs » du prospectus simplifié pour obtenir de plus amples renseignements sur ce service.

Veuillez noter que les parts des séries D, DF, F, F5, F8, FB, FB5, G, I, O, O5, PW, PWB, PWF, PWF5, PWF8, PWFB, PWFB5, PWR, PWT5, PWT8, PWX, PWX5, PWX8, S5, S8 et SC, de même que de série Investisseur, ne peuvent être souscrites selon un mode de souscription avec frais d'acquisition différés.

Nous observons les principes énumérés ci-après pour réduire vos frais de rachat à l'égard de toutes les parts des séries A, AR, B, C, DA, GP, SP, T5 ou T8 que vous avez souscrites selon un mode de souscription avec frais d'acquisition différés :

- nous traiterons toujours en premier lieu toute partie inutilisée du régime de rachat sans frais;
- nous rachèterons ensuite les parts que vous avez souscrites en premier lieu;
- nous attribuerons aux parts que vous avez acquises dans le cadre d'un réinvestissement automatique des distributions effectuées par le Fonds la même date d'émission que les parts faisant l'objet du paiement des distributions;
- les parts qui ont fait l'objet d'un échange porteront la même date d'émission que les parts que vous déteniez avant l'échange, sauf :
 - si vous faites racheter des parts de série AR souscrites selon un mode de souscription avec frais d'acquisition différés au moyen d'un régime de placement à intervalles réguliers (comme un PPA), et que vos parts de série AR ont été échangées contre celles d'une autre série, actuellement, le taux des frais de rachat peut être déterminé sur une base annuelle de sorte que

- chaque année où vous étiez propriétaire de la série initiale, nous pouvons présumer que la date de votre première souscription de la série au cours de cette année est la « date de souscription initiale » de toutes les séries souscrites une telle année;
- si la souscription est faite pour des parts qui n'ont pas été souscrites selon le même mode de souscription, les parts visées par la souscription porteront la date de cette opération.

Veuillez noter que même si les parts de série DA peuvent être souscrites selon le mode de souscription avec frais de rachat ou le mode de souscription avec frais modérés, ces parts ne sont pas assorties d'un droit de rachat sans frais. Toutefois, dans la mesure où un titre de série DA est échangé contre un titre qui est assorti d'un droit de rachat sans frais, vous pourrez vous prévaloir du droit de rachat sans frais associé au nouveau titre en fonction de la date à laquelle le titre de série DA a été souscrit.

Si vous souhaitez en savoir davantage sur le calcul des frais de rachat, veuillez communiquer avec votre conseiller financier ou avec nous.

Rachat sans frais

Si vous êtes un porteur de parts des séries A, AR, B, C, DA, GP, SP, T5 ou T8 d'un Fonds souscrites selon un mode de souscription avec frais d'acquisition différés, vous pouvez faire racheter, chaque année civile, sans payer de frais de rachat (le « rachat sans frais »), à concurrence des proportions suivantes :

- jusqu'à 10 % de la valeur marchande des parts d'un Fonds dont vous étiez propriétaire le 31 décembre de l'année civile précédente; plus
- jusqu'à 10 % du coût des parts de ces séries de ce Fonds que vous avez souscrites au cours de l'année civile avant la date de l'ordre de rachat; moins
- toute distribution ou tout dividende en espèces provenant du Fonds que vous avez reçu sur des parts de ces séries au cours de l'année.

Si la somme des rachats sans frais et des dividendes ou des distributions en espèces reçus est supérieure à ce qui est prévu aux termes du régime de rachat sans frais au cours d'une année donnée, l'excédent sera reporté pour réduire le montant prévu aux termes de ce régime l'année suivante. Vous ne pouvez reporter toute partie inutilisée du régime de rachat sans frais sur une année ultérieure. Certains investisseurs ne sont pas admissibles au régime de rachat sans frais s'ils ont échangé contre des parts des Fonds des parts d'autres Fonds Mackenzie qui ne sont pas assorties d'un droit de rachat sans frais. Veuillez consulter le prospectus simplifié et la notice annuelle des Fonds Mackenzie souscrits à l'origine pour déterminer si vous êtes admissible.

Suspension des droits de rachat

Nous pouvons suspendre le rachat de parts d'un Fonds ou reporter la date de paiement lors du rachat :

- pendant toute période au cours de laquelle les négociations normales sont suspendues sur une bourse d'actions ou d'options ou sur un marché de contrats à terme, au Canada ou à l'étranger, pour autant que les titres cotés et négociés sur la bourse ou les dérivés visés qui y sont négociés représentent, en valeur ou en exposition au marché sous-jacent, plus de 50 % de l'actif total du Fonds visé, sans tenir compte du passif, et que ces titres du portefeuille ou les dérivés visés ne sont négociés sur aucune autre bourse qui offre une solution de rechange raisonnablement pratique pour le Fonds, ou
- après avoir obtenu le consentement préalable de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (la « CVMO »).

Aux fins de déterminer s'il y a lieu de suspendre le rachat de titres, le Fonds sera considéré comme détenant directement les titres détenus par tout Fonds sous-jacent dont les titres sont détenus par le Fonds.

Au cours de toute période de suspension, il n'y aura aucun calcul de la VL pour toute série de parts du Fonds, et celui-ci ne sera pas autorisé à émettre, à faire racheter ou à échanger des parts.

L'émission, le rachat et l'échange de parts et le calcul de la VL pour chaque série de parts reprendront :

- si la suspension découle de la suspension des négociations normales à une ou plusieurs bourses, lorsque les négociations normales reprendront à ces bourses, ou
- si la suspension a été autorisée au préalable par la CVMO, lorsque la CVMO déclarera que la suspension est terminée.

En cas de suspension :

- si vous avez passé un ordre de souscription visant une série de parts du Fonds, vous pouvez le retirer avant la cessation de la suspension ou recevoir des parts de la série selon la première VL par titre pour la série calculée après la cessation de la suspension;
- si vous avez demandé le rachat ou l'échange de parts du Fonds, mais que le produit de rachat ou de l'échange ne peut être calculé en raison de la suspension, vous pouvez retirer l'ordre avant la cessation de la suspension ou :
 - dans le cas d'un rachat, recevoir le paiement selon la VL par titre pour la série, moins les frais de rachat pertinents, le cas échéant, qui sera calculé après la cessation de la suspension:
 - dans le cas d'un échange, faire en sorte que les parts soient échangées à la première VL par titre pour la série calculée après la cessation de la suspension.

Si nous recevons votre ordre de rachat et que le produit de rachat est calculé avant une suspension, mais que le paiement du produit de rachat n'a pas encore été effectué, le Fonds vous versera votre produit de rachat pendant la suspension.

RESPONSABILITÉ DES ACTIVITÉS DU FONDS

Services de gestion

Nous sommes le gestionnaire, le fiduciaire et l'agent chargé de la tenue des registres et l'agent des transferts de chacun des Fonds. Vous pouvez communiquer avec nous relativement aux Fonds ou à vos comptes par un des moyens suivants :

Corporation Financière Mackenzie 180, rue Queen Ouest

Téléphone : 1 800 387-0615 (service en français)

1 800 387-0614 (service en anglais) Télécopieur : 1 416 922-5660

Toronto (Ontario) M5V 3K1

Site Internet: www.placementsmackenzie.com

Adresse de courrier électronique : service@mackenzieinvestments.com

Les documents que renferme le dossier d'information de chaque Fonds et le registre des investisseurs correspondant sont conservés à nos bureaux de Toronto. En tant que gestionnaire des Fonds, nous fournissons le personnel nécessaire pour exercer les activités quotidiennes des Fonds aux termes des modalités des conventions de gestion cadres décrites à la rubrique « Conventions de gestion principales ». Les services que nous fournissons aux Fonds à titre de gestionnaire comprennent notamment :

- les services de gestionnaires de portefeuille internes ou les ententes avec des sous-conseillers externes pour qu'ils gèrent les portefeuilles des Fonds;
- la prise de dispositions relatives à la prestation de services administratifs en vue du traitement des opérations sur les titres en portefeuille et des calculs quotidiens relatifs à la valeur des titres en portefeuille des Fonds, à la VL des Fonds et à la VL par titre de chaque série des Fonds;
- les services d'un agent chargé de la tenue des registres et d'un agent des transferts pour traiter les ordres de souscription, d'échange et de rachat;
- la promotion des ventes des parts de chaque Fonds par l'intermédiaire de conseillers financiers indépendants dans toutes les provinces et dans tous les territoires du Canada;

- les services du personnel responsable du service à la clientèle pour répondre aux demandes des courtiers et des investisseurs concernant les comptes des investisseurs:
- les services de tout autre personnel de soutien pour que les activités des Fonds soient exercées d'une manière efficace.

De temps à autre, nous retenons les services de parties externes à titre de mandataires pour nous venir en aide dans le cadre de la prestation des services de gestion et d'administration des Fonds. En tant que gestionnaire des Fonds, nous établissons les modalités d'embauche de ces mandataires et déterminons la rémunération qui leur est payée par les Fonds. Nous avons retenu les services de sous-conseillers possédant des compétences dans des secteurs spécialisés ou dans le marché local d'une région du monde donnée; ils dispensent des services de gestion de portefeuille et procèdent au choix de titres pour l'ensemble ou une partie du portefeuille d'un Fonds. Dans le cas des sous-conseillers, nous devons verser leur rémunération sur les frais de gestion que nous recevons des Fonds et devons nous assurer qu'ils respectent les objectifs et les stratégies de placement de ces Fonds, mais nous n'approuvons pas au préalable leurs opérations au nom des Fonds. Veuillez consulter la rubrique « Services de gestion de portefeuille » pour obtenir de plus amples renseignements sur ces sous-conseillers. Nous avons également retenu les services de Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon et de Compagnie Trust CIBC Mellon (« CIBC Mellon ») à titre d'administrateur des fonds. Veuillez consulter la rubrique « Administrateur des fonds » pour obtenir de plus amples renseignements sur CIBC.

B2B Trustco est le fiduciaire des régimes enregistrés parrainés par Placements Mackenzie.

Administrateurs et membres de la haute direction de Placements Mackenzie

Le tableau 6 et le tableau 7 indiquent les noms et les lieux de résidence des administrateurs et des membres de la haute direction de Placements Mackenzie, ainsi que les principaux postes qu'ils ont occupés au cours des cinq dernières années. Seul le poste actuel des membres de la haute direction au service de Placements Mackenzie depuis plus de cinq ans est précisé.

Tableau 6 : Administrateurs de Placements Mackenzie

Nom et ville de résidence	Poste
Barry S. McInerney Toronto (Ontario)	Administrateur, président du conseil, président et chef de la direction de Placements Mackenzie et personne désignée responsable de Placements Mackenzie
Earl Bederman Toronto (Ontario)	Administrateur de Placements Mackenzie; fondateur et chef de la direction à la retraite d'Investor Economics Inc.
Brian M. Flood Toronto (Ontario)	Administrateur de Placements Mackenzie; associé à la retraite de Torys LLP

Nom et ville de résidence	Poste
Karen L. Gavan Toronto (Ontario)	Administratrice de Placements Mackenzie; administratrice, présidente et chef de la direction à la retraite d'Economical, Compagnie Mutuelle d'assurance
Robert E. Lord Toronto (Ontario)	Administrateur de Placements Mackenzie; cadre à la retraite chez Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Paul G. Oliver Markham (Ontario)	Administrateur de Placements Mackenzie; associé à la retraite; auparavant associé chez PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Mary L. Turner Beamsville (Ontario)	Administratrice de Placements Mackenzie, présidente, chef de la direction et administratrice à la retraite de la Banque Canadian Tire et chef de l'exploitation à la retraite de Services Financiers Canadian Tire Limitée

Tableau 7 : Membres de la haute direction de Placements Mackenzie

Nom et ville de résidence	Poste
Kristi Ashcroft Toronto (Ontario)	Vice-présidente principale, chef des produits de Placements Mackenzie, auparavant, vice- présidente, directrice principale des placements – Revenu fixe, de Placements Mackenzie
Chris Boyle Toronto (Ontario)	Vice-président principal, Distribution institutionnelle, de Placements Mackenzie
Gary Chateram Toronto (Ontario)	Vice-président principal, cochef de la distribution au détail de Placements Mackenzie; Auparavant, vice-président de district, Ventes au détail de Placements Mackenzie; et auparavant, vice-président, Ventes aux institutions, de Fidelity Investments Canada s.r.i. (octobre 2010 à février 2020)
Michael Cooke Toronto (Ontario)	Vice-président principal, chef des fonds négociés en bourse de Placements Mackenzie
Cynthia Currie Toronto (Ontario)	Vice-présidente exécutive et chef des ressources humaines de Société financière IGM Inc.¹; auparavant, vice-présidente, Services aux entreprises et placements, de Financière Sun Life inc.
Michael Dibden Toronto (Ontario)	Vice-président directeur, chef de l'exploitation de Société financière IGM Inc. ¹ , de Placements Mackenzie et de Groupe Investors Inc. ² ; auparavant, vice-président principal, Technologie, de la CIBC
Ryan Dickey Toronto (Ontario)	Vice-président principal, cochef de la distribution au détail de Placements Mackenzie; Auparavant, vice-président régional, Ventes au détail de Placements Mackenzie; et auparavant, vice-président principal, Ventes et directeur de district, Ventes

Nom et ville de résidence	Poste
Rhonda Goldberg Toronto (Ontario)	Vice-présidente exécutive et chef du contentieux de Société financière IGM Inc. ¹ et de Placements Mackenzie;
	auparavant, vice-présidente principale, Clientèle et Affaires réglementaires de Société financière IGM Inc. ¹ et de Placements Mackenzie
Luke Gould Winnipeg (Manitoba)	Vice-président exécutif, Finances, et chef des services financiers de Placements Mackenzie, de Société financière IGM Inc.¹ et de Groupe Investors Inc.²; administrateur de Services financiers Groupe Investors Inc.² et de Valeurs mobilières Groupe Investors Inc.
Steven Locke Toronto (Ontario)	Vice-président principal et chef des placements responsable des titres à revenu fixe et stratégies multi-actifs de Placements Mackenzie;
	auparavant, vice-président principal, Gestion des placements, de Placements Mackenzie
Lesley Marks Toronto (Ontario)	Vice-présidente principale et chef des placements, Actions, de Placements Mackenzie;
	auparavant, chef des placements et responsable de la gestion des placements de BMO Gestion privée; portefeuilliste en chef de BMO Gestion privée de placements; et chef des placements et gestionnaire de portefeuille de BMO Gestion mondiale d'actifs
Barry S. McInerney Toronto (Ontario)	Administrateur, président du conseil, président et chef de la direction de Placements Mackenzie et personne désignée responsable
Douglas Milne Toronto (Ontario)	Vice-président exécutif, chef du marketing de Placements Mackenzie, de Société financière IGM Inc. ¹ et de Groupe Investors Inc. ² ;
	auparavant, vice-président, Marketing, Groupe Banque TD, et vice-président, Marketing, Entreprises Cara
Terry Rountes Woodbridge (Ontario)	Vice-président, Services des fonds et chef des finances des Fonds Mackenzie et des Fonds la Gestion de patrimoine de Groupe Investors Inc. ²
Fate Saghir Toronto (Ontario)	Vice-présidente principale, chef des placements durables de Placements Mackenzie; auparavant, vice-présidente, Stratégie de marché, recherche et innovation, de

Nom et ville de résidence	Poste
Gillian Seidler Toronto (Ontario)	Vice-présidente, Conformité, et chef de la conformité de Placements Mackenzie, chef de la conformité de Société de gestion d'investissement I.G. Ltée ² et de Mackenzie Investments Corporation ³ ;
	auparavant, vice-présidente, Conformité, de Placements Mackenzie et, auparavant, vice-présidente adjointe, Conformité, de Placements Mackenzie

NOTES

- Notre société mère.
- Membre du même groupe que nous.
- Notre filiale.

Services de gestion de portefeuille

Même si nous sommes le gestionnaire de portefeuille de tous les Fonds, les placements des portefeuilles des Fonds sont gérés soit directement par nous soit par des sous-conseillers dont nous avons retenu les services.

Les gestionnaires de portefeuille sont les principaux responsables des conseils en placement donnés à l'égard des comptes qu'ils gèrent, individuellement ou conjointement. Chaque gestionnaire de portefeuille évalue continuellement les comptes dont il est responsable, notamment le pourcentage de l'actif investi dans un type de titre en général ou dans un titre en particulier, la diversification des titres en portefeuille entre les secteurs d'activité et, de manière générale, la composition des comptes.

Nous fournissons également avec les sous-conseillers des services de gestion de portefeuille à d'autres OPC et comptes privés. Si la disponibilité d'un titre donné est limitée et que ce titre correspond à l'objectif de placement de plus d'un OPC ou compte privé, il sera attribué à ceux-ci de façon proportionnelle ou de toute autre façon équitable qui tient compte de certains facteurs, notamment si le titre figure actuellement dans leurs portefeuilles respectifs, la taille et le taux de croissance des comptes et tout autre facteur que nous ou les sous-conseillers, selon le cas, jugeons raisonnable.

Aux termes des lois sur les valeurs mobilières, nous sommes tenus de vous informer qu'il peut être difficile de faire valoir des droits reconnus par la loi contre un gestionnaire de portefeuille ou un sous-conseiller qui ne réside pas au Canada et qui n'est pas inscrit auprès d'une autorité en valeurs mobilières au Canada. À l'heure actuelle, China Asset Management Company, Mackenzie Investments Corporation, Impax Asset Management, LLC, Rockefeller Capital Management, TOBAM S.A.S. et The Putnam Advisory Company, LLC ne sont pas inscrites auprès d'une autorité en valeurs mobilières au Canada. À titre de gestionnaire des Fonds, nous devons nous assurer que les sous-conseillers respectent les objectifs et les stratégies de placement généraux des Fonds, mais nous n'approuvons au préalable ni ne révisons aucune décision particulière concernant les placements en portefeuille que prennent les sous-conseillers.

La description des conventions de gestion de portefeuille que nous avons conclues avec les sous-conseillers figure plus loin à la rubrique « Conventions de gestion de portefeuille ».

Les tableaux ci-après font état du gestionnaire de portefeuille ou du sous-conseiller, de son emplacement principal et des gestionnaires de portefeuille principaux de chaque Fonds, de même que du nombre d'années de service auprès de cette société et de leur expérience des cinq (5) dernières années.

Corporation Financière Mackenzie, Toronto (Ontario)

Nous fournissons des services de gestion de portefeuille directement aux Fonds suivants :

- Portefeuille FNB équilibré Mackenzie
- Fonds d'actions canadiennes Mackenzie
- Fonds canadien d'obligations Mackenzie
- Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie
- Fonds canadien de croissance Mackenzie
- Fonds de dividendes canadiens Mackenzie
- Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie
- Fonds de revenu à court terme canadien Mackenzie
- Fonds de petites capitalisations canadiennes Mackenzie
- Fonds canadien d'obligations durables Mackenzie
- Fonds toutes actions Chine Mackenzie ChinaAMC
- Portefeuille FNB prudent Mackenzie
- Portefeuille FNB revenu prudent Mackenzie
- Fonds d'obligations de sociétés Mackenzie
- Fonds canadien équilibré Mackenzie Cundill
- Fonds canadien sécurité Mackenzie Cundill
- Fonds de valeur Mackenzie Cundill
- Fonds de stratégies alternatives diversifiées Mackenzie
- Fonds de revenu à taux variable Mackenzie
- Fonds mondial de dividendes Mackenzie
- Fonds mondial toutes capitalisations environnementales Mackenzie Greenchip
- Fonds mondial d'obligations vertes Mackenzie
- Fonds équilibré mondial de croissance Mackenzie
- Fonds mondial de ressources Mackenzie
- Fonds d'actions de petites et moyennes capitalisations mondiales Mackenzie
- Fonds de petites et moyennes capitalisations mondiales Mackenzie
- Fonds de revenu stratégique mondial Mackenzie
- Fonds d'obligations durables mondial Mackenzie
- Fonds équilibré de durabilité mondiale Mackenzie
- Fonds d'obligations tactique mondial Mackenzie
- Fonds d'obligations de catégorie investissement tactique mondial Mackenzie
- Fonds mondial équilibré de l'environnement Mackenzie Greenchip
- Fonds d'actions mondiales de l'environnement Mackenzie Greenchip
- Portefeuille FNB croissance Mackenzie
- Fonds de croissance Mackenzie

- Fonds de revenu Mackenzie
- Fonds international de dividendes Mackenzie
- Fonds de titres de catégorie investissement à taux variable Mackenzie
- Fonds canadien équilibré Mackenzie lvy
- Fonds canadien Mackenzie Ivv
- Fonds d'actions étrangères Mackenzie Ivy
- Fonds mondial équilibré Mackenzie Ivy
- Fonds international Mackenzie Ivy
- Fonds indiciel Diversification maximale Marchés émergents Mackenzie
- Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux Mackenzie
- Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés européens Mackenzie
- Fonds indiciel Diversification maximale États-Unis Mackenzie
- Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux ex-Amérique du Nord Mackenzie
- Portefeuille FNB croissance modérée Mackenzie
- Portefeuille équilibré de revenu mensuel Mackenzie
- Portefeuille prudent de revenu mensuel Mackenzie
- Portefeuille croissance de revenu mensuel Mackenzie
- Fonds d'obligations de sociétés nord-américaines Mackenzie
- Mandat privé ciblé d'actions canadiennes Mackenzie
- Mandat privé équilibré de revenu mondial prudent Mackenzie
- Mandat privé d'actions mondiales Mackenzie
- Mandat privé de revenu fixe mondial Mackenzie
- Mandat privé équilibré de revenu mondial Mackenzie
- Mandat privé équilibré de revenu Mackenzie
- Mandat privé d'actions américaines Mackenzie
- Fonds d'obligations stratégique Mackenzie
- Fonds de revenu stratégique Mackenzie
- Fonds de revenu fixe sans contraintes Mackenzie
- Fonds américain de dividendes Mackenzie
- Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Mackenzie – Devises neutres
- Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Mackenzie
- Fonds de revenu stratégique mondial en dollars US Mackenzie
- Fonds de revenu fixe sans contraintes en dollars US Mackenzie
- Fonds de revenu à duration ultra-courte en dollars US Mackenzie
- Portefeuille équilibré Symétrie
- Portefeuille revenu prudent Symétrie
- Portefeuille prudent Symétrie
- Portefeuille revenu fixe Symétrie
- Portefeuille croissance Symétrie
- Portefeuille croissance modérée Symétrie

Sont énumérées, dans le tableau 8, les personnes qui sont les principaux responsables des décisions relatives aux placements du portefeuille des Fonds indiqués :

Tableau 8 : Gestionnaires de portefeuille de Corporation Financière Mackenzie

Nom et fonction	Fonds	Au service de l'entreprise depuis	Principaux postes au cours des 5 dernières années
Sonny Aggarwal, vice-président, Gestion des	Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Mackenzie – Devises neutres	2014	Depuis janvier 2019, gestionnaire de portefeuille
placements	Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Mackenzie		Auparavant, gestionnaire de portefeuille adjoint
William Aldridge, vice-président, Gestion des placements	Fonds d'actions canadiennes Mackenzie	2008	Gestionnaire de portefeuille
David Arpin, vice-président principal, Gestion des placements	Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie Fonds canadien de croissance Mackenzie Fonds équilibré mondial de croissance Mackenzie	2016	Gestionnaire de portefeuille
Nelson Arruda, vice-président principal,	Portefeuille FNB équilibré Mackenzie Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie	2017	Depuis janvier 2017, gestionnaire de portefeuille
gestionnaire de portefeuille	Portefeuille FNB prudent Mackenzie Portefeuille FNB revenu prudent Mackenzie Fonds canadien équilibré Mackenzie Cundill Fonds équilibré de durabilité mondiale Mackenzie (responsable de la couverture du change) Fonds mondial équilibré de l'environnement Mackenzie Greenchip Portefeuille FNB croissance Mackenzie Fonds canadien équilibré Mackenzie lvy Fonds mondial équilibré Mackenzie lvy Portefeuille FNB croissance modérée Mackenzie Portefeuille FNB croissance modérée Mackenzie Portefeuille équilibré de revenu mensuel Mackenzie Portefeuille prudent de revenu mensuel Mackenzie Portefeuille croissance de revenu mensuel Mackenzie Mandat privé ciblé d'actions canadiennes Mackenzie Mandat privé équilibré de revenu mondial prudent Mackenzie Mandat privé équilibré de revenu mondial Mackenzie Mandat privé équilibré de revenu Mackenzie Mandat privé d'actions américaines Mackenzie Portefeuille équilibré Symétrie Portefeuille revenu prudent Symétrie Portefeuille revenu fixe Symétrie Portefeuille croissance Symétrie Portefeuille croissance modérée Symétrie		Auparavant, gestionnaire de portefeuille, Office d'investissement du RPC
Konstantin Boehmer, vice-président principal et cochef des titres à revenu fixe, Gestion de placements	Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie Fonds canadien d'obligations durables Mackenzie Fonds d'obligations de sociétés Mackenzie Fonds canadien équilibré Mackenzie Cundill Fonds mondial d'obligations vertes Mackenzie Fonds équilibré mondial de croissance Mackenzie Fonds de revenu stratégique mondial Mackenzie Fonds d'obligations durables mondial Mackenzie Fonds équilibré de durabilité mondiale Mackenzie (responsable uniquement de la portion titres à revenu fixe des actifs) Fonds d'obligations tactique mondial Mackenzie Fonds d'obligations de catégorie investissement tactique mondial Mackenzie	2013	Gestionnaire de portefeuille

Nom et fonction	Fonds	Au service de l'entreprise depuis	Principaux postes au cours des 5 dernières années
	Fonds mondial équilibré de l'environnement Mackenzie Greenchip (responsable uniquement de la portion titres à revenu fixe des actifs) Fonds de revenu Mackenzie Fonds canadien équilibré Mackenzie lvy Fonds mondial équilibré Mackenzie lvy Fonds d'obligations de sociétés nord-américaines Mackenzie Mandat privé équilibré de revenu mondial prudent Mackenzie Mandat privé de revenu fixe mondial Mackenzie Mandat privé équilibré de revenu mondial Mackenzie Mandat privé équilibré de revenu Mackenzie Fonds d'obligations stratégique Mackenzie Fonds de revenu fixe sans contraintes Mackenzie Fonds de revenu stratégique mondial en dollars US Mackenzie		
Matthew Cardillo, vice-président, Gestion de placements	Fonds de stratégies alternatives diversifiées Mackenzie	2012	Gestionnaire de portefeuille
Scott Carscallen, vice-président, Gestion de placements	Fonds de petites capitalisations canadiennes Mackenzie	2008	Gestionnaire de portefeuille
Caroline Chan, vice-présidente, Gestion de placements	Fonds mondial d'obligations vertes Mackenzie Fonds d'obligations durables mondial Mackenzie Fonds mondial équilibré de l'environnement Mackenzie Greenchip (responsable uniquement de la portion titres à revenu fixe des actifs)	2018	Depuis 2018, gestionnaire de portefeuille Auparavant, négociante, Titres à revenu fixe, Wellington Management
John Cook, vice-président principal, Gestion de placements	Fonds mondial toutes capitalisations environnementales Mackenzie Greenchip Fonds mondial équilibré de l'environnement Mackenzie Greenchip (responsable uniquement de la portion titres de capitaux propres des actifs) Fonds d'actions mondiales de l'environnement Mackenzie Greenchip	2021	Depuis janvier 2021, gestionnaire de portefeuille et de l'engagement des investisseurs – Équipe d'investissement Greenchip Auparavant, président et administrateur de Greenchip Financial Corp. (2007-2020)
Dan Cooper, vice-président principal, Gestion de placements	Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie Fonds d'obligations de sociétés Mackenzie Fonds canadien équilibré Mackenzie Cundill Fonds de revenu à taux variable Mackenzie Fonds mondial d'obligations vertes Mackenzie Fonds équilibré mondial de croissance Mackenzie Fonds d'obligations durables mondial Mackenzie Fonds d'obligations tactique mondial Mackenzie Fonds mondial équilibré de l'environnement Mackenzie Greenchip (responsable uniquement de la portion titres à revenu fixe des actifs) Fonds de revenu Mackenzie Fonds de titres de catégorie investissement à taux variable Mackenzie Fonds canadien équilibré Mackenzie lvy Fonds d'obligations de sociétés nord-américaines Mackenzie Fonds de revenu stratégique Mackenzie Fonds de revenu fixe sans contraintes Mackenzie Fonds de revenu fixe sans contraintes en dollars US Mackenzie	1997	Gestionnaire de portefeuille
Dina DeGeer, vice-présidente principale, Gestion de placements	Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie Fonds canadien de croissance Mackenzie Fonds équilibré mondial de croissance Mackenzie	2016	Gestionnaire de portefeuille

Nom et fonction	Fonds	Au service de l'entreprise depuis	Principaux postes au cours des 5 dernières années
Martin Downie, vice-président principal, Gestion des placements	Fonds d'actions canadiennes Mackenzie Fonds de dividendes canadiens Mackenzie Fonds de revenu Mackenzie Fonds de revenu stratégique Mackenzie	2017	Depuis novembre 2017, gestionnaire de portefeuille Auparavant, vice-président principal, gestionnaire de portefeuille, chef des actions canadiennes de Gestion de
			placements du Groupe Investors (2012-2017)
Benoit Gervais, vice-président principal, Gestion de placements	Fonds mondial de ressources Mackenzie	2001	Gestionnaire de portefeuille
Andrea Hallett, vice-présidente, Gestion de placements	Mandat privé ciblé d'actions canadiennes Mackenzie Mandat privé équilibré de revenu mondial prudent Mackenzie Mandat privé d'actions mondiales Mackenzie Mandat privé équilibré de revenu mondial Mackenzie Mandat privé équilibré de revenu Mackenzie Mandat privé d'actions américaines Mackenzie Portefeuille équilibré Symétrie Portefeuille revenu prudent Symétrie Portefeuille prudent Symétrie Portefeuille revenu fixe Symétrie Portefeuille croissance Symétrie Portefeuille croissance modérée Symétrie	2002	Gestionnaire de portefeuille
Tim Johal, vice-président, gestionnaire de	Fonds de dividendes canadiens Mackenzie Fonds de revenu Mackenzie	2017	Depuis novembre 2017, gestionnaire de portefeuille
portefeuille	Fonds de revenu stratégique Mackenzie		Auparavant, gestionnaire de portefeuille de Gestion de placements Groupe Investors
Steven Locke, vice-président principal et chef des placements, Stratégies multi-actifs et à revenu fixe	Fonds canadien d'obligations Mackenzie Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie Fonds de revenu à court terme canadien Mackenzie Fonds canadien d'obligations durables Mackenzie Fonds d'obligations de sociétés Mackenzie Fonds canadien équilibré Mackenzie Cundill Fonds de revenu à taux variable Mackenzie Fonds mondial d'obligations vertes Mackenzie Fonds équilibré mondial de croissance Mackenzie Fonds de revenu stratégique mondial Mackenzie Fonds d'obligations durables mondial Mackenzie Fonds équilibré de durabilité mondiale Mackenzie (responsable uniquement de la portion titres à revenu fixe des actifs) Fonds d'obligations tactique mondial Mackenzie Fonds d'obligations de catégorie investissement tactique mondial Mackenzie Fonds mondial équilibré de l'environnement Mackenzie Greenchip Fonds de revenu Mackenzie Fonds de titres de catégorie investissement à taux variable Mackenzie Fonds canadien équilibré Mackenzie lvy Fonds mondial équilibré Mackenzie lvy Fonds mondial équilibré de revenu mondial prudent Mackenzie Mandat privé équilibré de revenu mondial Mackenzie Mandat privé équilibré de revenu mondial Mackenzie Mandat privé équilibré de revenu Mackenzie Fonds d'obligations stratégique Mackenzie Fonds d'obligations stratégique Mackenzie	2008	Gestionnaire de portefeuille

Nom et fonction	Fonds	Au service de l'entreprise depuis	Principaux postes au cours des 5 dernières années
	Fonds de revenu stratégique Mackenzie Fonds de revenu fixe sans contraintes Mackenzie Fonds de revenu stratégique mondial en dollars US Mackenzie Fonds de revenu fixe sans contraintes en dollars US Mackenzie Fonds de revenu à duration ultra-courte en dollars US	·	
Todd Mattina, économiste en chef et vice- président principal, Gestion de placements	Portefeuille FNB équilibré Mackenzie Portefeuille FNB prudent Mackenzie Portefeuille FNB revenu prudent Mackenzie Fonds canadien équilibré Mackenzie Cundill Portefeuille FNB croissance Mackenzie Fonds équilibré de durabilité mondiale Mackenzie (responsable de la couverture du change) Fonds mondial équilibré de l'environnement Mackenzie Greenchip Fonds canadien équilibré Mackenzie lvy Fonds mondial équilibré Mackenzie lvy Portefeuille FNB croissance modérée Mackenzie Portefeuille équilibré de revenu mensuel Mackenzie Portefeuille prudent de revenu mensuel Mackenzie Portefeuille croissance de revenu mensuel Mackenzie Mandat privé ciblé d'actions canadiennes Mackenzie Mandat privé d'actions mondiales Mackenzie Mandat privé équilibré de revenu mondial prudent Mackenzie Mandat privé équilibré de revenu mondial Mackenzie Mandat privé équilibré de revenu Mackenzie Mandat privé équilibré de revenu Mackenzie Mandat privé d'actions américaines Mackenzie Portefeuille équilibré Symétrie Portefeuille revenu prudent Symétrie Portefeuille revenu fixe Symétrie Portefeuille croissance Symétrie Portefeuille croissance Symétrie	2020	Depuis janvier 2020, gestionnaire de portefeuille Auparavant, stratège en chef et économiste en chef, Investment Management Corporation of Ontario (2018-2019) Auparavant, économiste en chef et stratège, Placements Mackenzie (2014-2018)
Darren McKiernan, vice-président principal, Gestion de placements	Fonds de dividendes canadiens Mackenzie Fonds mondial de dividendes Mackenzie Fonds de revenu stratégique mondial Mackenzie Fonds de revenu Mackenzie Fonds international de dividendes Mackenzie Fonds de revenu stratégique Mackenzie Fonds américain de dividendes Mackenzie Fonds de revenu stratégique mondial en dollars US Mackenzie	2013	Gestionnaire de portefeuille
Graham Meagher, vice-président, Gestion de placements	Fonds d'actions étrangères Mackenzie lvy Fonds mondial équilibré Mackenzie lvy	2014	Depuis 2019; gestionnaire de portefeuille Depuis septembre 2015, gestionnaire de portefeuille adjoint (septembre 2015-septembre 2019)
Movin Mokbel, vice-président, Gestion de placements	Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie Fonds d'obligations de sociétés Mackenzie Fonds canadien équilibré Mackenzie Cundill Fonds de revenu à taux variable Mackenzie Fonds mondial d'obligations vertes Mackenzie Fonds équilibré mondial de croissance Mackenzie Fonds d'obligations durables mondial Mackenzie Fonds d'obligations tactique mondial Mackenzie Fonds mondial équilibré de l'environnement Mackenzie Greenchip Fonds de revenu Mackenzie	2012	Gestionnaire de portefeuille

Nom et fonction	Fonds	Au service de l'entreprise depuis	Principaux postes au cours des 5 dernières années
	Fonds de titres de catégorie investissement à taux variable Mackenzie Fonds canadien équilibré Mackenzie Ivy Fonds d'obligations de sociétés nord-américaines Mackenzie Fonds d'obligations stratégique Mackenzie Fonds de revenu stratégique Mackenzie Fonds de revenu fixe sans contraintes Mackenzie Fonds de revenu fixe sans contraintes en dollars US Mackenzie	-	
Matt Moody, vice-président, Gestion de placements	Fonds d'actions étrangères Mackenzie Ivy Fonds mondial équilibré Mackenzie Ivy Fonds international Mackenzie Ivy	2005	Gestionnaire de portefeuille
James Morrison, vice-président, Gestion de placements	Fonds canadien équilibré Mackenzie lvy Fonds canadien Mackenzie lvy	2014	Gestionnaire de portefeuille D'avril 2016 à 2019, gestionnaire de portefeuille adjoint
Paul Musson, vice-président principal, Gestion de placements	Fonds canadien équilibré Mackenzie Ivy Fonds canadien Mackenzie Ivy Fonds d'actions étrangères Mackenzie Ivy Fonds mondial équilibré Mackenzie Ivy Fonds international Mackenzie Ivy	2000	Gestionnaire de portefeuille
Eric Ng, analyste en placements	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés émergents Mackenzie	2016	Depuis août 2016, analyste en placements du gestionnaire
principal, Stratégies systématiques	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux Mackenzie Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés européens Mackenzie Fonds indiciel Diversification maximale États-Unis Mackenzie Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux ex-Amérique du Nord Mackenzie		Auparavant gestionnaire, Simulations de crise liée au risque de marché, et analyste principal, Risque de contrepartie de BMO Groupe financier (2013-2016)
Gregory Payne, vice-président principal, Gestion de placements	Fonds mondial toutes capitalisations environnementales Mackenzie Greenchip Fonds mondial équilibré de l'environnement Mackenzie	2021	Depuis janvier 2021, gestionnaire de portefeuille – Équipe d'investissement Greenchip
	Greenchip (responsable uniquement de la portion titres de capitaux propres des actifs) Fonds d'actions mondiales de l'environnement Mackenzie Greenchip		Auparavant, vice-président, Gestion de portefeuille, et administrateur de Greenchip Financial Corp. (2007-2020)
Onno Rutten, vice-président, Gestion de placements	Fonds mondial de ressources Mackenzie	2011	Gestionnaire de portefeuille
Omeonga Saidi, vice-président, Gestion de placements	Fonds mondial de dividendes Mackenzie Fonds international de dividendes Mackenzie	2013	Gestionnaire de portefeuille
Hussein Sunderji, vice-président, Gestion de placements	Fonds d'actions étrangères Mackenzie Ivy Fonds mondial équilibré Mackenzie Ivy Fonds international Mackenzie Ivy	2013	Gestionnaire de portefeuille
Philip Taller, vice-président principal, Gestion de placements	Fonds d'actions de petites et moyennes capitalisations mondiales Mackenzie Fonds de petites et moyennes capitalisations mondiales Mackenzie Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Mackenzie – Devises neutres Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Mackenzie	2011	Gestionnaire de portefeuille

Nom et fonction	Fonds	Au service de l'entreprise depuis	Principaux postes au cours des 5 dernières années
Richard B. Weed, vice-président principal, Gestion de placements	Fonds de croissance Mackenzie	2015	Gestionnaire de portefeuille
Felix Wong, vice-président, Gestion de placements	Fonds canadien d'obligations Mackenzie Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie Fonds de revenu à court terme canadien Mackenzie Fonds canadien d'obligations durables Mackenzie Fonds canadien équilibré Mackenzie Cundill Fonds de revenu à taux variable Mackenzie Fonds mondial d'obligations vertes Mackenzie Fonds d'obligations durables mondial Mackenzie Fonds équilibré de durabilité mondiale Mackenzie (responsable uniquement de la portion titres à revenu fixe des actifs) Fonds d'obligations de catégorie investissement tactique mondial Mackenzie Fonds mondial équilibré de l'environnement Mackenzie Greenchip Fonds de revenu Mackenzie Fonds de titres de catégorie investissement à taux variable Mackenzie Fonds canadien équilibré Mackenzie lvy Fonds d'obligations stratégique Mackenzie Fonds de revenu fixe sans contraintes en dollars US Mackenzie Fonds de revenu à duration ultra-courte en dollars US	2008	Gestionnaire de portefeuille
Richard Wong, vice-président principal, Gestion de placements	Fonds canadien équilibré Mackenzie Cundill Fonds canadien sécurité Mackenzie Cundill Fonds de valeur Mackenzie Cundill	2016	Gestionnaire de portefeuille
Dongwei Ye, vice-présidente, Gestion de placements	Fonds de petites capitalisations canadiennes Mackenzie	2008	Gestionnaire de portefeuille
Ken Yip, gestionnaire de portefeuille adjoint	Fonds mondial d'obligations vertes Mackenzie Fonds d'obligations durables mondial Mackenzie Fonds mondial équilibré de l'environnement Mackenzie Greenchip	2014	Gestionnaire de portefeuille adjoint
Marlena Zabielska, vice-présidente adjointe, Gestion de placements	Fonds canadien Mackenzie Ivy Fonds canadien équilibré Mackenzie Ivy	2021	Gestionnaire de portefeuille depuis septembre Auparavant, gestionnaire de portefeuille auprès de Gestionnaires de Placement Sionna Inc. (2012-2021)

China Asset Management Company Limited (« China AMC »), Beijing, Chine

China AMC est sous-conseiller pour les Fonds suivants :

- Fonds toutes actions Chine Mackenzie ChinaAMC
- Fonds multi-actifs Mackenzie ChinaAMC

Sont énumérées, dans le tableau 9, les personnes qui sont les principaux responsables des décisions relatives aux placements du portefeuille des Fonds indiqués :

Tableau 9 : Gestionnaires de portefeuille de China Asset Management Company Limited

Nom et fonction	Fonds	Au service de l'entreprise depuis	Principaux postes au cours des 5 dernières années
Richard Pan, gestionnaire de portefeuille	Fonds toutes actions Chine Mackenzie ChinaAMC Fonds multi-actifs Mackenzie ChinaAMC	2013	Chef des placements en capitaux mondiaux et du commerce international, gestionnaire de portefeuille
Qingze Lin, cogestionnaire de portefeuille	Fonds toutes actions Chine Mackenzie ChinaAMC	2013	Gestionnaire de portefeuille, Placements en capitaux mondiaux
			Auparavant, analyste au sein de China AMC
Frank Zheng, gestionnaire de portefeuille	Fonds multi-actifs Mackenzie ChinaAMC	2016	Chef des titres à revenu fixe internationaux, gestionnaire de portefeuille

Mackenzie Investments Corporation (« MIC »), Boston (Massachusetts)

Fonds d'actions mondiales Mackenzie

MIC, filiale en propriété exclusive de Placements Mackenzie, est sous-conseiller pour les Fonds suivants :

Fonds des marchés émergents Mackenzie

Sont énumérées, dans le tableau 10, les personnes qui sont les principaux responsables des décisions relatives aux placements du portefeuille des Fonds indiqués :

Tableau 10 : Gestionnaires de portefeuille de Mackenzie Investments Corporation

Nom et fonction	Fonds	Au service de l'entreprise depuis	Principaux postes au cours des 5 dernières années
Arup Datta, vice-président principal,	Fonds des marchés émergents Mackenzie Fonds d'actions mondiales Mackenzie	2017	Depuis septembre 2017, gestionnaire de portefeuille
Gestion de placements			Auparavant, chef des investissements, International, AJO (2012-2017)
Denis Suvorov, vice-président,	Fonds des marchés émergents Mackenzie Fonds d'actions mondiales Mackenzie	2018	Depuis août 2018, gestionnaire de portefeuille
Gestion de placements			Auparavant, analyste quantitatif, Teza Technologies (2016-2018), gestionnaire de portefeuille, Goldman Sachs Asset Management (2011-2016)

Nom et fonction	Fonds	Au service de l'entreprise depuis	Principaux postes au cours des 5 dernières années
Haijie Chen, vice-président, Gestion des placements	Fonds des marchés émergents Mackenzie Fonds d'actions mondiales Mackenzie	2018	Depuis juin 2018, gestionnaire de portefeuille adjoint (avril à mai 2018, analyste en placements principal)
			Auparavant, gestionnaire de portefeuille, AJO (2013-2017)
Nicholas Tham, vice-président,	Fonds des marchés émergents Mackenzie Fonds d'actions mondiales Mackenzie	2017	Depuis septembre 2017, gestionnaire de portefeuille
Gestion de placements			Auparavant, gestionnaire de portefeuille, AJO (2012-2017)

Impax Asset Management LLC (« Impax »), Portsmouth (New Hampshire)

Impax est sous-conseiller pour le Fonds suivant :

Fonds mondial de leadership féminin Mackenzie

Sont énumérées, dans le tableau 11, les personnes qui sont les principaux responsables des décisions relatives aux placements du portefeuille du Fonds indiqué :

Tableau 11 : Gestionnaires de portefeuille de Impax Asset Management LLC

Nom et fonction	Fonds	Au service de l'entreprise depuis	Principaux postes au cours des 5 dernières années
Scott LaBreche, gestionnaire de portefeuille et vice-président, Données analytiques sur les portefeuilles	Fonds mondial de leadership féminin Mackenzie	2007	Gestionnaire de portefeuille et vice-président, Données analytiques sur les portefeuilles
Christine Cappabianca,	Fonds mondial de leadership féminin Mackenzie	2021	Gestionnaire de portefeuille
gestionnaire de portefeuille			Auparavant, analyste de recherche quantitative principale et gestionnaire de portefeuille de BNY Mellon Investment Management (2007-2021)

TOBAM S.A.S. (« TOBAM »), Paris, France

TOBAM est sous-conseiller pour les Fonds suivants :

- Fonds mondial à rendement élevé Anti-Benchmark Mackenzie
- Fonds Diversification maximale Multi-actifs mondiaux Mackenzie

Sont énumérées, dans le tableau 12, les personnes qui sont les principaux responsables des décisions relatives aux placements du portefeuille des Fonds indiqués :

Tableau 12 : Gestionnaires de portefeuille de TOBAM S.A.S.

Nom et fonction	Fonds	Au service de l'entreprise depuis	Principaux postes au cours des 5 dernières années
Axel Cabrol,	Fonds mondial à rendement élevé Anti-Benchmark Mackenzie	2016	Gestionnaire de portefeuille
directeur général et responsable de l'équipe des titres à revenu fixe	Fonds Diversification maximale Multi-actifs mondiaux Mackenzie		Depuis mars 2020, responsable de l'équipe des titres à revenu fixe
Thibault Chrapaty, vice-président principal et gestionnaire de portefeuille des titres à revenu fixe	Fonds mondial à rendement élevé Anti-Benchmark Mackenzie Fonds Diversification maximale Multi-actifs mondiaux	2020	Depuis novembre 2020, gestionnaire de portefeuille axé sur le crédit
	Mackenzie		Auparavant, gestionnaire de portefeuille de titres à rendement élevé, La Française AM (août 2014-novembre 2020)
Mathieu Woll,	Fonds mondial à rendement élevé Anti-Benchmark Mackenzie	2013	Gestionnaire de portefeuille
vice-président et gestionnaire de portefeuille des titres à revenu fixe	Fonds Diversification maximale Multi-actifs mondiaux Mackenzie		

The Putnam Advisory Company, LLC (« Putnam »), Boston (Massachusetts)

Putnam est sous-conseiller pour le Fonds suivant :

 Fonds de croissance toutes capitalisations américaines Mackenzie

Sont énumérées, dans le tableau 13, les personnes qui sont les principaux responsables des décisions relatives aux placements du portefeuille du Fonds indiqué :

Tableau 13: Gestionnaires de portefeuille de The Putnam Advisory Company, LLC

Nom et fonction	Fonds	Au service de l'entreprise depuis	Principaux postes au cours des 5 dernières années
Richard Bodzy, gestionnaire de portefeuille	Fonds de croissance toutes capitalisations américaines Mackenzie	2009	Gestionnaire de portefeuille, gestionnaire de portefeuille adjoint et analyste
Gregory McCullough, gestionnaire de portefeuille adjoint	Fonds de croissance toutes capitalisations américaines Mackenzie	2019	Gestionnaire de portefeuille adjoint et analyste principal des actions mondiales

Rockefeller Capital Management (« Rockefeller ») New York (New York)

Rockefeller est sous-conseiller pour le portefeuille d'actions du Fonds suivant :

Fonds équilibré de durabilité mondiale Mackenzie

Sont énumérées, dans le tableau 14, les personnes qui sont les principaux responsables des décisions relatives aux placements du portefeuille du Fonds indiqué :

Tableau 14 : Gestionnaires de portefeuille de Rockefeller Capital Management

Nom et fonction	Fonds	Au service de l'entreprise depuis	Principaux postes au cours des 5 dernières années
David Harris, chef des placements, directeur général	Fonds équilibré de durabilité mondiale Mackenzie	1994	Chef des placements
Michael Seo, directeur général	Fonds équilibré de durabilité mondiale Mackenzie	2001	Gestionnaire de portefeuille; auparavant, directeur de la recherche sur les actions

Dispositions en matière de courtage

Les opérations de courtage relatives aux portefeuilles des Fonds sont exécutées par nous, à titre de gestionnaire/gestionnaire de portefeuille, le cas échéant, ou par les sous-conseillers concernés, qui ont recours à de nombreuses maisons de courtage. Les courtages pour les Fonds sont habituellement versés selon les taux les plus favorables offerts à nous, aux gestionnaires de portefeuille ou aux sous-conseillers respectifs, selon le volume total de nos opérations respectives en tant que gestionnaires et/ou gestionnaires de portefeuille ou sous-conseillers d'actifs de fonds et d'autres actifs dont la valeur est élevée, et sous réserve des règles de la bourse appropriée. Bon nombre de maisons de courtage qui effectuent de telles opérations pour les Fonds peuvent également vendre des parts de ces Fonds à leurs clients. Les opérations de courtage relatives aux portefeuilles des Fonds qui ont des sous-conseillers seront réparties par les sous-conseillers concernés conformément à leur propre politique à ce sujet.

À l'occasion, nous, Putnam et Rockefeller attribuons également des opérations de courtage afin de rémunérer des maisons de courtage en contrepartie de différents services, comme la recherche générale liée aux placements (notamment des analyses de l'industrie et des sociétés, des rapports économiques, des données statistiques pertinentes sur les marchés boursiers ainsi que des rapports sur les portefeuilles et des analyses de portefeuille), des données sur la négociation ainsi que d'autres services qui soutiennent la prise de décision relative aux placements des Fonds à l'égard desquels nous ou les sous-conseillers fournissons des services de gestion de portefeuille. Ces opérations seront attribuées en fonction du caractère raisonnable des courtages, de l'avantage que les Fonds pourront en tirer et de la diligence dans l'exécution des opérations. Nous, ou le sous-conseiller, essayerons d'attribuer les activités de courtage des Fonds d'une manière équitable en tenant compte des principes susmentionnés. Ni nous ni le sous-conseiller n'avons pris d'engagement contractuel aux termes duquel nous devons attribuer des activités de courtage à une maison de courtage particulière. À l'exception des placements fonds de fonds effectués pour certains Fonds Mackenzie, aucune opération de courtage n'est exécutée par notre intermédiaire ou l'intermédiaire d'une société qui est membre de notre groupe.

Depuis la date de la dernière notice annuelle, certaines sociétés indépendantes, de même que des courtiers, nous ont fourni certains services et en ont fournis à certains sous-conseillers relativement aux

Fonds, des frais ayant été payés par les Fonds pour ces services (également appelés « opérations assorties de conditions de faveur »), notamment des services d'analyse de l'industrie et de sociétés, des rapports économiques, des données statistiques pertinentes sur les marchés boursiers ainsi que des rapports sur les portefeuilles et des services d'analyse de portefeuille. Pour obtenir de plus amples renseignements et pour obtenir le nom de ces sociétés, vous pouvez composer le 1 800 387-0615 (service en français) ou le 1 800 387-0614 (service en anglais) ou communiquer avec nous à l'adresse service@mackenzieinvestments.com. Veuillez noter que nous pourrions être en conflit d'intérêts en raison des services obtenus au moven d'opérations assorties de conditions de faveur. Nous avons recours à de telles opérations dans le cadre de la gestion des Fonds afin de ne pas verser de courtage en espèces à un courtier en contrepartie des services que nous rend ce dernier, ce qui pourrait éventuellement mener à un conflit d'intérêts. Ce genre d'opérations réduit les frais que nous engageons dans la mesure où nous aurions eu à payer des frais directement si nous n'y avions pas eu recours. Les arrangements pris par certains Fonds peuvent donner lieu à des opérations assorties de conditions de faveur par lesquelles sont obtenus des services qui, en fin de compte, profitent à d'autres Fonds Mackenzie ou à d'autres comptes gérés par les sous-conseillers. auxquels nous ou le sous-conseiller pertinent fournissons des services de gestion de portefeuille. Ainsi, les Fonds ayant pris ces arrangements financent indirectement les services dont bénéficient d'autres Fonds ou comptes. Par exemple, on ne peut généralement pas effectuer d'opérations assorties de conditions de faveur à l'égard de fonds de titres à revenu fixe afin de payer des produits. Par conséquent, lorsque des services utilisés pour gérer les fonds de titres à revenu fixe sont acquittés grâce à des rabais de courtage, ceux-ci sont tirés exclusivement de fonds d'actions. En d'autres mots, les fonds de titres à revenu fixe tirent profit de telles opérations, même si elles sont effectuées à l'égard des fonds d'actions.

Fiduciaire

Nous sommes le fiduciaire des Fonds constitués en fiducie. Sous réserve de certaines exceptions, aux termes de la déclaration de fiducie de la plupart des Fonds constitués en fiducie, le fiduciaire peut démissionner ou être destitué par le gestionnaire moyennant un préavis de 90 jours. En vertu des déclarations de ces Fonds, si le fiduciaire démissionne, est destitué ou est incapable de s'acquitter de ses fonctions, le gestionnaire peut nommer un fiduciaire remplaçant. Si nous démissionnons en faveur d'une société membre de notre groupe, il n'est pas nécessaire de donner un avis écrit ni d'obtenir

l'autorisation des investisseurs. Veuillez également vous reporter à la rubrique « Droits de vote et changements soumis à l'approbation des investisseurs ».

Dépositaire

Aux termes d'une convention de dépôt principale (définie ci-après) que nous avons conclue, pour le compte des Fonds, avec la Banque Canadienne Impériale de Commerce (la « CIBC ») Toronto (Ontario), la CIBC a convenu d'agir en qualité de dépositaire des Fonds. La rubrique « Convention de dépositaire principale » renferme les détails concernant la convention de dépositaire cadre.

Le dépositaire recoit et garde toutes les espèces, tous les titres en portefeuille et les autres actifs des Fonds et suivra nos directives à l'égard du placement et du réinvestissement des actifs de chaque Fonds. Conformément à la convention de dépositaire et sous réserve des exigences des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, le dépositaire peut désigner un ou plusieurs sous-dépositaires pour faciliter l'exécution d'opérations de portefeuille à l'extérieur du Canada. Les honoraires de garde du dépositaire sont calculés pour chacun des Fonds en fonction des espèces et des titres que le Fonds a en dépôt auprès du dépositaire et nous les payons sur les frais d'administration versés par les Fonds, à l'exception du Fonds de lingots d'or Mackenzie (offert dans le cadre d'un prospectus simplifié distinct), leguel paie ses honoraires de garde. Les frais des opérations sur titres sont calculés pour chacun des Fonds selon les opérations sur titres en portefeuille entreprises pour le Fonds et ils sont payés par les Fonds.

Mandataires d'opérations de prêt de titres

Nous avons, pour le compte des Fonds, conclu avec la CIBC, de Toronto (Ontario), le dépositaire des Fonds, et The Bank of New York Mellon (« BNY Mellon »), de New York (New York), une convention d'autorisation de prêt de titres datée du 6 mai 2005, dans sa version modifiée (la « convention de prêt de titres »). Les mandataires d'opérations de prêt de titres ne sont pas membre de notre groupe ni des personnes avec lesquelles nous avons des liens.

La convention de prêt de titres désigne la CIBC et BNY Mellon à titre de mandataire d'opérations de prêt de titres pour les Fonds qui effectuent de telles opérations, et elle l'autorise à conclure, au nom de chaque Fonds visé et pour son compte, des conventions de prêt de

titres avec des emprunteurs conformément au Règlement 81-102. Selon la convention de prêt de titres, la garantie reçue par un Fonds dans le cadre d'une opération de prêt de titres doit généralement avoir une valeur marchande correspondant à 105 % de la valeur des titres prêtés, mais jamais moins de 102 % de cette valeur. Aux termes de la convention de prêt de titres, la CIBC et BNY Mellon conviennent de nous indemniser de certaines pertes qui pourraient découler de tout défaut d'exécution de ses obligations aux termes de la convention de prêt de titres. Les deux parties peuvent en tout temps résilier la convention de prêt de titres moyennant un préavis de 30 jours à l'autre partie.

Prêteurs

Nous avons, pour le compte des Fonds, conclu avec BMO Nesbitt Burns Inc. et Scotia Capitaux Inc. des ententes relatives au courtier principal datées du 27 avril 2018, dans leur version modifiée (chacune une « convention relative au courtier principal »). Aux termes des modalités des conventions relatives au courtier principal, le Fonds peut faire des emprunts auprès de BMO Nesbitt Burns Inc. et/ou de Scotia Capitaux Inc. aux fins de placement, conformément à ses objectifs et stratégies de placement.

Ni BMO Nesbitt Burns Inc. ni Scotia Capitaux Inc. n'est une société membre du groupe de Mackenzie ni n'a de liens avec elle.

Administrateur des fonds

Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon et Compagnie Trust CIBC Mellon sont, collectivement, l'administrateur des fonds. L'administrateur des fonds est responsable de certains aspects de l'administration quotidienne des Fonds, notamment le calcul de la VL et les services de comptabilité.

Comité d'examen indépendant

Pour de plus amples renseignements sur le comité d'examen indépendant des Fonds Mackenzie et connaître son rôle relativement aux Fonds, veuillez consulter la rubrique « Comité d'examen indépendant des Fonds Mackenzie ».

Auditeur

L'auditeur des Fonds est Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., comptables professionnels agréés, Toronto (Ontario).

CONFLITS D'INTÉRÊTS

Principaux porteurs de parts

Actions de Placements Mackenzie

Société financière IGM Inc., Winnipeg, Canada, est propriétaire indirecte de la totalité des actions avec droit de vote en circulation de Placements Mackenzie. En date du 3 septembre 2021, Corporation Financière Power détenait, en propriété véritable, directement et indirectement, 157 132 080 actions ordinaires de Société financière IGM Inc., représentant 65,743 % des actions avec droit de vote en circulation de Société financière IGM Inc. (en excluant la participation de 0,019 % détenue par La Compagnie d'Assurance du Canada sur

la Vie dans ses fonds distincts ou à des fins similaires). Power Corporation du Canada possédait directement 100 % des actions avec droit de vote en circulation de Corporation Financière Power. La Fiducie familiale résiduaire Desmarais, une fiducie au bénéfice des membres de la famille de feu M. Paul G. Desmarais, a le contrôle des voix, directement indirectement, de Power Corporation du Canada.

Administrateurs et membres de la haute direction de Placements Mackenzie

En date du 3 septembre 2021, les administrateurs et les membres de la haute direction de Placements Mackenzie détenaient,

en propriété véritable, directement et indirectement, dans l'ensemble moins de 1 % des actions ordinaires de Société financière IGM Inc. et moins de 1 % des actions ordinaires des fournisseurs de services à Placements Mackenzie ou aux Fonds.

Comité d'examen indépendant

En date du 3 septembre 2021, les membres du comité d'examen indépendant détenaient, en propriété véritable, directement et indirectement, dans l'ensemble moins de 1 % des actions ordinaires de Société financière IGM Inc. et moins de 1 % des actions ordinaires de chacun de nos fournisseurs de services et des fournisseurs de services des Fonds.

Parts des Fonds

En date de la présente notice annuelle, nous ou un dirigeant de Mackenzie détenons, en propriété véritable et selon les registres, des parts des Fonds de la façon suivante :

Tableau 15 : Titres des Fonds dont Mackenzie est propriétaire

Fonds	Série	Nombre de parts	Pourcentage des parts de la série détenu
Fonds mondial à rendement élevé Anti-Benchmark Mackenzie	R	15 000	100 %
Fonds canadien d'obligations durables Mackenzie	R	15 000	100 %
Fonds multi-actifs Mackenzie ChinaAMC	Α	15 000	100 %
Fonds mondial d'obligations vertes Mackenzie	Α	15 000	100 %
Fonds d'actions mondiales de l'environnement Mackenzie Greenchip	R	15 000	100 %
Fonds Diversification maximale Multi-actifs mondiaux Mackenzie	Α	15 000	100 %
Portefeuille croissance de revenu mensuel Mackenzie	Α	15 000	100 %

Comme ces Fonds sont nouveaux, le placement que nous avons fait dans les parts de ceux-ci représente le placement initial dans ces Fonds; ces titres pourront faire l'objet d'un rachat conformément aux exigences réglementaires applicables seulement lorsque 500 000 \$ auront ont été investis dans un Fonds par des investisseurs qui ne sont pas membres de notre groupe.

Parts des Fonds

En date du 3 septembre 2021, à l'exception des placements détenus par d'autres OPC ou d'autres fonds distincts que nous gérons

ou que gèrent des sociétés membres de notre groupe (décrits plus en détail ci-après), les seuls investisseurs qui, à notre connaissance, détenaient, en propriété véritable ou selon les registres, directement ou indirectement, plus de 10 % des parts en circulation de toute série des Fonds étaient les personnes énumérées dans le tableau 16.

Afin de protéger la vie privée des investisseurs, nous avons omis le nom des investisseurs qui sont des particuliers. Il est possible d'obtenir cette information sur demande en communiquant avec nous au numéro de téléphone indiqué à la page arrière de la présente notice annuelle.

Tableau 16 : Séries de Fonds appartenant dans une proportion de plus de 10 % à un seul investisseur

Investisseur	Fonds	Série	Nombre de titres	% de la série
INVESTISSEUR 1	Fonds toutes actions Chine Mackenzie ChinaAMC	F5	13 535,928	58,29 %
INVESTISSEUR 2	Fonds toutes actions Chine Mackenzie ChinaAMC	F5	4 243,681	18,27 %
1264670 B.C. LTD.	Fonds toutes actions Chine Mackenzie ChinaAMC	FB	1 049,144	10,49 %
INVESTISSEUR 3	Fonds toutes actions Chine Mackenzie ChinaAMC	FB	1 877,381	18,78 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds toutes actions Chine Mackenzie ChinaAMC	FB5	80,311	100,00 %
VISION WEALTH BAMBOO FUND	Fonds toutes actions Chine Mackenzie ChinaAMC	0	52 836,640	18,50 %

Investisseur	Fonds	Série	Nombre de titres	% de la série
AFFINITY FINANCIAL SERVICES INC.	Fonds toutes actions Chine Mackenzie ChinaAMC	PWFB	12 112,417	13,70 %
INVESTISSEUR 4	Fonds toutes actions Chine Mackenzie ChinaAMC	PWFB5	1 176,772	93,61 %
INVESTISSEUR 5	Fonds toutes actions Chine Mackenzie ChinaAMC	PWT5	1 430,620	85,60 %
INVESTISSEUR 6	Fonds toutes actions Chine Mackenzie ChinaAMC	PWT8	13 173,359	28,63 %
INVESTISSEUR 7	Fonds toutes actions Chine Mackenzie ChinaAMC	PWT8	8 120,843	17,65 %
INVESTISSEUR 7	Fonds toutes actions Chine Mackenzie ChinaAMC	PWT8	5 489,061	11,93 %
INVESTISSEUR 8	Fonds toutes actions Chine Mackenzie ChinaAMC	PWT8	4 804,071	10,44 %
INVESTISSEUR 9	Fonds toutes actions Chine Mackenzie ChinaAMC	PWX	901,378	13,69 %
INVESTISSEUR 10	Fonds toutes actions Chine Mackenzie ChinaAMC	PWX	1 047,424	15,91 %
INVESTISSEUR 10	Fonds toutes actions Chine Mackenzie ChinaAMC	PWX	896,566	13,62 %
INVESTISSEUR 11	Fonds toutes actions Chine Mackenzie ChinaAMC	PWX	896,566	13,62 %
INVESTISSEUR 12	Fonds toutes actions Chine Mackenzie ChinaAMC	PWX	1 074,610	16,32 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds toutes actions Chine Mackenzie ChinaAMC	PWX8	86,852	100,00 %
INVESTISSEUR 13	Fonds toutes actions Chine Mackenzie ChinaAMC	T5	7 008,006	38,23 %
INVESTISSEUR 14	Fonds toutes actions Chine Mackenzie ChinaAMC	T5	2 251,831	12,29 %
INVESTISSEUR 15	Fonds toutes actions Chine Mackenzie ChinaAMC	T5	1 946,563	10,62 %
INVESTISSEUR 16	Fonds toutes actions Chine Mackenzie ChinaAMC	T8	3 648,833	17,17 %
INVESTISSEUR 7	Fonds toutes actions Chine Mackenzie ChinaAMC	T8	3 763,772	17,71 %
INVESTISSEUR 17	Fonds toutes actions Chine Mackenzie ChinaAMC	T8	2 376,792	11,18 %
INVESTISSEUR 18	Portefeuille FNB équilibré Mackenzie	D	684,667	35,23 %
INVESTISSEUR 19	Portefeuille FNB équilibré Mackenzie	D	273,842	14,09 %
INVESTISSEUR 20	Portefeuille FNB équilibré Mackenzie	D	651,673	33,53 %
INVESTISSEUR 21	Portefeuille FNB équilibré Mackenzie	F8	158,614	44,76 %
INVESTISSEUR 21	Portefeuille FNB équilibré Mackenzie	F8	106,264	29,98 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Portefeuille FNB équilibré Mackenzie	F8	89,518	25,26 %
INVESTISSEUR 22	Portefeuille FNB équilibré Mackenzie	FB	2 666,683	12,27 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Portefeuille FNB équilibré Mackenzie	FB5	84,881	100,00 %
INVESTISSEUR 23	Portefeuille FNB équilibré Mackenzie	0	17 505,424	46,20 %
INVESTISSEUR 24	Portefeuille FNB équilibré Mackenzie	0	7 457,126	19,68 %
INVESTISSEUR 25	Portefeuille FNB équilibré Mackenzie	0	6 656,045	17,57 %
INVESTISSEUR 26	Portefeuille FNB équilibré Mackenzie	0	6 161,112	16,26 %
2811128 ONTARIO LIMITED	Portefeuille FNB équilibré Mackenzie	PWFB	12 450,509	10,20 %
INVESTISSEUR 27	Portefeuille FNB équilibré Mackenzie	PWFB	26 539,222	21,75 %
INVESTISSEUR 28	Portefeuille FNB équilibré Mackenzie	PWFB	16 469,615	13,50 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Portefeuille FNB équilibré Mackenzie	PWFB5	85,514	100,00 %
INVESTISSEUR 29	Portefeuille FNB équilibré Mackenzie	PWT5	8 212,164	15,85 %
INVESTISSEUR 30	Portefeuille FNB équilibré Mackenzie	PWT5	14 089,846	27,20 %
INVESTISSEUR 31	Portefeuille FNB équilibré Mackenzie	PWT5	17 085,221	32,99 %
INVESTISSEUR 32	Portefeuille FNB équilibré Mackenzie	PWT5	9 366,405	18,08 %
INVESTISSEUR 33	Portefeuille FNB équilibré Mackenzie	PWT8	2 496,028	96,59 %
INVESTISSEUR 34	Portefeuille FNB équilibré Mackenzie	PWX	4 494,205	11,18 %

Investisseur	Fonds	Série	Nombre de titres	% de la série
INVESTISSEUR 35	Portefeuille FNB équilibré Mackenzie	PWX	4 275,828	10,64 %
INVESTISSEUR 36	Portefeuille FNB équilibré Mackenzie	PWX	6 480,797	16,13 %
INVESTISSEUR 37	Portefeuille FNB équilibré Mackenzie	PWX	4 680,353	11,65 %
INVESTISSEUR 38	Portefeuille FNB équilibré Mackenzie	PWX	18 195,785	45,28 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Portefeuille FNB équilibré Mackenzie	PWX5	84,692	100,00 %
INVESTISSEUR 39	Portefeuille FNB équilibré Mackenzie	T5	2 513,245	13,09 %
INVESTISSEUR 40	Portefeuille FNB équilibré Mackenzie	T5	3 331,555	17,35 %
INVESTISSEUR 41	Portefeuille FNB équilibré Mackenzie	T5	6 341,892	33,03 %
INVESTISSEUR 42	Portefeuille FNB équilibré Mackenzie	T5	3 612,660	18,81 %
INVESTISSEUR 43	Portefeuille FNB équilibré Mackenzie	T8	595,283	17,49 %
INVESTISSEUR 44	Portefeuille FNB équilibré Mackenzie	Т8	2 516,621	73,93 %
INVESTISSEUR 45	Fonds canadien d'obligations Mackenzie	D	2 756,083	15,13 %
INVESTISSEUR 46	Fonds canadien d'obligations Mackenzie	D	2 654,178	14,57 %
INVESTISSEUR 47	Fonds canadien d'obligations Mackenzie	D	2 043,962	11,22 %
3046924 NOVA SCOTIA LIMITED	Fonds canadien d'obligations Mackenzie	0	209 809,040	28,20 %
INVESTISSEUR 48	Fonds canadien d'obligations Mackenzie	PWX	59 008,769	19,15 %
INVESTISSEUR 49	Fonds de dividendes canadiens Mackenzie	D	19 533,193	11,13 %
INVESTISSEUR 50	Fonds de dividendes canadiens Mackenzie	D	20 470,866	11,67 %
INVESTISSEUR 51	Fonds de dividendes canadiens Mackenzie	D	24 154,287	13,77 %
INVESTISSEUR 52	Fonds de dividendes canadiens Mackenzie	F5	10 472,883	12,18 %
INVESTISSEUR 53	Fonds de dividendes canadiens Mackenzie	F5	11 611,806	13,50 %
INVESTISSEUR 54	Fonds de dividendes canadiens Mackenzie	F5	9 521,467	11,07 %
INVESTISSEUR 55	Fonds de dividendes canadiens Mackenzie	F8	6 130,601	10,71 %
JALONEN INC.	Fonds de dividendes canadiens Mackenzie	F8	6 340,109	11,08 %
INVESTISSEUR 56	Fonds de dividendes canadiens Mackenzie	F8	9 092,005	15,89 %
INVESTISSEUR 57	Fonds de dividendes canadiens Mackenzie	F8	21 281,574	37,18 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds de dividendes canadiens Mackenzie	FB5	412,378	100,00 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds de dividendes canadiens Mackenzie	O5	142,239	100,00 %
INVESTISSEUR 58	Fonds de dividendes canadiens Mackenzie	PWFB5	4 303,294	93,88 %
INVESTISSEUR 59	Fonds de dividendes canadiens Mackenzie	PWT8	54 438,122	12,93 %
INVESTISSEUR 50	Fonds d'actions canadiennes Mackenzie	D	36 931,604	17,39 %
1230292 ONTARIO INC.	Fonds d'actions canadiennes Mackenzie	F8	16 809,249	99,41 %
INVESTISSEUR 60	Fonds d'actions canadiennes Mackenzie	FB	409,365	11,66 %
INVESTISSEUR 61	Fonds d'actions canadiennes Mackenzie	FB	954,753	27,19 %
INVESTISSEUR 62	Fonds d'actions canadiennes Mackenzie	FB	989,730	28,19 %
INVESTISSEUR 62	Fonds d'actions canadiennes Mackenzie	FB	846,609	24,11 %
INVESTISSEUR 63	Fonds d'actions canadiennes Mackenzie	I	124 564,284	99,73 %
ASSOCIATION OF PROFESSIONAL ENGINEERS	Fonds d'actions canadiennes Mackenzie	0	91 658,480	24,06 %
INVESTISSEUR 64	Fonds d'actions canadiennes Mackenzie	0	47 105,100	12,37 %

Investisseur	Fonds	Série	Nombre de titres	% de la série
FONDS DE PRÉVOYANCE EN GESTION DISTINCTE	Fonds d'actions canadiennes Mackenzie	0	87 102,719	22,87 %
2030802 ONTARIO LIMITED	Fonds d'actions canadiennes Mackenzie	PWFB	21 116,608	34,47 %
INVESTISSEUR 65	Fonds d'actions canadiennes Mackenzie	PWFB	12 235,248	19,97 %
INVESTISSEUR 66	Fonds d'actions canadiennes Mackenzie	PWT8	9 310,322	14,41 %
INVESTISSEUR 67	Fonds d'actions canadiennes Mackenzie	PWX	14 926,639	19,35 %
INVESTISSEUR 68	Fonds d'actions canadiennes Mackenzie	PWX	22 412,350	29,06 %
INVESTISSEUR 69	Fonds d'actions canadiennes Mackenzie	PWX	7 870,527	10,20 %
INVESTISSEUR 70	Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie	FB5	207,117	28,86 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie	FB5	182,658	25,45 %
INVESTISSEUR 71	Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie	FB5	326,819	45,54 %
INVESTISSEUR 72	Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie	G	4 145,644	16,70 %
INVESTISSEUR 73	Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie	G	3 436,101	13,84 %
L'ÉQUITABLE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE DU CANADA	Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie	0	3 835 639,127	56,37 %
SUN LIFE DU CANADA, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE	Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie	0	1 882 395,545	27,67 %
GLENBOW-ALBERTA INSTITUTE	Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie	05	655 473,782	99,90 %
INVESTISSEUR 74	Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie	PWFB5	5 317,980	14,73 %
INVESTISSEUR 75	Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie	PWFB5	8 394,481	23,25 %
INVESTISSEUR 76	Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie	PWFB5	3 642,103	10,09 %
INVESTISSEUR 77	Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie	PWFB5	3 915,374	10,84 %
INVESTISSEUR 78	Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie	PWFB5	3 810,896	10,55 %
INVESTISSEUR 58	Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie	PWFB5	6 744,725	18,68 %
INVESTISSEUR 79	Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie	PWX8	8 873,905	32,56 %
INVESTISSEUR 80	Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie	PWX8	4 293,365	15,75 %
INVESTISSEUR 81	Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie	PWX8	3 546,491	13,01 %
INVESTISSEUR 82	Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie	PWX8	5 960,822	21,87 %
INVESTISSEUR 83	Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie	PWX8	3 678,281	13,50 %
NJSB ENTERTAINMENT INC.	Fonds canadien de croissance Mackenzie	F8	34 017,913	17,07 %
INVESTISSEUR 84	Fonds canadien de croissance Mackenzie	F8	22 307,542	11,19 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds canadien de croissance Mackenzie	FB5	167,835	100,00 %
SCOTIA PARTNERS AGGRESSIVE GROWTH	Fonds canadien de croissance Mackenzie	0	1 421 904,955	10,59 %
SCOTIA PARTNERS BALANCED INCOME GROWTH	Fonds canadien de croissance Mackenzie	0	1 887 857,009	14,05 %
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE MOYENNE PARTENAIRES SCOTIA	Fonds canadien de croissance Mackenzie	0	4 177 625,252	31,10 %
INVESTISSEUR 85	Fonds canadien de croissance Mackenzie	PWFB5	2 629,589	15,59 %
INVESTISSEUR 86	Fonds canadien de croissance Mackenzie	PWFB5	8 887,796	52,68 %
INVESTISSEUR 58	Fonds canadien de croissance Mackenzie	PWFB5	3 655,723	21,67 %
INVESTISSEUR 87	Fonds canadien de croissance Mackenzie	PWT5	37 290,814	11,23 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds canadien de croissance Mackenzie	PWX8	91,156	100,00 %

Investisseur	Fonds	Série	Nombre de titres	% de la série
INVESTISSEUR 88	Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie	FB	9 149,449	32,36 %
INVESTISSEUR 89	Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie	FB	5 945,187	21,03 %
INVESTISSEUR 90	Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie	FB	3 034,484	10,73 %
INVESTISSEUR 91	Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie	G	1 438,578	14,42 %
INVESTISSEUR 92	Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie	G	2 262,573	22,68 %
INVESTISSEUR 93	Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie	G	2 340,608	23,46 %
INVESTISSEUR 94	Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie	GP	1 007,000	58,97 %
INVESTISSEUR 95	Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie	GP	567,909	33,26 %
144314 CANADA INC.	Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie	I	32 834,101	26,69 %
813438 ONTARIO LIMITED	Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie	0	301 431,210	21,85 %
INVESTISSEUR 96	Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie	0	282 600,024	20,49 %
INVESTISSEUR 97	Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie	PWFB	28 983,631	15,83 %
INVESTISSEUR 98	Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie	PWFB	19 928,133	10,89 %
INVESTISSEUR 99	Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie	PWX	24 944,191	26,27 %
INVESTISSEUR 100	Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie	PWX	14 906,830	15,70 %
INVESTISSEUR 101	Fonds de revenu à court terme canadien Mackenzie	D	7 624,650	15,33 %
INVESTISSEUR 102	Fonds de revenu à court terme canadien Mackenzie	D	7 428,045	14,94 %
INVESTISSEUR 103	Fonds de revenu à court terme canadien Mackenzie	D	4 990,864	10,04 %
INVESTISSEUR 104	Fonds de revenu à court terme canadien Mackenzie	D	5 746,291	11,56 %
INVESTISSEUR 105	Fonds de revenu à court terme canadien Mackenzie	FB	2 950,138	12,98 %
INVESTISSEUR 106	Fonds de revenu à court terme canadien Mackenzie	FB	2 384,701	10,49 %
INVESTISSEUR 107	Fonds de revenu à court terme canadien Mackenzie	FB	2 384,712	10,49 %
INVESTISSEUR 108	Fonds de revenu à court terme canadien Mackenzie	FB	4 984,811	21,93 %
BMO SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE	Fonds de revenu à court terme canadien Mackenzie	- 1	159 396,123	90,13 %
UNIVERSITÉ THOMPSON RIVERS	Fonds de revenu à court terme canadien Mackenzie	0	2 505 755,808	72,09 %
INVESTISSEUR 109	Fonds de petites capitalisations canadiennes Mackenzie	D	61 174,229	36,47 %
813438 ONTARIO LIMITED	Fonds de petites capitalisations canadiennes Mackenzie	0	190 881,481	25,22 %
PETMAN INDUSTRIES INC.	Fonds de petites capitalisations canadiennes Mackenzie	0	168 082,313	22,20 %
2030802 ONTARIO LIMITED	Fonds de petites capitalisations canadiennes Mackenzie	PWFB	8 168,337	14,18 %
INVESTISSEUR 110	Fonds de petites capitalisations canadiennes Mackenzie	PWFB	8 590,986	14,92 %
INVESTISSEUR 111	Fonds de petites capitalisations canadiennes Mackenzie	PWX	4 406,494	13,38 %
INVESTISSEUR 67	Fonds de petites capitalisations canadiennes Mackenzie	PWX	8 494,447	25,80 %
INVESTISSEUR 68	Fonds de petites capitalisations canadiennes Mackenzie	PWX	18 448,353	56,02 %
INVESTISSEUR 112	Portefeuille FNB revenu prudent Mackenzie	D	1 144,439	33,37 %
INVESTISSEUR 113	Portefeuille FNB revenu prudent Mackenzie	D	1 760,510	51,33 %
INVESTISSEUR 114	Portefeuille FNB revenu prudent Mackenzie	F	78 788,762	10,03 %
INVESTISSEUR 115	Portefeuille FNB revenu prudent Mackenzie	F5	3 543,049	32,71 %
INVESTISSEUR 116	Portefeuille FNB revenu prudent Mackenzie	F5	7 116,951	65,70 %
INVESTISSEUR 117	Portefeuille FNB revenu prudent Mackenzie	F8	35 374,646	99,74 %
INVESTISSEUR 118	Portefeuille FNB revenu prudent Mackenzie	FB	4 149,998	24,11 %
INVESTISSEUR 119	Portefeuille FNB revenu prudent Mackenzie	FB	2 763,358	16,05 %

Investisseur	Fonds	Série	Nombre de titres	% de la série
INVESTISSEUR 120	Portefeuille FNB revenu prudent Mackenzie	FB	2 566,728	14,91 %
INVESTISSEUR 121	Portefeuille FNB revenu prudent Mackenzie	FB	3 014,004	17,51 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Portefeuille FNB revenu prudent Mackenzie	FB5	85,558	100,00 %
INVESTISSEUR 122	Portefeuille FNB revenu prudent Mackenzie	0	46 649,415	70,33 %
INVESTISSEUR 123	Portefeuille FNB revenu prudent Mackenzie	PWFB	14 345,073	19,70 %
INVESTISSEUR 124	Portefeuille FNB revenu prudent Mackenzie	PWFB	10 838,562	14,88 %
INVESTISSEUR 125	Portefeuille FNB revenu prudent Mackenzie	PWFB	13 967,315	19,18 %
INVESTISSEUR 126	Portefeuille FNB revenu prudent Mackenzie	PWFB	8 913,231	12,24 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Portefeuille FNB revenu prudent Mackenzie	PWFB5	86,398	100,00 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Portefeuille FNB revenu prudent Mackenzie	PWT5	84,969	100,00 %
INVESTISSEUR 30	Portefeuille FNB revenu prudent Mackenzie	PWT8	14 727,199	99,40 %
INVESTISSEUR 127	Portefeuille FNB revenu prudent Mackenzie	PWX	65 917,077	48,23 %
INVESTISSEUR 128	Portefeuille FNB revenu prudent Mackenzie	PWX	26 949,470	19,72 %
INVESTISSEUR 129	Portefeuille FNB revenu prudent Mackenzie	PWX	18 608,553	13,62 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Portefeuille FNB revenu prudent Mackenzie	PWX5	85,883	100,00 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Portefeuille FNB revenu prudent Mackenzie	T5	84,373	59,96 %
INVESTISSEUR 130	Portefeuille FNB revenu prudent Mackenzie	T5	56,348	40,04 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Portefeuille FNB revenu prudent Mackenzie	Т8	88,167	97,56 %
INVESTISSEUR 131	Fonds d'obligations de sociétés Mackenzie	D	9 800,460	13,43 %
INVESTISSEUR 60	Fonds d'obligations de sociétés Mackenzie	FB	2 005,353	10,06 %
INVESTISSEUR 132	Fonds d'obligations de sociétés Mackenzie	FB	2 590,802	13,00 %
INVESTISSEUR 133	Fonds d'obligations de sociétés Mackenzie	FB	2 099,509	10,54 %
INVESTISSEUR 134	Fonds d'obligations de sociétés Mackenzie	G	3 325,475	11,01 %
INVESTISSEUR 135	Fonds d'obligations de sociétés Mackenzie	I	3 352,320	12,03 %
INVESTISSEUR 136	Fonds d'obligations de sociétés Mackenzie	1	3 530,648	12,67 %
INVESTISSEUR 137	Fonds d'obligations de sociétés Mackenzie	I	10 420,815	37,39 %
BMO SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE	Fonds d'obligations de sociétés Mackenzie	0	462 668,376	42,27 %
CORPORATION DE PROTECTION DES INVESTISSEURS DE L'ACFM	Fonds d'obligations de sociétés Mackenzie	0	160 380,653	14,65 %
INVESTISSEUR 138	Fonds canadien équilibré Mackenzie Cundill	D	2 157,785	11,22 %
INVESTISSEUR 139	Fonds canadien équilibré Mackenzie Cundill	D	2 271,173	11,81 %
INVESTISSEUR 140	Fonds canadien équilibré Mackenzie Cundill	D	4 064,928	21,14 %
INVESTISSEUR 140	Fonds canadien équilibré Mackenzie Cundill	D	3 706,257	19,27 %
INVESTISSEUR 141	Fonds canadien équilibré Mackenzie Cundill	F5	1 327,869	16,74 %
INVESTISSEUR 142	Fonds canadien équilibré Mackenzie Cundill	F5	6 517,267	82,14 %
INVESTISSEUR 143	Fonds canadien équilibré Mackenzie Cundill	F8	42 690,412	17,09 %
INVESTISSEUR 144	Fonds canadien équilibré Mackenzie Cundill	F8	37 837,483	15,14 %
INVESTISSEUR 145	Fonds canadien équilibré Mackenzie Cundill	F8	36 834,996	14,74 %
INVESTISSEUR 146	Fonds canadien équilibré Mackenzie Cundill	FB	4 051,019	21,51 %
INVESTISSEUR 147	Fonds canadien équilibré Mackenzie Cundill	FB	2 174,335	11,55 %
INVESTISSEUR 148	Fonds canadien équilibré Mackenzie Cundill	FB	2 510,114	13,33 %

Investisseur	Fonds	Série	Nombre de titres	% de la série
INVESTISSEUR 149	Fonds canadien équilibré Mackenzie Cundill	FB	2 398,758	12,74 %
INVESTISSEUR 150	Fonds canadien équilibré Mackenzie Cundill	FB	2 010,101	10,68 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds canadien équilibré Mackenzie Cundill	FB5	103,185	100,00 %
INVESTISSEUR 151	Fonds canadien équilibré Mackenzie Cundill	J	4 949,936	91,06 %
IVARI	Fonds canadien équilibré Mackenzie Cundill	0	457 340,011	20,92 %
SUN LIFE DU CANADA, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE	Fonds canadien équilibré Mackenzie Cundill	0	726 620,207	33,24 %
SUNWISE ELITE CUNDILL CANADIAN BALANCED	Fonds canadien équilibré Mackenzie Cundill	0	572 431,572	26,19 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds canadien équilibré Mackenzie Cundill	O5	108,506	100,00 %
INVESTISSEUR 152	Fonds canadien équilibré Mackenzie Cundill	PWFB	18 231,725	29,47 %
INVESTISSEUR 153	Fonds canadien équilibré Mackenzie Cundill	PWFB	10 956,710	17,71 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds canadien équilibré Mackenzie Cundill	PWFB5	91,052	100,00 %
INVESTISSEUR 154	Fonds canadien équilibré Mackenzie Cundill	PWT5	20 909,311	12,22 %
INVESTISSEUR 155	Fonds canadien équilibré Mackenzie Cundill	PWX	19 105,105	69,60 %
INVESTISSEUR 156	Fonds canadien équilibré Mackenzie Cundill	PWX	3 055,657	11,13 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds canadien équilibré Mackenzie Cundill	PWX8	132,887	100,00 %
INVESTISSEUR 157	Fonds canadien sécurité Mackenzie Cundill	F5	2 389,896	73,58 %
INVESTISSEUR 158	Fonds canadien sécurité Mackenzie Cundill	F5	578,064	17,80 %
INVESTISSEUR 159	Fonds canadien sécurité Mackenzie Cundill	F8	5 990,638	30,06 %
INVESTISSEUR 160	Fonds canadien sécurité Mackenzie Cundill	F8	11 391,979	57,17 %
INVESTISSEUR 161	Fonds canadien sécurité Mackenzie Cundill	FB	3 759,043	11,98 %
INVESTISSEUR 162	Fonds canadien sécurité Mackenzie Cundill	FB	4 147,747	13,22 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds canadien sécurité Mackenzie Cundill	FB5	186,719	100,00 %
SUNWISE ELITE CUNDILL CANADIAN SECURITIES	Fonds canadien sécurité Mackenzie Cundill	0	192 734,024	12,14 %
L'ÉQUITABLE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE DU CANADA	Fonds canadien sécurité Mackenzie Cundill	0	793 660,229	49,99 %
INVESTISSEUR 163	Fonds canadien sécurité Mackenzie Cundill	PWFB	20 886,548	12,77 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds canadien sécurité Mackenzie Cundill	PWFB5	189,760	100,00 %
INVESTISSEUR 164	Fonds canadien sécurité Mackenzie Cundill	PWT5	87 986,155	12,24 %
INVESTISSEUR 165	Fonds canadien sécurité Mackenzie Cundill	PWT5	2 019,557	24,93 %
INVESTISSEUR 166	Fonds canadien sécurité Mackenzie Cundill	PWT5	567 156,711	78,89 %
INVESTISSEUR 167	Fonds canadien sécurité Mackenzie Cundill	PWT5	1 056,953	13,05 %
INVESTISSEUR 168	Fonds canadien sécurité Mackenzie Cundill	PWT5	848,020	10,47 %
INVESTISSEUR 169	Fonds canadien sécurité Mackenzie Cundill	PWT5	1 072,724	13,24 %
INVESTISSEUR 170	Fonds canadien sécurité Mackenzie Cundill	PWT5	1 192,076	14,72 %
INVESTISSEUR 171	Fonds canadien sécurité Mackenzie Cundill	PWT5	834,045	10,30 %
INVESTISSEUR 172	Fonds canadien sécurité Mackenzie Cundill	PWT8	10 726,727	10,44 %
INVESTISSEUR 173	Fonds canadien sécurité Mackenzie Cundill	PWT8	13 256,667	12,90 %
INVESTISSEUR 174	Fonds canadien sécurité Mackenzie Cundill	T5	5 838,757	10,66 %
INVESTISSEUR 175	Fonds canadien sécurité Mackenzie Cundill	T5	6 003,514	10,96 %

Investisseur	Fonds	Série	Nombre de titres	% de la série
INVESTISSEUR 176	Fonds canadien sécurité Mackenzie Cundill	T5	8 824,247	16,11 %
INVESTISSEUR 177	Fonds canadien sécurité Mackenzie Cundill	T5	5 573,219	10,18 %
INVESTISSEUR 178	Fonds canadien sécurité Mackenzie Cundill	T8	21 633,836	11,57 %
INVESTISSEUR 179	Fonds de valeur Mackenzie Cundill	F5	2 034,039	14,68 %
INVESTISSEUR 180	Fonds de valeur Mackenzie Cundill	F5	1 513,937	10,92 %
INVESTISSEUR 181	Fonds de valeur Mackenzie Cundill	F5	3 423,846	24,70 %
INVESTISSEUR 182	Fonds de valeur Mackenzie Cundill	F5	5 702,360	41,14 %
INVESTISSEUR 183	Fonds de valeur Mackenzie Cundill	F8	3 861,449	12,93 %
INVESTISSEUR 184	Fonds de valeur Mackenzie Cundill	F8	3 771,339	12,63 %
INVESTISSEUR 159	Fonds de valeur Mackenzie Cundill	F8	7 687,103	25,73 %
INVESTISSEUR 185	Fonds de valeur Mackenzie Cundill	F8	5 495,028	18,40 %
INVESTISSEUR 186	Fonds de valeur Mackenzie Cundill	FB	2 453,268	11,01 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds de valeur Mackenzie Cundill	FB5	92,878	100,00 %
SOYNA SERVICES LTD.	Fonds de valeur Mackenzie Cundill	I	92 876,946	13,51 %
IVARI	Fonds de valeur Mackenzie Cundill	0	2 237 864,028	26,54 %
MANUVIE ASSURANCE VIE UNIVERSELLE	Fonds de valeur Mackenzie Cundill	0	2 474 330,561	29,34 %
SUN LIFE DU CANADA, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE	Fonds de valeur Mackenzie Cundill	0	960 094,363	11,39 %
FONDS DE VALEUR MACKENZIE CUNDILL SUNWISE ELITE	Fonds de valeur Mackenzie Cundill	0	1 070 643,313	12,70 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds de valeur Mackenzie Cundill	05	96,627	100,00 %
INVESTISSEUR 187	Fonds de valeur Mackenzie Cundill	PWFB	7 563,681	10,11 %
INVESTISSEUR 188	Fonds de valeur Mackenzie Cundill	PWFB	7 643,163	10,21 %
INVESTISSEUR 189	Fonds de valeur Mackenzie Cundill	PWFB	13 055,678	17,45 %
INVESTISSEUR 190	Fonds de valeur Mackenzie Cundill	PWFB5	6 797,149	98,73 %
INVESTISSEUR 191	Fonds de valeur Mackenzie Cundill	PWT5	8 633,599	12,24 %
INVESTISSEUR 192	Fonds de valeur Mackenzie Cundill	PWT5	8 011,396	11,36 %
INVESTISSEUR 193	Fonds de valeur Mackenzie Cundill	PWT5	18 873,894	26,76 %
INVESTISSEUR 194	Fonds de valeur Mackenzie Cundill	PWT5	10 524,042	14,92 %
INVESTISSEUR 195	Fonds de valeur Mackenzie Cundill	PWT8	28 078,085	15,10 %
INVESTISSEUR 166	Fonds de valeur Mackenzie Cundill	PWX	330 668,474	65,10 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds de valeur Mackenzie Cundill	PWX8	87,053	100,00 %
INVESTISSEUR 196	Fonds de valeur Mackenzie Cundill	T5	5 564,340	10,15 %
INVESTISSEUR 197	Fonds de stratégies alternatives diversifiées Mackenzie	D	6 156,441	37,78 %
INVESTISSEUR 198	Fonds de stratégies alternatives diversifiées Mackenzie	D	4 193,958	25,73 %
INVESTISSEUR 199	Fonds de stratégies alternatives diversifiées Mackenzie	F8	2 552,658	96,80 %
INVESTISSEUR 200	Fonds de stratégies alternatives diversifiées Mackenzie	FB	999,322	10,79 %
INVESTISSEUR 201	Fonds de stratégies alternatives diversifiées Mackenzie	FB	1 032,747	11,15 %
INVESTISSEUR 202	Fonds de stratégies alternatives diversifiées Mackenzie	FB	988,972	10,68 %
INVESTISSEUR 203	Fonds de stratégies alternatives diversifiées Mackenzie	FB	2 409,772	26,02 %
INVESTISSEUR 204	Fonds de stratégies alternatives diversifiées Mackenzie	FB	1 268,572	13,70 %

Investisseur	Fonds	Série	Nombre de titres	% de la série
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds de stratégies alternatives diversifiées Mackenzie	FB5	94,131	100,00 %
ASSOCIATION OF PROFESSIONAL ENGINEERS	Fonds de stratégies alternatives diversifiées Mackenzie	0	614 874,339	25,71 %
NURSES BARGAINING ASSOCIATION RETIREE BENEFIT PROGRAM COMMITTEE	Fonds de stratégies alternatives diversifiées Mackenzie	0	1 559 975,960	65,23 %
INVESTISSEUR 205	Fonds de stratégies alternatives diversifiées Mackenzie	PWFB	7 309,521	10,39 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds de stratégies alternatives diversifiées Mackenzie	PWFB5	85,616	100,00 %
INVESTISSEUR 206	Fonds de stratégies alternatives diversifiées Mackenzie	PWT5	3 480,074	10,08 %
INVESTISSEUR 207	Fonds de stratégies alternatives diversifiées Mackenzie	PWT5	5 631,105	16,32 %
INVESTISSEUR 208	Fonds de stratégies alternatives diversifiées Mackenzie	PWT5	3 570,692	10,35 %
INVESTISSEUR 209	Fonds de stratégies alternatives diversifiées Mackenzie	PWT5	8 533,659	24,73 %
INVESTISSEUR 210	Fonds de stratégies alternatives diversifiées Mackenzie	PWT8	746,785	25,28 %
INVESTISSEUR 211	Fonds de stratégies alternatives diversifiées Mackenzie	PWT8	894,416	30,28 %
INVESTISSEUR 212	Fonds de stratégies alternatives diversifiées Mackenzie	PWT8	1 228,536	41,59 %
INVESTISSEUR 213	Fonds de stratégies alternatives diversifiées Mackenzie	PWX	7 494,178	34,31 %
INVESTISSEUR 214	Fonds de stratégies alternatives diversifiées Mackenzie	PWX	3 015,673	13,80 %
INVESTISSEUR 215	Fonds de stratégies alternatives diversifiées Mackenzie	PWX	4 574,923	20,94 %
INVESTISSEUR 216	Fonds de stratégies alternatives diversifiées Mackenzie	PWX	2 509,360	11,49 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds de stratégies alternatives diversifiées Mackenzie	PWX5	90,416	100,00 %
INVESTISSEUR 80	Fonds de stratégies alternatives diversifiées Mackenzie	PWX8	2 204,976	40,79 %
INVESTISSEUR 81	Fonds de stratégies alternatives diversifiées Mackenzie	PWX8	2 763,493	51,12 %
INVESTISSEUR 211	Fonds de stratégies alternatives diversifiées Mackenzie	Т8	2 295,072	31,31 %
INVESTISSEUR 212	Fonds de stratégies alternatives diversifiées Mackenzie	Т8	4 743,960	64,72 %
9085-1825 QUÉBEC INC.	Fonds des marchés émergents Mackenzie	D	1 744,868	47,34 %
INVESTISSEUR 217	Fonds des marchés émergents Mackenzie	D	534,929	14,51 %
INVESTISSEUR 218	Fonds des marchés émergents Mackenzie	D	701,790	19,04 %
1542989 ONTARIO INC.	Fonds des marchés émergents Mackenzie	FB	1 059,856	10,26 %
INVESTISSEUR 219	Fonds des marchés émergents Mackenzie	FB	1 291,859	12,51 %
INVESTISSEUR 220	Fonds des marchés émergents Mackenzie	FB	2 176,605	21,07 %
INVESTISSEUR 221	Fonds des marchés émergents Mackenzie	FB	1 230,818	11,92 %
INVESTISSEUR 222	Fonds des marchés émergents Mackenzie	FB	1 078,010	10,44 %
INVESTISSEUR 223	Fonds des marchés émergents Mackenzie	FB	1 445,557	14,00 %
INVESTISSEUR 224	Fonds des marchés émergents Mackenzie	PWFB	8 362,602	10,71 %
INVESTISSEUR 225	Fonds des marchés émergents Mackenzie	PWX	3 695,020	89,01 %
INVESTISSEUR 226	Fonds de revenu à taux variable Mackenzie	D	28 727,476	18,32 %
KARYA HOLDINGS INC.	Fonds de revenu à taux variable Mackenzie	F5	27 282,746	21,38 %
INVESTISSEUR 227	Fonds de revenu à taux variable Mackenzie	F5	22 590,966	17,71 %
KECC SERVICES CORP.	Fonds de revenu à taux variable Mackenzie	FB	10 317,266	21,17 %
INVESTISSEUR 228	Fonds de revenu à taux variable Mackenzie	FB	8 163,199	16,75 %
CORPORATION DE PROTECTION DES INVESTISSEURS DE L'ACFM	Fonds de revenu à taux variable Mackenzie	0	316 289,439	17,54 %

Investisseur	Fonds	Série	Nombre de titres	% de la série
THE CANADIAN ELEVATOR INDUSTRY PENSION FUND A/C 902	Fonds de revenu à taux variable Mackenzie	0	997 463,334	55,32 %
INVESTISSEUR 229	Fonds de revenu à taux variable Mackenzie	PWFB	68 338,865	20,17 %
INVESTISSEUR 230	Fonds de revenu à taux variable Mackenzie	PWFB	35 455,597	10,47 %
INVESTISSEUR 231	Fonds de revenu à taux variable Mackenzie	PWT5	7 806,722	10,82 %
INVESTISSEUR 232	Fonds de revenu à taux variable Mackenzie	PWX	64 347,736	19,05 %
INVESTISSEUR 233	Fonds mondial de dividendes Mackenzie	FB5	1 465,339	88,64 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds mondial de dividendes Mackenzie	FB5	187,868	11,36 %
BMO SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE	Fonds mondial de dividendes Mackenzie	I	4 401,013	17,24 %
INVESTISSEUR 234	Fonds mondial de dividendes Mackenzie	- 1	6 751,226	26,44 %
INVESTISSEUR 235	Fonds mondial de dividendes Mackenzie	- 1	3 398,536	13,31 %
INVESTISSEUR 236	Fonds mondial de dividendes Mackenzie	- 1	2 558,096	10,02 %
SCOTIA PARTNERS BALANCED INCOME GROWTH	Fonds mondial de dividendes Mackenzie	0	9 770 768,816	22,39 %
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE MOYENNE PARTENAIRES SCOTIA	Fonds mondial de dividendes Mackenzie	0	7 580 048,305	17,37 %
THE CANADIAN ELEVATOR INDUSTRY PENSION FUND A/C 902	Fonds mondial de dividendes Mackenzie	0	10 928 146,958	25,05 %
INVESTISSEUR 237	Fonds mondial de dividendes Mackenzie	O5	108 382,415	99,84 %
INVESTISSEUR 238	Fonds mondial de dividendes Mackenzie	PWFB5	777,088	13,35 %
INVESTISSEUR 239	Fonds mondial de dividendes Mackenzie	PWFB5	4 959,388	85,19 %
INVESTISSEUR 240	Fonds mondial de dividendes Mackenzie	PWX8	69 884,916	60,18 %
INVESTISSEUR 241	Fonds mondial de dividendes Mackenzie	PWX8	16 847,699	14,51 %
INVESTISSEUR 242	Fonds mondial de dividendes Mackenzie	PWX8	16 235,067	13,98 %
PREMIÈRE ÉGLISE DU CHRIST, SCIENTISTE, TORONTO	Fonds mondial toutes capitalisations environnementales Mackenzie Greenchip	F8	33 532,511	31,42 %
MORNINGVIEW INC.	Fonds mondial toutes capitalisations environnementales Mackenzie Greenchip	F8	15 291,382	14,33 %
INVESTISSEUR 243	Fonds mondial toutes capitalisations environnementales Mackenzie Greenchip	FB5	812,538	91,23 %
INVESTISSEUR 244	Fonds mondial toutes capitalisations environnementales Mackenzie Greenchip	PWFB5	217,793	16,51 %
INVESTISSEUR 4	Fonds mondial toutes capitalisations environnementales Mackenzie Greenchip	PWFB5	1 023,037	77,56 %
INVESTISSEUR 245	Fonds mondial toutes capitalisations environnementales Mackenzie Greenchip	PWT5	8 526,392	11,06 %
INVESTISSEUR 246	Fonds mondial toutes capitalisations environnementales Mackenzie Greenchip	PWT8	24 798,661	14,92 %
LASTING PERFORMANCE HOLDING LTD.	Fonds mondial toutes capitalisations environnementales Mackenzie Greenchip	PWX8	3 490,373	36,73 %
INVESTISSEUR 247	Fonds mondial toutes capitalisations environnementales Mackenzie Greenchip	PWX8	3 490,373	36,73 %
INVESTISSEUR 248	Fonds mondial toutes capitalisations environnementales Mackenzie Greenchip	PWX8	2 438,323	25,66 %
INVESTISSEUR 249	Fonds d'actions mondiales Mackenzie	D	1 820,602	10,40 %

Investisseur	Fonds	Série	Nombre de titres	% de la série
INVESTISSEUR 250	Fonds d'actions mondiales Mackenzie	D	1 861,822	10,64 %
INVESTISSEUR 251	Fonds d'actions mondiales Mackenzie	F5	300,280	79,28 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds d'actions mondiales Mackenzie	F5	78,499	20,72 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds d'actions mondiales Mackenzie	F8	85,651	100,00 %
INVESTISSEUR 252	Fonds d'actions mondiales Mackenzie	FB	840,542	13,14 %
INVESTISSEUR 233	Fonds d'actions mondiales Mackenzie	FB	787,904	12,32 %
INVESTISSEUR 253	Fonds d'actions mondiales Mackenzie	FB	1 065,074	16,65 %
INVESTISSEUR 254	Fonds d'actions mondiales Mackenzie	FB	2 184,409	34,15 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds d'actions mondiales Mackenzie	FB5	77,867	100,00 %
INVESTISSEUR 255	Fonds d'actions mondiales Mackenzie	- 1	16 044,827	21,71 %
INVESTISSEUR 256	Fonds d'actions mondiales Mackenzie	- 1	8 229,077	11,13 %
INVESTISSEUR 257	Fonds d'actions mondiales Mackenzie	0	25 573,179	10,54 %
NIMRA 2000 HOLDINGS INC.	Fonds d'actions mondiales Mackenzie	0	36 331,666	14,98 %
INVESTISSEUR 258	Fonds d'actions mondiales Mackenzie	0	86 653,137	35,72 %
INVESTISSEUR 259	Fonds d'actions mondiales Mackenzie	PWFB	2 314,544	34,10 %
INVESTISSEUR 260	Fonds d'actions mondiales Mackenzie	PWFB	2 945,649	43,40 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds d'actions mondiales Mackenzie	PWFB5	78,499	100,00 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds d'actions mondiales Mackenzie	PWT5	77,531	100,00 %
INVESTISSEUR 261	Fonds d'actions mondiales Mackenzie	PWT8	2 331,747	24,81 %
INVESTISSEUR 261	Fonds d'actions mondiales Mackenzie	PWT8	6 956,861	74,03 %
INVESTISSEUR 215	Fonds d'actions mondiales Mackenzie	PWX	2 310,243	66,55 %
INVESTISSEUR 262	Fonds d'actions mondiales Mackenzie	PWX	670,308	19,31 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds d'actions mondiales Mackenzie	PWX8	84,286	100,00 %
INVESTISSEUR 263	Fonds d'actions mondiales Mackenzie	T5	292,271	79,15 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds d'actions mondiales Mackenzie	T5	76,976	20,85 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds d'actions mondiales Mackenzie	Т8	84,064	100,00 %
INVESTISSEUR 264	Fonds équilibré mondial de croissance Mackenzie	D	13 687,954	24,95 %
INVESTISSEUR 265	Fonds équilibré mondial de croissance Mackenzie	F8	12 570,525	19,37 %
INVESTISSEUR 266	Fonds équilibré mondial de croissance Mackenzie	F8	8 707,363	13,42 %
INVESTISSEUR 267	Fonds équilibré mondial de croissance Mackenzie	F8	9 200,228	14,18 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds équilibré mondial de croissance Mackenzie	FB5	77,087	100,00 %
INVESTISSEUR 268	Fonds équilibré mondial de croissance Mackenzie	0	28 297,423	14,49 %
INVESTISSEUR 269	Fonds équilibré mondial de croissance Mackenzie	0	27 179,640	13,92 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds équilibré mondial de croissance Mackenzie	PWFB5	77,302	11,71 %
INVESTISSEUR 270	Fonds équilibré mondial de croissance Mackenzie	PWFB5	582,698	88,29 %
INVESTISSEUR 271	Fonds équilibré mondial de croissance Mackenzie	PWT8	9 596,774	12,50 %
INVESTISSEUR 272	Fonds équilibré mondial de croissance Mackenzie	PWT8	11 579,688	15,08 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds équilibré mondial de croissance Mackenzie	PWX8	82,295	100,00 %
INVESTISSEUR 273	Fonds équilibré mondial de croissance Mackenzie	T8	16 171,689	12,44 %
HOGAN PROPERTIES LTD.	Fonds équilibré mondial de croissance Mackenzie	T8	60 634,932	46,63 %
INVESTISSEUR 274	Fonds de ressources mondiales Mackenzie	FB	348,467	11,02 %

Investisseur	Fonds	Série	Nombre de titres	% de la série
INVESTISSEUR 275	Fonds de ressources mondiales Mackenzie	G	3 457,885	32,68 %
BMO SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE	Fonds de ressources mondiales Mackenzie	0	45 468,600	22,50 %
MANUVIE ASSURANCE VIE UNIVERSELLE	Fonds de ressources mondiales Mackenzie	0	122 862,354	60,80 %
INVESTISSEUR 276	Fonds de ressources mondiales Mackenzie	PWFB	377,211	11,92 %
INVESTISSEUR 277	Fonds de ressources mondiales Mackenzie	PWFB	2 084,339	15,11 %
INVESTISSEUR 278	Fonds de ressources mondiales Mackenzie	PWFB	2 084,339	15,11 %
JOHN W FINANCIAL	Fonds de ressources mondiales Mackenzie	PWFB	2 420,024	17,54 %
INVESTISSEUR 279	Fonds de ressources mondiales Mackenzie	PWFB	1 622,612	11,76 %
INVESTISSEUR 280	Fonds de ressources mondiales Mackenzie	PWFB	674,444	21,32 %
INVESTISSEUR 281	Fonds de ressources mondiales Mackenzie	PWFB	2 283,467	16,55 %
INVESTISSEUR 282	Fonds de ressources mondiales Mackenzie	PWFB	428,266	13,54 %
INVESTISSEUR 283	Fonds de ressources mondiales Mackenzie	PWX	7 063,144	17,55 %
INVESTISSEUR 284	Fonds de petites et moyennes capitalisations mondiales Mackenzie	D	1 813,782	10,15 %
INVESTISSEUR 285	Fonds de petites et moyennes capitalisations mondiales Mackenzie	D	4 765,117	26,67 %
INVESTISSEUR 286	Fonds de petites et moyennes capitalisations mondiales Mackenzie	D	2 040,896	11,42 %
INVESTISSEUR 287	Fonds de petites et moyennes capitalisations mondiales Mackenzie	D	3 127,194	17,50 %
INVESTISSEUR 288	Fonds de petites et moyennes capitalisations mondiales Mackenzie	F5	12 255,836	99,41 %
INVESTISSEUR 289	Fonds de petites et moyennes capitalisations mondiales Mackenzie	F8	4 259,902	51,30 %
INVESTISSEUR 290	Fonds de petites et moyennes capitalisations mondiales Mackenzie	F8	3 900,088	46,96 %
1649332 ONTARIO INC.	Fonds de petites et moyennes capitalisations mondiales Mackenzie	FB	5 003,981	14,00 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds de petites et moyennes capitalisations mondiales Mackenzie	FB5	72,673	100,00 %
INVESTISSEUR 291	Fonds de petites et moyennes capitalisations mondiales Mackenzie	0	123 152,396	51,13 %
PLACEMENTS MACKENZIE, OBJET : PT 2020 BG	Fonds de petites et moyennes capitalisations mondiales Mackenzie	0	31 334,217	13,01 %
INVESTISSEUR 292	Fonds de petites et moyennes capitalisations mondiales Mackenzie	PWFB	21 009,998	10,72 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds de petites et moyennes capitalisations mondiales Mackenzie	PWFB5	72,922	100,00 %
INVESTISSEUR 293	Fonds de petites et moyennes capitalisations mondiales Mackenzie	PWT5	3 176,837	23,74 %
INVESTISSEUR 294	Fonds de petites et moyennes capitalisations mondiales Mackenzie	PWT5	1 606,435	12,00 %
INVESTISSEUR 295	Fonds de petites et moyennes capitalisations mondiales Mackenzie	PWT5	1 878,102	14,03 %
INVESTISSEUR 296	Fonds de petites et moyennes capitalisations mondiales Mackenzie	PWT5	3 944,692	29,47 %

Investisseur	Fonds	Série	Nombre de titres	% de la série
2310634 ONTARIO LTD.	Fonds de petites et moyennes capitalisations mondiales Mackenzie	PWT8	4 726,504	24,35 %
2489364 ONTARIO LIMITED	Fonds de petites et moyennes capitalisations mondiales Mackenzie	PWT8	5 566,926	28,68 %
INVESTISSEUR 297	Fonds de petites et moyennes capitalisations mondiales Mackenzie	PWT8	6 788,753	34,97 %
INVESTISSEUR 164	Fonds de petites et moyennes capitalisations mondiales Mackenzie	PWX	16 732,961	24,53 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds de petites et moyennes capitalisations mondiales Mackenzie	PWX8	142,214	100,00 %
INVESTISSEUR 298	Fonds de petites et moyennes capitalisations mondiales Mackenzie	T5	11 641,642	13,60 %
INVESTISSEUR 299	Fonds de petites et moyennes capitalisations mondiales Mackenzie	T5	11 704,232	13,68 %
INVESTISSEUR 13	Fonds de petites et moyennes capitalisations mondiales Mackenzie	T5	11 319,970	13,23 %
INVESTISSEUR 300	Fonds de petites et moyennes capitalisations mondiales Mackenzie	Т8	1 812,225	13,81 %
INVESTISSEUR 301	Fonds de petites et moyennes capitalisations mondiales Mackenzie	Т8	2 908,276	22,15 %
INVESTISSEUR 302	Fonds de petites et moyennes capitalisations mondiales Mackenzie	Т8	1 945,342	14,82 %
481341 BC LTD.	Fonds de revenu stratégique mondial Mackenzie	F8	67 487,364	17,54 %
L'ÉQUITABLE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE DU CANADA	Fonds de revenu stratégique mondial Mackenzie	0	820 947,472	35,26 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds de revenu stratégique mondial Mackenzie	O5	192,998	100,00 %
INVESTISSEUR 303	Fonds de revenu stratégique mondial Mackenzie	PWT8	63 096,170	12,09 %
INVESTISSEUR 304	Fonds de revenu stratégique mondial Mackenzie	PWX8	4 544,406	12,17 %
INVESTISSEUR 305	Fonds de revenu stratégique mondial Mackenzie	PWX8	9 751,191	26,11 %
INVESTISSEUR 242	Fonds de revenu stratégique mondial Mackenzie	PWX8	16 283,752	43,61 %
INVESTISSEUR 306	Fonds équilibré de durabilité mondiale Mackenzie	D	851,259	15,63 %
INVESTISSEUR 307	Fonds équilibré de durabilité mondiale Mackenzie	D	582,180	10,69 %
INVESTISSEUR 308	Fonds équilibré de durabilité mondiale Mackenzie	D	1 441,394	26,46 %
INVESTISSEUR 309	Fonds équilibré de durabilité mondiale Mackenzie	D	855,688	15,71 %
INVESTISSEUR 310	Fonds équilibré de durabilité mondiale Mackenzie	F8	27 649,909	14,53 %
INVESTISSEUR 311	Fonds équilibré de durabilité mondiale Mackenzie	FB	3 784,517	11,50 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds équilibré de durabilité mondiale Mackenzie	FB5	82,252	100,00 %
HRM HOMEWARD BOUND CITY POUND	Fonds équilibré de durabilité mondiale Mackenzie	0	11 455,642	99,10 %
INVESTISSEUR 312	Fonds équilibré de durabilité mondiale Mackenzie	PWFB	22 393,275	30,23 %
INVESTISSEUR 313	Fonds équilibré de durabilité mondiale Mackenzie	PWFB	16 458,973	22,22 %
INVESTISSEUR 314	Fonds équilibré de durabilité mondiale Mackenzie	PWFB	8 763,451	11,83 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds équilibré de durabilité mondiale Mackenzie	PWFB5	82,282	100,00 %
INVESTISSEUR 315	Fonds équilibré de durabilité mondiale Mackenzie	PWT5	1 644,819	95,24 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds équilibré de durabilité mondiale Mackenzie	PWT8	92,822	100,00 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds équilibré de durabilité mondiale Mackenzie	PWX	102,232	100,00 %

Investisseur	Fonds	Série	Nombre de titres	% de la série
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds équilibré de durabilité mondiale Mackenzie	PWX8	90,182	100,00 %
INVESTISSEUR 316	Fonds équilibré de durabilité mondiale Mackenzie	T5	3 352,645	44,38 %
INVESTISSEUR 317	Fonds équilibré de durabilité mondiale Mackenzie	T5	2 707,294	35,84 %
INVESTISSEUR 318	Fonds équilibré de durabilité mondiale Mackenzie	T5	817,946	10,83 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds équilibré de durabilité mondiale Mackenzie	T8	92,820	19,09 %
INVESTISSEUR 319	Fonds équilibré de durabilité mondiale Mackenzie	T8	393,510	80,91 %
3080170 CANADA INC.	Fonds d'obligations durables mondial Mackenzie	Α	9 575,856	56,28 %
INVESTISSEUR 320	Fonds d'obligations durables mondial Mackenzie	Α	2 065,226	12,14 %
INVESTISSEUR 321	Fonds d'obligations durables mondial Mackenzie	Α	2 470,551	14,52 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds d'obligations durables mondial Mackenzie	D	100,441	100,00 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds d'obligations durables mondial Mackenzie	FB	100,539	81,06 %
INVESTISSEUR 322	Fonds d'obligations durables mondial Mackenzie	FB	23,498	18,94 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds d'obligations durables mondial Mackenzie	0	100,749	100,00 %
INVESTISSEUR 323	Fonds d'obligations durables mondial Mackenzie	PW	7 969,527	11,59 %
INVESTISSEUR 323	Fonds d'obligations durables mondial Mackenzie	PW	7 571,050	11,01 %
INVESTISSEUR 324	Fonds d'obligations durables mondial Mackenzie	PW	12 042,141	17,52 %
INVESTISSEUR 325	Fonds d'obligations durables mondial Mackenzie	PW	19 916,977	28,98 %
INVESTISSEUR 326	Fonds d'obligations durables mondial Mackenzie	PWFB	1 571,113	93,98 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds d'obligations durables mondial Mackenzie	PWX	100,681	100,00 %
INVESTISSEUR 327	Fonds d'obligations durables mondial Mackenzie	SC	3 154,234	10,09 %
INVESTISSEUR 328	Fonds d'obligations durables mondial Mackenzie	SC	3 722,513	11,91 %
INVESTISSEUR 329	Fonds d'obligations tactique mondial Mackenzie	D	3 675,156	14,34 %
INVESTISSEUR 330	Fonds d'obligations tactique mondial Mackenzie	D	3 231,719	12,61 %
INVESTISSEUR 331	Fonds d'obligations tactique mondial Mackenzie	D	3 119,314	12,17 %
INVESTISSEUR 332	Fonds d'obligations tactique mondial Mackenzie	D	3 573,347	13,94 %
INVESTISSEUR 333	Fonds d'obligations tactique mondial Mackenzie	D	3 134,966	12,23 %
1482015 ALBERTA INC.	Fonds d'obligations tactique mondial Mackenzie	F5	3 826,160	50,74 %
INVESTISSEUR 334	Fonds d'obligations tactique mondial Mackenzie	F5	2 762,314	36,63 %
INVESTISSEUR 203	Fonds d'obligations tactique mondial Mackenzie	FB	2 545,710	16,68 %
INVESTISSEUR 335	Fonds d'obligations tactique mondial Mackenzie	FB	2 817,400	18,46 %
L'ÉQUITABLE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE DU CANADA	Fonds d'obligations tactique mondial Mackenzie	0	240 702,223	41,17 %
INVESTISSEUR 336	Fonds d'obligations tactique mondial Mackenzie	PWFB	11 421,685	12,42 %
INVESTISSEUR 337	Fonds d'obligations tactique mondial Mackenzie	PWFB	10 640,731	11,57 %
INVESTISSEUR 338	Fonds d'obligations tactique mondial Mackenzie	PWT5	2 908,933	19,97 %
INVESTISSEUR 339	Fonds d'obligations tactique mondial Mackenzie	PWT5	1 832,948	11,50 %
INVESTISSEUR 340	Fonds d'obligations tactique mondial Mackenzie	PWT5	2 311,409	14,50 %
INVESTISSEUR 341	Fonds d'obligations tactique mondial Mackenzie	PWT5	7 097,919	48,73 %
INVESTISSEUR 342	Fonds d'obligations tactique mondial Mackenzie	PWT5	2 610,577	17,92 %
CARTIER PROPERTY TRUST	Fonds d'obligations tactique mondial Mackenzie	PWX	41 231,696	16,95 %
INVESTISSEUR 343	Fonds d'obligations tactique mondial Mackenzie	S5	3 774,634	23,68 %

Investisseur	Fonds	Série	Nombre de titres	% de la série
INVESTISSEUR 344	Fonds d'obligations de catégorie investissement tactique mondial Mackenzie	Α	2 547,076	16,15 %
INVESTISSEUR 345	Fonds d'obligations de catégorie investissement tactique mondial Mackenzie	Α	2 179,135	13,82 %
INVESTISSEUR 346	Fonds d'obligations de catégorie investissement tactique mondial Mackenzie	Α	4 013,963	25,46 %
INVESTISSEUR 347	Fonds d'obligations de catégorie investissement tactique mondial Mackenzie	Α	2 634,296	16,71 %
INVESTISSEUR 348	Fonds d'obligations de catégorie investissement tactique mondial Mackenzie	D	1 994,569	59,85 %
INVESTISSEUR 349	Fonds d'obligations de catégorie investissement tactique mondial Mackenzie	D	687,587	20,63 %
INVESTISSEUR 350	Fonds d'obligations de catégorie investissement tactique mondial Mackenzie	D	482,440	14,48 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds d'obligations de catégorie investissement tactique mondial Mackenzie	FB	116,644	100,00 %
INVESTISSEUR 351	Fonds d'obligations de catégorie investissement tactique mondial Mackenzie	0	8 666,854	38,69 %
INVESTISSEUR 352	Fonds d'obligations de catégorie investissement tactique mondial Mackenzie	0	2 526,545	11,28 %
INVESTISSEUR 352	Fonds d'obligations de catégorie investissement tactique mondial Mackenzie	0	5 052,763	22,56 %
INVESTISSEUR 353	Fonds d'obligations de catégorie investissement tactique mondial Mackenzie	0	3 031,746	13,53 %
INVESTISSEUR 354	Fonds d'obligations de catégorie investissement tactique mondial Mackenzie	PW	25 699,287	13,66 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds d'obligations de catégorie investissement tactique mondial Mackenzie	PWFB	114,870	100,00 %
INVESTISSEUR 355	Fonds d'obligations de catégorie investissement tactique mondial Mackenzie	PWX	230,540	65,75 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds d'obligations de catégorie investissement tactique mondial Mackenzie	PWX	120,084	34,25 %
9085-1825 QUÉBEC INC.	Fonds mondial de leadership féminin Mackenzie	D	1 494,143	37,17 %
INVESTISSEUR 356	Fonds mondial de leadership féminin Mackenzie	D	417,771	10,39 %
INVESTISSEUR 357	Fonds mondial de leadership féminin Mackenzie	D	1 639,293	40,78 %
INVESTISSEUR 358	Fonds mondial de leadership féminin Mackenzie	F5	1 460,603	32,02 %
INVESTISSEUR 359	Fonds mondial de leadership féminin Mackenzie	F5	3 021,402	66,24 %
INVESTISSEUR 360	Fonds mondial de leadership féminin Mackenzie	F8	5 085,149	14,40 %
INVESTISSEUR 361	Fonds mondial de leadership féminin Mackenzie	F8	18 587,921	52,65 %
INVESTISSEUR 362	Fonds mondial de leadership féminin Mackenzie	F8	6 398,042	18,12 %
INVESTISSEUR 363	Fonds mondial de leadership féminin Mackenzie	FB	2 461,914	12,03 %
INVESTISSEUR 364	Fonds mondial de leadership féminin Mackenzie	FB	2 875,878	14,05 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds mondial de leadership féminin Mackenzie	FB5	83,579	100,00 %
INVESTISSEUR 365	Fonds mondial de leadership féminin Mackenzie	0	658,395	40,69 %
INVESTISSEUR 366	Fonds mondial de leadership féminin Mackenzie	0	854,757	52,83 %
INVESTISSEUR 367	Fonds mondial de leadership féminin Mackenzie	PW	45 975,461	10,12 %

Investisseur	Fonds	Série	Nombre de titres	% de la série
INVESTISSEUR 368	Fonds mondial de leadership féminin Mackenzie	PWFB	3 836,030	10,49 %
INVESTISSEUR 313	Fonds mondial de leadership féminin Mackenzie	PWFB	5 239,378	14,32 %
INVESTISSEUR 369	Fonds mondial de leadership féminin Mackenzie	PWFB	4 384,053	11,98 %
INVESTISSEUR 370	Fonds mondial de leadership féminin Mackenzie	PWFB	6 968,333	19,05 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds mondial de leadership féminin Mackenzie	PWFB5	84,191	100,00 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds mondial de leadership féminin Mackenzie	PWT5	77,459	100,00 %
INVESTISSEUR 371	Fonds mondial de leadership féminin Mackenzie	PWT8	1 516,336	94,25 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds mondial de leadership féminin Mackenzie	PWX	103,279	100,00 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds mondial de leadership féminin Mackenzie	PWX8	93,684	100,00 %
INVESTISSEUR 372	Fonds mondial de leadership féminin Mackenzie	T5	82,968	27,98 %
INVESTISSEUR 373	Fonds mondial de leadership féminin Mackenzie	T5	136,678	46,09 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds mondial de leadership féminin Mackenzie	T5	76,911	25,93 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds mondial de leadership féminin Mackenzie	T8	91,781	100,00 %
CRYSTAL 777X HOLDING LTD.	Fonds mondial équilibré de l'environnement Mackenzie Greenchip	D	2 474,880	24,71 %
INVESTISSEUR 374	Fonds mondial équilibré de l'environnement Mackenzie Greenchip	D	2 474,880	24,71 %
INVESTISSEUR 375	Fonds mondial équilibré de l'environnement Mackenzie Greenchip	D	2 491,082	24,87 %
INVESTISSEUR 376	Fonds mondial équilibré de l'environnement Mackenzie Greenchip	D	2 474,880	24,71 %
INVESTISSEUR 377	Fonds mondial équilibré de l'environnement Mackenzie Greenchip	F5	11 534,033	10,61 %
BULKLEY VALLEY HEALTH CARE & HOSPITAL FOUNDATION	Fonds mondial équilibré de l'environnement Mackenzie Greenchip	F8	3 391,700	98,01 %
INVESTISSEUR 378	Fonds mondial équilibré de l'environnement Mackenzie Greenchip	FB	889,882	87,83 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds mondial équilibré de l'environnement Mackenzie Greenchip	FB5	68,077	100,00 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds mondial équilibré de l'environnement Mackenzie Greenchip	0	99,837	100,00 %
MCMASTER STUDENT UNION INC.	Fonds mondial équilibré de l'environnement Mackenzie Greenchip	PW	115 944,978	10,91 %
INVESTISSEUR 379	Fonds mondial équilibré de l'environnement Mackenzie Greenchip	PWFB	22 486,346	29,49 %
INVESTISSEUR 380	Fonds mondial équilibré de l'environnement Mackenzie Greenchip	PWFB	16 478,369	21,61 %
INVESTISSEUR 381	Fonds mondial équilibré de l'environnement Mackenzie Greenchip	PWFB	9 788,635	12,84 %
INVESTISSEUR 382	Fonds mondial équilibré de l'environnement Mackenzie Greenchip	PWFB	9 295,646	12,19 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds mondial équilibré de l'environnement Mackenzie Greenchip	PWFB5	68,076	100,00 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds mondial équilibré de l'environnement Mackenzie Greenchip	PWT5	68,079	100,00 %

Investisseur	Fonds	Série	Nombre de titres	% de la série
INVESTISSEUR 383	Fonds mondial équilibré de l'environnement Mackenzie Greenchip	PWT8	2 025,945	96,71 %
INVESTISSEUR 213	Fonds mondial équilibré de l'environnement Mackenzie Greenchip	PWX	4 965,087	42,42 %
INVESTISSEUR 384	Fonds mondial équilibré de l'environnement Mackenzie Greenchip	PWX	6 640,237	56,73 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds mondial équilibré de l'environnement Mackenzie Greenchip	PWX8	68,820	100,00 %
INVESTISSEUR 385	Fonds mondial équilibré de l'environnement Mackenzie Greenchip	T5	2 019,359	26,17 %
INVESTISSEUR 386	Fonds mondial équilibré de l'environnement Mackenzie Greenchip	T5	2 012,680	26,09 %
INVESTISSEUR 387	Fonds mondial équilibré de l'environnement Mackenzie Greenchip	T5	2 069,065	26,82 %
INVESTISSEUR 388	Fonds mondial équilibré de l'environnement Mackenzie Greenchip	T5	1 311,707	17,00 %
INVESTISSEUR 389	Fonds mondial équilibré de l'environnement Mackenzie Greenchip	Т8	370,005	20,82 %
INVESTISSEUR 389	Fonds mondial équilibré de l'environnement Mackenzie Greenchip	Т8	489,818	27,56 %
INVESTISSEUR 390	Fonds mondial équilibré de l'environnement Mackenzie Greenchip	Т8	240,310	13,52 %
INVESTISSEUR 390	Fonds mondial équilibré de l'environnement Mackenzie Greenchip	Т8	503,004	28,30 %
INVESTISSEUR 391	Portefeuille FNB croissance Mackenzie	D	4 396,108	60,42 %
INVESTISSEUR 392	Portefeuille FNB croissance Mackenzie	D	765,383	10,52 %
FONDATION DE PHILANTHROPIE STRATÉGIQUE, OBJET : GATESIDE FOUNDATION K AND V	Portefeuille FNB croissance Mackenzie	F	438 910,858	15,76 %
INVESTISSEUR 393	Portefeuille FNB croissance Mackenzie	F5	6 825,106	11,32 %
INVESTISSEUR 394	Portefeuille FNB croissance Mackenzie	F5	6 337,898	10,51 %
INVESTISSEUR 395	Portefeuille FNB croissance Mackenzie	F5	7 179,707	11,90 %
INVESTISSEUR 396	Portefeuille FNB croissance Mackenzie	F5	7 297,040	12,10 %
INVESTISSEUR 397	Portefeuille FNB croissance Mackenzie	F8	4 783,086	98,16 %
INVESTISSEUR 398	Portefeuille FNB croissance Mackenzie	FB	5 136,517	11,88 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Portefeuille FNB croissance Mackenzie	FB5	84,720	100,00 %
INVESTISSEUR 399	Portefeuille FNB croissance Mackenzie	0	20 323,824	45,34 %
INVESTISSEUR 400	Portefeuille FNB croissance Mackenzie	0	16 632,857	37,11 %
1367381 AB LTD.	Portefeuille FNB croissance Mackenzie	PWFB	27 760,126	11,73 %
INVESTISSEUR 401	Portefeuille FNB croissance Mackenzie	PWFB	27 046,716	11,42 %
INVESTISSEUR 402	Portefeuille FNB croissance Mackenzie	PWFB	46 318,055	19,56 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Portefeuille FNB croissance Mackenzie	PWFB5	85,356	100,00 %
INVESTISSEUR 403	Portefeuille FNB croissance Mackenzie	PWT5	7 268,622	13,81 %
INVESTISSEUR 404	Portefeuille FNB croissance Mackenzie	PWT5	7 426,701	14,11 %
INVESTISSEUR 405	Portefeuille FNB croissance Mackenzie	PWT5	5 703,400	10,84 %

Investisseur	Fonds	Série	Nombre de titres	% de la série
INVESTISSEUR 406	Portefeuille FNB croissance Mackenzie	PWT5	8 864,610	16,85 %
INVESTISSEUR 407	Portefeuille FNB croissance Mackenzie	PWT8	8 076,377	13,04 %
INVESTISSEUR 408	Portefeuille FNB croissance Mackenzie	PWT8	7 667,600	12,38 %
INVESTISSEUR 409	Portefeuille FNB croissance Mackenzie	PWX	10 967,819	13,94 %
INVESTISSEUR 410	Portefeuille FNB croissance Mackenzie	PWX	13 272,489	16,87 %
INVESTISSEUR 411	Portefeuille FNB croissance Mackenzie	PWX	10 007,143	12,72 %
INVESTISSEUR 412	Portefeuille FNB croissance Mackenzie	PWX	10 981,176	13,95 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Portefeuille FNB croissance Mackenzie	PWX5	84,725	100,00 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Portefeuille FNB croissance Mackenzie	T5	82,650	17,99 %
INVESTISSEUR 413	Portefeuille FNB croissance Mackenzie	T5	343,717	74,81 %
INVESTISSEUR 414	Portefeuille FNB croissance Mackenzie	Т8	1 187,498	14,79 %
INVESTISSEUR 415	Portefeuille FNB croissance Mackenzie	Т8	5 252,682	65,40 %
INVESTISSEUR 416	Fonds de revenu Mackenzie	F8	7 849,227	22,66 %
LATTIMER HOLDINGS INC.	Fonds de revenu Mackenzie	F8	8 980,230	25,92 %
INVESTISSEUR 417	Fonds de revenu Mackenzie	F8	8 662,015	25,00 %
INVESTISSEUR 418	Fonds de revenu Mackenzie	F8	5 807,705	16,76 %
L'ÉQUITABLE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE DU CANADA	Fonds de revenu Mackenzie	0	3 251 726,046	61,27 %
MANUVIE ASSURANCE VIE UNIVERSELLE	Fonds de revenu Mackenzie	0	1 682 782,832	31,71 %
INVESTISSEUR 419	Fonds de revenu Mackenzie	PWT8	10 525,810	14,31 %
INVESTISSEUR 420	Fonds de revenu Mackenzie	PWT8	10 393,992	14,13 %
INVESTISSEUR 421	Fonds de revenu Mackenzie	PWT8	13 697,439	18,62 %
INVESTISSEUR 422	Fonds de revenu Mackenzie	PWT8	16 408,245	22,31 %
INVESTISSEUR 423	Fonds de revenu Mackenzie	PWT8	10 132,302	13,77 %
INVESTISSEUR 424	Fonds de revenu Mackenzie	PWX	40 690,786	16,13 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds de revenu Mackenzie	PWX8	85,039	100,00 %
INVESTISSEUR 425	Fonds de revenu Mackenzie	T8	1 010,839	12,75 %
INVESTISSEUR 426	Fonds de revenu Mackenzie	T8	1 958,919	24,71 %
INVESTISSEUR 426	Fonds de revenu Mackenzie	T8	2 140,942	27,01 %
INVESTISSEUR 427	Fonds de revenu Mackenzie	Т8	1 168,690	14,74 %
INVESTISSEUR 428	Fonds de revenu Mackenzie	T8	943,236	11,90 %
INVESTISSEUR 429	Fonds international de dividendes Mackenzie	D	6 553,573	61,24 %
INVESTISSEUR 430	Fonds international de dividendes Mackenzie	F5	5 402,615	25,10 %
INVESTISSEUR 431	Fonds international de dividendes Mackenzie	F5	8 888,366	41,29 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds international de dividendes Mackenzie	FB5	72,981	100,00 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds international de dividendes Mackenzie	PWFB5	72,984	100,00 %
INVESTISSEUR 432	Fonds international de dividendes Mackenzie	PWT5	4 085,861	45,23 %
INVESTISSEUR 433	Fonds international de dividendes Mackenzie	PWT5	1 413,067	15,64 %
INVESTISSEUR 434	Fonds international de dividendes Mackenzie	PWT5	2 579,825	28,56 %
INVESTISSEUR 435	Fonds international de dividendes Mackenzie	PWT8	5 872,641	45,47 %
INVESTISSEUR 433	Fonds international de dividendes Mackenzie	PWT8	1 444,326	11,18 %

Investisseur	Fonds	Série	Nombre de titres	% de la série
INVESTISSEUR 8	Fonds international de dividendes Mackenzie	PWT8	5 520,820	42,75 %
INVESTISSEUR 9	Fonds international de dividendes Mackenzie	PWX	3 187,710	17,42 %
INVESTISSEUR 436	Fonds international de dividendes Mackenzie	PWX	10 638,730	58,15 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds international de dividendes Mackenzie	PWX8	75,871	100,00 %
98444 CANADA LTÉE	Fonds international de dividendes Mackenzie	T5	7 850,295	17,26 %
INVESTISSEUR 13	Fonds international de dividendes Mackenzie	T5	5 773,205	12,70 %
INVESTISSEUR 437	Fonds international de dividendes Mackenzie	T5	8 428,868	18,54 %
INVESTISSEUR 438	Fonds de titres de catégorie investissement à taux variable Mackenzie	Α	8 080,113	10,26 %
INVESTISSEUR 439	Fonds de titres de catégorie investissement à taux variable Mackenzie	Α	8 797,556	11,17 %
RÉGIME DE RETRAITE - CENTRAL SPA & POOL SUPPLY	Fonds de titres de catégorie investissement à taux variable Mackenzie	Α	10 453,105	13,27 %
INVESTISSEUR 440	Fonds de titres de catégorie investissement à taux variable Mackenzie	D	888,871	17,22 %
INVESTISSEUR 441	Fonds de titres de catégorie investissement à taux variable Mackenzie	D	1 445,174	28,00 %
INVESTISSEUR 333	Fonds de titres de catégorie investissement à taux variable Mackenzie	D	2 699,660	52,30 %
VELTOR HOLDINGS LTD.	Fonds de titres de catégorie investissement à taux variable Mackenzie	F	144 380,372	16,17 %
INVESTISSEUR 442	Fonds de titres de catégorie investissement à taux variable Mackenzie	FB	3 237,073	96,72 %
INVESTISSEUR 443	Fonds de titres de catégorie investissement à taux variable Mackenzie	0	4 687,254	13,72 %
INVESTISSEUR 444	Fonds de titres de catégorie investissement à taux variable Mackenzie	0	5 080,929	14,88 %
INVESTISSEUR 445	Fonds de titres de catégorie investissement à taux variable Mackenzie	0	4 336,977	12,70 %
INVESTISSEUR 445	Fonds de titres de catégorie investissement à taux variable Mackenzie	0	5 950,780	17,42 %
INVESTISSEUR 445	Fonds de titres de catégorie investissement à taux variable Mackenzie	0	6 770,314	19,82 %
INVESTISSEUR 446	Fonds de titres de catégorie investissement à taux variable Mackenzie	PWFB	530,604	24,38 %
INVESTISSEUR 447	Fonds de titres de catégorie investissement à taux variable Mackenzie	PWFB	1 538,986	70,72 %
INVESTISSEUR 448	Fonds de titres de catégorie investissement à taux variable Mackenzie	PWX	2 961,693	22,93 %
INVESTISSEUR 449	Fonds de titres de catégorie investissement à taux variable Mackenzie	PWX	5 046,580	39,06 %
INVESTISSEUR 449	Fonds de titres de catégorie investissement à taux variable Mackenzie	PWX	2 437,278	18,87 %
INVESTISSEUR 450	Fonds canadien équilibré Mackenzie Ivy	D	8 700,024	14,45 %
INVESTISSEUR 451	Fonds canadien équilibré Mackenzie Ivy	F5	14 820,828	53,04 %
INVESTISSEUR 452	Fonds canadien équilibré Mackenzie Ivy	F8	17 219,460	10,95 %
INVESTISSEUR 453	Fonds canadien équilibré Mackenzie Ivy	F8	43 309,810	27,53 %

Investisseur	Fonds	Série	Nombre de titres	% de la série
INVESTISSEUR 454	Fonds canadien équilibré Mackenzie Ivy	F8	27 486,682	17,47 %
INVESTISSEUR 455	Fonds canadien équilibré Mackenzie Ivy	F8	16 969,734	10,79 %
INVESTISSEUR 456	Fonds canadien équilibré Mackenzie lvy	F8	16 791,355	10,67 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds canadien équilibré Mackenzie Ivy	FB5	226,242	100,00 %
L'ÉQUITABLE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE DU CANADA	Fonds canadien équilibré Mackenzie lvy	0	827 470,446	87,99 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds canadien équilibré Mackenzie lvy	O5	127,078	100,00 %
INVESTISSEUR 457	Fonds canadien équilibré Mackenzie lvy	PWFB	85 220,245	28,35 %
INVESTISSEUR 458	Fonds canadien équilibré Mackenzie lvy	PWFB5	1 088,454	10,22 %
INVESTISSEUR 459	Fonds canadien équilibré Mackenzie lvy	PWFB5	2 758,247	25,90 %
INVESTISSEUR 78	Fonds canadien équilibré Mackenzie Ivy	PWFB5	4 352,848	40,87 %
INVESTISSEUR 460	Fonds canadien équilibré Mackenzie lvy	PWFB5	2 262,252	21,24 %
INVESTISSEUR 461	Fonds canadien équilibré Mackenzie lvy	PWT5	14 133,159	15,58 %
INVESTISSEUR 462	Fonds canadien équilibré Mackenzie Ivy	PWT5	13 927,667	15,35 %
INVESTISSEUR 463	Fonds canadien équilibré Mackenzie lvy	PWT5	9 165,723	10,10 %
INVESTISSEUR 464	Fonds canadien équilibré Mackenzie lvy	PWT5	15 089,362	16,63 %
INVESTISSEUR 465	Fonds canadien équilibré Mackenzie Ivy	PWT8	43 569,437	12,02 %
INVESTISSEUR 466	Fonds canadien équilibré Mackenzie lvy	PWX	20 145,203	11,07 %
INVESTISSEUR 467	Fonds canadien équilibré Mackenzie Ivy	PWX	35 419,205	19,46 %
INVESTISSEUR 468	Fonds canadien équilibré Mackenzie Ivy	PWX	27 735,236	15,24 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds canadien équilibré Mackenzie lvy	PWX8	87,368	100,00 %
INVESTISSEUR 469	Fonds canadien Mackenzie Ivy	F5	5 553,778	69,39 %
INVESTISSEUR 470	Fonds canadien Mackenzie Ivy	F5	841,501	10,51 %
INVESTISSEUR 180	Fonds canadien Mackenzie Ivy	F5	1 527,769	19,09 %
INVESTISSEUR 471	Fonds canadien Mackenzie Ivy	F8	5 279,068	17,82 %
INVESTISSEUR 472	Fonds canadien Mackenzie Ivy	F8	7 073,747	23,88 %
INVESTISSEUR 473	Fonds canadien Mackenzie Ivy	F8	9 523,500	32,15 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds canadien Mackenzie Ivy	FB5	111,976	100,00 %
INVESTISSEUR 474	Fonds canadien Mackenzie Ivy	0	137 053,015	13,47 %
L'ÉQUITABLE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE DU CANADA	Fonds canadien Mackenzie Ivy	0	450 797,982	44,32 %
INVESTISSEUR 475	Fonds canadien Mackenzie Ivy	PWFB	10 116,792	12,80 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds canadien Mackenzie Ivy	PWFB5	92,371	100,00 %
INVESTISSEUR 476	Fonds canadien Mackenzie Ivy	PWT5	2 179,865	19,52 %
INVESTISSEUR 477	Fonds canadien Mackenzie Ivy	PWT5	1 829,879	16,38 %
INVESTISSEUR 478	Fonds canadien Mackenzie Ivy	PWT5	4 544,861	40,69 %
INVESTISSEUR 479	Fonds canadien Mackenzie Ivy	PWT5	1 151,751	10,31 %
INVESTISSEUR 480	Fonds canadien Mackenzie Ivy	PWT8	6 057,259	94,29 %
INVESTISSEUR 164	Fonds canadien Mackenzie Ivy	PWX	85 225,051	36,26 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds canadien Mackenzie Ivy	PWX8	86,076	100,00 %
INVESTISSEUR 481	Fonds canadien Mackenzie Ivy	T5	4 678,501	10,82 %

Investisseur	Fonds	Série	Nombre de titres	% de la série
INVESTISSEUR 482	Fonds canadien Mackenzie Ivy	T5	5 055,163	11,69 %
INVESTISSEUR 483	Fonds canadien Mackenzie Ivy	T5	7 732,197	17,89 %
INVESTISSEUR 484	Fonds canadien Mackenzie Ivy	Т8	2 648,474	14,22 %
INVESTISSEUR 485	Fonds canadien Mackenzie lvy	Т8	2 041,449	10,96 %
INVESTISSEUR 486	Fonds canadien Mackenzie Ivy	Т8	1 902,000	10,21 %
INVESTISSEUR 487	Fonds canadien Mackenzie Ivy	Т8	1 961,166	10,53 %
INVESTISSEUR 488	Fonds canadien Mackenzie Ivy	Т8	1 958,621	10,52 %
INVESTISSEUR 489	Fonds d'actions étrangères Mackenzie lvy	F5	64 722,745	23,75 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds d'actions étrangères Mackenzie lvy	FB5	115,379	100,00 %
MANUVIE ASSURANCE VIE UNIVERSELLE	Fonds d'actions étrangères Mackenzie Ivy	0	2 309 357,229	15,74 %
SUN LIFE DU CANADA, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE	Fonds d'actions étrangères Mackenzie lvy	0	1 482 612,346	10,11 %
0630942 BC LTD.	Fonds d'actions étrangères Mackenzie Ivy	05	2 081,955	94,41 %
INVESTISSEUR 490	Fonds d'actions étrangères Mackenzie Ivy	PWFB5	78 282,659	99,73 %
INVESTISSEUR 491	Fonds d'actions étrangères Mackenzie Ivy	PWX8	67 126,739	71,11 %
INVESTISSEUR 241	Fonds d'actions étrangères Mackenzie Ivy	PWX8	21 434,157	22,71 %
THOMPSON FIVE HOLDINGS LTD.	Fonds mondial équilibré Mackenzie Ivy	F5	70 970,560	13,56 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds mondial équilibré Mackenzie Ivy	FB5	216,152	100,00 %
INVESTISSEUR 234	Fonds mondial équilibré Mackenzie Ivy	I	13 780,655	11,39 %
L'ÉQUITABLE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE DU CANADA	Fonds mondial équilibré Mackenzie Ivy	0	1 635 352,008	84,11 %
11386 NEWFOUNDLAND LTD.	Fonds mondial équilibré Mackenzie lvy	PWFB	247 277,192	13,13 %
INVESTISSEUR 492	Fonds mondial équilibré Mackenzie Ivy	PWFB5	2 340,388	92,51 %
INVESTISSEUR 80	Fonds mondial équilibré Mackenzie Ivy	PWX8	2 857,910	20,27 %
INVESTISSEUR 81	Fonds mondial équilibré Mackenzie Ivy	PWX8	6 599,134	46,81 %
INVESTISSEUR 83	Fonds mondial équilibré Mackenzie Ivy	PWX8	4 061,866	28,81 %
INVESTISSEUR 493	Fonds international Mackenzie lvy	D	6 978,292	56,32 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds international Mackenzie lvy	F5	93,496	12,02 %
INVESTISSEUR 494	Fonds international Mackenzie lvy	F5	684,292	87,98 %
INVESTISSEUR 495	Fonds international Mackenzie lvy	F8	169,507	42,02 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds international Mackenzie lvy	F8	89,022	22,07 %
INVESTISSEUR 496	Fonds international Mackenzie lvy	F8	139,008	34,46 %
INVESTISSEUR 219	Fonds international Mackenzie lvy	FB	2 828,727	19,35 %
INVESTISSEUR 497	Fonds international Mackenzie lvy	FB	1 727,954	11,82 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds international Mackenzie lvy	FB5	80,289	100,00 %
INVESTISSEUR 498	Fonds international Mackenzie lvy	I	34 396,519	60,89 %
INVESTISSEUR 235	Fonds international Mackenzie Ivy	I	6 864,299	12,15 %
INVESTISSEUR 499	Fonds international Mackenzie lvy	0	10 153,196	10,65 %
INVESTISSEUR 500	Fonds international Mackenzie lvy	PWFB	6 402,083	15,20 %
INVESTISSEUR 501	Fonds international Mackenzie Ivy	PWFB	11 119,160	26,40 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds international Mackenzie lvy	PWFB5	81,636	100,00 %

Investisseur	Fonds	Série	Nombre de titres	% de la série
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds international Mackenzie Ivy	PWT5	89,161	100,00 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds international Mackenzie lvy	PWT8	86,694	100,00 %
INVESTISSEUR 502	Fonds international Mackenzie lvy	PWX	1 049,057	15,55 %
INVESTISSEUR 503	Fonds international Mackenzie lvy	PWX	932,725	13,83 %
INVESTISSEUR 504	Fonds international Mackenzie lvy	PWX	923,414	13,69 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds international Mackenzie lvy	PWX8	88,513	100,00 %
INVESTISSEUR 505	Fonds international Mackenzie lvy	T5	1 000,000	58,68 %
INVESTISSEUR 506	Fonds international Mackenzie lvy	T5	671,801	39,42 %
INVESTISSEUR 507	Fonds international Mackenzie lvy	T8	54,564	38,86 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds international Mackenzie lvy	T8	85,848	61,14 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux Mackenzie	D	203,858	14,12 %
9085-1825 QUÉBEC INC.	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés émergents Mackenzie	D	3 251,000	36,21 %
INVESTISSEUR 197	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés émergents Mackenzie	D	2 717,224	30,26 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés émergents Mackenzie	F5	173,788	100,00 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés émergents Mackenzie	F8	86,405	100,00 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés émergents Mackenzie	FB	102,767	100,00 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés émergents Mackenzie	FB5	86,449	100,00 %
INVESTISSEUR 508	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés émergents Mackenzie	0	1 808,812	14,58 %
INVESTISSEUR 122	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés émergents Mackenzie	0	2 995,829	24,15 %
INVESTISSEUR 509	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés émergents Mackenzie	0	1 551,629	12,51 %
INVESTISSEUR 510	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés émergents Mackenzie	0	3 688,071	29,74 %
JOHN W FINANCIAL	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés émergents Mackenzie	PWFB	1 649,733	91,78 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés émergents Mackenzie	PWFB5	86,464	100,00 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés émergents Mackenzie	PWT5	85,321	100,00 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés émergents Mackenzie	PWT8	85,224	100,00 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés émergents Mackenzie	PWX	101,358	100,00 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés émergents Mackenzie	PWX5	85,161	100,00 %
INVESTISSEUR 511	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés émergents Mackenzie	T5	29,530	25,83 %

Investisseur	Fonds	Série	Nombre de titres	% de la série
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés émergents Mackenzie	Т5	84,805	74,17 %
INVESTISSEUR 512	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés émergents Mackenzie	Т8	249,454	11,52 %
INVESTISSEUR 512	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés émergents Mackenzie	T8	415,537	19,19 %
INVESTISSEUR 513	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés émergents Mackenzie	Т8	1 027,650	47,46 %
INVESTISSEUR 514	Portefeuille FNB croissance modérée Mackenzie	D	4 333,633	43,22 %
INVESTISSEUR 514	Portefeuille FNB croissance modérée Mackenzie	D	2 035,405	20,30 %
INVESTISSEUR 514	Portefeuille FNB croissance modérée Mackenzie	D	1 841,693	18,37 %
INVESTISSEUR 515	Portefeuille FNB croissance modérée Mackenzie	D	1 148,275	11,45 %
INVESTISSEUR 516	Portefeuille FNB croissance modérée Mackenzie	F5	19 394,679	15,12 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Portefeuille FNB croissance modérée Mackenzie	F8	88,961	100,00 %
INVESTISSEUR 517	Portefeuille FNB croissance modérée Mackenzie	FB	5 664,466	13,82 %
INVESTISSEUR 518	Portefeuille FNB croissance modérée Mackenzie	FB	4 135,219	10,09 %
INVESTISSEUR 519	Portefeuille FNB croissance modérée Mackenzie	FB	6 128,774	14,95 %
INVESTISSEUR 520	Portefeuille FNB croissance modérée Mackenzie	FB	4 911,184	11,98 %
FONDATION DE PHILANTHROPIE STRATÉGIQUE, OBJET : FONDATION GLIGANIC & HUDSON	Portefeuille FNB croissance modérée Mackenzie	FB	5 311,944	12,96 %
INVESTISSEUR 521	Portefeuille FNB croissance modérée Mackenzie	FB5	224,211	35,96 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Portefeuille FNB croissance modérée Mackenzie	FB5	84,422	13,54 %
INVESTISSEUR 522	Portefeuille FNB croissance modérée Mackenzie	FB5	306,949	49,24 %
HUTTERIAN BRETHREN CHURCH OF OLD ELM	Portefeuille FNB croissance modérée Mackenzie	0	1 133 565,581	10,34 %
HUTTERIAN BRETHREN CHURCH OF SCOTFORD	Portefeuille FNB croissance modérée Mackenzie	0	1 893 258,255	17,28 %
OK HUTTERIAN BRETHREN	Portefeuille FNB croissance modérée Mackenzie	0	1 429 594,973	13,05 %
PRAIRIEHOME HUTTERIAN BRETHREN	Portefeuille FNB croissance modérée Mackenzie	0	2 913 518,221	26,59 %
INVESTISSEUR 523	Portefeuille FNB croissance modérée Mackenzie	PWFB	38 732,048	13,21 %
INVESTISSEUR 524	Portefeuille FNB croissance modérée Mackenzie	PWFB	63 560,309	21,68 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Portefeuille FNB croissance modérée Mackenzie	PWFB5	84,969	100,00 %
INVESTISSEUR 525	Portefeuille FNB croissance modérée Mackenzie	PWT5	7 504,156	27,59 %
INVESTISSEUR 526	Portefeuille FNB croissance modérée Mackenzie	PWT5	7 181,436	26,41 %
INVESTISSEUR 527	Portefeuille FNB croissance modérée Mackenzie	PWT5	10 865,363	39,95 %
INVESTISSEUR 528	Portefeuille FNB croissance modérée Mackenzie	PWT8	14 863,895	99,41 %
INVESTISSEUR 529	Portefeuille FNB croissance modérée Mackenzie	PWX	4 701,106	10,84 %
INVESTISSEUR 530	Portefeuille FNB croissance modérée Mackenzie	PWX	8 538,078	19,68 %
INVESTISSEUR 531	Portefeuille FNB croissance modérée Mackenzie	PWX	8 538,531	19,68 %
INVESTISSEUR 532	Portefeuille FNB croissance modérée Mackenzie	PWX5	4 867,756	72,61 %
INVESTISSEUR 532	Portefeuille FNB croissance modérée Mackenzie	PWX5	1 752,035	26,13 %
INVESTISSEUR 533	Portefeuille FNB croissance modérée Mackenzie	T5	1 296,217	20,77 %

Investisseur	Fonds	Série	Nombre de titres	% de la série
INVESTISSEUR 526	Portefeuille FNB croissance modérée Mackenzie	T5	1 444,754	23,16 %
INVESTISSEUR 534	Portefeuille FNB croissance modérée Mackenzie	T5	1 342,777	21,52 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Portefeuille FNB croissance modérée Mackenzie	T8	86,859	38,60 %
INVESTISSEUR 535	Portefeuille FNB croissance modérée Mackenzie	T8	138,146	61,40 %
INVESTISSEUR 536	Portefeuille équilibré de revenu mensuel Mackenzie	D	4 359,292	10,94 %
INVESTISSEUR 537	Portefeuille équilibré de revenu mensuel Mackenzie	D	9 075,878	22,78 %
RAHNEK LTD.	Portefeuille équilibré de revenu mensuel Mackenzie	F8	92 391,546	20,69 %
INVESTISSEUR 538	Portefeuille équilibré de revenu mensuel Mackenzie	0	81 654,525	21,08 %
INVESTISSEUR 539	Portefeuille équilibré de revenu mensuel Mackenzie	PWX8	16 704,461	99,51 %
INVESTISSEUR 540	Portefeuille équilibré de revenu mensuel Mackenzie	Т8	61 251,412	19,60 %
INVESTISSEUR 541	Portefeuille prudent de revenu mensuel Mackenzie	D	11 478,998	11,18 %
INVESTISSEUR 542	Portefeuille prudent de revenu mensuel Mackenzie	D	21 267,619	20,71 %
INVESTISSEUR 543	Portefeuille prudent de revenu mensuel Mackenzie	F8	55 890,994	12,57 %
INVESTISSEUR 544	Portefeuille prudent de revenu mensuel Mackenzie	F8	52 865,061	11,89 %
INVESTISSEUR 545	Portefeuille prudent de revenu mensuel Mackenzie	F8	59 521,507	13,39 %
FUNDECO INC.	Portefeuille prudent de revenu mensuel Mackenzie	0	70 776,075	18,86 %
INVESTISSEUR 546	Portefeuille prudent de revenu mensuel Mackenzie	PWT8	89 962,752	15,60 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Portefeuille prudent de revenu mensuel Mackenzie	PWX8	83,766	100,00 %
INVESTISSEUR 547	Portefeuille prudent de revenu mensuel Mackenzie	Т8	19 449,125	10,51 %
INVESTISSEUR 548	Portefeuille prudent de revenu mensuel Mackenzie	Т8	43 214,764	23,35 %
INVESTISSEUR 549	Fonds d'obligations de sociétés nord-américaines Mackenzie	D	5 547,519	43,27 %
INVESTISSEUR 550	Fonds d'obligations de sociétés nord-américaines Mackenzie	D	2 796,002	21,81 %
INVESTISSEUR 551	Fonds d'obligations de sociétés nord-américaines Mackenzie	F5	3 034,207	29,05 %
INVESTISSEUR 552	Fonds d'obligations de sociétés nord-américaines Mackenzie	F5	3 851,923	36,88 %
INVESTISSEUR 553	Fonds d'obligations de sociétés nord-américaines Mackenzie	F5	1 080,741	10,35 %
INVESTISSEUR 554	Fonds d'obligations de sociétés nord-américaines Mackenzie	F5	1 811,583	17,35 %
INVESTISSEUR 555	Fonds d'obligations de sociétés nord-américaines Mackenzie	FB	220,649	10,17 %
INVESTISSEUR 556	Fonds d'obligations de sociétés nord-américaines Mackenzie	FB	415,980	19,17 %
INVESTISSEUR 557	Fonds d'obligations de sociétés nord-américaines Mackenzie	FB	1 281,574	59,05 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds d'obligations de sociétés nord-américaines Mackenzie	FB	252,257	11,62 %
THE CANADIAN ELEVATOR INDUSTRY PENSION FUND A/C 902	Fonds d'obligations de sociétés nord-américaines Mackenzie	0	578 404,504	94,86 %
INVESTISSEUR 558	Fonds d'obligations de sociétés nord-américaines	PWFB	2 116,849	19,05 %

Investisseur	Fonds	Série	Nombre de titres	% de la série
INVESTISSEUR 559	Fonds d'obligations de sociétés nord-américaines Mackenzie	PWFB	5 582,040	50,24 %
INVESTISSEUR 560	Fonds d'obligations de sociétés nord-américaines Mackenzie	PWFB	2 579,086	23,21 %
INVESTISSEUR 561	Fonds d'obligations de sociétés nord-américaines Mackenzie	PWT5	9 916,910	10,79 %
INVESTISSEUR 562	Fonds d'obligations de sociétés nord-américaines Mackenzie	PWT5	9 672,189	10,53 %
INVESTISSEUR 420	Fonds d'obligations de sociétés nord-américaines Mackenzie	PWT5	10 844,324	11,80 %
INVESTISSEUR 421	Fonds d'obligations de sociétés nord-américaines Mackenzie	PWT5	14 794,943	16,10 %
INVESTISSEUR 563	Fonds d'obligations de sociétés nord-américaines Mackenzie	PWX	10 032,116	15,75 %
TRUSTEES IPP FOR QUALITY TOPS & KITCHENS	Fonds d'obligations de sociétés nord-américaines Mackenzie	PWX	17 439,456	27,38 %
INVESTISSEUR 564	Fonds d'obligations de sociétés nord-américaines Mackenzie	T5	1 557,605	42,48 %
INVESTISSEUR 565	Fonds d'obligations de sociétés nord-américaines Mackenzie	T5	1 612,092	43,96 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Mandat privé ciblé d'actions canadiennes Mackenzie	0	121,761	100,00 %
BRUDEN INC.	Mandat privé ciblé d'actions canadiennes Mackenzie	PW	72 768,519	23,04 %
INVESTISSEUR 566	Mandat privé ciblé d'actions canadiennes Mackenzie	PWF5	10 666,556	97,98 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Mandat privé ciblé d'actions canadiennes Mackenzie	PWF8	225,829	100,00 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Mandat privé ciblé d'actions canadiennes Mackenzie	PWFB	247,339	100,00 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Mandat privé ciblé d'actions canadiennes Mackenzie	PWFB5	205,211	100,00 %
2165485 ONTARIO INCORPORATED	Mandat privé ciblé d'actions canadiennes Mackenzie	PWT5	6 974,716	23,75 %
2500618 ONTARIO LTD.	Mandat privé ciblé d'actions canadiennes Mackenzie	PWT5	13 834,201	47,10 %
INVESTISSEUR 567	Mandat privé ciblé d'actions canadiennes Mackenzie	PWT5	8 355,499	28,45 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Mandat privé ciblé d'actions canadiennes Mackenzie	PWT8	215,081	100,00 %
INVESTISSEUR 568	Mandat privé ciblé d'actions canadiennes Mackenzie	PWX	36 504,751	58,80 %
INVESTISSEUR 569	Mandat privé ciblé d'actions canadiennes Mackenzie	PWX	25 451,971	41,00 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Mandat privé ciblé d'actions canadiennes Mackenzie	PWX5	109,996	100,00 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Mandat privé ciblé d'actions canadiennes Mackenzie	PWX8	113,242	100,00 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Mandat privé équilibré de revenu mondial prudent Mackenzie	0	78,630	100,00 %
INVESTISSEUR 570	Mandat privé équilibré de revenu mondial prudent Mackenzie	PWF	111 499,555	11,85 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Mandat privé équilibré de revenu mondial prudent Mackenzie	PWF8	96,107	100,00 %
INVESTISSEUR 571	Mandat privé équilibré de revenu mondial prudent Mackenzie	PWFB	75 720,502	79,12 %
INVESTISSEUR 572	Mandat privé équilibré de revenu mondial prudent Mackenzie	PWFB	16 111,272	16,84 %
INVESTISSEUR 573	Mandat privé équilibré de revenu mondial prudent Mackenzie	PWT8	19 691,496	53,26 %

Investisseur	Fonds	Série	Nombre de titres	% de la série
INVESTISSEUR 574	Mandat privé équilibré de revenu mondial prudent Mackenzie	PWT8	17 186,233	46,48 %
INVESTISSEUR 575	Mandat privé équilibré de revenu mondial prudent Mackenzie	PWX	11 230,785	12,76 %
INVESTISSEUR 576	Mandat privé équilibré de revenu mondial prudent Mackenzie	PWX	16 603,418	18,86 %
INVESTISSEUR 577	Mandat privé équilibré de revenu mondial prudent Mackenzie	PWX	24 507,586	27,84 %
INVESTISSEUR 36	Mandat privé équilibré de revenu mondial prudent Mackenzie	PWX	13 708,880	15,58 %
INVESTISSEUR 578	Mandat privé équilibré de revenu mondial prudent Mackenzie	PWX	20 529,909	23,32 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Mandat privé équilibré de revenu mondial prudent Mackenzie	PWX8	93,869	100,00 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Mandat privé d'actions mondiales Mackenzie	0	120,952	100,00 %
INVESTISSEUR 579	Mandat privé d'actions mondiales Mackenzie	PWF5	42 384,152	52,71 %
INVESTISSEUR 580	Mandat privé d'actions mondiales Mackenzie	PWF5	8 431,844	10,49 %
INVESTISSEUR 581	Mandat privé d'actions mondiales Mackenzie	PWF5	10 783,042	13,41 %
INVESTISSEUR 582	Mandat privé d'actions mondiales Mackenzie	PWF5	10 713,656	13,32 %
INVESTISSEUR 583	Mandat privé d'actions mondiales Mackenzie	PWF8	46 646,594	58,15 %
INVESTISSEUR 584	Mandat privé d'actions mondiales Mackenzie	PWF8	33 356,093	41,58 %
8298211 CANADA INC.	Mandat privé d'actions mondiales Mackenzie	PWFB	8 620,048	52,95 %
INVESTISSEUR 585	Mandat privé d'actions mondiales Mackenzie	PWFB	1 729,912	10,63 %
INVESTISSEUR 586	Mandat privé d'actions mondiales Mackenzie	PWFB	5 689,470	34,95 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Mandat privé d'actions mondiales Mackenzie	PWFB5	201,305	100,00 %
2165485 ONTARIO INCORPORATED	Mandat privé d'actions mondiales Mackenzie	PWT5	7 961,068	12,91 %
2500618 ONTARIO LTD.	Mandat privé d'actions mondiales Mackenzie	PWT5	15 978,139	25,91 %
671426 ALBERTA LTD.	Mandat privé d'actions mondiales Mackenzie	PWT5	13 207,523	21,42 %
INVESTISSEUR 587	Mandat privé d'actions mondiales Mackenzie	PWT5	6 872,875	11,48 %
INVESTISSEUR 587	Mandat privé d'actions mondiales Mackenzie	PWT5	6 085,509	10,16 %
INVESTISSEUR 568	Mandat privé d'actions mondiales Mackenzie	PWT5	7 483,120	12,49 %
INVESTISSEUR 588	Mandat privé d'actions mondiales Mackenzie	PWT5	14 251,004	23,11 %
INVESTISSEUR 569	Mandat privé d'actions mondiales Mackenzie	PWT5	23 736,302	39,63 %
INVESTISSEUR 589	Mandat privé d'actions mondiales Mackenzie	PWT5	7 382,475	11,97 %
INVESTISSEUR 590	Mandat privé d'actions mondiales Mackenzie	PWT8	11 401,680	98,16 %
INVESTISSEUR 591	Mandat privé d'actions mondiales Mackenzie	PWX	15 594,613	26,04 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Mandat privé d'actions mondiales Mackenzie	PWX5	106,984	100,00 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Mandat privé d'actions mondiales Mackenzie	PWX8	110,501	100,00 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Mandat privé de revenu fixe mondial Mackenzie	0	110,672	100,00 %
INVESTISSEUR 592	Mandat privé de revenu fixe mondial Mackenzie	PW	29 581,160	11,06 %
REPAS HOLDINGS LTD.	Mandat privé de revenu fixe mondial Mackenzie	PW	49 142,311	18,37 %
VAN BERKEL FARMS LTD.	Mandat privé de revenu fixe mondial Mackenzie	PWF	77 075,748	33,62 %
VAN BERKEL FARMS LTD.	Mandat privé de revenu fixe mondial Mackenzie	PWF	26 568,726	11,59 %

Investisseur	Fonds	Série	Nombre de titres	% de la série
9085-1825 QUÉBEC INC.	Mandat privé de revenu fixe mondial Mackenzie	PWF5	13 585,131	99,32 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Mandat privé de revenu fixe mondial Mackenzie	PWF8	94,182	100,00 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Mandat privé de revenu fixe mondial Mackenzie	PWFB	112,636	100,00 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Mandat privé de revenu fixe mondial Mackenzie	PWFB5	85,500	100,00 %
INVESTISSEUR 593	Mandat privé de revenu fixe mondial Mackenzie	PWT5	8 662,946	98,94 %
INVESTISSEUR 594	Mandat privé de revenu fixe mondial Mackenzie	PWT8	14 420,757	99,35 %
INVESTISSEUR 595	Mandat privé de revenu fixe mondial Mackenzie	PWX	3 405,227	15,59 %
INVESTISSEUR 569	Mandat privé de revenu fixe mondial Mackenzie	PWX	17 759,198	81,31 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Mandat privé de revenu fixe mondial Mackenzie	PWX5	90,257	100,00 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Mandat privé de revenu fixe mondial Mackenzie	PWX8	92,505	100,00 %
INVESTISSEUR 596	Mandat privé équilibré de revenu mondial Mackenzie	0	1 767,347	18,74 %
INVESTISSEUR 597	Mandat privé équilibré de revenu mondial Mackenzie	0	1 244,706	13,19 %
INVESTISSEUR 598	Mandat privé équilibré de revenu mondial Mackenzie	0	1 244,706	13,19 %
FONDATION DE PHILANTHROPIE STRATÉGIQUE, OBJET : FIDUCIE POUR LA FAUNE HOPE SWINIMER	Mandat privé équilibré de revenu mondial Mackenzie	0	5 098,568	54,05 %
INVESTISSEUR 599	Mandat privé équilibré de revenu mondial Mackenzie	PWF8	21 567,603	17,99 %
INVESTISSEUR 600	Mandat privé équilibré de revenu mondial Mackenzie	PWF8	27 307,815	22,78 %
INVESTISSEUR 601	Mandat privé équilibré de revenu mondial Mackenzie	PWF8	22 316,814	18,62 %
HOUNDHEAD ENTERPRISES INC.	Mandat privé équilibré de revenu mondial Mackenzie	PWF8	20 035,929	16,71 %
INVESTISSEUR 602	Mandat privé équilibré de revenu mondial Mackenzie	PWF8	18 224,316	15,20 %
FONDATION DE PHILANTHROPIE STRATÉGIQUE, OBJET : FONDS DE BIENFAISANCE RALPH DEVRIES	Mandat privé équilibré de revenu mondial Mackenzie	PWFB	55 613,273	13,36 %
INVESTISSEUR 603	Mandat privé équilibré de revenu mondial Mackenzie	PWT8	4 801,930	30,73 %
INVESTISSEUR 593	Mandat privé équilibré de revenu mondial Mackenzie	PWT8	10 726,618	68,65 %
FONDATION DE PHILANTHROPIE STRATÉGIQUE, OBJET : FONDS DE BIENFAISANCE DE LA FAMILLE MACKINNON	Mandat privé équilibré de revenu mondial Mackenzie	PWX	165 866,064	37,13 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Mandat privé équilibré de revenu mondial Mackenzie	PWX8	93,811	100,00 %
INVESTISSEUR 604	Mandat privé équilibré de revenu Mackenzie	0	4 862,754	12,25 %
INVESTISSEUR 122	Mandat privé équilibré de revenu Mackenzie	0	30 048,211	75,72 %
INVESTISSEUR 605	Mandat privé équilibré de revenu Mackenzie	PWF8	198 796,567	31,98 %
NJSB ENTERTAINMENT INC.	Mandat privé équilibré de revenu Mackenzie	PWF8	115 894,273	18,65 %
8298211 CANADA INC.	Mandat privé équilibré de revenu Mackenzie	PWFB	27 028,631	13,50 %
INVESTISSEUR 606	Mandat privé équilibré de revenu Mackenzie	PWFB	27 103,707	13,53 %
INVESTISSEUR 607	Mandat privé équilibré de revenu Mackenzie	PWFB	20 868,743	10,42 %
671426 ALBERTA LTD.	Mandat privé équilibré de revenu Mackenzie	PWT8	21 220,379	11,00 %
INVESTISSEUR 608	Mandat privé équilibré de revenu Mackenzie	PWT8	19 682,250	10,20 %
INVESTISSEUR 609	Mandat privé équilibré de revenu Mackenzie	PWT8	44 937,688	23,30 %
INVESTISSEUR 610	Mandat privé équilibré de revenu Mackenzie	PWT8	45 072,175	23,37 %
INVESTISSEUR 611	Mandat privé équilibré de revenu Mackenzie	PWT8	21 730,161	11,27 %

Investisseur	Fonds	Série	Nombre de titres	% de la série
MCLEOD LAKE MACKENZIE COMMUNITY FOREST	Mandat privé équilibré de revenu Mackenzie	PWX	105 437,295	20,67 %
FONDATION DE PHILANTHROPIE STRATÉGIQUE, OBJET : FONDS DE BIENFAISANCE DE LA FAMILLE MACKINNON	Mandat privé équilibré de revenu Mackenzie	PWX	165 545,751	32,46 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Mandat privé équilibré de revenu Mackenzie	PWX8	96,203	100,00 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Mandat privé d'actions américaines Mackenzie	0	122,479	100,00 %
BRUDEN INC.	Mandat privé d'actions américaines Mackenzie	PW	51 583,492	14,84 %
8298092 CANADA INC.	Mandat privé d'actions américaines Mackenzie	PWF	8 094,344	10,11 %
INVESTISSEUR 612	Mandat privé d'actions américaines Mackenzie	PWF	9 503,335	11,88 %
INVESTISSEUR 613	Mandat privé d'actions américaines Mackenzie	PWF	8 955,411	11,19 %
INVESTISSEUR 614	Mandat privé d'actions américaines Mackenzie	PWF	15 470,331	19,33 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Mandat privé d'actions américaines Mackenzie	PWF5	215,787	100,00 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Mandat privé d'actions américaines Mackenzie	PWF8	221,475	100,00 %
INVESTISSEUR 615	Mandat privé d'actions américaines Mackenzie	PWFB	1 842,346	13,69 %
INVESTISSEUR 616	Mandat privé d'actions américaines Mackenzie	PWFB	11 367,796	84,48 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Mandat privé d'actions américaines Mackenzie	PWFB5	202,267	100,00 %
2165485 ONTARIO INCORPORATED	Mandat privé d'actions américaines Mackenzie	PWT5	6 728,599	15,43 %
2500618 ONTARIO LTD.	Mandat privé d'actions américaines Mackenzie	PWT5	25 076,561	57,52 %
INVESTISSEUR 617	Mandat privé d'actions américaines Mackenzie	PWT5	7 240,219	16,61 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Mandat privé d'actions américaines Mackenzie	PWT8	213,215	100,00 %
INVESTISSEUR 568	Mandat privé d'actions américaines Mackenzie	PWX	7 485,711	98,42 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Mandat privé d'actions américaines Mackenzie	PWX5	105,671	100,00 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Mandat privé d'actions américaines Mackenzie	PWX8	110,121	100,00 %
INVESTISSEUR 618	Fonds d'obligations stratégique Mackenzie	D	32 258,915	44,16 %
INVESTISSEUR 619	Fonds d'obligations stratégique Mackenzie	D	19 334,730	26,47 %
INVESTISSEUR 620	Fonds d'obligations stratégique Mackenzie	F5	30 457,968	63,06 %
INVESTISSEUR 621	Fonds d'obligations stratégique Mackenzie	F5	8 820,957	18,26 %
NURSES BARGAINING ASSOCIATION RETIREE BENEFIT PROGRAM COMMITTEE	Fonds d'obligations stratégique Mackenzie	0	7 093 043,714	80,53 %
INVESTISSEUR 622	Fonds d'obligations stratégique Mackenzie	PWFB	13 941,157	12,70 %
INVESTISSEUR 623	Fonds d'obligations stratégique Mackenzie	PWFB	11 071,967	10,09 %
INVESTISSEUR 624	Fonds d'obligations stratégique Mackenzie	PWFB	11 177,266	10,18 %
INVESTISSEUR 625	Fonds d'obligations stratégique Mackenzie	PWX	16 834,998	11,47 %
INVESTISSEUR 626	Fonds d'obligations stratégique Mackenzie	T5	10 882,554	35,15 %
INVESTISSEUR 627	Fonds d'obligations stratégique Mackenzie	T5	3 242,621	10,47 %
INVESTISSEUR 628	Fonds d'obligations stratégique Mackenzie	T5	3 975,328	12,84 %
INVESTISSEUR 629	Fonds d'obligations stratégique Mackenzie	T5	6 821,800	22,03 %
INVESTISSEUR 630	Fonds de revenu stratégique Mackenzie	PWB	34 071,913	11,92 %
INVESTISSEUR 80	Fonds de revenu stratégique Mackenzie	PWX8	4 129,843	10,47 %
INVESTISSEUR 81	Fonds de revenu stratégique Mackenzie	PWX8	5 343,796	13,54 %

Investisseur	Fonds	Série	Nombre de titres	% de la série
INVESTISSEUR 631	Fonds de revenu stratégique Mackenzie	PWX8	10 629,651	26,94 %
INVESTISSEUR 632	Fonds de revenu stratégique Mackenzie	PWX8	17 349,749	43,97 %
ALLEREX LABORATORY LTD.	Fonds de revenu fixe sans contraintes Mackenzie	D	59 569,905	49,98 %
L'ÉQUITABLE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE DU CANADA	Fonds de revenu fixe sans contraintes Mackenzie	0	1 025 636,782	18,63 %
INVESTISSEUR 633	Fonds de croissance toutes capitalisations américaines Mackenzie	F8	5 246,269	11,91 %
INVESTISSEUR 620	Fonds de croissance toutes capitalisations américaines Mackenzie	F8	25 522,031	57,94 %
INVESTISSEUR 634	Fonds de croissance toutes capitalisations américaines Mackenzie	F8	6 193,484	14,06 %
INVESTISSEUR 635	Fonds de croissance toutes capitalisations américaines Mackenzie	FB	3 041,643	16,10 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds de croissance toutes capitalisations américaines Mackenzie	FB5	69,474	100,00 %
BMO SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE	Fonds de croissance toutes capitalisations américaines Mackenzie	0	77 003,169	26,94 %
MANUVIE ASSURANCE VIE UNIVERSELLE	Fonds de croissance toutes capitalisations américaines Mackenzie	0	32 938,707	11,52 %
1936124 ALBERTA LTD.	Fonds de croissance toutes capitalisations américaines Mackenzie	PWFB	29 534,120	11,35 %
INVESTISSEUR 636	Fonds de croissance toutes capitalisations américaines Mackenzie	PWFB	46 475,566	17,86 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds de croissance toutes capitalisations américaines Mackenzie	PWFB5	69,468	17,70 %
INVESTISSEUR 637	Fonds de croissance toutes capitalisations américaines Mackenzie	PWFB5	322,906	82,30 %
INVESTISSEUR 638	Fonds de croissance toutes capitalisations américaines Mackenzie	PWT5	12 923,213	26,77 %
INVESTISSEUR 639	Fonds de croissance toutes capitalisations américaines Mackenzie	PWT5	13 367,891	27,70 %
INVESTISSEUR 640	Fonds de croissance toutes capitalisations américaines Mackenzie	PWT5	5 395,644	11,18 %
INVESTISSEUR 641	Fonds de croissance toutes capitalisations américaines Mackenzie	PWT8	5 028,423	10,33 %
INVESTISSEUR 641	Fonds de croissance toutes capitalisations américaines Mackenzie	PWT8	22 164,761	45,53 %
INVESTISSEUR 642	Fonds de croissance toutes capitalisations américaines Mackenzie	PWT8	5 232,595	10,75 %
INVESTISSEUR 643	Fonds de croissance toutes capitalisations américaines Mackenzie	PWX	23 015,932	15,74 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds de croissance toutes capitalisations américaines Mackenzie	PWX8	70,847	100,00 %
INVESTISSEUR 644	Fonds de croissance toutes capitalisations américaines Mackenzie	T5	7 473,162	39,00 %
INVESTISSEUR 645	Fonds de croissance toutes capitalisations américaines Mackenzie	Т5	2 352,530	12,28 %

Investisseur	Fonds	Série	Nombre de titres	% de la série
INVESTISSEUR 15	Fonds de croissance toutes capitalisations américaines Mackenzie	Т5	2 613,257	13,64 %
HOGAN PROPERTIES LTD.	Fonds de croissance toutes capitalisations américaines Mackenzie	Т8	19 696,890	31,64 %
INVESTISSEUR 646	Fonds américain de dividendes Mackenzie	D	4 315,363	14,60 %
INVESTISSEUR 647	Fonds américain de dividendes Mackenzie	D	3 476,697	11,77 %
INVESTISSEUR 648	Fonds américain de dividendes Mackenzie	D	3 972,721	13,45 %
INVESTISSEUR 649	Fonds américain de dividendes Mackenzie	F5	4 807,812	11,17 %
INVESTISSEUR 650	Fonds américain de dividendes Mackenzie	F5	9 019,480	20,96 %
INVESTISSEUR 650	Fonds américain de dividendes Mackenzie	F5	6 763,997	15,72 %
INVESTISSEUR 651	Fonds américain de dividendes Mackenzie	F5	6 187,404	14,38 %
INVESTISSEUR 652	Fonds américain de dividendes Mackenzie	F8	2 331,869	96,40 %
INVESTISSEUR 653	Fonds américain de dividendes Mackenzie	FB	632,665	17,95 %
INVESTISSEUR 653	Fonds américain de dividendes Mackenzie	FB	544,950	15,46 %
INVESTISSEUR 653	Fonds américain de dividendes Mackenzie	FB	604,120	17,14 %
INVESTISSEUR 653	Fonds américain de dividendes Mackenzie	FB	491,040	13,93 %
INVESTISSEUR 654	Fonds américain de dividendes Mackenzie	FB	1 122,798	31,86 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds américain de dividendes Mackenzie	FB5	110,307	100,00 %
PLACEMENTS MACKENZIE, OBJET : DM 2021 BG	Fonds américain de dividendes Mackenzie	0	4 594,357	15,80 %
PLACEMENTS MACKENZIE, OBJET : KO 2021	Fonds américain de dividendes Mackenzie	0	12 060,186	41,49 %
INVESTISSEUR 655	Fonds américain de dividendes Mackenzie	0	4 458,745	15,34 %
INVESTISSEUR 656	Fonds américain de dividendes Mackenzie	PWFB	19 400,055	60,05 %
INVESTISSEUR 657	Fonds américain de dividendes Mackenzie	PWFB	7 513,182	23,26 %
INVESTISSEUR 657	Fonds américain de dividendes Mackenzie	PWFB	5 274,545	16,33 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds américain de dividendes Mackenzie	PWFB5	94,885	100,00 %
641236 ALBERTA LTD.	Fonds américain de dividendes Mackenzie	PWT5	7 164,634	20,42 %
INVESTISSEUR 658	Fonds américain de dividendes Mackenzie	PWT5	3 983,040	11,35 %
INVESTISSEUR 659	Fonds américain de dividendes Mackenzie	PWT5	15 895,638	45,30 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds américain de dividendes Mackenzie	PWT8	86,913	20,90 %
INVESTISSEUR 660	Fonds américain de dividendes Mackenzie	PWT8	328,871	79,10 %
INVESTISSEUR 661	Fonds américain de dividendes Mackenzie	PWX	749,410	26,04 %
INVESTISSEUR 662	Fonds américain de dividendes Mackenzie	PWX	1 990,111	69,16 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds américain de dividendes Mackenzie	PWX8	85,123	100,00 %
INVESTISSEUR 644	Fonds américain de dividendes Mackenzie	T5	20 865,530	27,84 %
INVESTISSEUR 663	Fonds américain de dividendes Mackenzie	T5	9 361,937	12,49 %
INVESTISSEUR 664	Fonds américain de dividendes Mackenzie	Т8	1 583,239	41,85 %
INVESTISSEUR 428	Fonds américain de dividendes Mackenzie	Т8	980,408	25,91 %
INVESTISSEUR 665	Fonds américain de dividendes Mackenzie	Т8	989,524	26,15 %
INVESTISSEUR 666	Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Mackenzie – Devises neutres	D	1 291,168	92,81 %

Investisseur	Fonds	Série	Nombre de titres	% de la série
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Mackenzie – Devises neutres	F5	69,182	100,00 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Mackenzie – Devises neutres	F8	70,770	100,00 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Mackenzie – Devises neutres	FB	100,000	87,92 %
INVESTISSEUR 667	Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Mackenzie – Devises neutres	FB	13,743	12,08 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Mackenzie – Devises neutres	FB5	69,182	100,00 %
INVESTISSEUR 668	Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Mackenzie – Devises neutres	0	1 662,585	25,14 %
INVESTISSEUR 669	Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Mackenzie – Devises neutres	0	3 214,732	48,61 %
INVESTISSEUR 670	Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Mackenzie – Devises neutres	PW	43 459,533	14,25 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Mackenzie – Devises neutres	PWFB	100,000	100,00 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Mackenzie – Devises neutres	PWFB5	69,182	100,00 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Mackenzie – Devises neutres	PWT5	69,191	100,00 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Mackenzie – Devises neutres	PWT8	70,780	100,00 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Mackenzie – Devises neutres	PWX	99,251	100,00 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Mackenzie – Devises neutres	PWX8	70,226	100,00 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Mackenzie – Devises neutres	T5	69,192	100,00 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Mackenzie – Devises neutres	Т8	70,783	100,00 %
1451606 ONTARIO INC.	Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Mackenzie	F5	6 635,324	17,52 %
BAASS BUSINESS SOLUTIONS INC.	Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Mackenzie	F5	5 421,692	14,32 %
INVESTISSEUR 671	Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Mackenzie	F5	11 179,867	29,52 %
INVESTISSEUR 672	Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Mackenzie	F8	11 336,009	14,68 %
INVESTISSEUR 673	Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Mackenzie	F8	12 466,137	16,15 %
INVESTISSEUR 674	Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Mackenzie	F8	8 541,773	11,06 %
INVESTISSEUR 675	Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Mackenzie	FB	3 758,288	11,63 %
INVESTISSEUR 676	Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Mackenzie	FB	4 895,076	15,14 %

Investisseur	Fonds	Série	Nombre de titres	% de la série
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Mackenzie	FB5	71,880	100,00 %
INVESTISSEUR 4	Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Mackenzie	PWFB5	3 896,745	98,19 %
INVESTISSEUR 677	Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Mackenzie	PWT5	3 105,896	15,35 %
INVESTISSEUR 639	Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Mackenzie	PWT5	3 252,270	16,07 %
INVESTISSEUR 678	Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Mackenzie	PWT5	2 188,544	10,82 %
INVESTISSEUR 679	Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Mackenzie	PWT8	7 516,770	20,09 %
INVESTISSEUR 680	Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Mackenzie	PWT8	4 047,492	10,82 %
INVESTISSEUR 681	Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Mackenzie	PWT8	6 050,392	16,17 %
INVESTISSEUR 682	Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Mackenzie	PWT8	4 456,173	11,91 %
INVESTISSEUR 248	Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Mackenzie	PWX8	1 286,158	94,58 %
INVESTISSEUR 683	Fonds de revenu stratégique mondial en dollars US Mackenzie	D	760,027	16,03 %
INVESTISSEUR 684	Fonds de revenu stratégique mondial en dollars US Mackenzie	D	1 831,384	38,63 %
INVESTISSEUR 685	Fonds de revenu stratégique mondial en dollars US Mackenzie	D	2 015,946	42,52 %
INVESTISSEUR 686	Fonds de revenu stratégique mondial en dollars US Mackenzie	F	404 701,768	12,08 %
INVESTISSEUR 687	Fonds de revenu stratégique mondial en dollars US Mackenzie	F8	166,888	62,39 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds de revenu stratégique mondial en dollars US Mackenzie	F8	100,596	37,61 %
INVESTISSEUR 688	Fonds de revenu stratégique mondial en dollars US Mackenzie	FB	1 474,744	32,76 %
MCARTHUR MARKETING INCORPORATED	Fonds de revenu stratégique mondial en dollars US Mackenzie	FB	2 897,681	64,38 %
1936124 ALBERTA LTD.	Fonds de revenu stratégique mondial en dollars US Mackenzie	PWFB	87 065,153	33,22 %
ROBERTSCAN GROUP INC.	Fonds de revenu stratégique mondial en dollars US Mackenzie	PWFB	35 708,840	13,63 %
INVESTISSEUR 689	Fonds de revenu stratégique mondial en dollars US Mackenzie	PWFB	44 990,193	17,17 %
INVESTISSEUR 690	Fonds de revenu stratégique mondial en dollars US Mackenzie	PWT8	30 218,424	22,39 %
INVESTISSEUR 691	Fonds de revenu stratégique mondial en dollars US Mackenzie	PWT8	16 233,567	12,03 %
INVESTISSEUR 692	Fonds de revenu stratégique mondial en dollars US Mackenzie	PWT8	26 528,024	19,66 %

Investisseur	Fonds	Série	Nombre de titres	% de la série
INVESTISSEUR 693	Fonds de revenu stratégique mondial en dollars US Mackenzie	PWX	25 000,099	12,02 %
INVESTISSEUR 694	Fonds de revenu stratégique mondial en dollars US Mackenzie	PWX	23 381,803	11,25 %
INVESTISSEUR 695	Fonds de revenu stratégique mondial en dollars US Mackenzie	PWX	35 092,314	16,88 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds de revenu stratégique mondial en dollars US Mackenzie	PWX8	82,118	100,00 %
INVESTISSEUR 696	Fonds de revenu stratégique mondial en dollars US Mackenzie	Т8	12 804,862	20,75 %
INVESTISSEUR 697	Fonds de revenu stratégique mondial en dollars US Mackenzie	Т8	12 150,194	19,69 %
INVESTISSEUR 698	Fonds de revenu stratégique mondial en dollars US Mackenzie	Т8	19 163,329	31,05 %
INVESTISSEUR 699	Fonds de revenu à duration ultra-courte en dollars US Mackenzie	Α	21 998,761	76,55 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds de revenu à duration ultra-courte en dollars US Mackenzie	D	114,533	100,00 %
INVESTISSEUR 700	Fonds de revenu à duration ultra-courte en dollars US Mackenzie	F	33 336,756	11,79 %
INVESTISSEUR 701	Fonds de revenu à duration ultra-courte en dollars US Mackenzie	F	53 156,728	18,79 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds de revenu à duration ultra-courte en dollars US Mackenzie	FB	113,601	17,96 %
INVESTISSEUR 702	Fonds de revenu à duration ultra-courte en dollars US Mackenzie	FB	518,920	82,04 %
TRANSPORT LOURD PIONNIER INC.	Fonds de revenu à duration ultra-courte en dollars US Mackenzie	PW	390 632,753	20,56 %
INVESTISSEUR 703	Fonds de revenu à duration ultra-courte en dollars US Mackenzie	PWFB	5 162,283	39,10 %
INVESTISSEUR 704	Fonds de revenu à duration ultra-courte en dollars US Mackenzie	PWFB	7 930,286	60,06 %
1663107 ONTARIO INC.	Fonds de revenu à duration ultra-courte en dollars US Mackenzie	PWX	53 242,503	82,04 %
INVESTISSEUR 705	Fonds de revenu à duration ultra-courte en dollars US Mackenzie	PWX	9 241,466	14,24 %
INVESTISSEUR 706	Fonds de revenu fixe sans contraintes en dollars US Mackenzie	А	4 658,301	14,56 %
INVESTISSEUR 707	Fonds de revenu fixe sans contraintes en dollars US Mackenzie	Α	3 732,292	11,66 %
INVESTISSEUR 708	Fonds de revenu fixe sans contraintes en dollars US Mackenzie	Α	7 258,765	22,69 %
INVESTISSEUR 709	Fonds de revenu fixe sans contraintes en dollars US Mackenzie	Α	10 266,448	32,09 %
INVESTISSEUR 710	Fonds de revenu fixe sans contraintes en dollars US Mackenzie	D	587,065	31,02 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds de revenu fixe sans contraintes en dollars US Mackenzie	D	238,660	12,61 %

Investisseur	Fonds	Série	Nombre de titres	% de la série
INVESTISSEUR 711	Fonds de revenu fixe sans contraintes en dollars US Mackenzie	D	1 066,559	56,36 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds de revenu fixe sans contraintes en dollars US Mackenzie	FB	246,357	100,00 %
E.P.T. HOLDINGS LTD.	Fonds de revenu fixe sans contraintes en dollars US Mackenzie	PW	171 426,552	12,10 %
1936124 ALBERTA LTD.	Fonds de revenu fixe sans contraintes en dollars US Mackenzie	PWFB	17 055,658	44,18 %
INVESTISSEUR 712	Fonds de revenu fixe sans contraintes en dollars US Mackenzie	PWFB	20 617,118	53,40 %
9031-9989 QUÉBEC INC.	Fonds de revenu fixe sans contraintes en dollars US Mackenzie	PWX	7 577,857	31,61 %
INVESTISSEUR 705	Fonds de revenu fixe sans contraintes en dollars US Mackenzie	PWX	10 537,068	43,96 %
INVESTISSEUR 713	Fonds de revenu fixe sans contraintes en dollars US Mackenzie	PWX	4 194,188	17,50 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux ex-Amérique du Nord Mackenzie	D	109,812	100,00 %
INVESTISSEUR 714	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux ex-Amérique du Nord Mackenzie	F5	5 811,441	75,10 %
ORANGE HOLDINGS INC.	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux ex-Amérique du Nord Mackenzie	F5	1 736,601	22,44 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux ex-Amérique du Nord Mackenzie	F8	90,249	100,00 %
INVESTISSEUR 3	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux ex-Amérique du Nord Mackenzie	FB	849,021	20,68 %
INVESTISSEUR 715	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux ex-Amérique du Nord Mackenzie	FB	747,450	18,20 %
INVESTISSEUR 716	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux ex-Amérique du Nord Mackenzie	FB	2 399,393	58,44 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux ex-Amérique du Nord Mackenzie	FB5	93,741	100,00 %
INVESTISSEUR 717	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux ex-Amérique du Nord Mackenzie	PWFB	1 759,041	13,12 %
INVESTISSEUR 718	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux ex-Amérique du Nord Mackenzie	PWFB	1 375,838	10,26 %
JOHN W FINANCIAL	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux ex-Amérique du Nord Mackenzie	PWFB	1 768,911	13,20 %
INVESTISSEUR 719	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux ex-Amérique du Nord Mackenzie	PWFB	1 953,999	14,58 %
INVESTISSEUR 720	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux ex-Amérique du Nord Mackenzie	PWFB	4 084,006	30,47 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux ex-Amérique du Nord Mackenzie	PWFB5	90,240	100,00 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux ex-Amérique du Nord Mackenzie	PWT5	91,305	100,00 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux ex-Amérique du Nord Mackenzie	PWT8	87,813	100,00 %

Investisseur	Fonds	Série	Nombre de titres	% de la série
INVESTISSEUR 721	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux ex-Amérique du Nord Mackenzie	PWX	2 287,788	12,77 %
INVESTISSEUR 213	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux ex-Amérique du Nord Mackenzie	PWX	3 619,799	20,21 %
INVESTISSEUR 722	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux ex-Amérique du Nord Mackenzie	PWX	5 169,675	28,86 %
INVESTISSEUR 723	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux ex-Amérique du Nord Mackenzie	PWX	3 429,569	19,14 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux ex-Amérique du Nord Mackenzie	PWX5	95,244	100,00 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux ex-Amérique du Nord Mackenzie	T5	89,394	100,00 %
INVESTISSEUR 724	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux ex-Amérique du Nord Mackenzie	Т8	558,820	39,38 %
INVESTISSEUR 725	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux ex-Amérique du Nord Mackenzie	Т8	773,696	54,52 %
INVESTISSEUR 19	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux Mackenzie	D	188,340	13,05 %
INVESTISSEUR 45	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux Mackenzie	D	683,839	47,37 %
INVESTISSEUR 726	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux Mackenzie	D	243,093	16,84 %
IM HOLDINGS INC.	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux Mackenzie	F	151 877,230	22,00 %
INVESTISSEUR 727	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux Mackenzie	F5	9 767,119	96,53 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux Mackenzie	F8	87,445	100,00 %
INVESTISSEUR 728	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux Mackenzie	FB	1 725,985	31,26 %
INVESTISSEUR 729	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux Mackenzie	FB	1 541,712	27,92 %
INVESTISSEUR 730	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux Mackenzie	FB	771,165	13,97 %
INVESTISSEUR 731	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux Mackenzie	FB	1 277,681	23,14 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux Mackenzie	FB5	175,004	100,00 %
INVESTISSEUR 732	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux Mackenzie	0	88 050,485	25,07 %
INVESTISSEUR 733	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux Mackenzie	0	141 460,524	40,28 %
INVESTISSEUR 734	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux Mackenzie	0	78 591,630	22,38 %
INVESTISSEUR 735	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux Mackenzie	PWFB	1 622,442	22,91 %
INVESTISSEUR 736	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux Mackenzie	PWFB	1 123,439	15,86 %

Investisseur	Fonds	Série	Nombre de titres	% de la série
INVESTISSEUR 737	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux Mackenzie	PWFB	1 044,862	14,75 %
INVESTISSEUR 738	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux Mackenzie	PWFB	2 579,121	36,42 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux Mackenzie	PWFB5	166,577	100,00 %
INVESTISSEUR 739	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux Mackenzie	PWT5	20 933,418	57,71 %
INVESTISSEUR 740	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux Mackenzie	PWT5	10 020,547	27,63 %
INVESTISSEUR 741	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux Mackenzie	PWT8	5 074,669	22,72 %
INVESTISSEUR 742	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux Mackenzie	PWT8	6 985,230	31,28 %
INVESTISSEUR 743	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux Mackenzie	PWX	61 772,422	92,25 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux Mackenzie	PWX5	173,945	100,00 %
INVESTISSEUR 744	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux Mackenzie	T5	395,454	24,60 %
INVESTISSEUR 745	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux Mackenzie	T5	733,208	45,60 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux Mackenzie	Т5	170,826	10,62 %
INVESTISSEUR 746	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux Mackenzie	T5	308,292	19,18 %
INVESTISSEUR 747	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux Mackenzie	Т8	2 192,946	96,24 %
9085-1825 QUÉBEC INC.	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés européens Mackenzie	D	979,873	88,01 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés européens Mackenzie	D	133,471	11,99 %
INVESTISSEUR 748	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés européens Mackenzie	F	8 776,912	10,01 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés européens Mackenzie	F5	231,944	100,00 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés européens Mackenzie	F8	98,205	100,00 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés européens Mackenzie	FB	130,378	100,00 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés européens Mackenzie	FB5	111,089	100,00 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés européens Mackenzie	0	146,914	100,00 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés européens Mackenzie	PWFB	118,342	100,00 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés européens Mackenzie	PWFB5	98,350	100,00 %

Investisseur	Fonds	Série	Nombre de titres	% de la série
INVESTISSEUR 749	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés européens Mackenzie	PWT5	943,794	23,87 %
INVESTISSEUR 749	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés européens Mackenzie	PWT5	1 330,744	33,66 %
INVESTISSEUR 750	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés européens Mackenzie	PWT5	1 573,791	39,81 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés européens Mackenzie	PWT8	94,327	100,00 %
INVESTISSEUR 213	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés européens Mackenzie	PWX	4 529,135	96,95 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés européens Mackenzie	PWX5	122,556	100,00 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés européens Mackenzie	T5	79,230	100,00 %
INVESTISSEUR 751	Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés européens Mackenzie	Т8	1 598,140	94,49 %
9085-1825 QUÉBEC INC.	Fonds indiciel Diversification maximale États-Unis Mackenzie	D	597,661	10,32 %
INVESTISSEUR 197	Fonds indiciel Diversification maximale États-Unis Mackenzie	D	2 817,215	48,66 %
INVESTISSEUR 620	Fonds indiciel Diversification maximale États-Unis Mackenzie	F8	15 722,152	99,32 %
INVESTISSEUR 752	Fonds indiciel Diversification maximale États-Unis Mackenzie	FB	575,675	20,39 %
INVESTISSEUR 715	Fonds indiciel Diversification maximale États-Unis Mackenzie	FB	677,344	24,00 %
INVESTISSEUR 654	Fonds indiciel Diversification maximale États-Unis Mackenzie	FB	1 131,140	40,07 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds indiciel Diversification maximale États-Unis Mackenzie	FB5	166,080	100,00 %
INVESTISSEUR 753	Fonds indiciel Diversification maximale États-Unis Mackenzie	0	10 456,250	22,53 %
INVESTISSEUR 754	Fonds indiciel Diversification maximale États-Unis Mackenzie	0	8 212,920	17,70 %
INVESTISSEUR 755	Fonds indiciel Diversification maximale États-Unis Mackenzie	0	14 561,960	31,38 %
INVESTISSEUR 756	Fonds indiciel Diversification maximale États-Unis Mackenzie	0	8 646,461	18,63 %
INVESTISSEUR 717	Fonds indiciel Diversification maximale États-Unis Mackenzie	PWFB	1 558,595	10,01 %
INVESTISSEUR 757	Fonds indiciel Diversification maximale États-Unis Mackenzie	PWFB	5 467,468	35,10 %
INVESTISSEUR 758	Fonds indiciel Diversification maximale États-Unis Mackenzie	PWFB	2 878,752	18,48 %
INVESTISSEUR 759	Fonds indiciel Diversification maximale États-Unis Mackenzie	PWFB	1 827,523	11,73 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds indiciel Diversification maximale États-Unis Mackenzie	PWFB5	166,533	100,00 %

Investisseur	Fonds	Série	Nombre de titres	% de la série
INVESTISSEUR 760	Fonds indiciel Diversification maximale États-Unis Mackenzie	PWT8	1 673,392	45,27 %
INVESTISSEUR 761	Fonds indiciel Diversification maximale États-Unis Mackenzie	PWT8	1 800,500	48,71 %
2544-3482 QUÉBEC INC.	Fonds indiciel Diversification maximale États-Unis Mackenzie	PWX	13 993,775	47,13 %
INVESTISSEUR 762	Fonds indiciel Diversification maximale États-Unis Mackenzie	PWX	5 447,313	18,34 %
INVESTISSEUR 763	Fonds indiciel Diversification maximale États-Unis Mackenzie	PWX	8 346,425	28,11 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Fonds indiciel Diversification maximale États-Unis Mackenzie	PWX5	88,042	100,00 %
INVESTISSEUR 764	Fonds indiciel Diversification maximale États-Unis Mackenzie	Т8	1 212,794	93,32 %
INVESTISSEUR 765	Portefeuille équilibré Symétrie	D	8 204,622	12,58 %
INVESTISSEUR 766	Portefeuille équilibré Symétrie	D	8 570,428	13,14 %
INVESTISSEUR 767	Portefeuille équilibré Symétrie	D	8 625,139	13,22 %
INVESTISSEUR 768	Portefeuille équilibré Symétrie	F8	291 032,440	29,09 %
INVESTISSEUR 769	Portefeuille équilibré Symétrie	FB5	33,348	13,85 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Portefeuille équilibré Symétrie	FB5	207,391	86,15 %
INVESTISSEUR 770	Portefeuille équilibré Symétrie	G	25 619,432	20,67 %
INVESTISSEUR 771	Portefeuille équilibré Symétrie	05	811 832,364	74,02 %
INVESTISSEUR 772	Portefeuille équilibré Symétrie	PWFB	276 977,281	13,16 %
INVESTISSEUR 58	Portefeuille équilibré Symétrie	PWFB5	7 895,850	90,72 %
INVESTISSEUR 773	Portefeuille équilibré Symétrie	PWT5	255 542,447	16,70 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Portefeuille équilibré Symétrie	PWX8	89,231	100,00 %
INVESTISSEUR 774	Portefeuille équilibré Symétrie	T5	121 459,848	24,41 %
INVESTISSEUR 775	Portefeuille équilibré Symétrie	T8	33 471,003	13,00 %
INVESTISSEUR 776	Portefeuille équilibré Symétrie	T8	41 876,000	16,26 %
INVESTISSEUR 777	Portefeuille prudent Symétrie	D	10 090,890	20,68 %
INVESTISSEUR 778	Portefeuille prudent Symétrie	D	14 069,776	28,84 %
INVESTISSEUR 779	Portefeuille prudent Symétrie	D	5 316,289	10,90 %
INVESTISSEUR 780	Portefeuille prudent Symétrie	F5	44 271,187	13,35 %
INVESTISSEUR 781	Portefeuille prudent Symétrie	F5	54 835,963	16,53 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Portefeuille prudent Symétrie	FB5	103,489	100,00 %
INVESTISSEUR 782	Portefeuille prudent Symétrie	G	2 773,715	13,91 %
INVESTISSEUR 783	Portefeuille prudent Symétrie	G	9 572,968	48,01 %
INVESTISSEUR 784	Portefeuille prudent Symétrie	0	98 312,755	10,34 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Portefeuille prudent Symétrie	PWFB5	91,623	100,00 %
INVESTISSEUR 785	Portefeuille prudent Symétrie	PWX	140 004,976	11,24 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Portefeuille prudent Symétrie	PWX8	88,864	100,00 %
INVESTISSEUR 786	Portefeuille prudent Symétrie	T8	25 415,521	12,09 %
INVESTISSEUR 787	Portefeuille revenu fixe Symétrie	D	11 502,272	30,26 %

Investisseur	Fonds	Série	Nombre de titres	% de la série
INVESTISSEUR 788	Portefeuille revenu fixe Symétrie	D	3 861,814	10,16 %
INVESTISSEUR 789	Portefeuille revenu fixe Symétrie	D	3 891,953	10,24 %
INVESTISSEUR 790	Portefeuille revenu fixe Symétrie	D	4 065,559	10,70 %
INVESTISSEUR 791	Portefeuille revenu fixe Symétrie	F5	2 520,619	12,52 %
INVESTISSEUR 792	Portefeuille revenu fixe Symétrie	F5	4 853,388	24,11 %
INVESTISSEUR 793	Portefeuille revenu fixe Symétrie	F5	3 305,343	16,42 %
LYNNVALE ENTERPRISES LTD.	Portefeuille revenu fixe Symétrie	FB	6 407,156	12,32 %
INVESTISSEUR 432	Portefeuille revenu fixe Symétrie	PWT5	14 049,257	30,42 %
INVESTISSEUR 794	Portefeuille revenu fixe Symétrie	PWT5	14 072,749	30,47 %
INVESTISSEUR 795	Portefeuille revenu fixe Symétrie	PWT5	5 154,041	11,16 %
INVESTISSEUR 436	Portefeuille revenu fixe Symétrie	PWX	213 696,334	55,86 %
INVESTISSEUR 796	Portefeuille revenu fixe Symétrie	T5	5 578,399	32,27 %
INVESTISSEUR 797	Portefeuille revenu fixe Symétrie	T5	4 975,553	28,78 %
INVESTISSEUR 798	Portefeuille croissance Symétrie	D	2 976,452	10,18 %
INVESTISSEUR 799	Portefeuille croissance Symétrie	D	5 336,869	18,25 %
INVESTISSEUR 800	Portefeuille croissance Symétrie	D	4 276,293	14,62 %
INVESTISSEUR 801	Portefeuille croissance Symétrie	D	3 983,895	13,62 %
INVESTISSEUR 802	Portefeuille croissance Symétrie	D	2 982,834	10,20 %
INVESTISSEUR 803	Portefeuille croissance Symétrie	F5	11 079,664	24,50 %
INVESTISSEUR 804	Portefeuille croissance Symétrie	F5	11 998,730	26,53 %
INVESTISSEUR 805	Portefeuille croissance Symétrie	F5	5 034,070	11,13 %
INVESTISSEUR 806	Portefeuille croissance Symétrie	F5	5 589,542	12,36 %
INVESTISSEUR 807	Portefeuille croissance Symétrie	F8	8 333,108	93,76 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Portefeuille croissance Symétrie	FB5	214,517	100,00 %
INVESTISSEUR 808	Portefeuille croissance Symétrie	G	8 337,765	10,66 %
INVESTISSEUR 809	Portefeuille croissance Symétrie	0	86 278,787	17,65 %
INVESTISSEUR 810	Portefeuille croissance Symétrie	0	59 348,671	12,14 %
INVESTISSEUR 811	Portefeuille croissance Symétrie	PWFB	100 487,030	11,10 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Portefeuille croissance Symétrie	PWFB5	192,606	100,00 %
INVESTISSEUR 644	Portefeuille croissance Symétrie	PWT5	22 483,577	14,80 %
INVESTISSEUR 812	Portefeuille croissance Symétrie	PWT5	18 847,454	12,40 %
INVESTISSEUR 813	Portefeuille croissance Symétrie	PWT8	5 599,315	22,06 %
INVESTISSEUR 814	Portefeuille croissance Symétrie	PWT8	7 408,905	29,19 %
INVESTISSEUR 815	Portefeuille croissance Symétrie	PWT8	3 212,472	12,66 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Portefeuille croissance Symétrie	PWX8	91,897	100,00 %
INVESTISSEUR 816	Portefeuille croissance Symétrie	T5	16 904,830	11,26 %
INVESTISSEUR 817	Portefeuille croissance Symétrie	T8	3 340,817	13,29 %
INVESTISSEUR 818	Portefeuille croissance Symétrie	T8	4 336,314	17,25 %
INVESTISSEUR 819	Portefeuille croissance Symétrie	Т8	4 566,880	18,17 %
INVESTISSEUR 820	Portefeuille croissance Symétrie	Т8	2 633,457	10,48 %
INVESTISSEUR 815	Portefeuille croissance Symétrie	Т8	5 385,194	21,42 %

Investisseur	Fonds	Série	Nombre de titres	% de la série
INVESTISSEUR 821	Portefeuille croissance modérée Symétrie	D	26 152,474	25,24 %
INVESTISSEUR 822	Portefeuille croissance modérée Symétrie	D	21 929,163	21,16 %
INVESTISSEUR 823	Portefeuille croissance modérée Symétrie	D	18 136,073	17,50 %
INVESTISSEUR 824	Portefeuille croissance modérée Symétrie	F5	86 264,261	38,08 %
INVESTISSEUR 825	Portefeuille croissance modérée Symétrie	F5	23 039,718	10,17 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Portefeuille croissance modérée Symétrie	FB5	210,667	100,00 %
INVESTISSEUR 826	Portefeuille croissance modérée Symétrie	0	371 398,027	11,46 %
KAL RIDGE PROPERTIES LTD.	Portefeuille croissance modérée Symétrie	0	593 598,315	18,32 %
INVESTISSEUR 827	Portefeuille croissance modérée Symétrie	05	458 399,506	59,06 %
INVESTISSEUR 828	Portefeuille croissance modérée Symétrie	05	96 344,530	12,41 %
INVESTISSEUR 829	Portefeuille croissance modérée Symétrie	PWFB5	20 054,507	34,78 %
INVESTISSEUR 830	Portefeuille croissance modérée Symétrie	PWFB5	35 984,667	62,40 %
INVESTISSEUR 831	Portefeuille croissance modérée Symétrie	PWT5	142 283,256	17,79 %
CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE	Portefeuille croissance modérée Symétrie	PWX8	90,486	100,00 %
INVESTISSEUR 832	Portefeuille croissance modérée Symétrie	Т8	57 402,820	18,58 %

Si une entité physique ou morale (y compris un autre OPC) détenait plus de 10 % des parts de votre Fonds en date du 3 septembre 2021, cette information sera indiquée à la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds? » du prospectus simplifié.

Placements effectués par les OPC et les fonds distincts gérés par Placements Mackenzie et les sociétés membres de son groupe

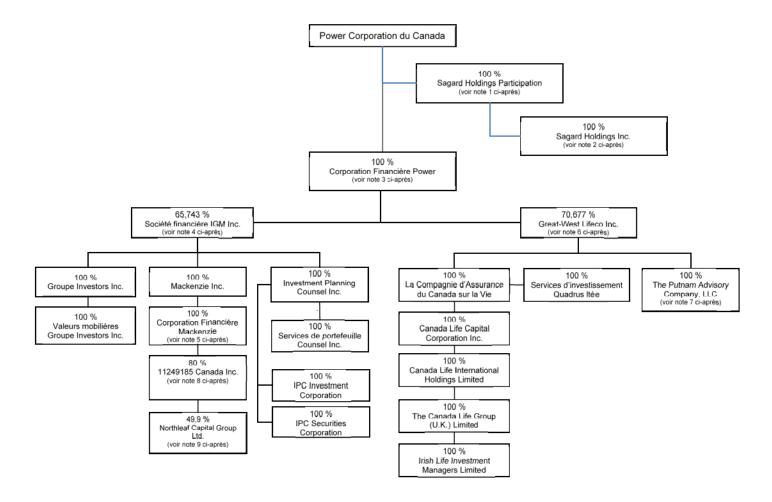
Les OPC et les fonds distincts que nous gérons et que gèrent les sociétés membres de notre groupe ou d'autres investisseurs, à notre discrétion, peuvent investir dans des parts de série R ou de série S. Comme ces séries ont été créées uniquement pour ces investisseurs afin de s'assurer qu'ils ne nous paieront aucuns frais en double, généralement aucuns frais d'acquisition, de rachat ni de gestion ne leur seront facturés. Jusqu'à 100 % des parts de série R et de série S des Fonds peuvent appartenir à un ou à plusieurs de ces investisseurs. Par conséquent, ces investisseurs peuvent détenir (individuellement ou collectivement) plus de 10 % de l'ensemble des parts en circulation d'un Fonds.

Entités membres du groupe

En date de la présente notice annuelle, aucune personne physique ou morale qui est une « entité membre du groupe » (au sens du Règlement 81-101), c'est-à-dire membre de notre groupe, ne fournit des services aux Fonds ni ne nous en fournit relativement aux activités des Fonds, à l'exception des sociétés énumérées ci-après. La valeur des frais reçus des Fonds par toute « entité membre du groupe » est indiquée dans les états financiers audités des Fonds.

Comme il est indiqué à la rubrique « Administrateurs et membres de la haute direction de Placements Mackenzie » qui précède, en plus d'être membres de la haute direction de Placements Mackenzie, certaines personnes sont également membres de la haute direction d'autres entités membres du groupe, dont Groupe Investors Inc.

Le diagramme suivant fait état de la structure pertinente du groupe de sociétés de Power en date du 3 septembre 2021 :



NOTES:

- Sagard Holdings Participation appartient en totalité à Power Corporation du Canada.
- Sagard Holdings Inc. appartient en totalité à Sagard Holdings Participation.
- Power Corporation du Canada exerce un contrôle direct sur 100 % de Corporation Financière Power.
- Corporation Financière Power est propriétaire, directement ou indirectement, de 65,743 % des participations (à l'exclusion d'une proportion de 0,019 % que détient La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie dans ses fonds distincts ou à des fins semblables).
- 5. Des actions ordinaires sans droit de vote et des actions participantes sans droit de vote ont également été émises.

- 6. Power Corporation du Canada exerce un contrôle indirect sur 70,677 % (ce qui comprend 4,013 % détenus directement et indirectement par Société financière IGM Inc.) des actions ordinaires en circulation de Great-West Lifeco Inc., ce qui représente environ 65 % de tous les droits de vote rattachés à l'ensemble des actions comportant droit de vote de Great-West Lifeco Inc.
- 7. Détenue indirectement par Great-West Lifeco Inc.
- Corporation Financière Mackenzie est propriétaire de 80 % des actions en circulation. Great-West Lifeco Inc. est propriétaire de 20 % des actions en circulation. Commandité d'Armstrong LP.
- 11249185 Canada Inc. possède une participation minoritaire de 49,9 % dans Northleaf Capital Group Ltd.

GOUVERNANCE DES FONDS

Placements Mackenzie

En qualité de gestionnaire des Fonds, nous sommes tenus, en vertu de la *Loi sur les valeurs mobilières* (Ontario), de nous acquitter de nos fonctions avec honnêteté et bonne foi et au mieux des intérêts de tous les Fonds Mackenzie que nous gérons, avec la prudence, la diligence et la compétence dont ferait preuve une personne d'une prudence raisonnable placée dans des circonstances semblables.

Notre conseil d'administration est chargé de s'assurer que ce devoir de prudence envers les Fonds Mackenzie, prévu par la loi, est respecté. Pour l'aider à exécuter ses obligations, le conseil d'administration a formé un comité d'audit et un comité de surveillance des fonds, comme il est précisé ci-après.

Le conseil d'administration fonctionne conformément aux dispositions d'une convention unanime des actionnaires (la « CUA ») intervenue entre nos actionnaires. Aux termes de la CUA, le conseil supervise de façon générale nos fonctions à titre de gestionnaire des Fonds. Mackenzie Inc., le seul actionnaire avec droit de vote, assume des responsabilités de supervision à l'égard de toute question nous concernant, dont la gouvernance d'entreprise, les résultats d'exploitation, la planification financière et stratégique, la stratégie liée aux produits, les décisions quant à la rémunération et à la maind'œuvre et la gestion globale du risque à l'échelle de la société.

En outre, nous avons nommé un CEI chargé de régler les questions de conflit d'intérêts éventuelles que lui envoie notre direction.

Le conseil d'administration de Placements Mackenzie

Notre conseil est actuellement composé de sept administrateurs, dont six sont indépendants de Placements Mackenzie, de ses filiales et des membres du même groupe qu'elle, et dont un est membre de la direction. Le mandat du conseil se limite pour l'essentiel aux questions de gouvernance des fonds par le recours à la CUA.

Le conseil évalue les activités de nos OPC et prend des décisions à cet égard en posant les gestes suivants :

- Il révise et approuve l'ensemble des renseignements financiers divulgués sur les Fonds Mackenzie, comme leurs états financiers intermédiaires et annuels ainsi que les rapports de la direction sur le rendement des fonds. Au moment de prendre une décision, il s'appuie sur les recommandations du comité d'audit.
- Il discute des nouvelles propositions de fonds avec l'équipe de direction et approuve les documents de placement.
- Il reçoit les rapports de la direction et d'autres comités dont les membres ne font pas partie du conseil relativement à la gestion des liquidités des fonds et à la conformité des Fonds Mackenzie à la législation en valeurs mobilières, aux pratiques administratives ainsi qu'aux lois et aux règlements sur la présentation de l'information financière et fiscale applicables aux Fonds Mackenzie.

— Il revoit les rapports de la direction sur les conflits d'intérêts dont nous pourrions faire l'objet à titre de gestionnaire et de fiduciaire des Fonds Mackenzie (le cas échéant). Il reçoit et examine les rapports portant sur les activités du CEI et du comité de surveillance des fonds et prend connaissance de leurs recommandations sur la manière de gérer les conflits.

Les membres du conseil sont rémunérés pour leur participation au conseil; ils reçoivent des honoraires annuels et des jetons de présence. De temps à autre, le conseil retient les services d'expertsconseils (juridiques, financiers ou autres) afin de l'aider à exécuter ses obligations. Nous acquittons généralement les honoraires demandés par ces conseillers.

Notre conseil n'est pas responsable de la surveillance des activités de nos filiales en propriété exclusive. Nos filiales sont sous la surveillance de leur propre conseil d'administration aux termes des lois sur les sociétés applicables dans leur territoire.

Comité d'audit du conseil

Notre conseil d'administration a formé un comité d'audit qui examine les états financiers et les systèmes de contrôle relatifs aux Fonds Mackenzie. Le comité d'audit est composé de trois administrateurs indépendants de Placements Mackenzie.

Le comité d'audit effectue ce qui suit :

- Il revoit toute l'information financière des Fonds Mackenzie, comme les états financiers intermédiaires et annuels ainsi que les rapports de la direction sur le rendement des fonds.
- Il rencontre les auditeurs des Fonds Mackenzie régulièrement pour discuter de la présentation de l'information financière des Fonds Mackenzie et d'autres questions d'ordre comptable précises ainsi que de l'incidence de certains événements sur la situation financière des Fonds Mackenzie. Le comité d'audit discute également avec la direction et avec l'auditeur des Fonds Mackenzie de l'adoption de politiques de comptabilité particulières.
- Il reçoit les rapports de la direction concernant notre conformité aux lois et aux règlements qui nous touchent à titre de gestionnaire d'OPC et qui peuvent avoir une incidence importante sur l'information financière des fonds, y compris les lois et les obligations en matière de communication de l'information fiscale et financière. Il revoit également le régime fiscal des Fonds Mackenzie et de Placements Mackenzie.
- Il révise les politiques relatives aux risques financiers établies par la direction de Placements Mackenzie et veille au respect de ces dernières; il évalue également la garantie d'assurance que nous maintenons dans la mesure où elle est liée à notre rôle de gérance des Fonds Mackenzie.
- Il examine les contrôles financiers internes avec l'équipe de direction sur une base régulière. Il rencontre notre service d'audit interne, sans la présence de la direction, pour

- examiner les systèmes de contrôle financier mis en place et pour s'assurer qu'ils sont raisonnables et efficaces.
- Il révise le plan annuel de notre service d'audit interne à l'égard des Fonds Mackenzie ainsi que les rapports de ce service.
- Il surveille tous les aspects de la relation entre Placements Mackenzie et l'auditeur des Fonds Mackenzie. En plus de formuler des recommandations quant à la nomination de l'auditeur, il est responsable de ce qui suit : examiner et approuver les conditions du mandat de l'auditeur ainsi que les services, notamment d'audit, fournis par ces derniers; fixer la rémunération; examiner chaque année ou plus fréquemment le rendement de l'auditeur. Il rencontre régulièrement l'auditeur sans la présence de la direction de Placements Mackenzie.
- Il réévalue son mandat régulièrement.

Outre la rémunération qu'ils reçoivent à titre de membres du conseil d'administration, les membres du comité d'audit sont rémunérés pour leur participation au comité d'audit. De temps à autre, le comité d'audit retient les services d'experts-conseils (juridiques, financiers ou autres) afin de l'aider à exécuter ses obligations. Nous acquittons généralement les honoraires demandés par ces conseillers.

Comité de surveillance des fonds du conseil

Notre conseil d'administration a formé le comité de surveillance des fonds dans le but de nous aider et d'aider le conseil à exécuter nos obligations à titre de gestionnaire ou de fiduciaire, ou des deux, des Fonds Mackenzie. Le comité de surveillance des fonds est composé de tous les membres du conseil d'administration. En outre, le président du comité de surveillance des fonds est un membre du conseil d'administration qui est indépendant de la direction de Placements Mackenzie.

Le comité de surveillance des fonds effectue ce qui suit :

- Il surveille nos activités portant sur nos obligations de gestion des Fonds Mackenzie conformément aux lois et aux règlements, à l'acte constitutif des Fonds Mackenzie et aux documents d'information continue de ces derniers (comme les prospectus simplifiés, les notices annuelles, les aperçus du fonds et les rapports de la direction sur le rendement du fonds). Il a également créé des sous-comités chargés d'examiner les prospectus simplifiés, les circulaires de sollicitation de procurations et les autres documents d'information continue destinés aux investisseurs existants et éventuels
- Il se réunit régulièrement pendant l'année et revoit les politiques que nous avons adoptées et les rapports sur notre conformité à ces politiques, y compris les politiques en matière de conflits d'intérêts, conformément au Règlement 81-107. Les principales politiques ont trait à l'évaluation des titres en portefeuille des Fonds Mackenzie, à l'utilisation par les Fonds Mackenzie de dérivés et d'opérations de prêt de titres, aux ventes à découvert, aux politiques applicables au vote par procuration, à l'attribution des opérations pour le compte des Fonds Mackenzie et aux

restrictions imposées sur les opérations personnelles effectuées par des dirigeants et des tiers qui ont accès aux opérations portant sur les Fonds Mackenzie (ces restrictions figurent dans le code de conduite et d'éthique). Les restrictions sur les opérations personnelles sont conformes aux normes du secteur des OPC établies par l'Institut des fonds d'investissement du Canada. La conformité aux politiques susmentionnées est assurée de façon continue par l'équipe de nos services juridiques et de conformité, qui en rend compte au comité de surveillance des fonds régulièrement.

- Il reçoit les rapports sur la conformité des Fonds Mackenzie par rapport à leurs objectifs et à leurs stratégies de placement ainsi qu'à la législation en valeurs mobilières.
- Il fait le suivi du rendement des Fonds Mackenzie. En sa qualité de comité de surveillance, il reçoit des rapports réguliers de la direction qui portent sur le rendement des Fonds Mackenzie et il évalue avec elle le rendement de certains gestionnaires de portefeuille et sous-conseillers. Toutefois, les décisions quant à la nomination ou au remplacement des gestionnaires de portefeuille et des sous-conseillers reviennent en dernier ressort à la direction, sous la supervision de Mackenzie Inc.
- Il examine également les propositions visant à modifier de façon importante les Fonds Mackenzie et tous les documents d'information continue se rapportant à ces modifications.
- Il reçoit des rapports réguliers sur les activités des Fonds Mackenzie et les évalue avec la direction. Pour ce faire, il surveille le processus d'évaluation des fonds, la fonction d'agent des transferts, les systèmes d'information utilisés pour soutenir ces activités, les ententes bancaires et les services offerts aux investisseurs. Le comité examine également les services importants fournis par des tiers.
- Il réévalue son mandat régulièrement.

Outre la rémunération qu'ils reçoivent à titre de membres du conseil d'administration, les membres indépendants du comité de surveillance des fonds sont rémunérés pour leur participation à ce comité. De temps à autre, le comité de surveillance des fonds retient les services d'experts-conseils (juridiques, financiers ou autres) afin de l'aider à exécuter ses obligations. Nous acquittons généralement les honoraires demandés par ces conseillers.

Comité d'examen indépendant des Fonds Mackenzie

Aux termes du Règlement 81-107, les OPC sont tenus de former un comité d'examen indépendant chargé d'étudier notamment les questions relatives aux conflits d'intérêts afin de nous donner un avis impartial sur celles-ci, en qualité de gestionnaire des Fonds Mackenzie. Nous avons créé le CEI, qui est composé de trois membres : Robert Hines (président), George Hucal et Scott Edmonds.

Le CEI étudie les opérations pouvant donner lieu à des conflits d'intérêts que nous lui signalons, en notre qualité de gestionnaire des Fonds Mackenzie, formule des commentaires au sujet du caractère équitable et raisonnable de ces opérations pour les Fonds Mackenzie

applicables, et, s'il le juge approprié, nous recommande de les réaliser. Le CEI se penche également sur les opérations éventuelles et, en outre, révise nos politiques et nos procédures en matière de conflits d'intérêts.

Le Règlement 81-107 nous permet expressément de soumettre des propositions au CEI, de sorte qu'un Fonds Mackenzie achète ou vende directement des titres à un autre Fonds Mackenzie, sans l'intermédiaire d'un courtier, bien que nous ne nous soyons pas encore prévalus de ce droit. Par ailleurs, comme il est indiqué à la rubrique « Restrictions et pratiques en matière de placement », le CEI a approuvé une instruction permanente visant à permettre aux Fonds Mackenzie d'acquérir des titres d'entités qui nous sont apparentées.

Le Règlement 81-107 permet également au CEI, à notre demande, d'examiner des propositions visant à remplacer l'auditeur d'un Fonds Mackenzie ou à approuver la fusion de Fonds Mackenzie. Dans la majorité des cas, lorsque le CEI approuve une opération, les investisseurs ne sont pas invités à voter sur celle-ci; ils recevront plutôt un préavis écrit de 60 jours leur annonçant la réalisation de l'opération.

Suivi relatif aux opérations de prêt, aux mises en pension et aux prises en pension de titres

Un grand nombre de Fonds sont autorisés à faire des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres, à la condition qu'elles soient conformes à leur objectifs de placement et aux dispositions applicables du Règlement 81-102. Nous avons nommé le dépositaire des Fonds comme mandataire des Fonds et avons conclu avec lui une convention pour qu'il administre les opérations de prêt et les mises en pension de titres pour le compte des Fonds (une « convention de prêt de titres »). Ces Fonds peuvent également conclure des prises en pension de titres soit directement, soit par l'intermédiaire d'un mandataire.

La convention de prêt de titres respecte les dispositions applicables du Règlement 81-102 et le mandataire est tenu de les respecter. Nous gérerons les risques associés aux opérations de prêt, aux mises en pension et aux prises en pension de titres (comme il est décrit à la rubrique « Risques généraux en matière de placement » dans le prospectus simplifié) en obligeant le mandataire à faire ce qui suit :

- maintenir les contrôles, les procédures et les registres internes, dont une liste des contreparties approuvées fondée sur des normes de solvabilité généralement reconnues, des plafonds concernant les opérations et le crédit de chaque contrepartie et des normes de diversification des biens donnés en garantie;
- établir quotidiennement la valeur marchande des titres prêtés par un Fonds dans le cadre d'une opération de prêt de titres ou vendus par un Fonds dans le cadre d'une mise en pension et de liquidités ou des biens donnés en garantie détenus par le Fonds. Si, un jour donné, la valeur marchande des espèces ou du bien donné en garantie est inférieure à 102 % de la valeur marchande des titres empruntés ou vendus, le mandataire demandera à la contrepartie de fournir d'autres espèces ou biens donnés en garantie au Fonds pour combler l'insuffisance;

 s'assurer qu'un Fonds ne prête ni ne vende plus de 50 % du total de son actif dans le cadre des opérations de prêt et des mises en pension de titres (sans tenir compte des biens donnés en garantie pour les titres prêtés et des liquidités pour les titres vendus).

Les opérations de prêt et les prises en pension de titres sont conclues par le mandataire pour le compte des Fonds, et nous surveillons les risques que ces opérations présentent. Pour faciliter notre travail de surveillance, le mandataire nous soumet régulièrement des rapports complets résumant les opérations de prêt, les mises en pension et les prises en pension de titres.

Nos services des fonds et du contentieux ont élaboré des politiques et des méthodes qui établissent les objectifs des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres, ainsi que les méthodes de gestion des risques et de surveillance qui s'appliquent lorsqu'un Fonds effectue ces opérations.

Nos services du contentieux, de la conformité et des fonds ont la responsabilité de revoir la convention de prêt de titres. Notre conseil d'administration prendra connaissance s'il y a lieu des rapports qui lui sont destinés concernant les dérogations aux règles de conformité en relation avec l'utilisation par les Fonds des opérations de prêt, des mises en pension et des prises en pension de titres.

À l'heure actuelle, nous ne faisons pas de simulation pour mesurer les risques provenant d'opérations de prêt, de mises en pension et de prises en pension de titres. L'évaluation des risques ou les simulations sont réalisées par le mandataire à l'égard des prêts en cours et de la garantie déposée par chacun des emprunteurs, en tenant compte de l'ensemble des opérations de ce genre qu'il effectue. Ces méthodes et simulations portent sur les parts des Fonds, mais ne visent pas exclusivement ces derniers.

Surveillance des opérations sur dérivés

Nous avons adopté diverses politiques et méthodes internes pour effectuer un suivi relatif à l'utilisation de dérivés dans les portefeuilles de nos Fonds. Toutes les politiques et méthodes sont conformes aux règles concernant les dérivés énoncées dans le Règlement 81-102 ou telles qu'elles ont été modifiées suivant des dispenses accordées par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Ces politiques sont passées en revue au moins une fois par année par les membres de la haute direction.

Nous avons élaboré un processus d'approbation relatif à l'utilisation de dérivés avant que les Fonds n'aient recours à de tels instruments pour s'assurer de la conformité au Règlement 81-102 ou à toute dispense au Règlement accordée et pour faire en sorte que les dérivés utilisés correspondent aux objectifs et aux stratégies de placement des Fonds.

Notre service des Fonds prend note des opérations sur les dérivés qui figurent aux dossiers du Fonds, les évalue, en effectue le suivi et en fait rapport. Nous avons établi des exigences minimales quant à la formation et à l'expérience du personnel qui exerce des activités liées à l'évaluation, au suivi, à la déclaration et à la surveillance globale des opérations sur dérivés, afin que de telles opérations soient effectuées avec prudence et de façon efficace.

L'administrateur des fonds procède à l'inscription de tous les renseignements sur les dérivés et ces renseignements, ainsi que les évaluations, sont revus à ce moment-là par un autre membre compétent du personnel, lequel membre possède le niveau élevé de formation et d'expérience requis. L'évaluation des dérivés est effectuée conformément aux procédures énoncées à la rubrique « Évaluation des titres en portefeuille ».

Le Service de la conformité effectue une surveillance continue des stratégies relatives aux dérivés pour la conformité à la réglementation, conçue pour s'assurer i) que toutes les stratégies relatives aux dérivés des Fonds Mackenzie respectent les exigences réglementaires; et ii) que l'exposition aux dérivés et l'exposition aux contreparties sont raisonnables et diversifiées. Les nouvelles stratégies relatives aux dérivés sont assujetties à un processus d'approbation normalisé auquel participent des membres du Service de gestion des placements, des Services aux Fonds et du Service de la conformité.

Aux termes du Règlement 81-102, les OPC peuvent participer à des opérations sur dérivés à différentes fins, notamment aux fins de couverture. Lorsque nous retenons les services d'une entreprise de gestion de portefeuille externe et que cette entreprise effectue des opérations sur des dérivés (ou d'autres instruments) pour les Fonds, le Règlement 81-102 nous oblige à nous assurer que toutes les opérations effectuées pour le compte des Fonds par les sous-conseillers sont conformes aux objectifs et aux stratégies des Fonds. Lorsque des dérivés sont utilisés dans un but de couverture, nos politiques internes exigent que les dérivés aient un degré élevé de corrélation négative par rapport à la position faisant l'objet de la couverture, conformément au Règlement 81-102. Les dérivés ne seront pas utilisés pour créer un effet de levier au sein du portefeuille des Fonds, sauf de la manière prévue au Règlement 81-102. Nous n'avons pas recours aux simulations de risque pour mesurer les risques associés à l'utilisation de dérivés par les Fonds.

Le vice-président principal, Placements, désigné surveille le respect, par les gestionnaires de portefeuille, des politiques régissant les dérivés. Le Service de la conformité déclare toute exception aux politiques et aux méthodes régissant les dérivés décrites précédemment qui a été décelée.

Modalités et politiques applicables au vote par procuration

Les Fonds gérés par nos gestionnaires de portefeuille internes (les « gestionnaires internes ») se conforment aux modalités et politiques applicables au vote par procuration que nous leur avons soumises.

Nous avons pour objectif d'exercer les droits de vote afférents aux titres de sociétés à l'égard desquelles nous avons compétence en matière de vote par procuration de la manière la plus conforme aux intérêts économiques à long terme des investisseurs des Fonds.

Pratiques de vote

Nous prenons des mesures raisonnables, selon les circonstances, pour exercer les droits de vote dont nous avons été investis. Cependant, nous ne pouvons garantir que nous voterons en

toutes circonstances. Nous pouvons refuser de voter lorsque des procédures administratives ou toute autre procédure font en sorte que les frais associés à l'exercice du droit de vote dépassent les avantages qui y sont liés. Nous pouvons également refuser de voter si, à notre avis, le fait de s'abstenir d'exercer notre droit de vote ou de ne pas nous en prévaloir sert au mieux vos intérêts.

Vote de fonds de fonds

Nous pouvons exercer les droits de vote afférents aux titres d'un Fonds sous-jacent détenus par un Fonds si nous ne gérons pas le Fonds sous-jacent en question. Si un Fonds sous-jacent est géré par nous ou par l'une des sociétés avec qui nous avons un lien ou bien par l'un des membres de notre groupe, nous ne serons pas autorisés à exercer de droit de vote afférent aux titres du Fonds sous-jacent, mais nous déterminerons si l'exercice de ce droit de vote par vous sert au mieux vos intérêts. En règle générale, nous jugerons que cela ne sert pas au mieux vos intérêts lorsqu'il s'agit d'affaires courantes. Cependant, si nous jugeons que l'exercice du droit de vote est dans votre intérêt, nous vous demanderons de nous donner des directives sur la facon d'exercer le droit de vote relatif à votre part proportionnelle des titres dans le Fonds sous-jacent appartenant au Fonds, et voterons en conséguence. Nous n'exercerons le droit de vote qu'en proportion des titres du Fonds sous-jacent à l'égard desquels nous avons reçu des directives.

Résumé des politiques applicables au vote par procuration

Vous trouverez ci-dessous des énoncés de principe qui décrivent généralement la façon dont nous pouvons exercer notre droit de vote sur des questions d'affaires courantes. Nous pouvons choisir d'exercer notre droit de vote à l'encontre de ces directives, pourvu que ce vote serve au mieux les intérêts économiques du Fonds Mackenzie.

- Nous votons généralement en faveur des propositions suivantes : i) les propositions qui appuient l'élection d'une majorité de membres du conseil qui sont indépendants de la direction, ii) la nomination d'administrateurs externes au conseil d'administration d'un émetteur ou d'un comité d'audit ainsi que iii) les propositions portant sur l'obligation que le poste de président du conseil d'administration soit séparé du poste de chef de la direction.
- Les droits de vote afférents à la rémunération des dirigeants sont exercés au cas par cas. En règle générale, nous voterons en faveur des régimes d'options d'achat d'actions et autres formes de rémunération qui i) ne sont pas susceptibles d'entraîner une dilution de plus de 10 % des actions émises et en circulation; ii) sont accordés selon des modalités clairement définies et raisonnables; iii) tiennent compte des fonctions de chaque participant du régime; et iv) sont liés à l'atteinte des objectifs de l'organisation.
- En général, nous ne soutiendrons pas i) une révision du prix des options; ii) les régimes qui accordent au conseil une large discrétion sur l'établissement de modalités relatives à l'octroi d'options; ou iii) les régimes qui autorisent une attribution de 20 % ou plus des options disponibles à une personne dans une année donnée quelle qu'elle soit.
- En règle générale, nous votons pour les régimes de protection des droits des actionnaires conçus pour accorder

au conseil d'administration un délai suffisant pour permettre la mise en œuvre, de façon équitable et complète, de stratégies de maximisation de la valeur pour les actionnaires et qui ne cherchent pas simplement à garder la direction ou à éviter les offres publiques d'achat. De plus, nous chercherons généralement à soutenir les régimes qui servent les intérêts de tous les actionnaires et leur accorderons un traitement équitable, tout en cherchant à obtenir l'approbation des actionnaires de façon périodique.

 Nous évaluons les propositions d'actionnaires et votons au cas par cas à leur égard. Toute proposition portant sur des questions d'ordre financier sera étudiée. En général, les propositions qui visent à imposer des contraintes arbitraires ou artificielles à une société ne recevront aucun appui.

Conflits d'intérêts

Il peut y avoir des circonstances où il y a conflit d'intérêts potentiel relativement à l'exercice des droits de vote par procuration d'un Fonds Mackenzie. Lorsqu'un gestionnaire interne constate qu'il y a conflit d'intérêts ou conflit d'intérêts potentiel, il en avise notre chef des placements ainsi que le vice-président, Services juridiques ou le chef de la conformité. Si le chef des placements, ainsi que le vice-président Services juridiques ou le chef de la conformité en viennent à la conclusion qu'il y a conflit d'intérêts, le chef de la conformité fournira des preuves de ce conflit et en informera nos Services aux Fonds.

Nous maintiendrons une liste de surveillance du vote par procuration (la « liste de surveillance ») où figurent les noms des sociétés émettrices qui peuvent être en conflit, et notre administrateur des fonds nous informera de la réception de toute circulaire ou de tout formulaire de procuration d'un émetteur dont le nom figure sur cette liste. Le chef des placements ainsi que le vice-président, Services juridiques ou le chef de la conformité discuteront des questions soumises au vote avec le gestionnaire interne ou le sous-conseiller et s'assureront que la décision à cet égard se fonde sur nos politiques applicables au vote par procuration et qu'elle sert au mieux les intérêts du Fonds Mackenzie en cause.

Toutes les décisions quant au vote prises de la façon décrite à la rubrique qui suit doivent être appuyées par les preuves nécessaires et être déposées par l'administrateur des fonds.

Procédures applicables au vote par procuration

À la réception d'une circulaire de procuration, l'administrateur des fonds entre le nom de l'émetteur, la date de réception ainsi que toute autre information pertinente dans la base de données du vote par procuration. L'administrateur des fonds examine ensuite l'information et fait un résumé de ses conclusions.

Le gestionnaire interne prend la décision quant au vote et fait part de ses directives à l'administrateur des fonds. L'administrateur des fonds entre la décision dans la base de données, transmet le formulaire de procuration rempli au dépositaire ou à son agent de vote par procuration, et dépose tous les documents connexes.

Nous conservons les dossiers relatifs au vote par procuration, les votes ainsi que tout matériel de recherche s'y rattachant pour une

période minimale de deux (2) ans et, dans un site externe, pour une période minimale de cinq (5) ans.

Vote par procuration des sous-conseillers

Les sous-conseillers des Fonds sont autorisés à prendre toutes les décisions déterminées par vote en ce qui a trait aux titres détenus par les Fonds de façon entièrement discrétionnaire, conformément à la convention de gestion de portefeuille. Nous avons déterminé que les sous-conseillers avaient instauré des lignes directrices en matière de vote par procuration et sommes d'avis que ces lignes directrices sont en substance semblables à notre politique de vote par procuration.

Demandes de renseignements

Vous pouvez obtenir en tout temps, sur demande et sans frais, un exemplaire des politiques et des procédures auxquelles se conforment les Fonds pour le vote par procuration se rapportant aux titres en portefeuille, en communiquant sans frais au 1 800 387-0615 (service en français) ou au 1 800 387-0614 (service en anglais), ou encore, en écrivant à Corporation Financière Mackenzie, 180, rue Queen Ouest, Toronto (Ontario) M5V 3K1.

Les investisseurs de chacun des Fonds pourront également obtenir gratuitement et en tout temps après le 31 août le dossier de vote par procuration du Fonds pour la période de 12 mois la plus récente qui a pris fin le 30 juin précédent, en communiquant sans frais au 1 800 387-0615 (service en français) ou au 1 800 387-0614 (service en anglais); ce dossier est également accessible sur notre site Web à l'adresse www.placementsmackenzie.com.

Politiques et procédures relatives aux opérations à court terme

Nous possédons des politiques et des méthodes conçues pour déceler et prévenir les opérations à court terme inappropriées ou excessives.

Par opération à court terme inappropriée, nous entendons la souscription et le rachat de titres, y compris l'échange de titres entre les Fonds Mackenzie, effectués dans les 30 jours et qui, de notre avis, peuvent être préjudiciables aux investisseurs des Fonds, car on vise ainsi à profiter du fait que le prix des titres des Fonds est fixé dans d'autres fuseaux horaires ou que des titres non liquides ne sont pas négociés souvent.

Nous définissons les opérations à court terme excessives comme les souscriptions et les rachats de titres (y compris les échanges de titres entre Fonds Mackenzie) qui sont effectués de façon si fréquente sur une période de 30 jours que, selon nous, cela est préjudiciable aux investisseurs des Fonds.

Les opérations à court terme inappropriées d'investisseurs qui ont recours à une pratique de synchronisation du marché peuvent nuire aux investisseurs d'un Fonds qui n'ont pas recours à une telle pratique en réduisant la VL de leurs parts de ce Fonds. Les opérations à court terme inappropriées et excessives peuvent faire en sorte qu'un Fonds maintienne un niveau anormalement élevé de liquidités ou que son taux de rotation des titres en portefeuille soit anormalement élevé,

ce qui, dans les deux cas, est susceptible de réduire le rendement de ce Fonds.

Toute opération qui, selon nous, constitue une opération à court terme inappropriée entraînera des frais de 2 %. Toute opération qui, selon nous, dénote une habitude d'opérations à court terme excessives entraînera des frais de 1 %. Les frais facturés seront versés aux fonds concernés

Nous prendrons en outre toute autre mesure que nous jugerons appropriée pour nous assurer que de telles opérations ne se répéteront pas. Ces mesures pourraient comprendre, notamment, la délivrance d'un avis à votre intention; l'inscription de votre nom ou de votre ou vos comptes sur une liste de surveillance; le rejet des ordres de souscription qui émanent de vous si vous tentez encore d'effectuer de telles opérations; et/ou la fermeture de votre compte.

Pour déterminer si une opération à court terme est inappropriée ou excessive, nous tiendrons compte de différents facteurs, dont les suivants :

- un changement légitime de la situation ou des intentions de placement de l'investisseur;
- les imprévus de nature financière;
- la nature du Fonds Mackenzie visé:
- les habitudes de négociation antérieures;
- les circonstances inhabituelles sévissant sur le marché;
- l'évaluation des incidences négatives sur le Fonds Mackenzie et sur nous.

Aucuns frais d'opérations à court terme ne seront facturés si le rachat (ou l'échange) :

- porte sur des titres du marché monétaire ou de fonds similaires. Ces Fonds ne comportent pas de frais d'opérations à court terme parce qu'ils sont peu susceptibles d'être exposés aux effets négatifs des opérations à court terme. Actuellement, ce groupe comprend les Fonds qui suivent. Toutefois, nous pouvons ajouter ou supprimer des Fonds de cette liste à n'importe quel moment, sans préavis :
 - · Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie;
 - Fonds de revenu à court terme canadien Mackenzie;
 - Fonds de revenu à duration ultra-courte en dollars US Mackenzie;
- porte sur des titres d'un Fonds sous-jacent et est demandé par un Fonds dans le cadre d'un programme de fonds de fonds ou de tout autre programme analogue;
- se fait dans le cadre de nos programmes de répartition de l'actif, à l'exception des rééquilibrages manuels offerts par notre service GPS;
- se fait dans le contexte de programmes de retraits systématiques (seulement pour les comptes non enregistrés et les CELI);
- porte sur des parts reçues au réinvestissement des revenus ou d'autres distributions:
- porte sur les rachats de parts effectués pour acquitter les frais de gestion, d'administration, d'exploitation, les charges du fonds et les honoraires des conseillers afférents aux parts

- de série O, de série O5, de série PWX, de série PWX5 ou de série PWX8:
- porte sur les rachats de parts effectués pour acquitter les frais du Programme philanthropique Placements Mackenzie;
- porte sur les rachats représentant un rééquilibrage automatique de vos titres dans le cadre de notre service de gestion de portefeuilles supervisée qui n'entraîneront pas, peu importe les circonstances (à l'exception d'un rééquilibrage manuel), l'imposition de frais pour opérations à court terme.

Nous, les Fonds Mackenzie ou les tiers assujettis aux accords ci-dessus ne recevons aucune rémunération découlant de ces accords. Mis à part les accords décrits dans le prospectus simplifié, nous n'avons conclu aucun accord avec d'autres entités (y compris d'autres fonds) qui permettrait à ces entités d'effectuer des opérations à court terme.

Dans notre évaluation de ce type d'opérations, nous chercherons toujours à protéger vos intérêts. Les opérations à court terme inappropriées ou excessives peuvent nuire à vos intérêts et à la gestion des placements des Fonds Mackenzie du fait, notamment, qu'elles peuvent diluer la valeur des parts des Fonds Mackenzie, compromettre l'efficacité de la gestion du portefeuille des Fonds Mackenzie et entraîner une augmentation des frais de courtage et d'administration.

Nous verrons activement à surveiller les opérations effectuées sur nos fonds afin de déceler et de prévenir les opérations à court terme inappropriées ou excessives, mais nous ne pouvons pas garantir que ces opérations seront complètement éliminées. Par exemple, certaines institutions financières peuvent offrir au public des produits d'investissement de rechange composés, en totalité ou en partie, des parts de Fonds Mackenzie. Ces institutions peuvent ouvrir des comptes auprès de nous au nom de différents investisseurs dont l'identité et les opérations ne sont habituellement pas enregistrées dans le système de notre agent des transferts.

Nous nous réservons le droit de restreindre, de rejeter ou d'annuler, sans préavis, tout ordre de souscription ou d'échange, y compris toute opération à court terme que nous jugeons inappropriée ou excessive.

Modalités et politiques applicables aux ventes à découvert

La plupart des Fonds peuvent se livrer à la vente à découvert si, pour ce faire, ils respectent la réglementation sur les valeurs mobilières. Nous avons adopté des modalités et des procédures écrites qui établissent les objectifs et les buts visés par la vente à découvert et qui décrivent les procédures de gestion du risque applicables à la vente à découvert. Ces modalités et procédures (lesquelles comprennent des contrôles et des limites sur les opérations) sont établies par notre service de la conformité et le chef des placements et sont passées en revue une fois l'an. Le conseil d'administration examine et approuve également les politiques une fois l'an. Le chef des placements est chargé de déterminer si un Fonds peut avoir recours à la vente à découvert et de superviser les

opérations de vente à découvert effectuées par le Fonds. Les opérations de vente à découvert sont sous la supervision de notre service de la conformité. De façon générale, aucune procédure ni aucune simulation n'est utilisée pour mesurer les risques associés au portefeuille dans des conditions difficiles.

FRAIS ET CHARGES ET REMISES SUR LES FRAIS DE GESTION

Les frais et charges payables par les Fonds sont précisés dans le prospectus simplifié à la rubrique « Frais et charges ».

Nous pouvons autoriser une remise sur le taux des frais de gestion, le taux des frais d'administration ou les charges du fonds, ou les trois, que nous facturons relativement à toute part qu'un investisseur particulier détient dans le Fonds. Nous réduirons le montant facturé au Fonds, et le Fonds versera alors une distribution spéciale (une « distribution sur les frais ») à l'investisseur, en émettant des parts additionnelles de la même série de ce Fonds, d'une valeur équivalant au montant de la remise, ou, à la demande de l'investisseur, en versant ce montant en espèces. Les distributions sur les frais versées par des Fonds seront d'abord effectuées à partir du revenu et des gains en capital du Fonds et, au besoin, à partir du capital. Les incidences fiscales des distributions sur les frais seront généralement prises en charge par les investisseurs admissibles qui les reçoivent.

Sauf à l'égard des remises sur les frais des séries Patrimoine privé, le montant de la remise peut généralement être négocié entre vous et nous; ce montant sera habituellement établi selon la taille de votre compte et l'étendue des services dont vous avez besoin.

Échanges entre les séries Au détail et les séries Patrimoine privé

Nous procéderons à l'échange automatique de vos parts des séries A, B, C, FB, FB5, G, I, SC, S5, S8, T5, T8 et de série Investisseur (les « séries Au détail ») contre des parts des séries Patrimoine privé correspondantes une fois que vous détenez 100 000 \$ en placements admissibles (au sens donné ci-après) dans vos comptes admissibles (les « critères d'admissibilité »), sous réserve de certaines exceptions décrites ci-dessous, et dans la mesure où votre courtier offre des parts des séries Patrimoine privé. Ces échanges seront effectués pour que vos placements se trouvent dans des parts des séries Patrimoine privé assorties des frais de gestion et des frais d'administration combinés les plus bas auxquels vous êtes admissible. Veuillez noter que les parts des séries Au détail pour lesquelles des frais de rachat sont exigés ne seront pas automatiquement échangées.

Les placements admissibles sont i) les séries Patrimoine privé que vous détenez dans vos comptes admissibles, et ii) les parts de l'une ou l'autre des séries A, AR, B, C, D, DA, DF, F, F5, F8, FB, FB5, G, GP, I, O, O5, S5, S8, SC, T5, T8 ou de série Investisseur des Fonds Mackenzie et d'autres séries de Fonds choisis que vous détenez dans vos comptes admissibles.

Une fois que vous remplissez les critères d'admissibilité des séries Patrimoine privé grâce à une souscription ou à une opération d'échange, vos parts seront automatiquement échangées contre des parts de la série Patrimoine privé applicable le jour ouvrable suivant. Nous procéderons également à un échange automatique de vos parts vers le deuxième vendredi de chaque mois si des fluctuations du marché favorables vous permettent de remplir les critères d'admissibilité. Veuillez noter que vos parts d'une série Patrimoine privé ne feront jamais l'objet d'un échange en raison d'une baisse de la valeur marchande.

Si vous avez initialement souscrit vos parts de séries Au détail selon le mode de règlement en dollars américains et que vous remplissez les critères d'admissibilité pour un échange contre des parts des séries Patrimoine privé, vous continuerez à détenir vos parts selon le mode de règlement en dollars américains après l'échange automatique. Veuillez vous reporter à la rubrique « Mode de règlement en dollars américains » de la section « Services facultatifs » du prospectus simplifié pour obtenir de plus amples renseignements sur ce service.

Seront exclues des échanges automatiques les parts des séries Au détail suivants :

- les parts détenues dans le cadre de notre service d'architecture de portefeuille ou de notre service d'architecture ouverte;
- les parts de série C du Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie.

Il vous incombe de vous assurer que votre conseiller a connaissance de tous les comptes admissibles qui doivent être liés aux fins de l'admissibilité aux séries Patrimoine privé. Nous lierons vos comptes admissibles seulement lorsque votre conseiller nous aura communiqué les renseignements concernant vos comptes admissibles. En général, ni Mackenzie ni votre conseiller ne sont individuellement habilités à décider des comptes qui doivent être liés. Nous lierons néanmoins automatiquement les comptes appartenant à un particulier si ces comptes sont associés à une adresse identique et à un même numéro de représentant de courtier. Donc, si vous disposez de deux comptes ou plus auprès d'un même conseiller, et pourvu que votre conseiller tienne ces comptes auprès d'un même représentant de courtier, nous lierons automatiquement ces comptes. Les comptes ne seront pas automatiquement regroupés si vous détenez des Fonds auprès de plus d'un conseiller ou d'un courtier. Par exemple, si vous détenez également des Fonds dans un compte de courtage réduit, celui-ci ne sera pas automatiquement regroupé à un compte que vous avez auprès de votre conseiller.

Le total de vos placements avec nous aux fins de déterminer si vous êtes ou demeurez admissible aux séries Patrimoine privé sera établi en fonction du calcul d'un « sommet ». Le « sommet » correspond à la valeur la plus élevée qu'un fonds ou un compte a atteinte depuis que nous avons commencé à échanger automatiquement des titres d'investisseurs contre des titres des séries Patrimoine privé en avril 2017. Le « sommet » est calculé chaque jour et correspond au montant le plus élevé entre la somme du sommet du jour précédent et des achats supplémentaires courants, moins les rachats courants, et la valeur marchande courante.

Les rachats de vos parts (sauf les rachats à partir de comptes philanthropiques, de REEI et de FERR, y compris les FRV, les FRRI, les FRRP et les FRVR) feront baisser le « sommet ». Toutefois, une baisse de la valeur marchande des titres de séries Patrimoine privé ou des placements admissibles dans vos comptes admissibles ne fera pas baisser votre « sommet ».

Si vous ne remplissez plus les critères d'admissibilité des séries Patrimoine privé (et que les séries n'ont pas été acquises dans le cadre de notre Programme philanthropique), nous échangerons automatiquement vos parts contre des parts de la série Au détail appropriée, qui comportera des frais de gestion et d'administration plus élevés que ceux de la série Patrimoine privé. Ces échanges auront lieu vers le deuxième vendredi de chaque mois. Sauf si vos placements admissibles tombent en deçà de 75 000 \$ (pour des motifs autres qu'une baisse de la valeur marchande), nous ne retournerons pas automatiquement vos parts vers les séries Au détail applicables. Cette mesure vise à vous offrir une souplesse pour faire face aux aléas de la vie. Nous nous réservons le droit d'échanger vos parts des séries Patrimoine privé contre des parts des séries Au détail si, à notre avis,

vous usez de cette souplesse pour tomber sous les critères d'admissibilité des séries Patrimoine privé.

Veuillez consulter votre conseiller pour obtenir de plus amples renseignements sur ce programme.

Frais de gestion applicables aux séries Patrimoine privé

Si, au 31 mai 2018, vous aviez un placement dans une série Patrimoine privé d'un Fonds, et qu'à cette date vous aviez droit à un taux des frais de gestion plus bas que celui applicable à cette série particulière du Fonds à compter du 1er juin 2018, alors le taux des frais de gestion le moins élevé continuera de s'appliquer à cette série du Fonds (le « taux bénéficiant de droits acquis »), tant que vous demeurez par ailleurs admissible à la série particulière. Tout placement additionnel dans la même série du même Fonds sera également assorti du taux bénéficiant de droits acquis. Veuillez vous reporter à la rubrique « Remises sur les frais de gestion applicables aux séries Patrimoine privé » du prospectus simplifié daté du 29 septembre 2017 pour obtenir de plus amples renseignements sur les frais de gestion applicables aux séries Patrimoine privé au 31 mai 2018.

En ce qui concerne les parts des séries PWX, PWX5 et PWX8, les frais de gestion nous sont payables directement, et ils sont acquittés au moyen du rachat de parts que vous détenez. Le cas échéant, nous effectuons les remises sur les frais en soustrayant les montants de ces remises des frais de gestion maximaux indiqués dans le prospectus simplifié, avant que des parts soient rachetées pour payer les frais de gestion relatifs aux parts des séries PWX, PWX5 et PWX8. Pour toutes les autres parts des séries Patrimoine privé, les remises sur les frais sont faites de la façon indiquée précédemment.

INCIDENCES FISCALES

Le texte qui suit est un résumé de certaines incidences fiscales fédérales canadiennes applicables lorsque vous détenez des titres des Fonds. Le présent résumé prend pour hypothèse que vous êtes un particulier (autre qu'une fiducie) qui réside au Canada et que vous détenez vos parts directement à titre d'immobilisations ou dans un régime enregistré, que vous n'êtes pas affilié au Fonds et que vous n'avez pas de lien de dépendance avec celui-ci. Il ne faut pas y voir un avis juridique ou fiscal. Nous avons essayé de rendre ces explications les plus claires possible. Par conséquent, nous avons évité les aspects trop techniques et n'avons pu aborder toutes les incidences fiscales pouvant s'appliquer à votre situation. Vous devriez donc consulter votre conseiller en fiscalité pour connaître les incidences de la souscription, de l'échange ou du rachat de parts d'un Fonds compte tenu de votre situation particulière.

Le présent résumé est fondé sur les dispositions actuelles de la Loi de l'impôt et de ses règlements d'application, toutes les propositions visant des modifications précises de la Loi de l'impôt ou d'autres règlements qui ont été annoncés publiquement par le ministre des Finances du Canada avant la date des présentes, ainsi que sur notre compréhension des pratiques administratives et des politiques

de cotisation actuellement publiées de l'Agence du revenu du Canada (l'« ARC »). À l'exception de ce qui précède, le présent résumé ne tient pas compte ni ne prévoit de modifications au droit, que ce soit par mesure législative, réglementaire, administrative ou judiciaire. En outre, le présent résumé ne tient pas compte des lois fiscales provinciales, territoriales ou étrangères et de leurs incidences.

Le présent résumé est également fondé sur l'hypothèse selon laquelle i) aucun des émetteurs des titres détenus par un Fonds ne sera une société étrangère affiliée du Fonds ou d'un porteur de parts, ii) aucun des titres détenus par un Fonds ne sera un « abri fiscal déterminé » au sens de l'article 143.2 de la Loi de l'impôt, iii) aucun des titres détenus par le Fonds ne constituera une participation dans une fiducie (ou dans une société de personnes qui détient cette participation) qui obligerait le Fonds (ou la société de personnes) à déclarer un revenu important relativement à cette participation en vertu des règles prévues aux articles 94.1 ou 94.2 de la Loi de l'impôt, ou une participation dans une fiducie non-résidente autre qu'une « fiducie étrangère exempte » au sens la Loi de l'impôt; et iv) aucun Fonds ne conclura une entente s'il en résulte un mécanisme de transfert de dividendes pour l'application de la Loi de l'impôt.

Régime fiscal des Fonds

Les paragraphes qui suivent décrivent certaines des façons dont les OPC peuvent générer un revenu.

- Les OPC peuvent recevoir des intérêts, des dividendes ou un revenu sur les placements qu'ils effectuent, y compris les placements dans d'autres OPC, et peuvent être réputés avoir gagné un revenu sur des placements dans certaines entités étrangères. Tout le revenu doit être calculé en dollars canadiens, même s'il a été gagné dans une monnaie étrangère.
- Les OPC peuvent réaliser un gain en capital en vendant un placement à un prix supérieur à son prix de base rajusté (« PBR »). Ils peuvent également subir une perte en capital en vendant un placement à un prix inférieur à son PBR. Un OPC qui investit dans des titres libellés en devises doit calculer son PBR et le produit de disposition en dollars canadiens en fonction du taux de conversion en vigueur à la date de souscription et de vente des titres, selon le cas. Par conséquent, un OPC peut réaliser des gains ou subir des pertes en capital en raison de l'évolution du cours d'une devise par rapport au dollar canadien.
- Les OPC peuvent réaliser des gains et des pertes en ayant recours à des dérivés ou en effectuant des ventes à découvert. En règle générale, les gains et les pertes sur les dérivés sont ajoutés au revenu d'un OPC ou soustraits de celui-ci. Toutefois, si les dérivés sont utilisés par un OPC comme couverture afin de limiter les gains ou les pertes sur une immobilisation donnée ou un groupe d'immobilisations donné et qu'il existe un lien suffisant, les gains et les pertes sur ces dérivés sont alors généralement considérés comme des gains ou des pertes en capital. En règle générale, les gains et les pertes découlant de la vente à découvert de titres canadiens sont traités comme du capital, et les gains et les pertes découlant de la vente à découvert de titres étrangers sont traités comme du revenu. Les règles relatives aux contrats dérivés à terme de la Loi de l'impôt (les « règles relatives aux CDT ») ciblent certains arrangements financiers (décrits dans ces règles comme les « contrats dérivés à terme ») dont l'objectif est de réduire les impôts par la conversion en gains en capital, au moyen de contrats dérivés, des rendements de placements qui auraient autrement été considérés comme du revenu ordinaire. Les règles relatives aux CDT ne s'appliqueront généralement pas aux dérivés utilisés pour couvrir étroitement des gains ou des pertes liés aux fluctuations de change sur des investissements en capital sous-iacents d'un Fonds. Si une couverture, outre une couverture de change visant des investissements en capital sous-jacents, cherche à réduire l'impôt à payer en convertissant en gains en capital, au moyen de contrats dérivés, les rendements de placements qui auraient autrement été considérés comme du revenu ordinaire, ces rendements seront traités au titre de revenu aux termes des règles relatives aux CDT.

 Les gains et les pertes enregistrés à la négociation de métaux précieux et de lingots seront traités comme un revenu plutôt que comme des gains ou des pertes en capital.

Dans certaines circonstances, un Fonds peut être assujetti aux règles relatives à la restriction des pertes qui lui interdisent de déduire certaines pertes ou l'obligent à reporter ces déductions. Par exemple, une perte en capital enregistrée par un Fonds sera suspendue lorsque, durant la période qui débute 30 jours avant la date de la perte en capital et se termine 30 jours après celle-ci, le Fonds ou une personne affiliée (selon la définition dans la Loi de l'impôt) acquiert le bien sur lequel la perte a été subie, ou un bien identique et possède encore le bien à la fin de la période.

Si un Fonds investit dans un autre fonds qui est une fiducie résidente du Canada (un « fonds canadien sous-jacent »), sauf une fiducie intermédiaire de placement déterminée, le fonds canadien sous-jacent pourra désigner une partie des sommes qu'il distribue au Fonds et qui peuvent raisonnablement être considérées comme i) des dividendes imposables (y compris des dividendes déterminés) reçus par le fonds canadien sous-jacent à l'égard d'actions de sociétés canadiennes imposables et ii) des gains en capital imposables nets réalisés par le fonds canadien sous-jacent. Ces sommes ainsi désignées seront réputées, à des fins fiscales, avoir été reçues ou réalisées par le Fonds à titre de dividendes imposables ou de gains en capital imposables, respectivement. Le fonds canadien sous-jacent qui doit payer une retenue d'impôt étrangère peut faire les désignations faisant en sorte qu'un Fonds soit réputé avoir payé sa part de l'impôt étranger en question aux fins de l'application des règles sur les crédits pour impôt étranger prévues dans la Loi de l'impôt.

Puisque les Fonds sont constitués en fiducie, les rubriques qui suivent décrivent l'imposition de ces types d'entités.

Les Fonds

Chaque Fonds calcule son revenu ou ses pertes séparément. Toutes les dépenses déductibles d'un Fonds, y compris les frais de gestion, sont déduites du calcul de son revenu pour chaque année d'imposition. Le Fonds sera assujetti à l'impôt sur son revenu net, y compris ses gains en capital nets imposables, qui n'a pas été versé ou qui n'est pas payable à ses investisseurs pour l'année d'imposition, déduction faite de tous les reports de pertes en avant et des remboursements de gains en capital. Chaque Fonds a l'intention de verser, chaque année d'imposition, suffisamment de son revenu et de ses gains en capital aux investisseurs pour ne pas être tenu de payer de l'impôt sur le revenu ordinaire en vertu de la partie I de la Loi de l'impôt.

Les pertes d'un Fonds peuvent faire l'objet d'une restriction si une personne ou une société de personnes devient un « bénéficiaire détenant une participation majoritaire » du Fonds (ce qui se produit généralement lorsqu'elle détient des parts qui représentent plus de 50 % de la VL du Fonds), à moins que le Fonds ne soit une « fiducie de placement déterminée » parce qu'il respecte certaines conditions, notamment des conditions concernant la diversification des placements.

Chaque Fonds aura le droit, pour chaque année d'imposition tout au long de laquelle il est une fiducie de fonds commun de placement,

de réduire son impôt à payer, s'il en est, sur ses gains en capital nets réalisés (ou de recevoir un remboursement à l'égard de cet impôt) d'un montant calculé conformément à la Loi de l'impôt d'après les rachats de ses parts au cours de l'année (un « remboursement au titre des gains en capital »). Le gestionnaire peut à son appréciation utiliser le mécanisme de remboursement au titre des gains en capital pour un Fonds dans une année donnée. Le remboursement au titre des gains en capital au cours d'une année d'imposition donnée pourrait ne pas compenser entièrement pour l'impôt à payer par le Fonds pour cette année d'imposition par suite de la vente de ses placements dans le cadre du rachat de parts.

Fonds qui ne constituent pas des « fiducies de fonds commun de placement »

Le Fonds qui n'est pas admissible à titre de « fiducie de fonds commun de placement » au sens de la Loi de l'impôt pendant l'ensemble de son année d'imposition n'est admissible à aucun remboursement au titre des gains en capital et pourrait être assujetti à un impôt minimum de remplacement pour l'année en question, en plus des autres formes d'impôt prévues par la Loi de l'impôt. De plus, si une ou plusieurs « institutions financières », au sens de la Loi de l'impôt, détiennent plus de la moitié de la juste valeur marchande des parts de ce Fonds, celui-ci constituera une « institution financière » aux fins de l'impôt sur le revenu et sera en conséquence assujetti à certaines règles fiscales d'« évaluation à la valeur du marché ». Dans un tel cas, la plupart des placements du Fonds constitueraient des biens évalués à la valeur du marché et, en conséquence :

- il sera réputé avoir disposé de ses biens évalués à la valeur au marché et les avoir rachetés à la fin de chacune de ses années d'imposition et au moment où il devient, ou cesse d'être, une institution financière;
- les gains et les pertes découlant de ces dispositions réputées seront imposés comme revenu et non comme gain ou perte en capital.

Pour toute année au cours de laquelle ils ne sont pas admissibles à titre de fiducies de fonds commun de placement au sens de la Loi de l'impôt, les Fonds pourraient être assujettis à l'impôt prévu à la partie XII.2 de la Loi de l'impôt. La partie XII.2 de la Loi de l'impôt prévoit que certaines fiducies (autres que les fiducies de fonds commun de placement) qui ont un investisseur qui est un « bénéficiaire étranger ou assimilé » au sens de la Loi de l'impôt à tout moment au cours de l'année d'imposition sont assujetties à un impôt spécial en vertu de la partie XII.2 de la Loi de l'impôt sur leur « revenu de distribution », au sens de la Loi de l'impôt. Les « bénéficiaires étrangers ou assimilés » comprennent, en général, les personnes non résidentes, les sociétés de placement qui sont la propriété d'une personne non résidente, certaines fiducies, certaines sociétés de personnes et certaines personnes exonérées d'impôt dans certaines circonstances où les personnes exonérées d'impôt font l'acquisition de parts d'un autre bénéficiaire. Le « revenu de distribution » englobe en général le revenu d'entreprises exploitées au Canada et les gains en capital imposables provenant de la disposition de biens canadiens imposables. Si le Fonds est assujetti à l'impôt en vertu de la partie XII.2, les dispositions de la Loi de l'impôt visent à faire en sorte

que les porteurs de parts qui ne sont pas des bénéficiaires étrangers ou assimilés reçoivent un crédit d'impôt remboursable convenable.

Les Fonds suivant ont été établis en 2021 et ne sont pas encore admissibles à titre de « fiducies de fonds commun de placement ». Cependant, chaque Fonds devrait être admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement avant le dépôt de sa première déclaration de revenus dans laquelle il fait le choix d'être réputé constituer une fiducie de fonds commun de placement à compter de la date de sa création :

- Fonds multi-actifs Mackenzie ChinaAMC;
- Fonds mondial d'obligations vertes Mackenzie;
- Fonds d'obligations durables mondial Mackenzie;
- Fonds mondial équilibré de l'environnement Mackenzie Greenchip:
- Fonds Diversification maximale Multi-actifs mondiaux Mackenzie:
- Portefeuille croissance de revenu mensuel Mackenzie.

Les Fonds constitués en fiducie suivants ne respecteront pas les exigences pour devenir des « fiducies de fonds commun de placement » au cours de leur année d'imposition 2021, et on prévoit qu'ils seront admissibles à titre de « fiducies de fonds commun de placement » pour l'ensemble de leur année d'imposition 2022 et les années d'imposition ultérieures :

- Mandat privé équilibré de revenu mondial prudent Mackenzie:
- Mandat privé de revenu fixe mondial Mackenzie.

Le Fonds mondial à rendement élevé Anti-Benchmark Mackenzie, le Fonds canadien d'obligations durables Mackenzie et le Fonds d'actions mondiales de l'environnement Mackenzie Greenchip ne sont pas admissibles à titre de fiducie de fonds commun de placement et ne devraient pas l'être dans l'avenir; par conséquent, ils pourraient être assujettis à l'impôt minimum de remplacement. Les Fonds seront gérés de sorte à ne pas avoir à payer l'impôt de la partie XII.2 de la Loi de l'impôt et à éviter l'application des règles fiscales d'« évaluation à la valeur du marché ».

Régime fiscal en cas d'investissement dans des fiducies sous-jacentes domiciliées à l'étranger

Article 94.2

Un Fonds peut également investir dans des fonds d'investissement sous-jacents domiciliés à l'étranger qui sont admissibles en tant que « fiducies étrangères exemptes » (les « Fonds étrangers sous-jacents ») aux fins des règles sur les fiducies non résidentes prévues aux articles 94 et 94.2 de la Loi de l'impôt.

Si la juste valeur marchande totale à un moment donné de l'ensemble des participations fixes d'une catégorie donnée dans un Fonds étranger sous-jacent détenues par le Fonds, des personnes ou des sociétés de personnes qui ont un lien de dépendance avec le Fonds ou des personnes ou des sociétés de personnes qui ont acquis leurs participations dans le Fonds étranger sous-jacent en échange d'une contrepartie donnée par le Fonds au Fonds étranger sous-jacent, correspond au moins à 10 % de la juste valeur marchande

totale, à ce moment, de l'ensemble des participations fixes de la catégorie donnée du Fonds étranger sous-jacent, ce dernier constituera une « société étrangère affiliée » du Fonds et sera réputé, aux termes de l'article 94.2 de la Loi de l'impôt, constituer à ce moment une « société étrangère affiliée contrôlée » du Fonds.

Si le Fonds étranger sous-jacent est réputé être une société étrangère affiliée contrôlée du Fonds à la fin d'une année d'imposition donnée du Fonds étranger sous-jacent et qu'il touche un revenu qui est défini comme un « revenu étranger accumulé, tiré de biens » au sens de la Loi de l'impôt au cours de cette année d'imposition du Fonds étranger sous-jacent, la quote-part du Fonds du revenu étranger accumulé, tiré de biens (sous réserve de la déduction d'un montant majoré au titre de l'« impôt étranger accumulé » comme il est indiqué ci-après) doit être incluse dans le calcul de son revenu aux fins de l'impôt sur le revenu fédéral canadien pour l'année d'imposition du Fonds au cours de laquelle l'année d'imposition du Fonds étranger sous-jacent prend fin, que le Fonds recoive ou non dans les faits une distribution de ce revenu étranger accumulé, tiré de biens. Il est prévu que la totalité du revenu, calculé aux fins de l'impôt sur le revenu fédéral canadien, attribuée ou distribuée à un Fonds étranger sousjacent par les émetteurs dont il détient des titres sera un revenu étranger accumulé, tiré de biens. Ce revenu étranger accumulé, tiré de biens, comprendra également tout gain en capital imposable réalisé net, calculé aux fins de l'impôt sur le revenu fédéral canadien, du Fonds étranger sous-jacent tiré de la disposition de ces parts.

Si un montant de revenu étranger accumulé, tiré de biens devait être inclus dans le calcul du revenu d'un Fonds pour l'application de l'impôt sur le revenu fédéral canadien, un montant majoré peut être déductible au titre de l'« impôt étranger accumulé » au sens de la Loi de l'impôt, s'il y a lieu, applicable au revenu étranger accumulé, tiré de biens. Tout montant de revenu étranger accumulé, tiré de biens inclus dans le revenu (déduction faite du montant de toute déduction au titre de l'impôt étranger accumulé) augmentera le prix de base rajusté pour le Fonds de ses parts du Fonds étranger sous-jacent à l'égard desquelles le revenu étranger accumulé, tiré de biens a été inclus.

Imposition de votre placement dans le Fonds

L'imposition de votre placement dans les Fonds dépend de la manière dont votre placement est détenu, soit dans le cadre d'un régime fiscal enregistré, soit dans le cadre d'un autre type de régime.

Si vous détenez les titres des Fonds autrement que dans le cadre d'un régime enregistré

Distributions

Vous devez tenir compte, aux fins de l'impôt sur le revenu, de la partie imposable de toutes les distributions (y compris les distributions sur les frais) qui vous ont été versées ou qui doivent vous être versées (collectivement, « versées ») par un Fonds au cours de l'année, calculées en dollars canadiens, que ces montants vous soient versés au comptant ou qu'ils soient réinvestis dans d'autres parts. Dans le cas des Fonds en dollars américains, vous recevrez des dollars américains; toutefois, vous devrez convertir les montants qui vous sont versés en dollars canadiens aux fins de l'impôt. Le montant des distributions réinvesties s'ajoute au PBR de vos parts afin de réduire

votre gain en capital ou d'augmenter votre perte en capital lorsque vous faites racheter les parts ultérieurement. Ainsi, vous n'aurez aucun impôt à payer sur le montant par la suite.

Les distributions versées par un Fonds pourraient se composer de gains en capital, de dividendes ordinaires imposables, de revenus de source étrangère, d'autres revenus et/ou de remboursement de capital.

Les dividendes imposables ordinaires sont inclus dans votre revenu et sont assujettis aux règles de majoration et de crédit d'impôt pour dividendes applicables. Les distributions de gains en capital seront traitées comme des gains en capital que vous avez réalisés, dont la moitié devra généralement être comprise dans le calcul de votre revenu, à titre de gains en capital imposables. Un Fonds peut effectuer des attributions à l'égard de son revenu de source étrangère de sorte que vous pourriez être en mesure de demander tous les crédits pour impôts étrangers qu'il vous attribue.

Le Fonds peut vous verser un remboursement de capital. Un remboursement de capital n'est pas imposable, mais il réduit le PBR de vos parts de ce Fonds de sorte que, lorsque vous ferez racheter vos parts, vous réaliserez un gain en capital plus important (ou une perte en capital moins importante) que si vous n'aviez pas touché de remboursement de capital. Si le PBR de vos parts est inférieur à zéro, le PBR de vos parts sera réputé avoir augmenté pour s'établir à zéro et vous serez réputé avoir réalisé un gain en capital équivalant au montant de cette augmentation.

Plus le taux de rotation du portefeuille d'un Fonds au cours d'un exercice est élevé, plus il est probable que vous receviez des distributions de gains en capital au cours de l'exercice. Rien ne prouve qu'il existe un lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Lorsque des parts d'un Fonds sont acquises au moyen de l'achat ou de l'échange de parts de ce Fonds, une partie du prix d'acquisition peut représenter le revenu et les gains en capital du Fonds qui n'ont pas encore été réalisés ou distribués. Par conséquent, les porteurs de parts qui acquièrent des parts d'un Fonds avant une date de distribution, y compris en fin d'exercice, peuvent être tenus d'inclure dans leur revenu des montants distribués par le Fonds même si ces montants ont été gagnés par le Fonds avant que le porteur de parts acquière les parts et ont été inclus dans le prix des parts.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Les frais d'acquisition payés à la souscription de parts ne sont pas déductibles dans le calcul de votre revenu, mais s'ajoutent au PBR de vos parts. Des frais de rachat payés au moment du rachat de parts ne sont pas déductibles dans le calcul de votre revenu, mais réduisent ainsi le produit de disposition de vos parts.

Les frais que vous payez à la souscription de parts des séries O, O5, PWX, PWX5 et PWX8 (les « frais non regroupés ») sont composés d'honoraires de service-conseil que vous payez à votre courtier et de frais de gestion que vous nous payez. Dans la mesure où ces frais et honoraires sont acquittés au moyen du rachat de parts, vous réaliserez des gains ou subirez des pertes dans des comptes non enregistrés. La déductibilité des frais non regroupés, aux fins de

l'impôt sur le revenu, dépendra de la nature exacte des services qui vous sont offerts et du type de placement que vous détenez. Les frais liés aux services offerts pour les comptes enregistrés ne sont pas déductibles aux fins de l'impôt sur le revenu, que ceux-ci aient été ou non facturés au compte enregistré. Vous devriez consulter votre conseiller en fiscalité afin de savoir si vous pouvez déduire les frais non regroupés que vous versez.

Échanges

Vous ne réaliserez pas de gain ou de perte en capital lorsque vous changerez le mode de souscription selon lequel vous détenez des parts d'une série d'un Fonds.

Vous ne réaliserez pas de gain ou de perte en capital lorsque vous ferez des échanges de parts entre séries du même Fonds. Le coût des parts acquises sera égal au PBR des parts que vous avez échangées.

D'autres échanges demandent le rachat des parts échangées et l'achat des parts acquises à l'échange.

Rachats

Vous enregistrerez un gain en capital ou une perte en capital advenant le rachat de parts que vous détenez dans un Fonds. En général, si la VL des parts rachetées est supérieure à leur PBR, vous réaliserez un gain en capital. Si leur valeur liquidative est inférieure au PBR, vous subirez une perte en capital. Vous pouvez déduire les frais de rachat lors du calcul de vos gains (ou de vos pertes) en capital. De façon générale, la moitié de vos gains en capital est comprise dans le calcul de votre revenu aux fins de l'impôt comme gain en capital imposable et la moitié de vos pertes en capital peut être déduite de vos gains en capital imposables, sous réserve des dispositions de la Loi de l'impôt.

Dans certains cas, les règles relatives à la restriction des pertes limiteront le montant des pertes en capital que vous pourrez déduire ou en empêcheront la déduction. Par exemple, une perte en capital que vous enregistrez sur un rachat de parts sera réputée être nulle si, au cours de la période qui commence 30 jours avant la date du rachat et qui prend fin 30 jours après celle-ci, vous avez acquis des parts identiques (y compris suivant le réinvestissement d'une distribution ou d'une distribution sur les frais qui vous est versée) et que vous continuez de détenir ces parts identiques à la fin de la période. Dans un tel cas, le montant de la perte en capital qui est refusée s'ajoute au PBR de vos parts. Cette règle s'applique également si les parts identiques sont acquises et détenues par une personne affiliée (au sens de la Loi de l'impôt).

Calcul du PBR

Votre PBR doit être calculé distinctement pour chaque série de parts de chaque Fonds dont vous êtes propriétaire, et il doit être calculé en dollars canadiens. Le PBR total des parts d'une série particulière d'un Fonds correspond généralement à ce qui suit :

 le total de tous les montants que vous avez payés afin de souscrire ces parts, y compris les frais d'acquisition que vous avez acquittés au moment de la souscription;

plus

 le PBR de toutes les parts d'une autre série et/ou d'un autre Fonds qui ont été échangées selon une imposition reportée contre des parts de la série concernée;

plus

le montant de toutes les distributions réinvesties en parts de cette série;

moins

 l'élément des distributions correspondant à ur remboursement de capital pour les parts de cette série;

moins

 le PBR de toutes les parts de la série qui ont été échangées selon une imposition reportée contre des parts d'une autre série et/ou d'un autre Fonds;

moins

 le PBR de l'ensemble des parts de cette série que vous avez fait racheter

Le PBR d'un seul titre correspond à la moyenne du PBR total. Que vous échangiez vos parts d'une série contre des parts d'une autre série du même Fonds ou vos parts souscrites selon un mode de souscription contre des parts souscrites selon un autre mode de souscription du même Fonds, le coût des nouvelles parts acquises en échange correspondra généralement au PBR des anciennes parts échangées.

Par exemple, supposons que vous êtes propriétaire de 500 parts d'une série donnée d'un Fonds ayant un PBR unitaire de 10 \$ (soit un total de 5 000 \$). Supposons ensuite que vous souscrivez 100 parts supplémentaires de la même série du Fonds moyennant 1 200 \$, frais d'acquisition compris. Votre PBR total s'élève à 6 200 \$ pour 600 parts et votre nouveau PBR à l'égard de chaque titre de série du Fonds correspond à 6 200 \$ divisé par 600 parts, soit 10,33 \$ le titre.

Impôt sur le revenu en dollars américains

L'ARC exige que le revenu ainsi que tout gain ou toute perte en capital soient déclarés en dollars canadiens. En conséquence, si vous recevez une distribution d'un Fonds en dollars américains, vous devez calculer le montant de celle-ci en dollars canadiens au moyen du taux de change publié à la clôture des marchés nord-américains le jour de bourse en question. En outre, si vous demandez le rachat de parts d'un Fonds en dollars américains, vous devez calculer le gain ou la perte en vous fondant sur la valeur en dollars canadiens des parts du Fonds le jour où elles ont été souscrites et le jour où elles ont été rachetées.

Vous devriez consulter votre propre conseiller en fiscalité concernant les conséquences fiscales découlant de la réception d'un revenu et d'un produit de rachat en dollars américains.

Impôt minimum de remplacement

Les montants inclus dans votre revenu comme distributions de dividendes canadiens ou de gains en capital, ainsi que les gains en capital que vous avez réalisés à la disposition de parts peuvent augmenter votre assujettissement à l'impôt minimum de remplacement.

Relevés d'impôt et déclarations

S'il y a lieu, nous vous ferons parvenir chaque année des relevés d'impôt faisant état de la partie imposable de vos distributions, du volet remboursement du capital des distributions et du produit de rachat qui vous sont payés. Aucun relevé d'impôt ne vous sera envoyé si vous n'avez pas reçu de distributions ou de produit de rachat, ou encore si les parts sont détenues dans votre régime enregistré. Vous devriez conserver des relevés détaillés du coût d'acquisition, des frais d'acquisition, des distributions, du produit de rachat et des frais de rachat qui vous sont applicables afin d'être en mesure de calculer le PBR de vos parts. Vous pouvez également consulter un conseiller en fiscalité qui vous aidera à effectuer ces calculs.

En règle générale, vous devrez transmettre à votre conseiller financier des renseignements sur votre citoyenneté ou votre résidence à des fins fiscales et, s'il y a lieu, votre numéro d'identification de contribuable aux fins de l'impôt étranger. Si vous ou votre ou vos personnes détenant le contrôle i) êtes identifiés comme une personne des États-Unis (y compris un résident des États-Unis ou un citoyen américain); ii) êtes identifiés comme un résident aux fins de l'impôt d'un pays autre que le Canada ou les États-Unis; ou iii) ne fournissez pas les renseignements demandés et des indices d'un statut américain ou autre que canadien sont détectés, les détails sur vous et votre placement dans un Fonds seront généralement communiqués à l'ARC, sauf si les parts sont détenues dans le cadre d'un régime enregistré. L'ARC transmettra ces renseignements aux autorités fiscales étrangères pertinentes en vertu de traités d'échange de renseignements.

Si vous détenez les parts des Fonds dans le cadre d'un régime enregistré

Si les parts d'un Fonds sont détenues dans votre régime enregistré, en général, ni vous ni le régime enregistré n'êtes assujettis à l'impôt sur les distributions reçues du Fonds ni sur les gains en capital réalisés à la disposition des parts du Fonds, pourvu que les parts correspondent à un placement admissible et non à un placement interdit pour le régime enregistré. Cependant, un retrait d'un régime enregistré peut être assujetti à l'impôt.

Les parts de chaque Fonds, à l'exception du Fonds mondial à rendement élevé Anti-Benchmark Mackenzie, du Fonds canadien d'obligations durables Mackenzie et du Fonds d'actions mondiales de

l'environnement Mackenzie Greenchip, devraient constituer des placements admissibles pour les régimes enregistrés en tout temps.

Une part d'un Fonds peut constituer un placement interdit pour votre régime enregistré (sauf un RPDB) même s'il s'agit d'un placement admissible. Si votre régime enregistré détient un placement interdit, vous devenez assujetti à un impôt de 50 % éventuellement remboursable sur la valeur du placement interdit et à un impôt de 100 % sur le revenu et les gains en capital attribuables au placement interdit et sur les gains en capital réalisés au moment de la disposition de ce placement.

Les Fonds qui suivent ont été constitués récemment :

- Fonds mondial à rendement élevé Anti-Benchmark Mackenzie
- Fonds canadien d'obligations durables Mackenzie
- Fonds multi-actifs Mackenzie ChinaAMC
- Fonds d'actions mondiales de l'environnement Mackenzie Greenchip
- Fonds mondial d'obligations vertes Mackenzie
- Fonds d'obligations durables mondial Mackenzie
- Fonds mondial équilibré de l'environnement Mackenzie Greenchip
- Fonds Diversification maximale Multi-actifs mondiaux Mackenzie
- Portefeuille croissance de revenu mensuel Mackenzie

Aux termes d'une règle d'exonération visant les OPC nouvellement créés, les parts de ces Fonds ne constitueront à aucun moment un placement interdit pour votre régime enregistré au cours des 24 premiers mois suivant la création du Fonds, pourvu que le Fonds soit une fiducie de fonds commun de placement pour l'application de la Loi de l'impôt durant cette période et qu'il soit conforme, pour l'essentiel, aux exigences du Règlement 81-102 ou adopte une politique de diversification des placements raisonnable.

Vous devriez consulter votre propre conseiller en fiscalité au sujet des règles spéciales qui s'appliquent à chaque type de régime enregistré, et notamment si une part en particulier d'un Fonds pourrait constituer un placement interdit pour votre régime enregistré. Il vous incombe de déterminer les incidences fiscales pour vous et votre régime enregistré ou encore d'établir le régime enregistré et de faire en sorte qu'il investisse dans les Fonds. Ni nous ni les Fonds n'assumons aucune responsabilité envers vous du fait que les Fonds et/ou les séries sont offerts aux fins de placement dans des régimes enregistrés.

RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS, DES DIRIGEANTS ET DES FIDUCIAIRES

Pour exercer leurs activités, les Fonds n'emploient pas directement des administrateurs, des dirigeants ou des fiduciaires. Nous, en notre qualité de gestionnaire des Fonds, fournissons tout le personnel nécessaire à l'exercice des activités du Fonds.

Chaque membre du CEI a droit à des honoraires annuels de 40 000 \$ (50 000 \$ pour le président) et à des jetons de présence de 1 500 \$ pour chacune des réunions auxquelles il assiste. De plus, le président d'un sous-comité du CEI a droit à des honoraires annuels de 5 000 \$. Les membres sont en outre remboursés des frais raisonnables engagés dans l'exercice de leurs fonctions, y compris les frais de déplacement et de séjour raisonnables. Nous souscrivons et maintenons également au profit des membres du CEI une assurance responsabilité. Pour l'exercice clos le 31 mars 2021, les Fonds Mackenzie ont versé un montant total de 255 269 \$ à cet égard. La totalité des frais passés en charges a été répartie de manière juste et raisonnable entre les Fonds Mackenzie.

Les Fonds Mackenzie ont versé au total à des chacun des membres du CEI la rémunération et le remboursement des frais indiqués ci-après :

Tableau 17 : Rémunération des membres du CEI

Membre du CEI	Rémunération individuelle totale, y compris le remboursement des frais
Robert Hines (président)	70 999,92 \$
Martin Taylor ¹	66 769,02 \$
George Hucal	56 499,96 \$
Scott Edmonds	60 999,96 \$
Atul Tiwari ²	S.O.

¹Martin Taylor a quitté le CEI le 24 février 2021.

À compter du 1er juillet 2021, chaque membre du CEI a droit à des honoraires annuels de 50 000 \$ (60 000 \$ pour le président) et à des jetons de présence de 3 000 \$ pour chaque réunion trimestrielle à laquelle il assiste. De plus, les membres du CEI ont droit à 1 500 \$ pour chaque réunion supplémentaire.

Pour connaître davantage le rôle du CEI, veuillez consulter la rubrique « Comité d'examen indépendant des Fonds Mackenzie ».

CONTRATS IMPORTANTS

On trouvera ci-dessous des renseignements sur les contrats importants conclus par les Fonds en date de la présente notice annuelle de même qu'une description des conventions de gestion de portefeuille que nous avons conclues avec certaines sociétés à l'égard de certains des Fonds. Les contrats moins importants conclus par les Fonds dans le cours normal de leurs activités ont été exclus.

Vous pouvez consulter des copies des contrats dont il est question ci-après durant les heures normales d'ouverture à nos bureaux de Toronto, au 180, rue Queen Ouest, Toronto (Ontario) M5V 3K1.

Déclarations de fiducie

Les déclarations de fiducie des Fonds constitués en fiducie, aux termes desquelles les Fonds constitués en fiducie sont régis ainsi que la date d'entrée en vigueur de ces déclarations sont présentées à la rubrique « Désignation, constitution et genèse des Fonds ». La déclaration de fiducie fait état des pouvoirs et des responsabilités du gestionnaire et du fiduciaire des Fonds, des caractéristiques des parts des Fonds, des modalités relatives à la souscription, à l'échange et au rachat de parts, à la tenue de livres, au calcul du revenu des Fonds constitués en fiducie et d'autres formalités administratives. Les déclarations renferment également des dispositions relatives au choix d'un fiduciaire remplaçant, advenant notre démission, et à la dissolution des Fonds constitués en fiducie, s'il est impossible de trouver un fiduciaire remplaçant. Nous ne recevons aucune rémunération pour agir en tant que fiduciaire (une telle rémunération serait exigée si les services d'un fiduciaire externe étaient retenus),

mais nous pouvons nous faire rembourser tous les frais engagés pour le compte des Fonds constitués en fiducie.

Conventions de gestion principales

Nous avons conclu des conventions de gestion principales modifiées et mises à jour (les « conventions de gestion principales ») aux dates indiquées dans le tableau 18 pour l'ensemble des Fonds, chacune dans sa version modifiée, en vue d'assurer la prestation des services de gestion et d'administration qui sont nécessaires pour leur permettre d'exercer leurs activités commerciales.

Aux termes des conventions de gestion principales, nous devons directement assurer la gestion des Fonds, la prestation de services de gestion de portefeuille, de services de placement dans le cadre de la promotion et de la vente des parts des Fonds et d'autres services, ou prendre des dispositions avec d'autres personnes ou sociétés à cet égard. Les conventions de gestion principales renferment une description des frais et des charges qui nous sont payables par les Fonds, y compris le taux des frais de gestion et le taux des frais d'administration lorsqu'ils sont applicables, et les conventions de gestion principales sont modifiées chaque fois qu'un nouveau fonds ou une nouvelle série d'un Fonds s'ajoute à l'une des conventions de gestion principales. Nous avons signé les conventions de gestion principales pour notre propre compte en qualité de gestionnaire et, pour le compte des Fonds constitués en fiducie dont nous sommes le fiduciaire, en notre qualité de fiduciaire.

Les conventions de gestion principales sont, en général, reconduites d'année en année, sauf si elles sont résiliées relativement

²Atul Tiwari est entré au CEI avec prise d'effet le 22 septembre 2021.

à un ou plusieurs des Fonds moyennant un préavis écrit d'au moins 6 mois à cet effet, et de 60 jours dans le cas des Fonds constitués en fiducie du groupe D. Sauf pour les Fonds constitués en fiducie du groupe B, les Fonds constitués en fiducie du groupe D et les Fonds constitués en fiducie du groupe G, la convention de gestion principale peut être résiliée sur remise d'un préavis plus court si l'une des parties manque à ses obligations aux termes de la convention pendant au moins 30 jours sans remédier à ce manguement ou si l'autre partie déclare faillite, cesse de détenir les approbations requises des autorités de réglementation ou commet un acte ayant une incidence négative importante sur sa capacité de s'acquitter des obligations aux termes de la convention de gestion principale. Dans le cas des Fonds constitués en fiducie du groupe B, le gestionnaire peut être destitué i) en cas de faillite, d'insolvabilité, de dissolution ou de liquidation ou si un séquestre ou un syndic est nommé; ii) si le gestionnaire devient par ailleurs incapable de s'acquitter de ses responsabilités; ou iii) si le gestionnaire fait preuve de mauvaise foi, de malhonnêteté, de malfaisance intentionnelle, de négligence ou d'insouciance grave à l'égard de ses obligations et de ses fonctions ou s'il viole de façon importante la convention de gestion principale. Pour les Fonds constitués en fiducie du groupe D, un Fonds, avec l'approbation des porteurs de parts, peut résilier la convention de gestion principale moyennant un préavis écrit de 60 jours i) si le gestionnaire a commis un acte frauduleux ou divulgué volontairement une information fausse ou trompeuse; ii) en cas d'un manquement persistant du gestionnaire dans l'exécution de ses tâches et l'acquittement de ses obligations: iii) si le gestionnaire commet à répétition des méfaits ou des actions fautives dans l'exécution de ses tâches; ou iv) si le gestionnaire fait faillite ou devient insolvable, adopte une résolution pour sa dissolution ou liquidation, fait l'objet d'une ordonnance de dissolution ou fait une cession générale de ses biens au bénéfice de ses créanciers. Pour les Fonds constitués en fiducie du groupe G, la convention de gestion principale peut être résiliée par l'une ou l'autre des parties moyennant un préavis écrit de 60 jours à l'autre partie. Le fiduciaire peut résilier la convention sur-le-champ si i) une ordonnance est rendue ou une résolution est adoptée en vue de la dissolution du gestionnaire; ii) le gestionnaire consent à une cession ou fait une cession au profit de ses créanciers ou fait une proposition à ses créanciers aux termes d'une loi en matière d'insolvabilité ou fait faillite ou si un liquidateur, un syndic de faillite, un dépositaire ou un séquestre, ou un séquestregérant, est nommé; iii) le gestionnaire cesse d'être admissible à agir comme gestionnaire; ou iv) le gestionnaire manque à ses obligations importantes aux termes de la convention et ne remédie pas au manquement dans un délai raisonnable après avoir reçu un avis du fiduciaire.

Tableau 18 : Conventions de gestion principales

Convention de gestion	Date de la convention
Fonds constitués en fiducie du groupe A	19 octobre 1999
Fonds constitués en fiducie du groupe B	1er juin 1995
Fonds constitués en fiducie du groupe C	16 novembre 1993
Fonds constitués en fiducie du groupe D	3 décembre 2007
Fonds constitués en fiducie du groupe E	7 janvier 1994

Convention de gestion	Date de la convention
Fonds constitués en fiducie du groupe F	2 février 2004
Fonds constitués en fiducie du groupe G	2 janvier 2001

Convention de dépositaire principale

En date du 24 février 2005, nous avons conclu une convention de dépositaire principale, en sa version modifiée, avec la CIBC pour le compte des Fonds, en vue d'obtenir des services de garde pour les actifs des Fonds (la « convention de dépositaire principale »).

La convention de dépositaire principale est conforme aux dispositions pertinentes du Règlement 81-102 concernant les services de garde et, aux termes de celles-ci, le dépositaire doit détenir l'actif du Fonds en fidéicommis et désigner séparément l'actif détenu dans chacun des comptes du Fonds. La convention renferme un barème qui définit quels Fonds sont régis par cette convention, ainsi que les honoraires devant être versés au dépositaire pour les services qu'il fournit aux Fonds. La convention peut être résiliée par les Fonds ou par le dépositaire moyennant un préavis écrit de 120 jours.

Conventions de gestion de portefeuille

Sauf indication contraire, nous sommes le gestionnaire de portefeuille de chaque Fonds aux termes des modalités de nos conventions de gestion principales conclues avec les Fonds. Nous avons conclu des conventions de gestion de portefeuille avec chacune des sociétés mentionnées à la rubrique « Services de gestion de portefeuille », pour la prestation de services de gestion de portefeuille aux Fonds.

Aux termes de chacune des conventions de gestion de portefeuille, les sociétés de sous-conseil offriront de l'aide et du soutien à la commercialisation des Fonds et établiront toutes les dispositions en matière de courtage nécessaires, de même que toutes les dispositions avec le dépositaire du Fonds pour régler les opérations visant les portefeuilles. Ces sociétés doivent respecter les objectifs et les stratégies de placement adoptés par le Fonds. Elles ont convenu de s'acquitter de leurs fonctions avec honnêteté, bonne foi et au mieux des intérêts du Fonds, avec la prudence, la diligence et la compétence dont ferait preuve une personne d'une prudence raisonnable placée dans des circonstances semblables. Nous verserons une rémunération aux sous-conseillers sur les frais de gestion que nous recevons de chaque Fonds.

La plupart des conventions de gestion de portefeuille énumérées dans le tableau 19 peuvent être résiliées sur remise par une partie d'un préavis écrit de 90 jours à cet effet à l'autre partie, sous réserve de certaines exceptions.

Tableau 19 : Conventions de gestion de portefeuille

Sous-conseiller	Date de la convention
China AMC	28 septembre 2017
MIC	9 mars 2018
Impax	28 septembre 2017
Putnam	30 mai 2011

Sous-conseiller	Date de la convention
Rockefeller	27 septembre 2017
TOBAM	13 juin 2016

LITIGES ET INSTANCES ADMINISTRATIVES

Nous ne sommes au courant d'aucune poursuite judiciaire ou administrative en cours qui est importante pour les Fonds Mackenzie et à laquelle ceux-ci ou nous sommes parties.

Amendes et sanctions

Nous avons conclu une entente de règlement avec la CVMO le 6 avril 2018 (l'« entente de règlement »).

L'entente de règlement énonce que nous avons omis i) de nous conformer au *Règlement 81-105 sur les pratiques commerciales des organismes de placement collectif* (le « **Règlement 81-105** ») en ne respectant pas les normes de conduite de base attendues des participants du secteur à l'égard de certaines pratiques commerciales suivies entre mai 2014 et décembre 2017; ii) de mettre en place des systèmes de contrôle et de surveillance concernant nos pratiques commerciales suffisants pour fournir une assurance raisonnable que nous nous conformions à nos obligations prévues au Règlement 81-105; et iii) de tenir les dossiers et de conserver les autres documents qui nous auraient permis de démontrer que nous nous conformions au Règlement 81-105.

Nous avons pris les engagements suivants: i) acquitter une pénalité administrative de 900 000 \$ auprès de la CVMO; ii) soumettre nos pratiques commerciales, nos procédures et nos contrôles à cet égard à l'examen périodique d'un conseiller indépendant jusqu'à ce que la CVMO soit satisfaite que notre programme sur les pratiques commerciales respecte en tous points les lois sur les valeurs mobilières; et iii) acquitter les frais d'enquête de la CVMO, s'élevant à 150 000 \$.

Le Règlement 81-105 a pour but de décourager les pratiques commerciales qui pourraient être perçues comme incitant les courtiers et leurs représentants à vendre des titres d'OPC à l'égard desquels ils ont reçu des incitatifs (comme des articles ou des activités de promotion) plutôt que parce que les titres conviennent à leurs clients et qu'ils sont dans leur intérêt.

Dans l'entente de règlement, la CVMO a souligné que, à la suite de son enquête, i) nous avions consacré d'importantes ressources financières et humaines à l'amélioration de nos systèmes de contrôle et de surveillance concernant nos pratiques commerciales; ii) nous avions retenu les services d'un conseiller indépendant en septembre 2017 pour évaluer la qualité de nos contrôles sur nos pratiques commerciales, et que le conseiller avait constaté une amélioration constante, dans l'ensemble, de notre culture de conformité, et une augmentation des ressources, tant en personnel que dans les systèmes, affectées à la conformité des pratiques commerciales depuis 2014; et iii) nous n'avions fait l'objet par le passé d'aucune mesure disciplinaire de la part de la CVMO et avions collaboré avec le personnel de la CVMO dans le cadre de son enquête sur les questions visées à l'entente de règlement.

Nous avons fourni, sans les prélever de nos produits de fonds d'investissement (les « produits Mackenzie »), tous les avantages pécuniaires et non pécuniaires en cause. Ces questions n'ont eu aucune incidence sur le rendement et le ratio des frais de gestion des produits Mackenzie. Nous avons acquitté, sans les prélever des produits Mackenzie, l'ensemble des frais, amendes et charges liés au règlement de cette affaire, notamment la pénalité administrative, les frais d'enquête et les frais du conseiller indépendant en matière de conformité mentionnés ci-dessus.

ATTESTATION DES FONDS ET DU GESTIONNAIRE ET PROMOTEUR DES FONDS

La présente notice annuelle, avec le prospectus simplifié et les documents intégrés par renvoi dans celui-ci, révèlent de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres faisant l'objet du placement au moyen du prospectus simplifié, conformément à la législation en valeurs mobilières de chacune des provinces et de chacun des territoires du Canada, et ne contiennent aucune information fausse ou trompeuse.

Datée du 29 septembre 2021.

Fonds du marché monétaire

Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie

Fonds de titres à revenu fixe

Fonds mondial à rendement élevé Anti-Benchmark Mackenzie

Fonds canadien d'obligations Mackenzie

Fonds de revenu à court terme canadien Mackenzie

Fonds canadien d'obligations durables Mackenzie

Fonds d'obligations de sociétés Mackenzie

Fonds de revenu à taux variable Mackenzie

Fonds mondial d'obligations vertes Mackenzie

Fonds d'obligations durables mondial Mackenzie

Fonds d'obligations tactique mondial Mackenzie

Fonds d'obligations de catégorie investissement tactique mondial Mackenzie

Fonds de titres de catégorie investissement à taux variable Mackenzie

Fonds d'obligations de sociétés nord-américaines Mackenzie

Fonds d'obligations stratégique Mackenzie

Fonds de revenu fixe sans contraintes Mackenzie

Fonds de revenu fixe sans contraintes en dollars US Mackenzie

Fonds de revenu à duration ultra-courte en dollars US Mackenzie

Fonds équilibrés

Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie

Fonds multi-actifs Mackenzie ChinaAMC

Fonds mondial équilibré de l'environnement Mackenzie Greenchip

Fonds canadien équilibré Mackenzie Cundill

Fonds équilibré mondial de croissance Mackenzie

Fonds de revenu stratégique mondial Mackenzie

Fonds équilibré de durabilité mondiale Mackenzie

Fonds de revenu Mackenzie

Fonds canadien équilibré Mackenzie lvy

Fonds mondial équilibré Mackenzie Ivy

Fonds de revenu stratégique Mackenzie

Fonds de revenu stratégique mondial en dollars US Mackenzie

Fonds d'actions canadiennes

Fonds d'actions canadiennes Mackenzie

Fonds canadien de croissance Mackenzie

Fonds de dividendes canadiens Mackenzie

Fonds de petites capitalisations canadiennes Mackenzie

Fonds canadien sécurité Mackenzie Cundill

Fonds de croissance Mackenzie

Fonds canadien Mackenzie Ivy

Mandats Patrimoine privé

Mandat privé ciblé d'actions canadiennes Mackenzie

Mandat privé équilibré de revenu mondial prudent Mackenzie

Mandat privé d'actions mondiales Mackenzie

Mandat privé de revenu fixe mondial Mackenzie

Mandat privé équilibré de revenu mondial Mackenzie

Mandat privé équilibré de revenu Mackenzie

Mandat privé d'actions américaines Mackenzie

Fonds d'actions américaines

Fonds de croissance toutes capitalisations américaines Mackenzie

Fonds américain de dividendes Mackenzie

Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Mackenzie –

Devises neutres

Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Mackenzie

Fonds d'actions mondiales

Fonds toutes actions Chine Mackenzie ChinaAMC

Fonds de valeur Mackenzie Cundill

Fonds des marchés émergents Mackenzie

Fonds d'actions mondiales Mackenzie

Fonds mondial de dividendes Mackenzie

Fonds mondial de leadership féminin Mackenzie

Fonds d'actions de petites et moyennes capitalisations mondiales Mackenzie

Fonds de petites et moyennes capitalisations mondiales Mackenzie

Fonds mondial toutes capitalisations environnementales Mackenzie

Greenchip

Fonds d'actions mondiales de l'environnement Mackenzie Greenchip

Fonds international de dividendes Mackenzie

Fonds international Mackenzie lvy

Fonds d'actions étrangères Mackenzie Ivy

Fonds sectoriel

Fonds mondial de ressources Mackenzie

Portefeuilles de gestion de l'actif

Portefeuille équilibré de revenu mensuel Mackenzie

Portefeuille prudent de revenu mensuel Mackenzie

Portefeuille croissance de revenu mensuel Mackenzie

Portefeuille équilibré Symétrie

Portefeuille revenu prudent Symétrie

Portefeuille prudent Symétrie

Portefeuille revenu fixe Symétrie

Portefeuille croissance Symétrie

Portefeuille croissance modérée Symétrie

Portefeuilles FNB

Portefeuille FNB équilibré Mackenzie

Portefeuille FNB prudent Mackenzie

Portefeuille FNB revenu prudent Mackenzie

Portefeuille FNB croissance Mackenzie

Portefeuille FNB croissance modérée Mackenzie

Fonds alternatifs

Fonds de stratégies alternatives diversifiées Mackenzie

Fonds Diversification maximale

Fonds indiciel Diversification maximale Marchés émergents Mackenzie Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés européens

Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux

Fonds indiciel Diversification maximale Marchés développés mondiaux ex-Amérique du Nord Mackenzie

Fonds Diversification maximale Multi-actifs mondiaux Mackenzie

Fonds indiciel Diversification maximale États-Unis Mackenzie

(collectivement, les « Fonds »)

« Barry S. McInerney »	« Luke Gould »
Barry S. McInerney	Luke Gould
Président du conseil, président et chef de la direction	Vice-président directeur et chef des finances
Corporation Financière Mackenzie	Corporation Financière Mackenzie

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE EN SA QUALITÉ DE GESTIONNAIRE, DE PROMOTEUR ET DE FIDUCIAIRE DES FONDS

« Karen L. Gavan »	« Brian M. Flood »
Karen L. Gavan	Brian M. Flood
Administratrice	Administrateur
Cornoration Financière Mackenzie	Corporation Financière Mackenzie

Fonds communs de placement Mackenzie

Fonds du marché monétaire

Fonds de titres à revenu fixe

Fonds équilibrés

Fonds d'actions canadiennes

Fonds d'actions américaines

Fonds d'actions mondiales

Fonds sectoriel

Portefeuilles de gestion de l'actif

Fonds alternatifs

Fonds Diversification maximale

Mandats Patrimoine privé

Des renseignements supplémentaires sur les Fonds figurent dans leur aperçu du fonds, leurs rapports de la direction sur le rendement du fonds et leurs états financiers.

Vous pouvez obtenir sur demande et sans frais un exemplaire de ces documents en composant le 1 800 387-0615 (service en français) ou le 1 800 387-0614 (service en anglais), en communiquant avec nous à l'adresse électronique service@mackenzieinvestments.com ou en communiquant avec votre conseiller financier.

Vous pouvez également obtenir ces documents et d'autres renseignements concernant les Fonds, comme les circulaires de la direction et les contrats importants au www.placementsmackenzie.com ou au www.sedar.com.

